

Schéma de Cohérence Territoriale
Livradois-Forez

SCoT Livradois-Forez 2020-2038

Rapport de présentation
Livret 1
**Diagnostic territorial,
socio-économique et spatial**

Document approuvé le 15 janvier 2020

SOMMAIRE

SOMMAIRE	3
PRÉAMBULE	5
LE RÔLE DU RAPPORT DE PRESENTATION ET DU DIAGNOSTIC.....	5
LE TERRITOIRE DU LIVRAVOIS-FOREZ.....	5
CHAPITRE I - LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN.....	7
I.1. LA DÉMOGRAPHIE	8
1.1 Évolution de la population : vers une stabilisation	8
1.2 Âge de la population	15
1.3 Les ménages.....	17
1.4 Les revenus.....	19
1.5 Synthèse et premières questions / enjeux à débattre relatives à la démographie	21
I.2. L'ÉCONOMIE GÉNÉRALE	22
2.1 L'emploi sur le territoire	22
2.2 Les zones d'activités.....	33
2.3 Les déplacements domicile-travail.....	37
2.4 Synthèse et premières questions / enjeux à débattre relatives à l'économie.....	40
I.3. LE TOURISME.....	41
3.1 L'offre touristique	42
3.2 L'hébergement	43
3.3 La clientèle	46
3.4 La fréquentation.....	47
3.5 Le poids économique du tourisme.....	48
3.6 Synthèse et premières questions / enjeux à débattre relatives au tourisme	49
I.4. L'ACTIVITÉ COMMERCIALE	50
4.1 Équipement commercial en Livradois-Forez	50
4.2 Le commerce de plus de 300 m ²	56
4.3 Hiérarchie des polarités commerciales du périmètre LEADER.....	61
4.4 Synthèse et premières questions / enjeux à débattre relatives à l'armature territoriale	63
I.5. L'AGRICULTURE ET LA FORÊT	64
5.1 Un territoire rural et forestier	64
5.2 Portrait agricole technique et social	64
5.3 Atout/Faiblesse – Opportunités/Menace de l'agriculture	76
5.4 La filière bois	77
5.5 Atout/Faiblesse – Opportunités/Menace	84
5.6 Synthèse et premières questions / Enjeux à débattre relatives à l'agriculture et à la filière forêt-bois.	85
CHAPITRE II - L'AMENAGEMENT DE L'ESPACE.....	86

II.1. L'ARMATURE TERRITORIALE	87
1.1 Approche socio-économique de la structuration territoriale	87
1.2 Analyse des fonctions urbaines.....	88
1.3 L'armature territoriale du SCoT Livradois-Forez en 2015	92
1.4 Population, emploi et polarités territoriales.....	94
1.5 Synthèse et premières questions / enjeux à débattre relatives à l'armature territoriale	95
II.2. LES MOBILITÉS	96
2.1 Préambule	96
2.2 Le réseau routier	98
2.3 Le réseau ferroviaire	99
2.4 Les transports routiers collectifs	102
2.5 Le réseau cyclable	104
2.6 Les projets d'infrastructures	105
2.7 Synthèse et premières questions / enjeux à débattre relatives à la mobilité.....	107
II.3. LE LOGEMENT	108
3.1 Évolution générale du logement	108
3.2 Les résidences principales.....	110
3.3 Les résidences secondaires	112
3.4 Les logements vacants	114
3.5 Les logements sociaux.....	116
3.6 Le rythme des constructions neuves.....	116
3.7 L'accueil et l'habitat des gens du voyage	117
3.8 Le marché immobilier et le coût du foncier	117
3.9 Synthèse et premières questions / enjeux à débattre relatives à l'offre de logements	124
II.4. LE PATRIMOINE	125
4.1 Le patrimoine bâti	125
4.2 Les patrimoines industriels et agricoles	126
II.5. LA CONSOMMATION D'ESPACE	128
5.1 Préambule	128
5.2 L'espace urbanisé au 1 ^{er} janvier 2015	129
5.3 Consommation d'espace depuis 10 ans.....	131
5.4 Synthèse et premières questions / enjeux à débattre relatives à la consommation de l'espace	139
TABLE DES ILLUSTRATIONS	140
ANNEXES	145
TABLEAU DES ANNEXES	146

PRÉAMBULE

LE RÔLE DU RAPPORT DE PRESENTATION ET DU DIAGNOSTIC

Le Code de l'Urbanisme définit le rôle du rapport de présentation à l'article L141-3 :

« Le rapport de présentation explique les choix retenus pour établir le projet d'aménagement et de développement durables et le document d'orientation et d'objectifs en s'appuyant sur un diagnostic établi au regard des prévisions économiques et démographiques, notamment au regard du vieillissement de la population et des besoins répertoriés en matière de développement économique, d'aménagement de l'espace, d'environnement, notamment en matière de biodiversité, d'agriculture, de préservation du potentiel agronomique, d'équilibre social de l'habitat, de transports, d'équipements et de services. »

LE TERRITOIRE DU LIVRADOIS-FOREZ

Le périmètre du SCoT Livradois-Forez a été approuvé par arrêté préfectoral le 10 avril 2015. Ce territoire regroupe au 1^{er} janvier 2018, trois communautés de communes regroupant 102 communes, ayant décidé de mettre en commun leurs efforts pour mener une politique globale d'aménagement.

Tableau 1. Les trois communautés de communes

Communauté de communes	Nombre de communes
Thiers Dore et Montagne	30
Entre Dore et Allier	14
Ambert Livradois-Forez	58
SCoT Livradois-Forez	102

Par ailleurs, la quasi-totalité du territoire du SCoT a pour particularité de se situer au sein du périmètre du Parc naturel régional Livradois-Forez. Ainsi, 84 des 102 communes du territoire se situent au sein du périmètre labellisé « Parc naturel régional », dont la Charte, approuvée par décret ministériel pour la période 2011-2026, a pour ambition « *d'inventer une autre vie respectueuse des patrimoines et des ressources du Livradois-Forez, où frugalité se conjugue avec épanouissement* ».

Le préfet du Puy-de-Dôme a pris un arrêté le 30 mars 2016 arrêtant le schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI). Ainsi, 11 des 12 communautés de communes du SCoT au 1^{er} janvier 2016 ont fusionné au 1^{er} janvier 2017 :

- Thiers Dore et Montagne issue de la fusion des communautés de communes Entre Allier et Bois Noirs, de la Montagne Thiernoise, du Pays de Courpière et de Thiers Communauté ;
- Ambert Livradois-Forez issue de la fusion des communautés de communes du Haut Livradois, de Livradois Porte d'Auvergne, du Pays d'Ambert, du Pays d'Arlanc, du Pays de Cunlhat, du Pays d'Olliergues et de la Vallée de l'Ance ;
- Entre Dore et Allier a conservé son périmètre d'origine.

Carte 1. Le SCoT Livradois-Forez et son contexte administratif

Le SCoT Livradois-Forez

Un territoire regroupant
au 1er janvier 2019...

102 communes puydômoises
(dont 84 situées dans le périmètre classé
«PNR Livradois-Forez»)

3 intercommunalités

84 063 habitants*

... sur un territoire de plus de
2 080 km².

- Entre Dore et Allier (17 928 habitants)
- Thiers Dore et Montagne (37 321 habitants)
- Ambert Livradois-Forez (27 921 habitants)
- PNR Livradois-Forez

*population municipale 2015

Sources : BD TOPO®©, PNRLF
© Parc Livradois-Forez Mai 2019



CHAPITRE I - LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN

1. La démographie
2. L'économie générale
3. Le tourisme
4. L'activité commerciale
5. L'agriculture et la forêt

I.1. LA DÉMOGRAPHIE

1.1 ÉVOLUTION DE LA POPULATION : VERS UNE STABILISATION

Tableau 2. Le SCoT Livradois-Forez en quelques chiffres

	SCoT Livradois-Forez	Puy-de-Dôme
Superficie	2 083 km ²	7 970 km ²
Nombre de communautés de communes (2018)	3	14
Nombre de communes (2018)	102	467
Population municipale (2012)	83 170	638 092
Densité de population (2012)	39,9 hab. /km ²	80,1 hab. /km ²
Taux de croissance population (1999-2012)	-0,4 %	+5,6 %
Variation annuelle moyenne de population (1999-2012)	0,0 %	+0,4 %

Source : INSEE RP2012 et DGCL2018

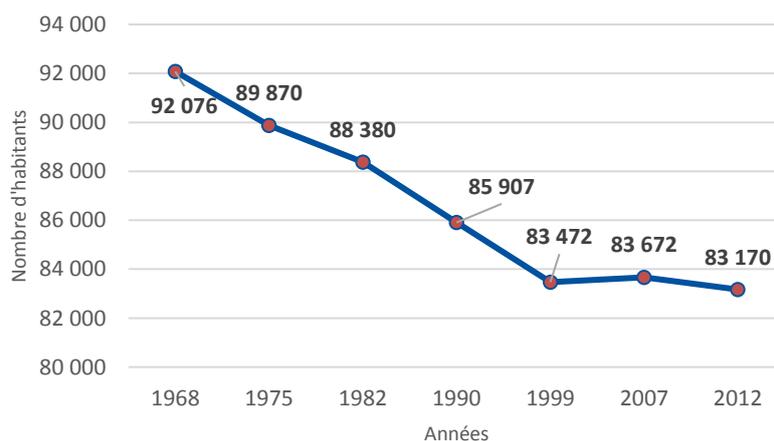
Tableau 3. Variation de la population entre 1968 et 2012 par communauté de communes

Communautés de communes	Population municipale			Variation absolue (1968-1999)	Variation annuelle moyenne en % (1968-1999)	Variation absolue (1999-2012)	Variation annuelle moyenne en % (1999-2012)
	1968	1999	2012				
Ambert Livradois-Forez	37 007	29 009	27 921	-7 998	-21,6%	-1 088	-3,8%
Entre Dore et Allier	11 429	14 893	17 928	3 464	+30,3%	3 035	20,4%
Thiers Dore et Montagne	43 640	39 570	37 321	-4 070	-9,3%	-2 249	-5,7%
SCoT Livradois-Forez	92 076	83 472	83 170	- 8 604	-9,3	-302	-0,4

Source : INSEE RP2012

Selon le recensement INSEE, la population du territoire du Livradois-Forez atteint 83 170 habitants en 2012. Le territoire a connu une forte diminution entre 1968 et 1999, avec une perte de 9,3 % de population, soit - 8 604 habitants. Depuis 1999, la population du territoire s'est stabilisée avec une légère diminution (-0,4 %) entre 1999 et 2012.

Graphique 1. Une évolution démographique globalement à la baisse depuis 1968



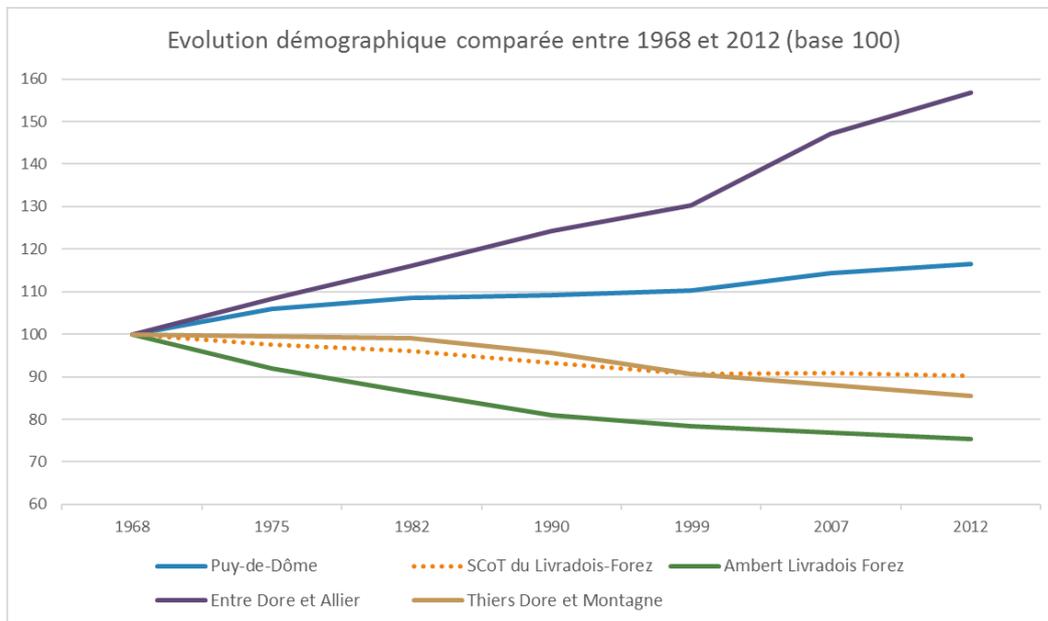
Source : INSEE RP2012

Sur la période 1999-2012, la tendance se démarque de celle du département, qui voit sa population augmenter de 5,6 % entre 1999 et 2012, soit + 33 826 habitants. Cette perte de vitesse démographique est donc propre au territoire du Livradois-Forez.

À une échelle plus fine, certaines communes et communautés de communes bénéficiant de l'influence des agglomérations voisines ont cependant connu une évolution démographique positive. Ainsi, dès 1968, la

communauté de communes Entre Dore et Allier a nettement bénéficié de l'influence de Clermont-Ferrand. Entre 1999 et 2012, on observe, la concernant, une hausse importante de + 1,4 % par an, contrairement aux deux autres communautés de communes qui elles ont régressé (-0,3% pour Ambert Livradois-Forez et -0,4% pour Thiers Dore et Montagne).

Graphique 2. Évolutions démographiques comparées entre 1968 et 2012



Source : INSEE RP2012

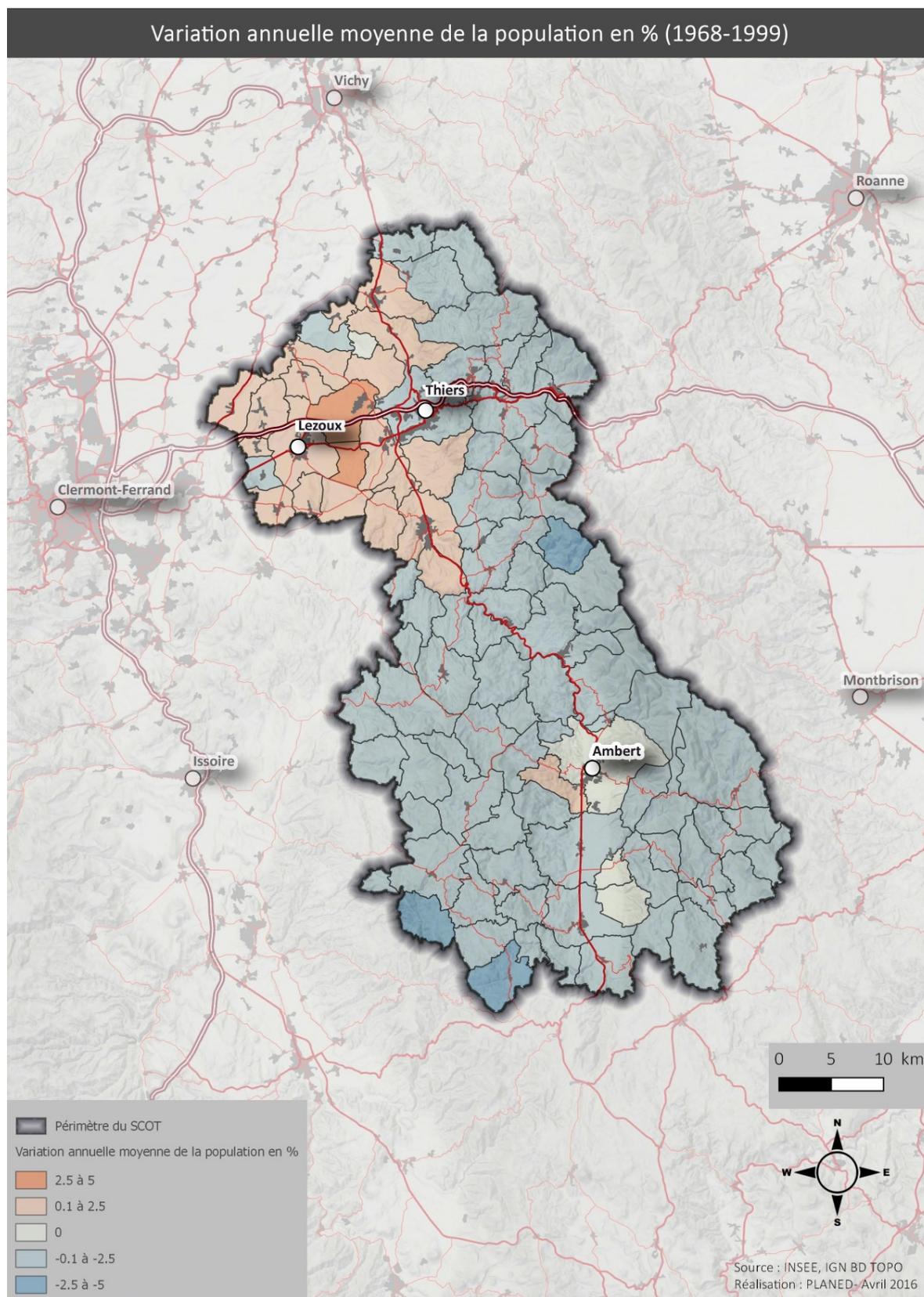
Par comparaison avec la variation annuelle moyenne de population entre 1999 et 2012, on remarque globalement une évolution démographique élevée à l'ouest du territoire ainsi que l'influence croissante de l'agglomération de Saint-Étienne à partir des années 1990, due notamment au développement de la voie express vers Montbrison, toujours en cours.

Tableau 4. Taux de croissance annuel moyen de population par communauté de communes

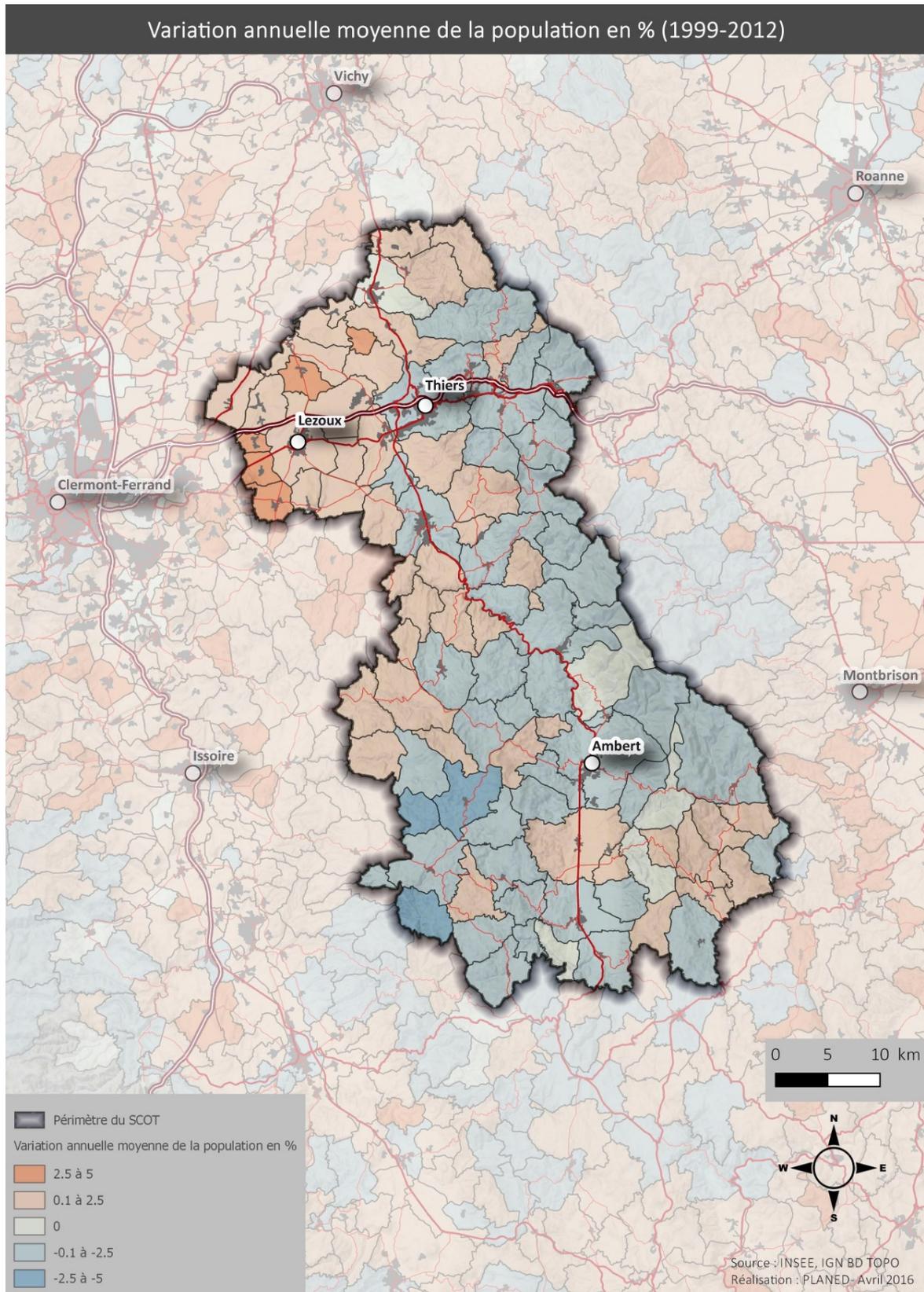
Communautés de communes	TCAM 1968 - 1999 (%)	TCAM 1999 - 2012 (%)
Ambert Livradois-Forez	-0,8%	-0,3%
Entre Dore et Allier	+0,9%	+1,4%
Thiers Dore et Montagne	-0,3%	-0,4%

Source : INSEE RP2012

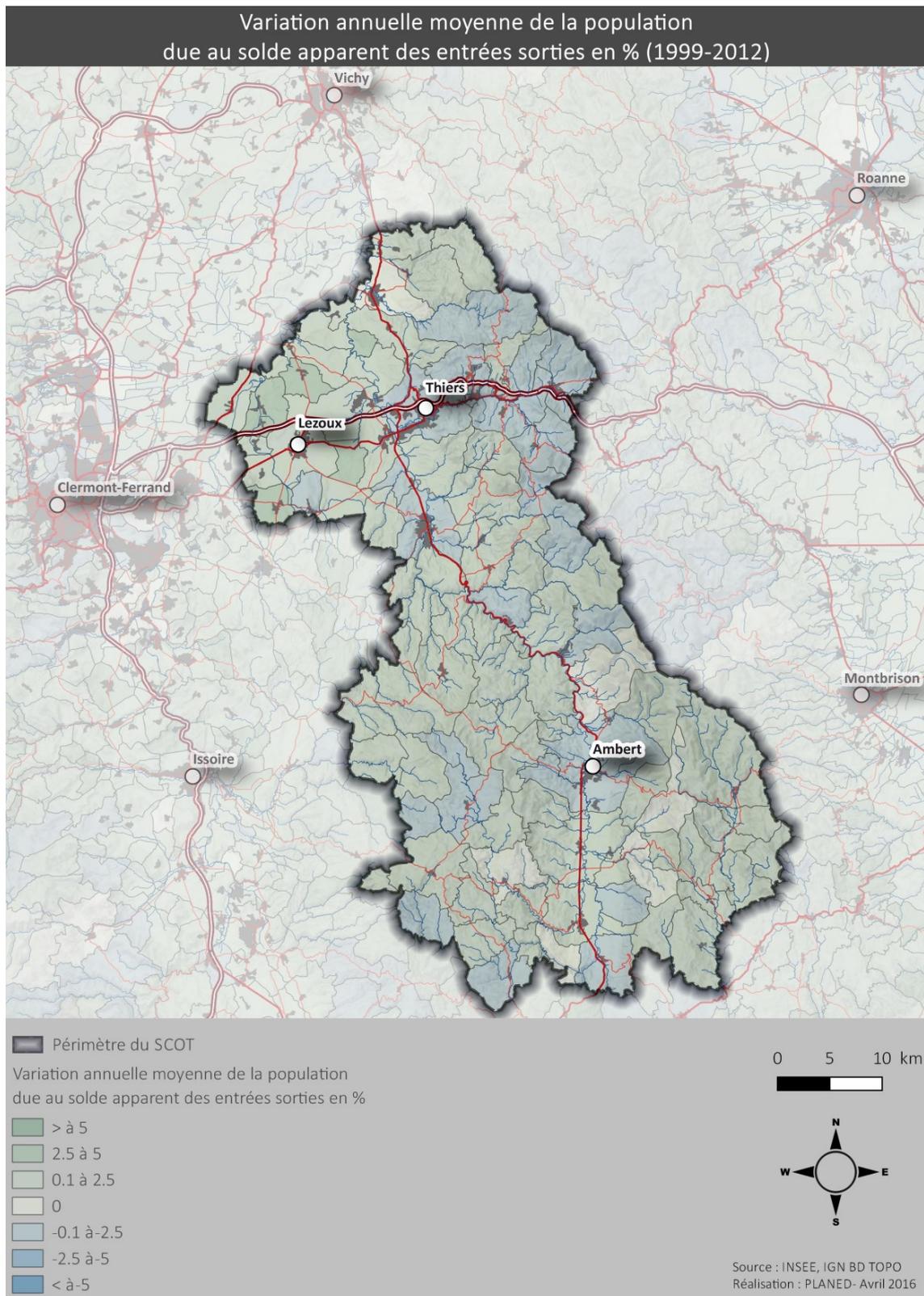
Carte 2. Variation annuelle moyenne de la population entre 1968 et 1999



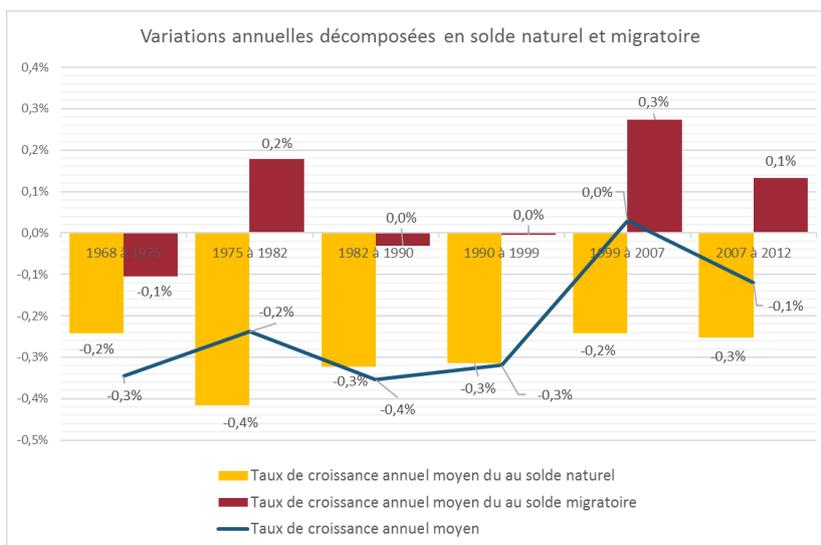
Carte 3. Variation annuelle moyenne de la population entre 1999 et 2012



Carte 4. Variation annuelle moyenne de la population due au solde apparent des entrées et sorties



Graphique 3. Variations annuelles moyennes de population due au solde naturel et migratoire



Source : INSEE RP2012

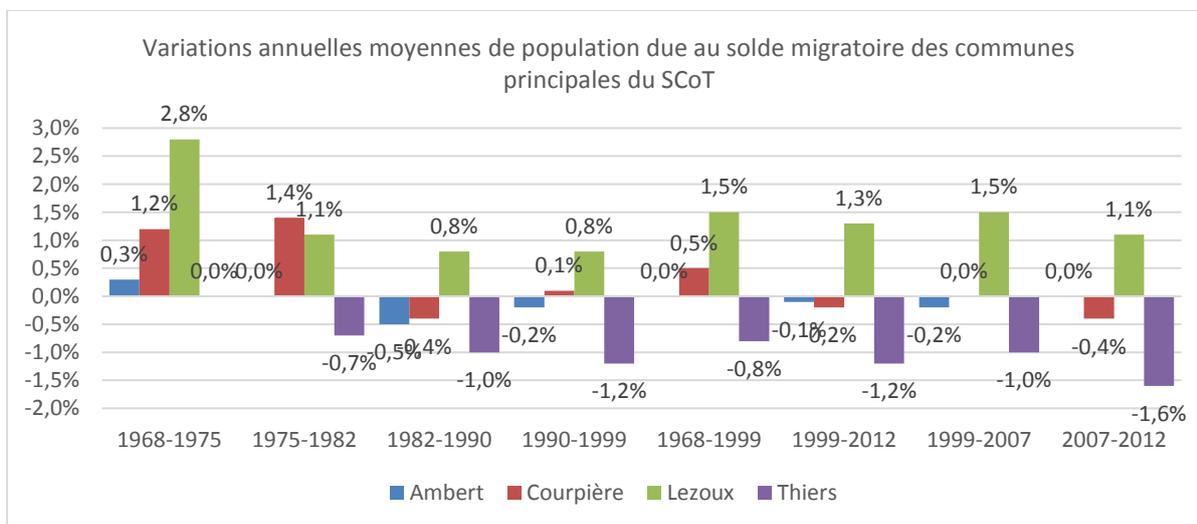
La perte de population du territoire Livradois-Forez s’explique essentiellement par un solde naturel (différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d’une même année) historiquement négatif, stagnant autour de -0,3 %.

Du point de vue des migrations, le territoire bénéficie cependant depuis 1999 de plus d’arrivées que de départs.

Le solde migratoire est redevenu positif à partir de 1999, grâce notamment au dynamisme de la communauté de communes Entre Dore et Allier.

Ainsi, le territoire fait preuve d’une plus grande attractivité sur la période 1999 - 2012, du fait de l’influence grandissante des territoires voisins (Clermont-Ferrand, Issoire, Vichy, Montbrison et Saint-Étienne). Un nombre grandissant de personnes quittent ces agglomérations voisines pour venir s’installer en Livradois-Forez, attiré à la fois par la proximité et le cadre de vie. De ce fait, le territoire présente globalement un solde migratoire positif. Ce n’est cependant pas le cas pour Thiers qui connaît une désertification de son centre-ville, ainsi que pour les communes situées à l’est de Thiers Dore et Montagne, et ce malgré la proximité de l’autoroute. Par ailleurs, le solde migratoire demeure peu élevé en zone de montagne.

Graphique 4. Variation de population due au solde migratoire des communes principales du SCoT



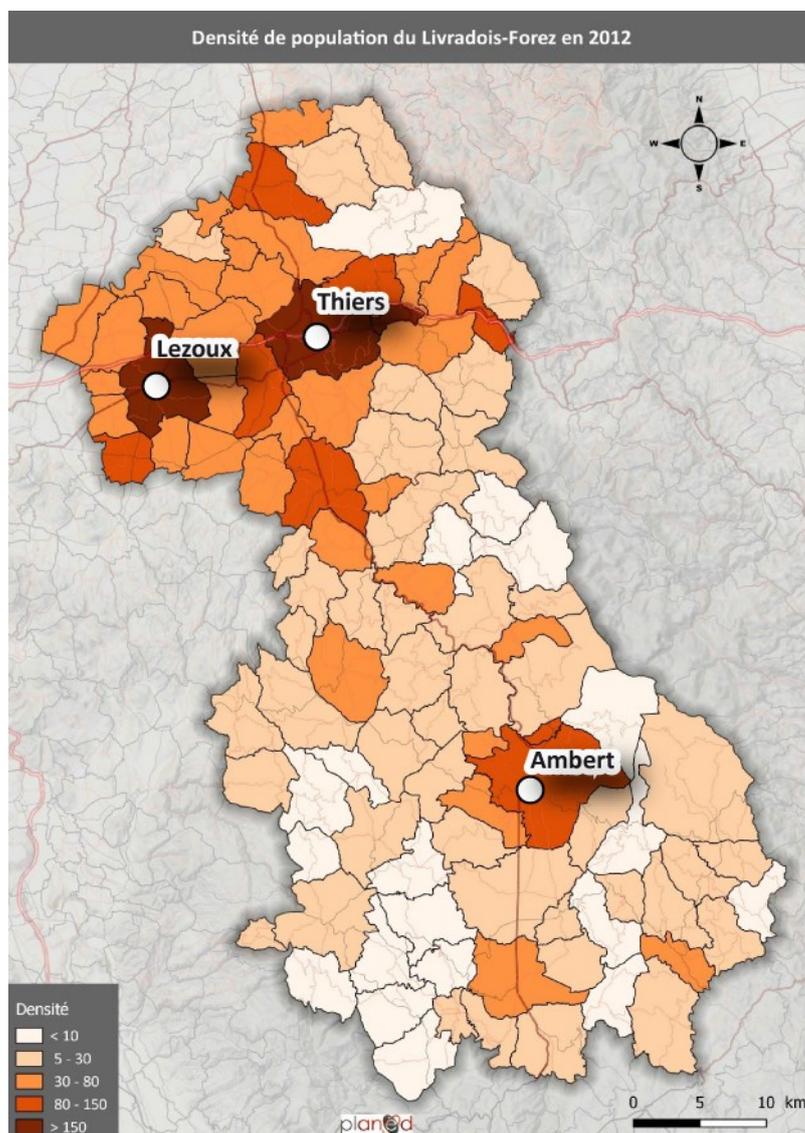
Source : INSEE RP2012 séries historiques

Tableau 5. Soldes naturels et soldes migratoires

	1968 à 1975	1975 à 1982	1982 à 1990	1990 à 1999	1999 à 2007	2007 à 2012	1999 à 2012
Solde naturel							
Puy-de-Dôme	0,4%	0,2%	0,2%	0,0%	0,1%	0,1%	0,1%
SCoT Livradois-Forez	-0,2%	-0,4%	-0,3%	-0,3%	-0,2%	-0,3%	-0,2%
Ambert Livradois-Forez	-0,6%	-0,7%	-0,6%	-0,6%	-0,6%	-0,6%	-0,6%
Entre Dore et Allier	-0,5%	-0,6%	-0,3%	-0,3%	0,0%	0,0%	0,0%
Thiers Dore et Montagne	0,1%	-0,1%	-0,1%	-0,1%	-0,1%	-0,1%	-0,1%
Clermont Communauté	1,1%	0,8%	0,5%	0,3%	0,3%	0,3%	0,3%
Issoire Communauté	0,9%	0,5%	0,4%	0,3%	0,2%	0,1%	0,2%
Solde migratoire							
Puy-de-Dôme	0,4%	0,1%	-0,1%	0,1%	0,3%	0,2%	0,3%
SCoT Livradois-Forez	-0,1%	0,2%	0,0%	0,0%	0,3%	0,1%	0,2%
Ambert Livradois-Forez	-0,6%	-0,2%	-0,2%	0,2%	0,3%	0,3%	0,3%
Entre Dore et Allier	1,6%	1,6%	1,2%	0,8%	1,6%	1,3%	1,5%
Thiers Dore et Montagne	-0,2%	0,1%	-0,3%	-0,5%	-0,3%	-0,5%	-0,4%
Clermont Communauté	0,9%	-0,5%	-0,5%	-0,1%	-0,1%	-0,2%	-0,1%
Issoire Communauté	0,9%	-0,4%	-0,5%	0,0%	0,2%	0,4%	0,3%

Source : INSEE RP2012

Carte 5. Densité démographique du Livradois-Forez (2012)



Source : INSEE RP2012

1.2 ÂGE DE LA POPULATION

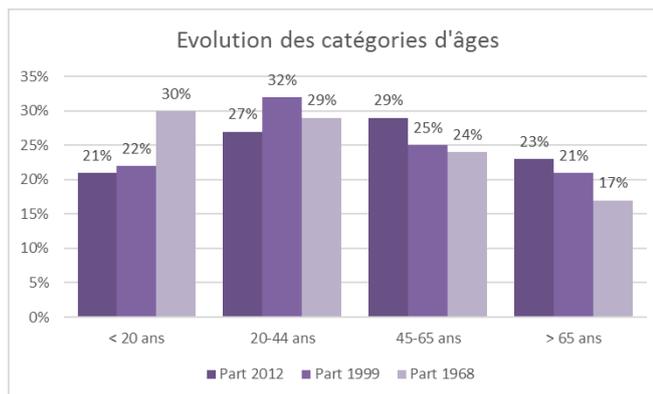
Tableau 6. Évolution des tranches d'âge Source : INSEE RP2012

	< 20 ans	20-44 ans	45-65 ans	> 65 ans
Part 2012	21%	27%	29%	23%
Évolution 1999-2012	-4%	-16%	+17%	6%
Part 1999	22%	32%	25%	21%
Évolution 1968-1999	-34%	-3%	-7%	+17%
Part 1968	30%	29%	24%	16%

Graphique 5. Un vieillissement de la population du territoire

En 2012, la répartition de la population témoigne d'une composition démographique homogène. La part des 45-65 ans est la catégorie la plus représentée.

L'évolution des catégories de tranches d'âges montre un vieillissement de la population du territoire, conforme à la tendance nationale. Ainsi, entre 1999 et 2012, les 45-65 ans et les plus de 65 ans sont les seules tranches d'âges à augmenter, contrairement aux plus jeunes et aux catégories en âge d'avoir des enfants.

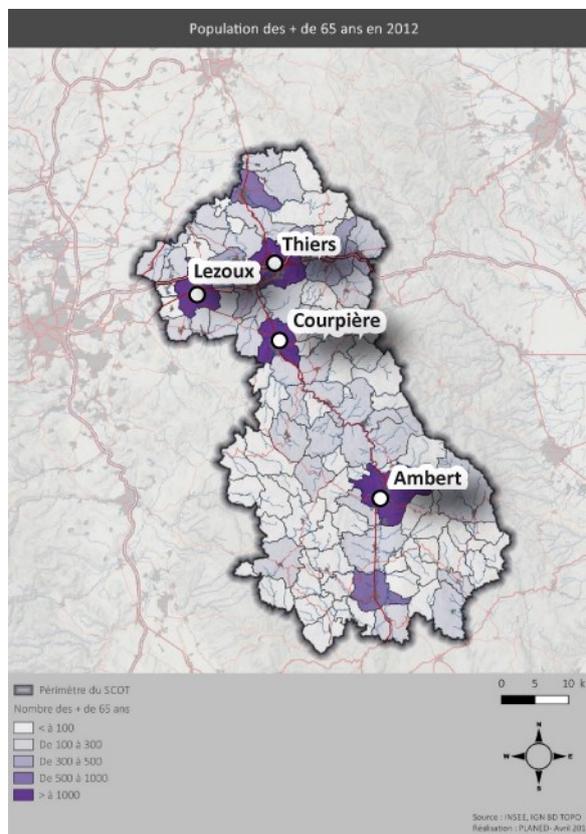
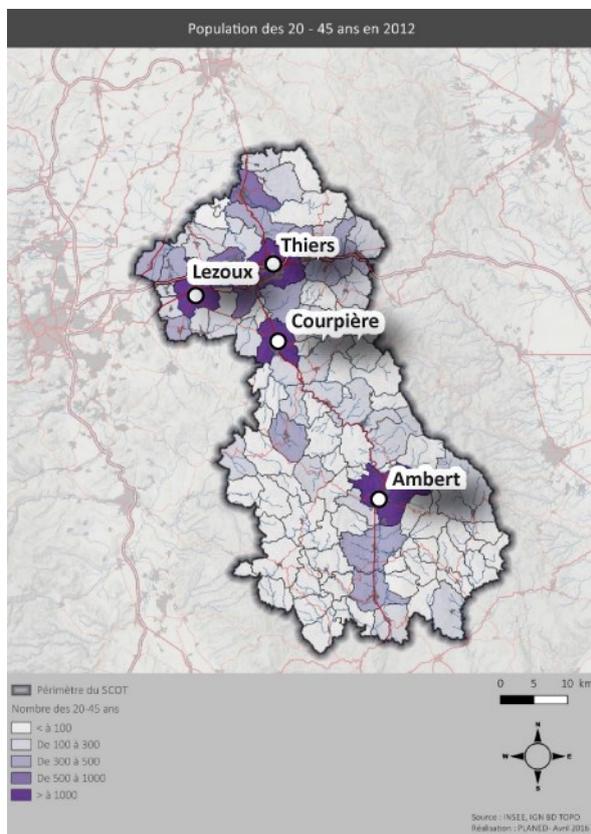


Source : INSEE RP2012

Ces derniers, les 20-45 ans, sont principalement concentrés dans les bourgs-centres (Ambert, Courpière, Thiers et Lezoux), et leurs alentours, notamment au nord du territoire, du fait de la proximité des services et commodités. Il en est de même, pour les séniors (+ 65 ans), également concentrés dans les bourgs.

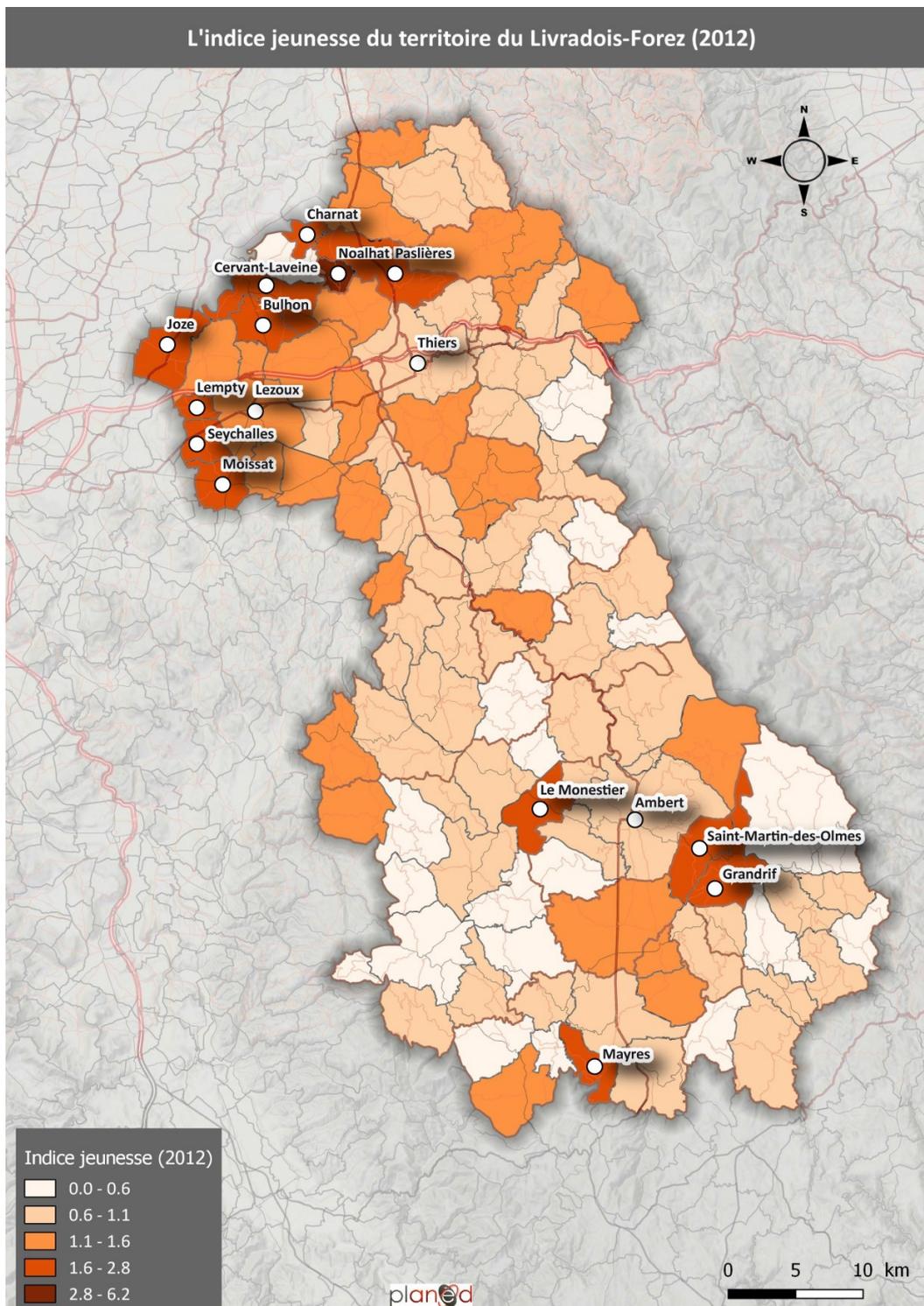
Carte 6. Répartition géographique des 20-45 ans en 2012

Carte 7. Répartition géographique des +65 ans en 2012



De la même manière, si l'on s'attache à l'indice jeunesse, à savoir le rapport entre les moins de 20 ans et les plus de 65 ans, on s'aperçoit que les territoires vieillissants se situent essentiellement au centre. En revanche, le nord du territoire et plus particulièrement les territoires en frange ouest, ainsi que quelques communes au sud du territoire (Saint-Martin-des-Olmes, Grandrif, Le Monestier, Mayres) se présentent comme des territoires jeunes.

Carte 8. Indice jeunesse du territoire



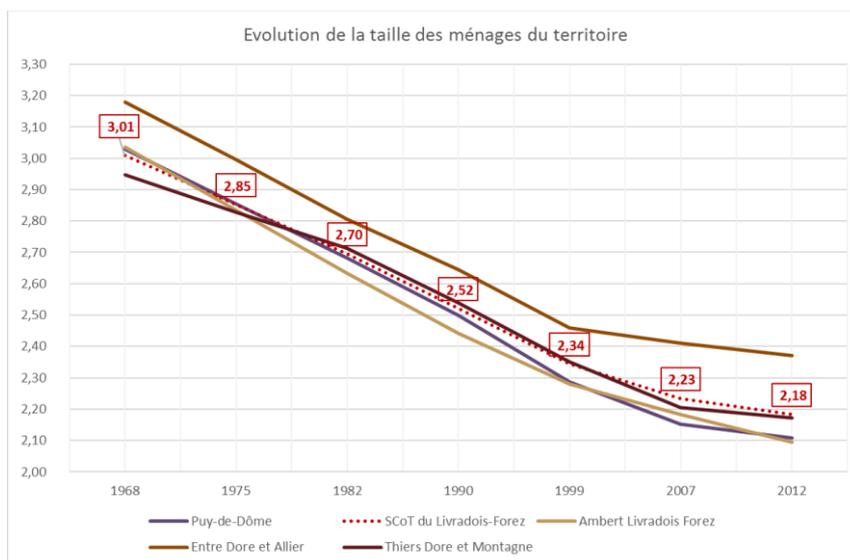
1.3 LES MENAGES

Tableau 7. Composition des ménages entre 1968 et 2012

	1968	Variation	1999	Variation	2012
Nombre de ménages	29 934	16%	34 680	7%	37 048
Taille des ménages	3,01	-0,67	2,34	-0,16	2,18

Source : INSEE RP2012

Graphique 6. Évolution de la taille des ménages du territoire



Source : INSEE RP2012

En 2012, le nombre de ménages du Livradois-Forez est de 37 048 ménages. À l'échelle départementale, le Puy-de-Dôme regroupe 293 690 ménages en 2012 ; les ménages du Livradois-Forez représentent donc 13 % de ceux du département.

Une progression de 7 % du nombre de ménages est observée entre 1999 et 2012. Cette progression est intimement liée à la taille moyenne des ménages et leur évolution. En 2012, 2,18 personnes composent un ménage. À l'image de la tendance nationale, le territoire du Livradois-Forez voit la taille de ses ménages diminuer depuis 1968, ce que l'on nomme le desserrement. En 13 ans, la taille des ménages a diminué de 0,67 personne, ce qui entraîne une augmentation du nombre de ménages, mais aussi du besoin en logements.

On observe également une taille des ménages plus conséquente sur les communes limitrophes à l'agglomération clermontoise (supérieur à 2,5 personnes par ménage) que sur les zones plus rurales du sud du territoire, signe d'une présence accrue sur ces secteurs des ménages de couples avec enfants.

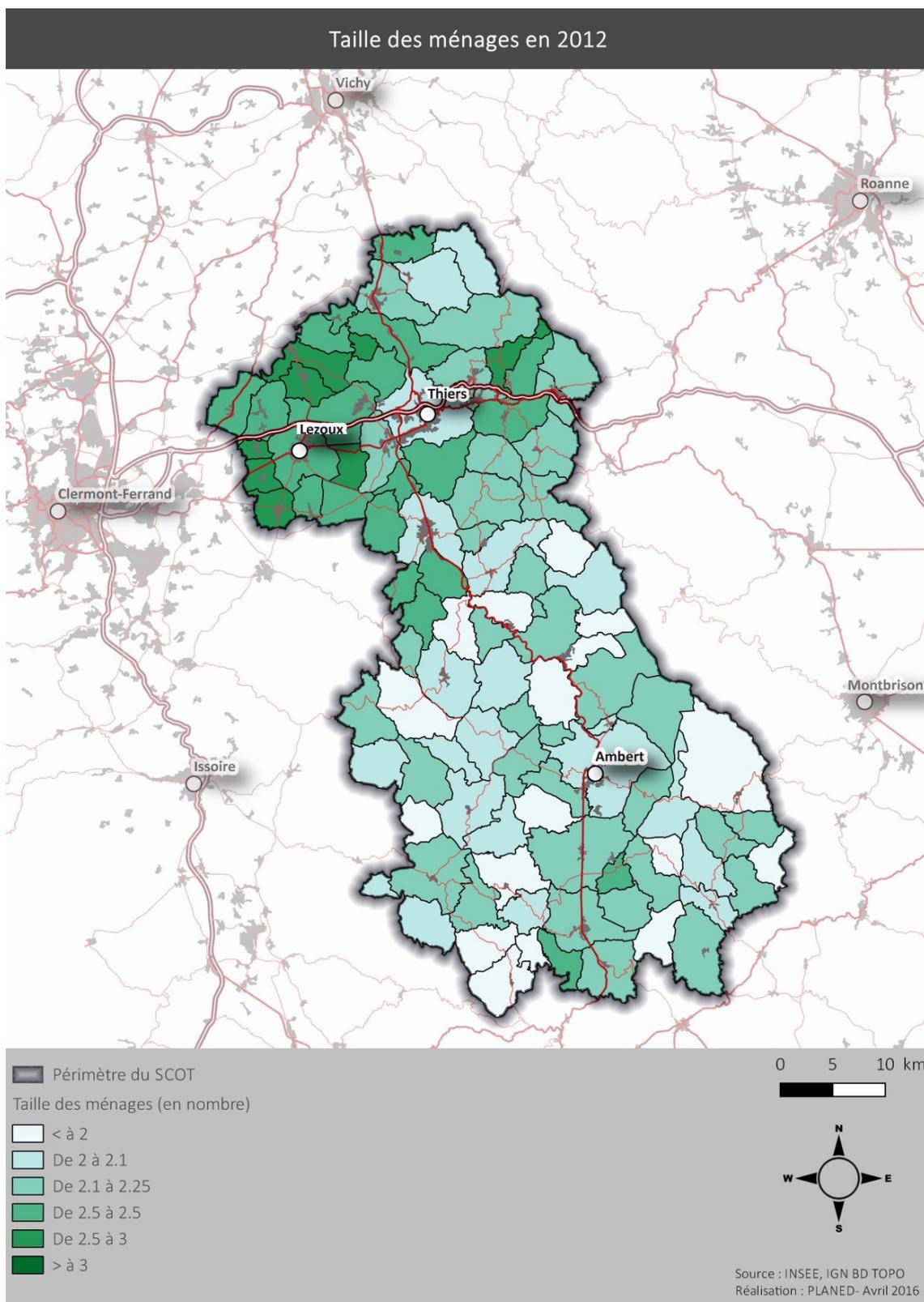
Tableau 8. Type de ménage entre 1999 et 2012

	Ménage avec enfants 2012	Ménage avec enfants 1999	Famille monoparentale 2012	Famille monoparentale 1999
SCoT Livradois-Forez	26%	32%	7%	7%

Source : INSEE RP2012

La diminution de la taille des ménages est liée avec l'évolution des pratiques sociales et de la structure familiale. Ainsi, on se rend compte qu'entre 1999 et 2012, le nombre des familles avec enfants est en baisse : il passe de 32 % entre 1999 à 26 % en 2012 soit une différence de 6 points. En revanche, la part des familles monoparentales est stable entre les deux dates considérées (7 % en 2012).

Carte 9. Des disparités territoriales en termes de tailles des ménages en 2012



1.4 LES REVENUS

Le territoire du Livradois-Forez compte 50 261 ménages fiscaux en 2015.

Le salaire annuel moyen atteint 23 740€ en 2015 alors qu'il était de 21 511€ en 2010, soit une augmentation de +10,4% en 5 ans.

Les retraites annuelles moyennes ont également connu une progression (+15,7%), passant de 17 124€ en 2010 à 19 819 € en 2015.

Les deux évolutions suivent la trajectoire départementale (les retraites augmentent plus que les salaires), même si les montants sont moindres (le salaire moyen annuel départemental est plus élevé de 3 200€ par rapport à celui du Livradois-Forez).

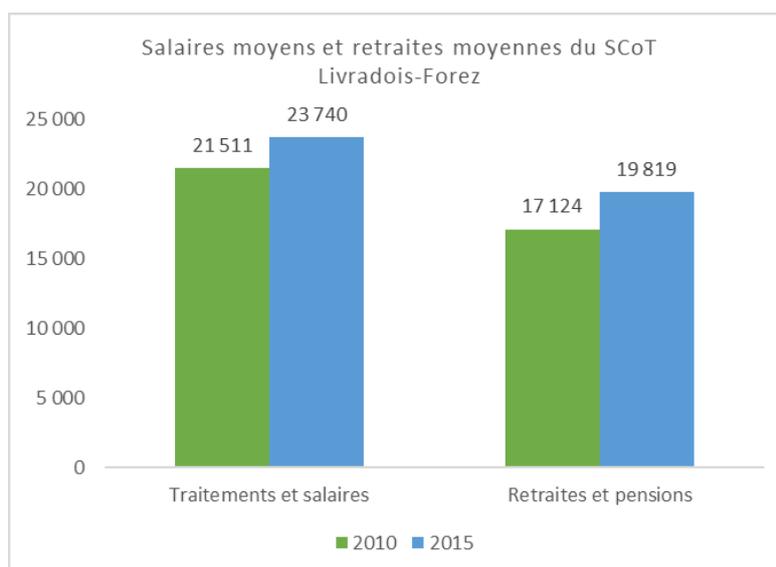
Par intercommunalité, c'est sur Entre Dore et Allier que le salaire moyen annuel est le plus important (27 138€ en 2015). La population résidente travaillant pour la plupart sur l'agglomération clermontoise (où les revenus moyens sont plus élevés qu'en Livradois-Forez) n'est pas étrangère à ce constat. Par contre, les retraites sont relativement similaires d'une communauté de communes à l'autre, Entre Dore et Allier affichant des résultats légèrement supérieurs aux deux autres EPCI.

Tableau 9. Salaires moyens et retraites moyennes par communauté de communes

Communautés de communes	2010		2015		Evolution	
	Traitements et salaires	Retraites et pensions	Traitements et salaires	Retraites et pensions	Traitements et salaires	Retraites et pensions
Ambert Livradois-Forez	20 780	16 892	22 532	19 925	+8,4%	+18,0%
Entre Dore et Allier	24 311	17 697	27 138	20 347	+11,6%	+15,0%
Thiers Dore et Montagne	20 654	17 090	22 824	19 518	+10,5%	+14,2%
SCoT Livradois-Forez	21 511	17 124	23 740	19 819	+10,4%	+15,7%
Puy-de-Dôme	24 131	19 375	26 939	22 271	+11,6%	+14,9%

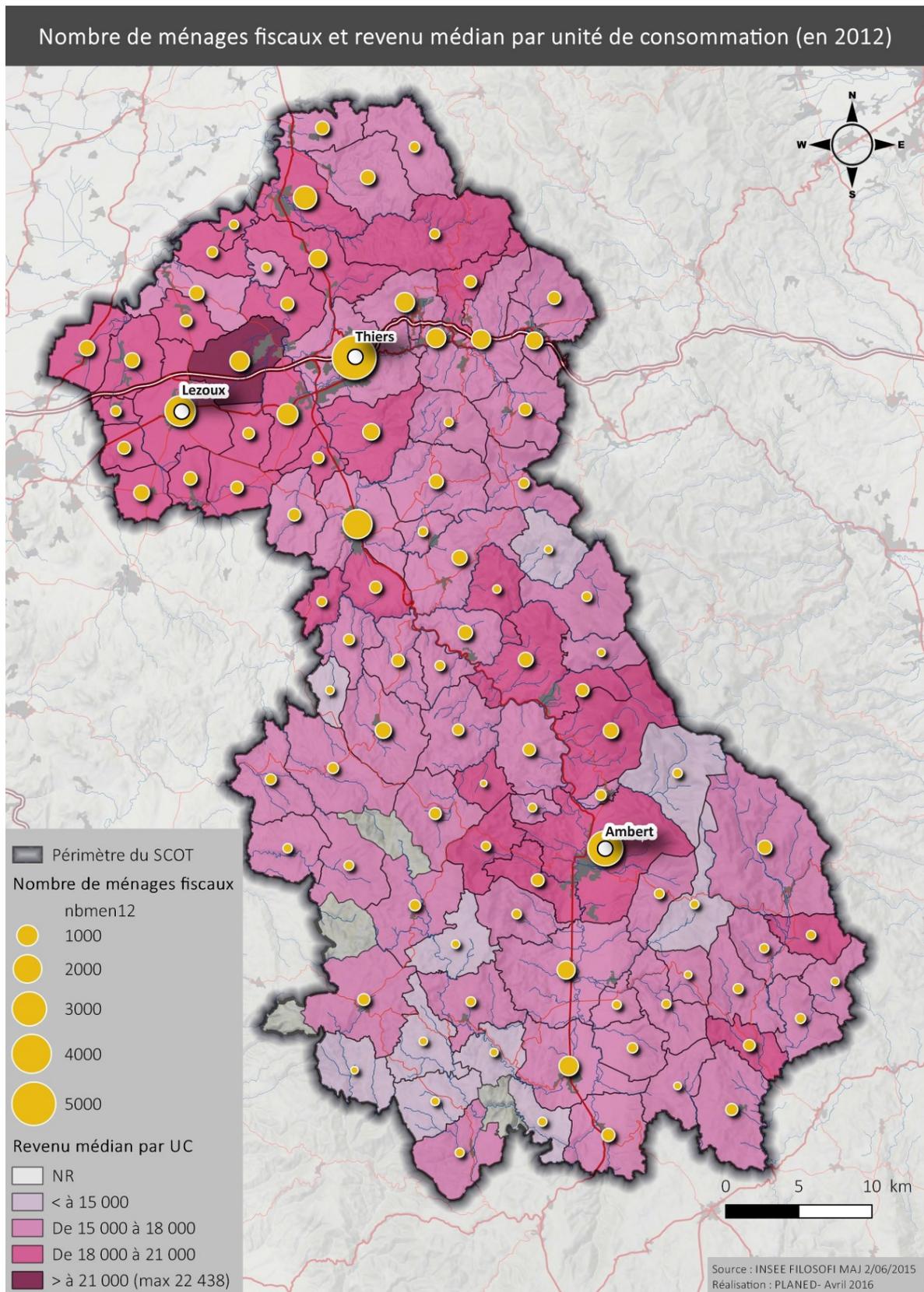
Source : IRCOM 2011 ET 2016 - DGFIP

Graphique 7. Salaires moyens et retraites moyennes du SCoT Livradois-Forez



Source : IRCOM 2011 ET 2016 - DGFIP

Carte 10. Nombre de ménages fiscaux et revenu fiscal médian des ménages par unité de consommation (2012)



1.5 SYNTHÈSE ET PREMIÈRES QUESTIONS / ENJEUX A DEBATTRE RELATIVES A LA DEMOGRAPHIE

➤ Synthèse

- Une dynamique démographique qui se stabilise depuis 1999 (-0,4% entre 1999 et 2012) alors que celle du Puy-de-Dôme est à la hausse.
- Un solde migratoire redevenu positif à 0,2 % entre 1999 et 2012, mais qui ne compense pas le solde naturel négatif à -0,3 %, d'où la baisse moins importante de la population que de par le passé.
- Une situation inégale entre les communautés de communes avec une croissance principalement due au solde migratoire sur les communes sous influence directe de l'agglomération clermontoise et celles sous influence du bassin stéphanois et de Vichy. À l'inverse, on observe un solde migratoire négatif autour de Thiers et dans les zones montagneuses.
- Un vieillissement de la population avec surtout une augmentation de la part des 45-65 ans et une baisse de la part de la population en âge d'avoir des enfants ce qui est préjudiciable pour le taux de natalité du territoire.
- Les revenus médians les plus forts sont concentrés à l'ouest, sur les communes limitrophes de l'agglomération clermontoise, sur la communauté de communes Entre Dore et Allier alors qu'ils sont dans la moyenne sur les communes limitrophes du bassin stéphanois.
- La taille moyenne des ménages continue de diminuer, mais moins rapidement que la moyenne départementale et des communautés plus urbaines, passant de 2,34 personnes en 1999 à 2,18 en 2012.

➤ Premières questions et enjeux à débattre

- Une dynamique démographique qui révèle un besoin d'attractivité socio-économique, notamment pour les jeunes ménages d'actifs.
- Des dynamiques démographiques différenciées qui suggèrent des logiques de développement adaptées aux différentes parties du territoire, en fonction de leur situation géographique et de leurs atouts / handicaps propres.
- Un fort vieillissement qui va entraîner un besoin de services, en quantité et en qualité (grand âge)

I.2. L'ÉCONOMIE GÉNÉRALE

2.1 L'EMPLOI SUR LE TERRITOIRE

➤ La population active du territoire

Tableau 10. Répartition de la population active du territoire âgée de 15 à 64 ans (2012)

	Population 15-64 ans	Actifs 15-64 ans	% actifs / pop totale	Actifs occupés	% actifs occupés / total actifs
1999	51 880	35 998	69%	31 679	88%
Evolution 1999-2007	-0,55	1,2%		1,56	
2007	51 592	36 417	71%	32 174	88%
Évolution 1999-2012	-2,3%	1,6%		1,7%	
2012	50 695	36 582	72%	32 203	88%

Source : INSEE RP2012

Tableau 11. Répartition de la population active du territoire âgée de 15 à 64 ans, par communautés de communes (2012)

Communautés de communes	Effectifs de la population âgée de 15 à 64 ans (2012)	Actifs de 15-64 ans (2012)	Hommes		Femmes	
			Effectifs	Parts	Effectifs	Parts
Ambert Livradois-Forez	16 752	12 003	6 504	54%	5 499	46%
Entre Dore et Allier	11 078	8 346	4 381	52%	3 965	48%
Thiers Dore et Montagne	22 865	16 233	8 699	54%	7 534	46%
SCoT Livradois-Forez	50 695	36 582	19 584	54%	16 998	46%

Source : INSEE RP2012

En 2012, le territoire compte 72 % d'actifs, part équivalente à celle du département du Puy-de-Dôme. Au total, les actifs du territoire représentent alors 12,3 % des actifs du département.

Entre 1999 et 2012, le nombre d'actifs a augmenté de 1,6 % sur le territoire. Néanmoins, cette croissance se situe en dessous de celle du département du Puy-de-Dôme entre 2007 et 2012 (0,5 % sur le territoire du SCoT contre 2 % pour le département).

À l'échelle intercommunale, les actifs se concentrent en majorité sur Thiers Dore et Montagne (44% des actifs), la part des actifs par communauté de communes étant assez proche sur l'ensemble du territoire.

Les actifs occupés représentent 88 % de l'ensemble des actifs en 2012. Cette part est légèrement inférieure à celle du département (88,7 %). Par ailleurs, on remarque une stabilité de la part des actifs occupés depuis 1999 (88 %), bien que leur nombre ait augmenté de 1,7 % entre 1999 et 2012.

➤ Les pôles d'emplois

Tableau 12. Évolution de l'emploi au lieu de travail (LT) par communauté de communes

Communautés de communes	Emplois au LT en 2012	% des emplois au LT en 2012	Évolution 1999 2007	Évolution 2007 2012	Évolution 1999 2012
Ambert Livradois-Forez	10 171	35%	1%	1%	2%
Entre Dore et Allier	4 174	15%	16%	13%	31%
Thiers Dore et Montagne	14 324	50%	-12%	-6%	-17%
SCoT Livradois-Forez	28 669		-5%	-1%	-6%
Puy-de-Dôme	264 292		+9%	+1%	+10%

Source : INSEE RP2012

En 2012, 28 669 emplois au lieu de travail¹ sont recensés au sein du territoire du Livradois-Forez. Ils représentent 11 % de l'emploi du département du Puy-de-Dôme. À une échelle plus fine, sept communes se démarquent du

¹ Emploi sur la commune

reste du territoire par leur nombre d'emplois au lieu de travail. À elles seules, elles regroupent 63 % des emplois du territoire.

Tableau 13. Les sept pôles les plus employeurs du territoire (2012)

Communes	Nombre d'emplois	Part des emplois du territoire
Thiers	7 206	24 %
Ambert	3 975	14 %
Lezoux	1 916	7 %
Courpière	1 753	6 %
Puy-Guillaume	1 201	4 %
Vertolaye	1 071	4 %
La Monnerie-le-Montel	1 058	4 %

Source : INSEE RP2012

En termes d'évolution, ces emplois subissent une baisse conséquente, à hauteur de - 6 % entre 1999 et 2012, alors que sur la même période le département enregistre une hausse de + 10 %. L'emploi au lieu de travail connaît une baisse moins importante entre 2007 et 2012 sur le territoire du Livradois-Forez, à hauteur de - 1 %. Sur cette même période, les emplois du département connaissent également un ralentissement de leur développement (+ 1 %, contre + 9 % entre 1999 et 2007).

À l'échelle des communautés de communes, Entre Dore et Allier enregistre la plus forte augmentation des emplois au lieu de travail (+ 31 %). Sur la période plus récente 2007-2012, Entre Dore et Allier présente encore la plus forte augmentation des emplois au lieu de travail (+ 13 %).

➤ Les emplois par secteurs d'activités

Tableau 14. Emplois au lieu de travail par filières et par EPCI

Communauté de communes	Agriculture, sylviculture et pêche	Industrie manufacturière, industries extractives,	Construction	Commerce transports, hébergement et restauration	Information et communication	Activités financières et d'assurance	Activités immobilières	Activités spécialisées, scientifiques et techniques et de services admin. et	Administration publique, enseignement, santé	Autres activités de services	Total
Ambert Livradois-Forez	758	2 763	913	1 753	37	134	30	452	3 040	459	10 339
Entre Dore et Allier	269	1 137	300	616	27	39	14	201	1 445	197	4 245
Thiers Dore et Montagne	292	4 245	930	2 707	210	279	44	912	4 002	587	14 208
SCoT Livradois-Forez	1 319	8 145	2 143	5 076	274	452	88	1 565	8 487	1 243	28 792
Part SCoT	5%	28%	7%	18%	1%	2%	0%	5%	29%	4%	

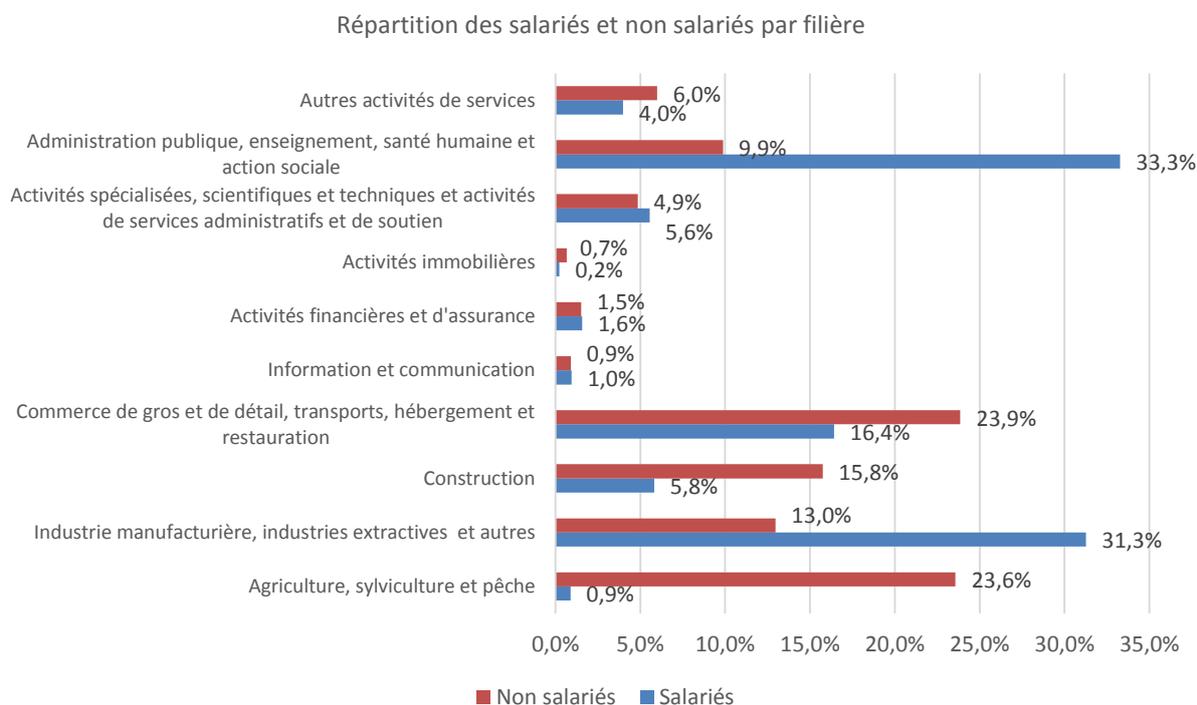
Source : INSEE RP2012

Le secteur le plus employeur est celui des services publics avec 29 % de l'emploi total du SCoT, suivi de l'industrie manufacturière, industries extractives avec 28%.

➤ L'emploi salarié

Sur le territoire du Livradois-Forez, l'emploi est majoritairement occupé par des salariés, soit 85 % de l'emploi total en 2012.

Graphique 8. Des salariés plus nombreux



Source : INSEE RP2012

Les filières les plus représentées en 2012 chez les non-salariés sont le commerce de gros et de détail et les transports (24 %), l'agriculture, la sylviculture et la pêche (24 %) et enfin la construction (16 %). On remarque que l'agriculture prend une part conséquente dans l'emploi non salarié, activité développée sur le territoire Livradois-Forez.

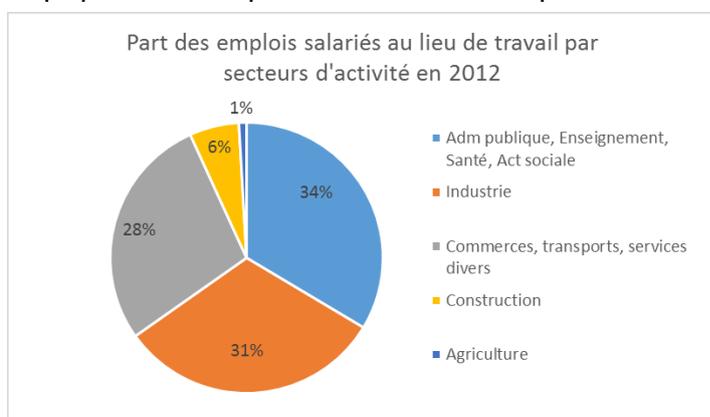
Tableau 15. Part des emplois salariés par secteurs d'activités dans le SCoT Livradois-Forez

Secteurs d'activités	Effectifs en 2007	Part en 2007	Dont emplois salariés	Effectifs en 2012	Part en 2012	Dont emplois salariés	Évolution 2007-2012	Puy-de-Dôme 2012
Agriculture	224	0,9%	15,8%	216	0,9%	16,3%	-3,6%	2 739
Industrie	8 292	33,3%	92,5%	7 537	31,2%	92,5%	-9,1%	40 362
Construction	1 571	6,3%	73,0%	1 403	5,8%	65,5%	-10,7%	14 099
Commerce, transports, services divers	6 747	27,1%	80,6%	6 928	28,7%	79,6%	2,7%	94 602
Administration publique, Enseignement, Santé, Action sociales	8 045	32,3%	94,9%	8 023	33,2%	94,5%	-0,3%	81 423
Total	24 879	100 %	84,7 %	24 107	100 %	83,7 %	3,10 %	233 225

Source : INSEE RP (exploitation complémentaire) 2007, 2010 et 2012

Si l'on observe l'emploi salarié, on remarque que ce dernier a baissé de - 3 % entre 2007 et 2012. Cette baisse est principalement due à une diminution des emplois salariés agricoles (- 4 %), industriels (- 9 %) et de la construction (- 11 %).

Graphique 9. Part des emplois salariés au lieu de travail par secteur d'activité en 2012



Source : INSEE RP 2012

En 2012, les emplois salariés se concentraient principalement au sein des secteurs de l'administration publique, de l'enseignement, de la santé et de l'action sociale. Malgré un ralentissement du nombre d'emplois dans le secteur industriel, secteur prégnant sur le territoire, celui-ci conserve une place importante dans la part de l'emploi salarié (31 %).

L'emploi agricole représente une part marginale de l'emploi total et régresse

progressivement. Il se concentre particulièrement sur la communauté de communes Entre Dore et Allier.

L'emploi industriel, qui se concentre sur Thiers Dore et Montagne, se contracte en grande partie à cause du déclin de la métallurgie (-23 %, soit une perte de plus de 700 emplois sur la période 2007-2012). Néanmoins la part de l'emploi salarié industriel est plus importante au sein du territoire du Livradois-Forez que sur l'ensemble Puy-de-Dôme (respectivement 31,26 % et 17,31 % en 2012).

Quant à l'emploi tertiaire, celui-ci se concentre lui aussi principalement sur Thiers Dore et Montagne et est porté en grande partie par les commerces et la réparation automobile.

➤ **Le chômage**

Tableau 16. Une augmentation des demandeurs d'emploi sur le territoire

Périodes	Demandeurs d'emploi 15-64 ans	Part / actifs 15-64 ans
1999	4 206	12%
Évolution 1999-2007	0,87	
2007	4 243	12%
Évolution 1999-2012	4,10%	
2012	4 383	12%

Source : INSEE RP2012

Le territoire du Livradois-Forez est particulièrement touché par le chômage qui représente 12 % des actifs en 2012. Cette part est un peu plus conséquente que celle du département (11,3 % soit + 0,7 point). De plus, Le territoire enregistre une évolution significative du nombre de chômeurs entre 1999 et 2012 (+ 4,1 %). Néanmoins, la part de chômeurs reste stable, du fait d'une augmentation du nombre d'actifs en parallèle.

Tableau 17. Répartition des demandeurs d'emploi par communautés de communes

Communautés de communes	Actif 15-64 ans 2012	Demandeurs d'emploi 15-64 ans (2012)	Part	Demandeurs d'emploi 15-64 ans Hommes (2012)	Part	Demandeurs d'emploi 15-64 ans Femme(2012)	Part
Ambert Livradois-Forez	12 004	1 325	11%	651	49%	673	51%
Entre Dore et Allier	8 347	762	9%	378	50%	384	50%
Thiers Dore et Montagne	16 233	2 294	14%	1 157	50%	1 136	50%
SCoT Livradois-Forez	36 584	4 381	12%	2 186	50%	2 194	50%

Source : INSEE RP2012

La part des chômeurs s'avère nettement plus importante sur les communautés de communes de Thiers Dore et Montagne (15 %) et Ambert Livradois-Forez (14 %) que sur celle d'Entre Dore et Allier (9%). La répartition des demandeurs d'emploi entre hommes et femmes est globalement équilibrée.

Les données sur les demandeurs d'emploi sont plus détaillées à l'échelle des zones d'emplois. Cinq zones d'emplois concernent le territoire du Livradois-Forez, à savoir : Ambert, Clermont-Ferrand, Issoire, Saint-Étienne et Thiers. Pour des raisons évidentes de représentativité, seules les zones d'emplois d'Ambert et de Thiers² seront prises en compte. Sur les 71 des 102 communes du territoire comprises dans les zones d'emplois de Thiers et Ambert, 8 239 demandeurs d'emploi, toutes catégories confondues ont été recensés à la fin du mois de mai 2016.

Parmi ces demandeurs, une large majorité (53 % à l'échelle des deux zones d'emplois) est demandeur inscrit sans emploi. On observe que la répartition par catégorie est semblable entre les deux zones d'emplois.

Tableau 18. Répartition des demandeurs d'emploi par zones d'emplois

Nombre de demandeurs d'emploi	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Catégorie D	Catégorie E	Toutes catégories
ZE Ambert	1 088	275	449	102	221	2 135
Part des demandeurs d'emploi ZE Ambert	51%	13%	21%	5%	10%	100%
Évolution sur un an	-0,6%	-3,8%	6,4%	9,7%	27,0%	3,1%
Nombre de demandeurs d'emploi ZE Thiers	3 287	677	1 362	256	522	6 104
Part des demandeurs d'emploi ZE Thiers	54%	11%	22%	4%	9%	100%
Évolution sur un an	-3,00%	3,80%	13,70%	0,80%	40,30%	4,10%

² Cf. annexe 1 pour le détail des communes comprises dans ces zones d'emplois

Source : INSEE 2016

Tableau 19. Définition des catégories statistiques des demandeurs d'emploi

Catégories	Définition
A	Demandeurs d'emploi inscrits sans emplois
B	Demandeurs d'emploi inscrits en activité réduite courte (-78h au cours du mois)
C	Demandeurs d'emploi inscrits en activité réduite longue (+ 78h au cours du mois)
D	Demandeurs d'emploi non immédiatement disponibles
E	Personnes en activité cherchant un autre emploi

Source : INSEE 2016

Si l'on s'intéresse aux caractéristiques de ces demandeurs d'emploi sur les deux zones d'emplois, on s'aperçoit que la répartition entre demandeurs d'emploi hommes et femmes est assez équilibrée : 48 % de demandeurs d'hommes contre 52 % de femmes. On constate sur les deux zones d'emplois une évolution des demandeurs, quel que soit le sexe. Sur la zone d'emplois d'Ambert, les demandeurs hommes connaissent une évolution annuelle plus importante que les femmes (+ 0,8 point), alors que pour la zone d'emplois de Thiers c'est l'inverse, mais avec 2,9 points d'écart. L'évolution des demandeurs d'emploi femmes sur le bassin de Thiers est particulièrement importante avec + 3,1 %.

En termes d'âge, le bassin d'Ambert recense davantage de jeunes demandeurs d'emploi (+ 570 individus), mais pèse légèrement moins dans l'ensemble des demandeurs : 12 % des demandeurs pour le bassin d'Ambert contre 15 % pour celui de Thiers. Pour les demandeurs âgés de 25 à 50 ans et de plus de 50 ans, le bassin de Thiers présente des effectifs supérieurs à celui d'Ambert : 2 122 demandeurs âgés entre 25 et 50 ans de plus et 822 demandeurs âgés de 50 ans et plus.

Seule la catégorie des moins de 25 ans présente une évolution annuelle en baisse pour les deux zones d'emplois. Les autres catégories présentent une évolution annuelle en hausse, excepté pour les demandeurs de 25 à 50 ans pour la zone d'emplois d'Ambert. En somme, l'évolution annuelle totale des demandeurs d'emploi augmente pour les deux zones et plus particulièrement sur la zone de Thiers (+ 1,7 % contre + 0,5 % pour celle d'Ambert).

Tableau 20. Évolution des demandeurs d'emploi sur le bassin d'Ambert

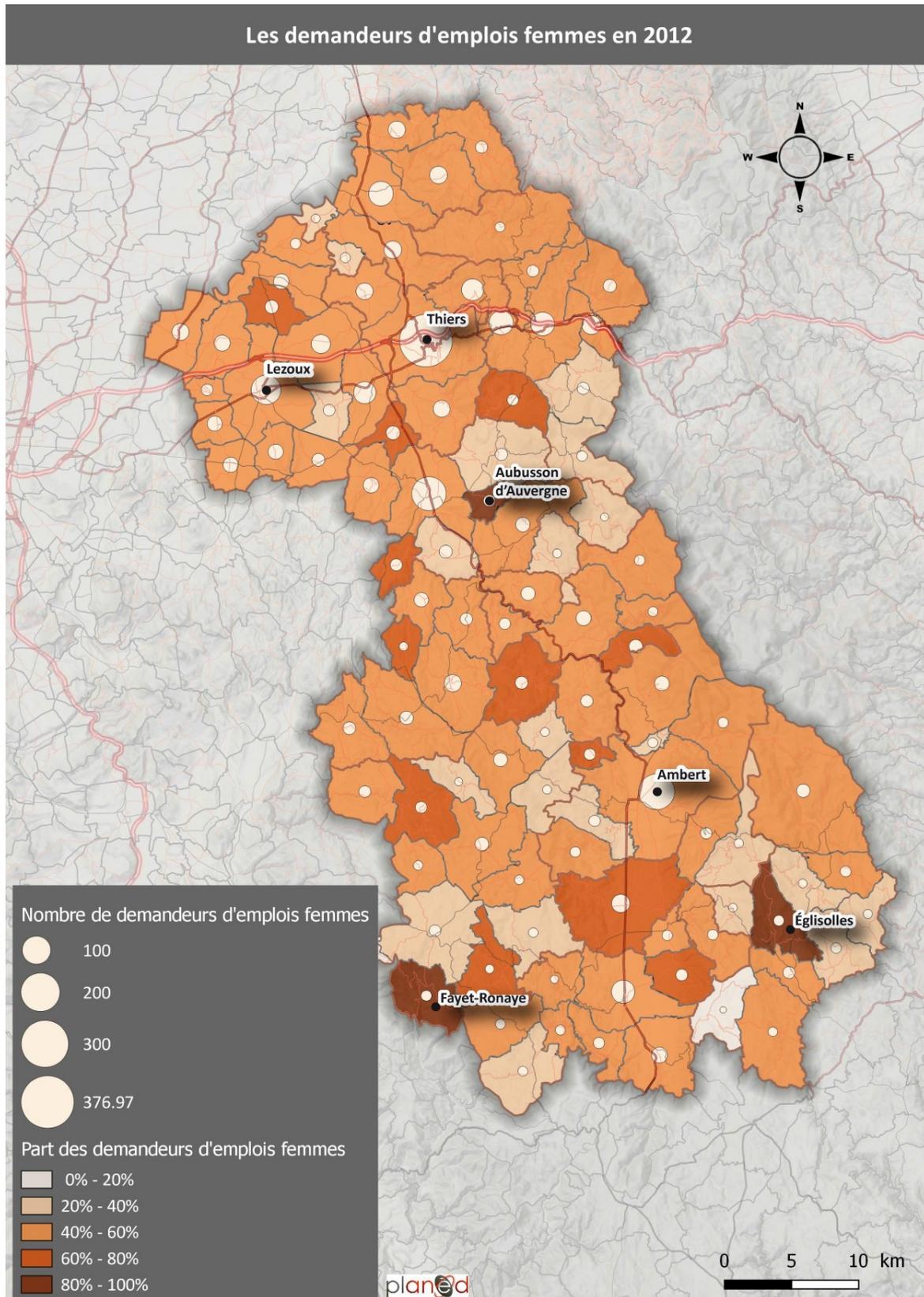
Bassin d'Ambert	Volume	Part	Évolution annuelle	
Hommes	875	48%	0,9%	
Femmes	937	52%	0,1%	
Moins de 25 ans	219	12%	-2,7%	
de 25 à 50 ans	1 014	56%	-0,5%	
50 ans et plus	579	32%	3,6%	
TOTAL	1 812	100%	0,5%	

Tableau 21. Évolution des demandeurs d'emploi sur le bassin d'Ambert

Bassin de Thiers	Volume	Part	Évolution annuelle	
Hommes	2 535	48%	0,2%	
Femmes	2 791	52%	3,1%	
Moins de 25 ans	789	15%	-4,0%	
De 25 à 50 ans	3 136	59%	-1,3%	
50 ans et plus	1 401	26%	6,1%	
TOTAL	5 326	100%	1,7%	

Source : INSEE 2016

Carte 11. Répartition des demandeurs d'emploi femmes en 2012



Source : INSEE RP2012

➤ **Les retraités**

Tableau 22. Répartition des retraités par communauté de communes

Communautés de communes	Retraités 2012	Part des retraités
Ambert Livradois-Forez	9 079	32,5 %
Entre Dore et Allier	4 341	24,2 %
Thiers Dore et Montagne	10 788	28,9 %
SCoT Livradois-Forez	24 208	29,1 %

Source : INSEE RP 2012

En 2012, 24 208 retraités ont été recensés sur le territoire, représentant 29,1 % de la population municipale. Certaines communes du territoire présentent un profil dans lequel les retraités pèsent pour plus de la moitié de la population (La Renaudie 56,8 %, Olmet 53,0 %, Aix-la-Fayette 50,7 %, Chambon-sur-Dolore 51,2 %, Doranges 52,0 %, Medeyrolles 59,6 % et La Chaulme 54,7 %).

Dans un sens, ce constat est positif car les communes semblent en capacité de retenir leurs retraités, alors que dans les communes périurbaines, les retraités sont moins représentés. Cependant, cette situation demande la mise en place de dispositifs d'accompagnements bien spécifiques (services, logements adapté...) qui ne sont pas toujours fournis sur le territoire.

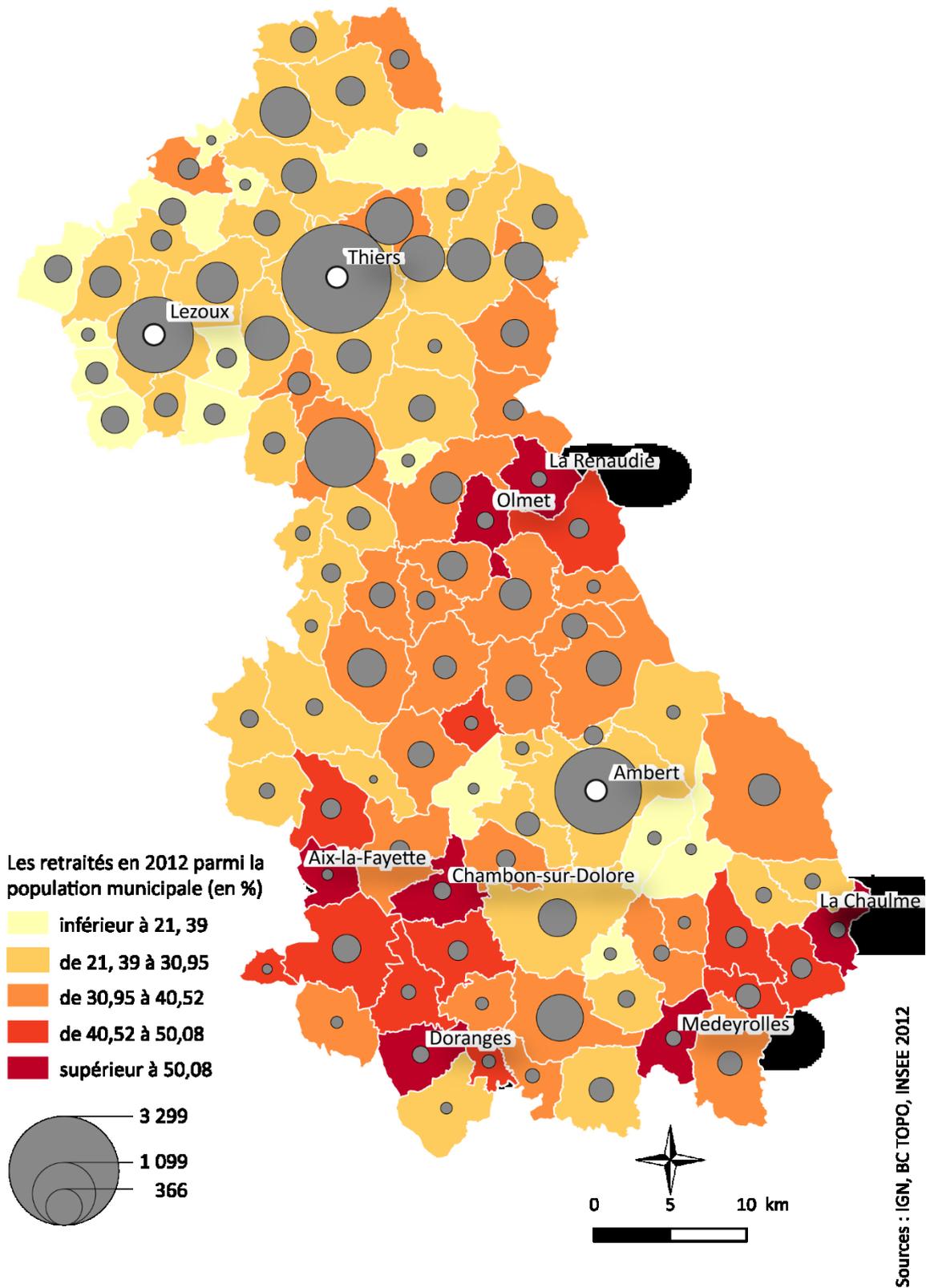
Cette forte présence des retraités représente une opportunité dans une perspective de l'essor de la « Silver économie » l'entendait l'ancienne région Auvergne³.

En effet, la CCI d'Auvergne et les Directions Régionales des Entreprises, de la Concurrence et de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE) a mené tout au long de l'année 2015 une action conjointe pour favoriser l'essor de la « Silver économie » dans la région. Depuis 2014, l'ancienne région Auvergne a mis en place un plan d'action régional pour favoriser l'émergence de la filière. En 2015, un projet d'accompagnement stratégique a été développé avec pour objectif « d'appréhender les attentes et besoins de « ces consommateurs que sont les seniors ». Dans ce cadre, différentes tables rondes ont été organisées, réunissant différents acteurs. Les besoins identifiés ont concerné : les déplacements, l'alimentation, l'équipement et le bien-vieillir à domicile.

³ Source : « Auvergne : un plan régional en faveur de la Silver Economie », 12 novembre 2015, le Portail National de la Silver Economie : SilverEco.fr

Carte 12. Répartition des retraités

Les retraités en 2012



Source : INSEE RP2012

➤ **Les établissements**

Les établissements présents sur le territoire sont constitués en majorité (70%) d'établissements sans salariés. Les établissements de plus hautes tranches d'effectifs sont en conséquence beaucoup moins nombreux.

En termes de secteurs d'activité, une part significative des établissements appartient au secteur de l'industrie (26 % des établissements du secteur industriel du département du Puy-de-Dôme) tandis que seulement 10 % relèvent du secteur du commerce et des services. Cela traduit une certaine dépendance du territoire en matière d'offre tertiaire vis-à-vis de l'ensemble du département. La fragilité du secteur industriel recoupée à la concentration d'établissements apparaît donc comme une menace économique.

Tableau 23. Nombre d'entreprises par secteur d'activité, par communauté de communes (2013)

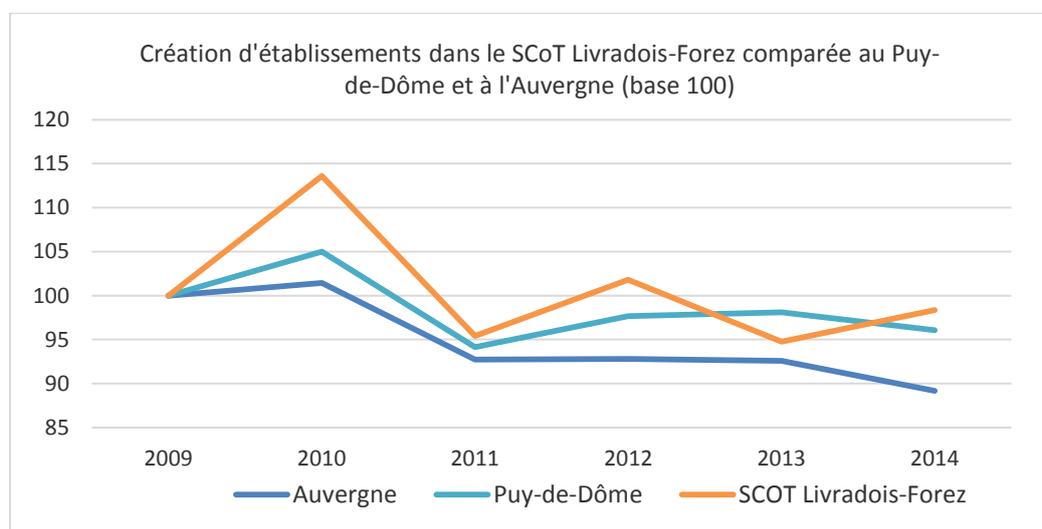
Communautés de communes	Total des établissements en 2013	Etab. de l'industrie	Etab. de la construction	Etab. du commerce, transports, services divers	Etablissements de l'administration pub, enseig, santé, action sociale
Ambert Livradois-Forez	1 776	268	330	1 016	162
Entre Dore et Allier	853	103	151	495	104
Thiers Dore et Montagne	2 436	444	322	1 428	242
SCoT Livradois-Forez	5 065	815	803	2 939	508

Source : INSEE Démographie des entreprises

Ambert Livradois-Forez concentre à elle seule 45% des établissements du territoire suivie de Thiers Dore et Montagne (38%).

➤ **Création d'établissements**

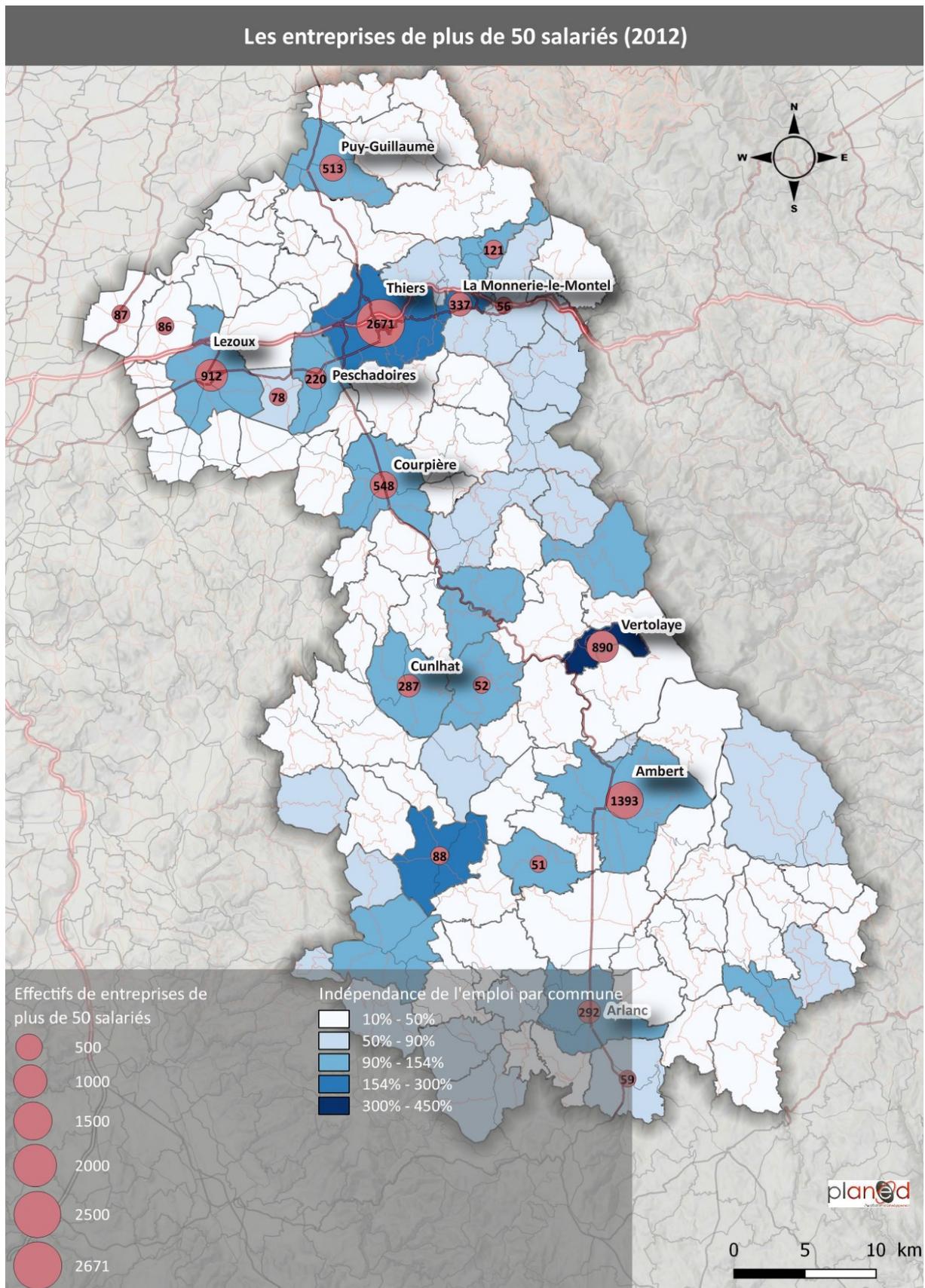
Graphique 10. Création d'établissements comparée entre le SCoT Livradois-Forez, le Puy-de-Dôme et l'ancienne Région Auvergne (base 100)



Source : INSEE Démographie des entreprises, 2014

Entre 2009 et 2014 la région, le département et le territoire du SCoT Livradois-Forez connaissent une baisse du nombre de création d'établissements par an. Toutefois le SCoT enregistre une baisse de - 2 % tandis que le département est a - 6 % et l'ancienne région Auvergne a - 11 %. En outre le territoire du Livradois-Forez participait à hauteur de 12 % des créations d'établissements du département du Puy-de-Dôme en 2014.

Carte 13. Les entreprises de plus de 50 salariés



Source : CLAP 2013

2.2 LES ZONES D'ACTIVITES

Tableau 24. Les zones d'activités par communautés de communes

Communauté de communes	Commune	Nom de la ZA	Vocation ZA	Année de création	Surface (ha)	Surface disponible (ha)	Nombre d'entreprises	Nombre d'emplois
Thiers Dore et Montagne	Thiers	Le Felet	Artisanale, industrielle et commerciale	1978	64,5	0	43	982
	Monnerie (La) / Palladuc	Zi De Racine	Artisanale industrielle et commerciale	1979	36,0	0,3	32	691
	Courpière	Lachamp	Artisanale et industrielle	1989	36,0	0	10	328
	Thiers	La Varenne	Artisanale, industrielle et commerciale	1990	35,5	0	57	648
	Puy-Guillaume	ZI de l'Ache	Artisanale et industrielle	1985	30	21,8	5	111
	Thiers	Parc d'Activités de Matussière	Artisanale, industrielle et commerciale	2006	20,0	14,0	3	27
	Courpière	ZA De Lagat	Artisanale et industrielle	1989	10,7	3,1	4	45
	Thiers	Geoffroy	Artisanale, industrielle et commerciale		7,9	0	22	342
	Celles-sur-Durolle	ZI De La Poste	Industrielle	1990	7,0	0	2	39
	Thiers	Zone industrielle du Breuil	Industrielle		6,3	0	7	190
	Thiers	Zone d'activités des Molles	Artisanale et industrielles		3,4	0	5	51
	Saint-Rémy-sur-Durolle	Les Goyons - Le Tiennon	Industrielle		3,0	0	4	82
	Saint-Rémy-sur-Durolle	Le Plot	Artisanale et industrielle		2,7	0	4	32
	Saint-Rémy-sur-Durolle	ZI de la Perelle	Industrielle	1989	2,1	0	3	21
	Chabreloche	Zone de Chabreloche	Artisanale et commerciale	2004	0,7	0	2	6
Thiers	Champ du Bail	Services et artisanat	2017	NR	0	NR	NR	
Entre Dore et Allier	Lezoux et Orléat	ZAC Parc d'activité Entre Dore et Allier	Artisanale industrielle et tertiaire	2008	53,0	23	3	295
	Ravel	La Soulanne - La Verse	Artisanale	1985	22,6	0	3	48
	Lezoux	Les Hautes	Artisanale et industrielle	1984	6,3	0	5	53
	Orléat	ZA le Bournat	Artisanale	1968	6,3	0,3	9	45
	Peschadoires	ZI de Haute technologie	Artisanale et industrielle	1990	5,2	0,0	11	151
	Joze	Les Fours à Chaux	Artisanale	1989	5,0	0,0	3	74
Ambert Livradois-Forez	Marsac-en-Livradois	Zone du Pêcheur	Industrielle et artisanale	2002	2,8	0,1	3	10
	Ambert	Zone Artisanale de la Masse	Industrielle et artisanale	1988	29	1,2	33	693
	Dore-l'Eglise	Zone Intercommunale Environnementale	Industrielle et artisanale	2001	9,1	0,3	1	65

Communauté de communes	Commune	Nom de la ZA	Vocation ZA	Année de création	Surface (ha)	Surface disponible (ha)	Nombre d'entreprises	Nombre d'emplois
Ambert Livradois-Forez	Arlanc	ZI du Pré Monsieur	Industrielle	1990	7,5	0	5	26
	Cunlhat	Le Grand Pré	Artisanale et commerciale	1978	7,3	0,3	6	24
	Tours-sur-Meymont	Zone d'Activités	Artisanale et industrielle	1998	4,5	0	2	8
	Marat	La Dinasse	Industrielle et artisanale	1985	4,2	2,2	1	1
	Vertolaye	Le Vernet	Artisanale industrielle et commerciale	1988	2,3	0	4	15
	Viverols	Le Chambon	Artisanale	1979	5,0	0	2	17
	Saint-Anthème	ZA des Gourmets	Artisanale	1995	4,6	2,7	3	3
TOTAL					440,9	69,3	294	5 143

Source : Comité d'expansion Economique du Puy-de-Dôme, Bassin économique Livradois-Forez, étude CMN Partners

Le territoire du SCoT compte 440,9 ha de zones d'activités dont 69,3 ha sont disponibles au moment de l'arrêt du SCoT.

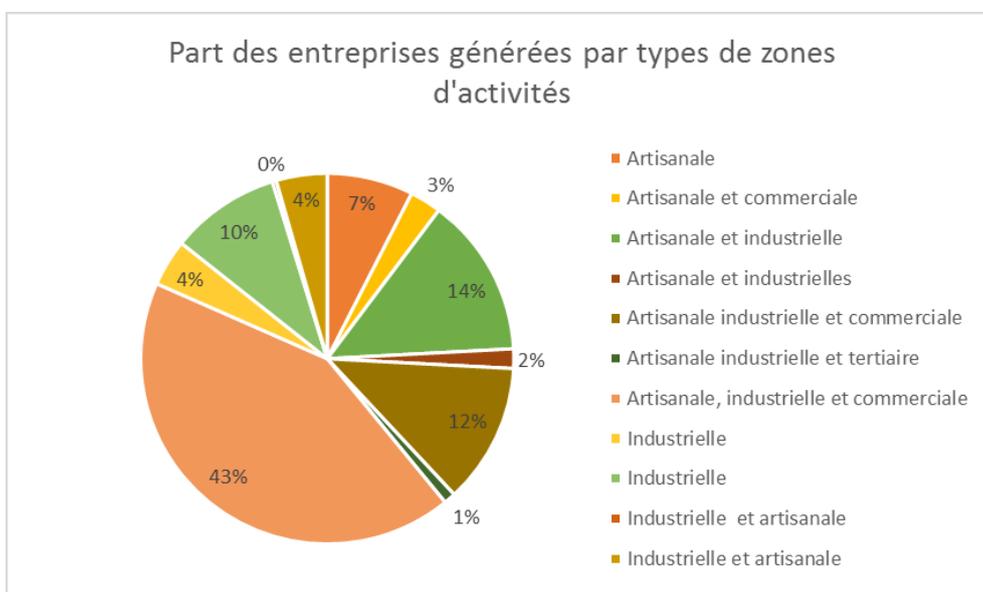
À l'arrêt du SCoT on recense sur :

- À Thiers Dore et Montagne, 39,2 ha de surfaces disponibles ;
- À Ambert Livradois-Forez, 6,8 ha de surfaces disponibles ;
- À Entre Dore et Allier, 23,3 ha de surfaces disponibles.

Les zones d'activités du territoire du Livradois-Forez accueillent en 2016, 294 entreprises, dont une très large majorité se situe sur Thiers Dore et Montagne.

5 143 emplois sont générés par ces zones d'activités, dont 43 % dans les zones d'activité de Thiers et 13,5 % dans les zones d'activité d'Ambert.

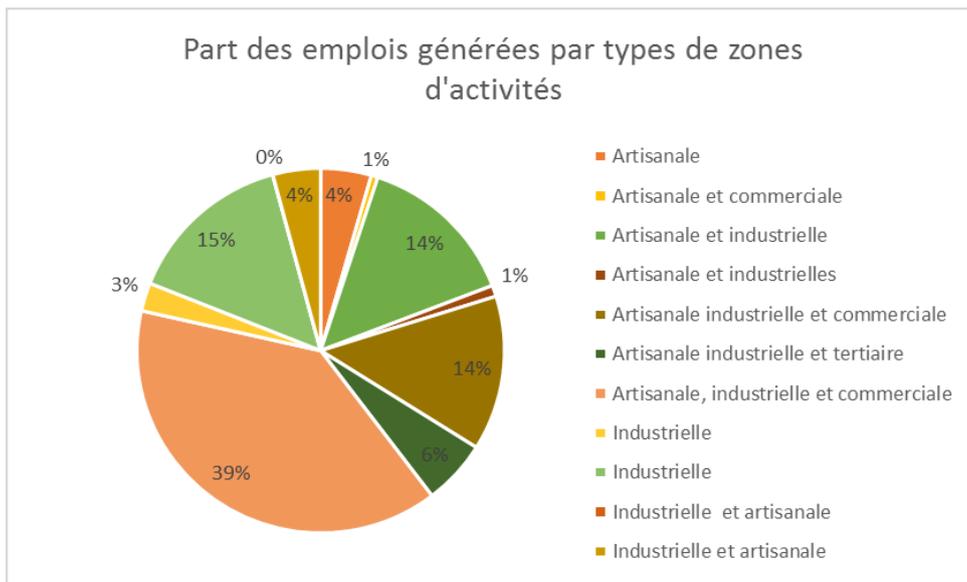
Graphique 9. La part des entreprises générées par types de zones d'activités



Source : Comité d'expansion Economique du Puy-de-Dôme, Bassin économique Livradois-Forez

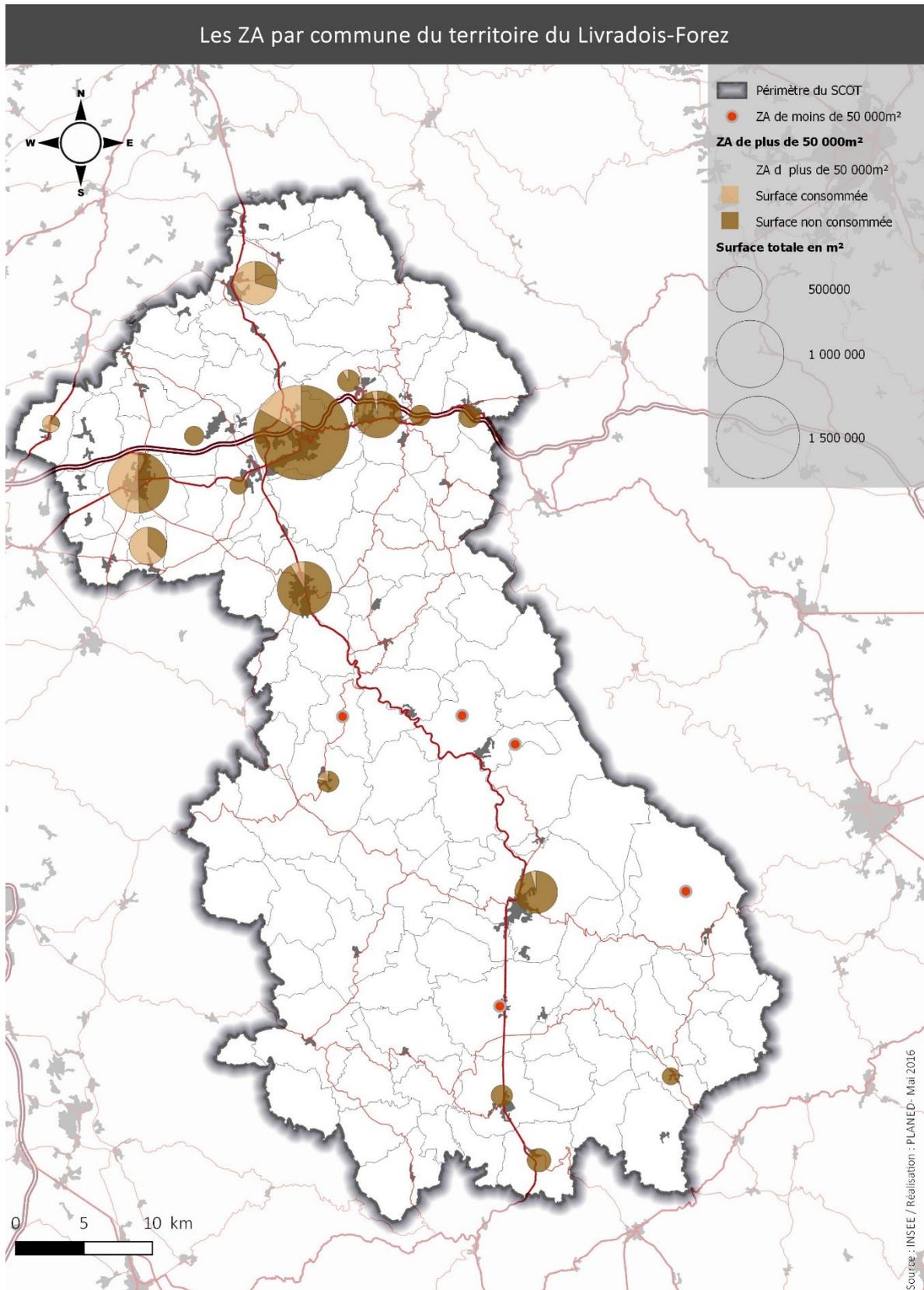
Les entreprises sont principalement générées par les ZA artisanales, industrielles et commerciales (43%), suivies des ZA artisanales et industrielles (14 %). Les ZA industrielles sont celles qui génèrent le moins d'emplois (12 %).

Graphique 10. La part des emplois générés par types de zones d'activités



Source : Comité d'expansion Economique du Puy-de-Dôme, Bassin économique Livradois-Forez

Carte 14. Les zones d'activités du territoire



Le développement économique-industriel du territoire du Livradois-Forez est intimement lié à son environnement. Les rivières de la Dore et de la Durole ont fait l'objet d'une valorisation hydro-énergétique, tandis que le vaste espace forestier (56 % du territoire) a généré une filière bois constituant, avec 200 000m³ de bois produits par an, un véritable enjeu économique. C'est sur ces fondements que les activités artisanales et manufacturières des métaux, de la tresse industrielle et de la transformation du bois se sont développées.

Secteur emblématique du territoire depuis le XVe siècle, le bassin de Thiers continue de fabriquer 70 % des objets tranchants en France. Aujourd'hui encore, la confrérie du Couteau de Tié, renouant avec le passé des confréries coutelières du XVIe siècle, a pour emblème son couteau « Le Thiers ». Cinq siècles de coutellerie ont permis de drainer d'autres activités, constituant un réel pôle industriel :

- **Le travail de métaux** (forge, estampage, découpage, usinage et traitement de surface) avec de grandes entreprises telles que Préciforge, setforge Gauvin, SAPEC, Wichard, Electroalu, etc.
- **La plasturgie** qui s'est développée à l'origine pour les manches de couteaux est actuellement un pôle important avec des entreprises comme CEP, GEPMAN spécialisées dans l'injection des plastiques. Par ailleurs, ce pôle s'est trouvé conforté par l'apparition d'entreprises spécialisées en thermoformage telles que Cartolux appartenant au groupe TOP Clean Packaging, groupe familial et international basé à Peschadoires qui a acquis une forte expérience dans les domaines de la transformation de matières plastiques des plus simples aux plus techniques.
- **La tresse et le textile** qui se sont développés dans la région d'Ambert avec des établissements comme Omerin, Tresse Industrie, Gauthier, Plastelec, Favier ou encore Joubert, leader mondial du sandow. C'est un secteur qui apparaît comme particulièrement innovant (notamment dans le domaine des câbles résistants à des températures extrêmes) et exportateur.
- **L'orfèvrerie, la platerie et les arts de la table** ont su acquérir une certaine renommée avec des marques propres prestigieuses ou en sous-traitance, pour Guy Degrenne par exemple.

D'autres secteurs liés à l'histoire ou à la présence de ressources se sont ancrés en Livradois-Forez :

- **L'emballage** est très présent, que ce soit à base de carton (CELTA, Dore-Emballage), de bois (Parembal), ou de verre (Oimanufacturing France).
- **La chimie** est représentée avec le groupe SANOFI à Vertolaye.
- **L'exploitation du bois**, avec notamment les scieries comme Les Scieries du Forez, Livrabois, Raz et Fils, Filaire ou Philippon ou des entreprises de charpente et construction bois : MCA, Joubert et fils, Charpentiers casadéens, etc.
- **Le travail du cuir** s'est conforté avec le développement récent de l'entreprise de maroquinerie de luxe Pierre Cotte (360 salariés) à Lezoux ou l'entreprise d'export de peaux et cuirs SIBEL basée à Thiers.

2.3 LES DEPLACEMENTS DOMICILE-TRAVAIL

Comme évoqué précédemment, le territoire du Livradois-Forez profite de l'influence des agglomérations voisines et attire les populations en quête d'un cadre de vie rural. De ce fait, nombreux sont les déplacements domicile-travail sur le territoire. Au total, 32 410 flux sortants sont recensés. Cela signifie que 32 410 personnes habitent le territoire du Livradois-Forez et travaillent à l'extérieur de ce dernier. À l'inverse, 28 777 personnes en flux entrant sont recensés, soit 28 777 trajets en provenance d'un lieu d'habitation extérieur au territoire vers le Livradois-Forez. Les flux sortants sont donc numériquement supérieurs, ce qui montre une certaine dépendance aux emplois extérieurs.

Néanmoins, 24 566 flux de déplacement se font en interne au territoire, représentant au total 75 % des déplacements domicile-travail des sortants et 85 % des déplacements domicile-travail des entrants.

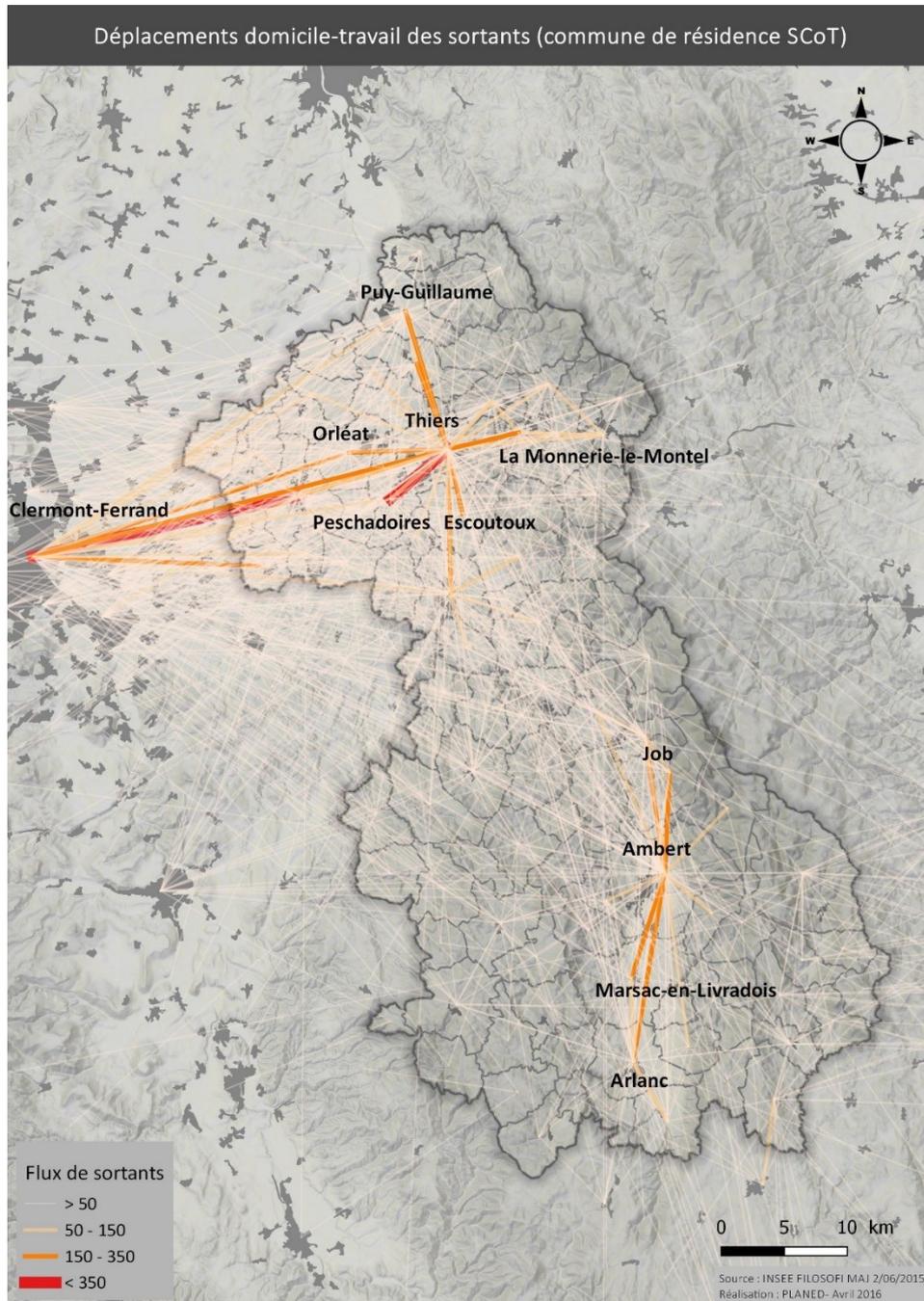
➤ Les sortants

En cohérence avec les analyses précédentes, une grande partie des flux domicile-travail se fait vers les agglomérations influentes voisines, à savoir :

- 14 % des flux sortants vers l'Agglomération du Grand Clermont ;
- 1,6 % vers l'ancienne-communauté d'agglomération Vichy Val d'Allier ;
- 0,8 % vers l'ancienne communauté de communes de Riom Communauté ;
- 0,4 % vers l'ancienne-communauté de communes Issoire Communauté.

En résumé, 94 % des flux sortants se font à l'intérieur du département du Puy-de-Dôme, 2% vers l'Allier, 1,9% vers la Loire et 0,4 % vers le Rhône.

Carte 15. Les déplacements domicile-travail des sortants

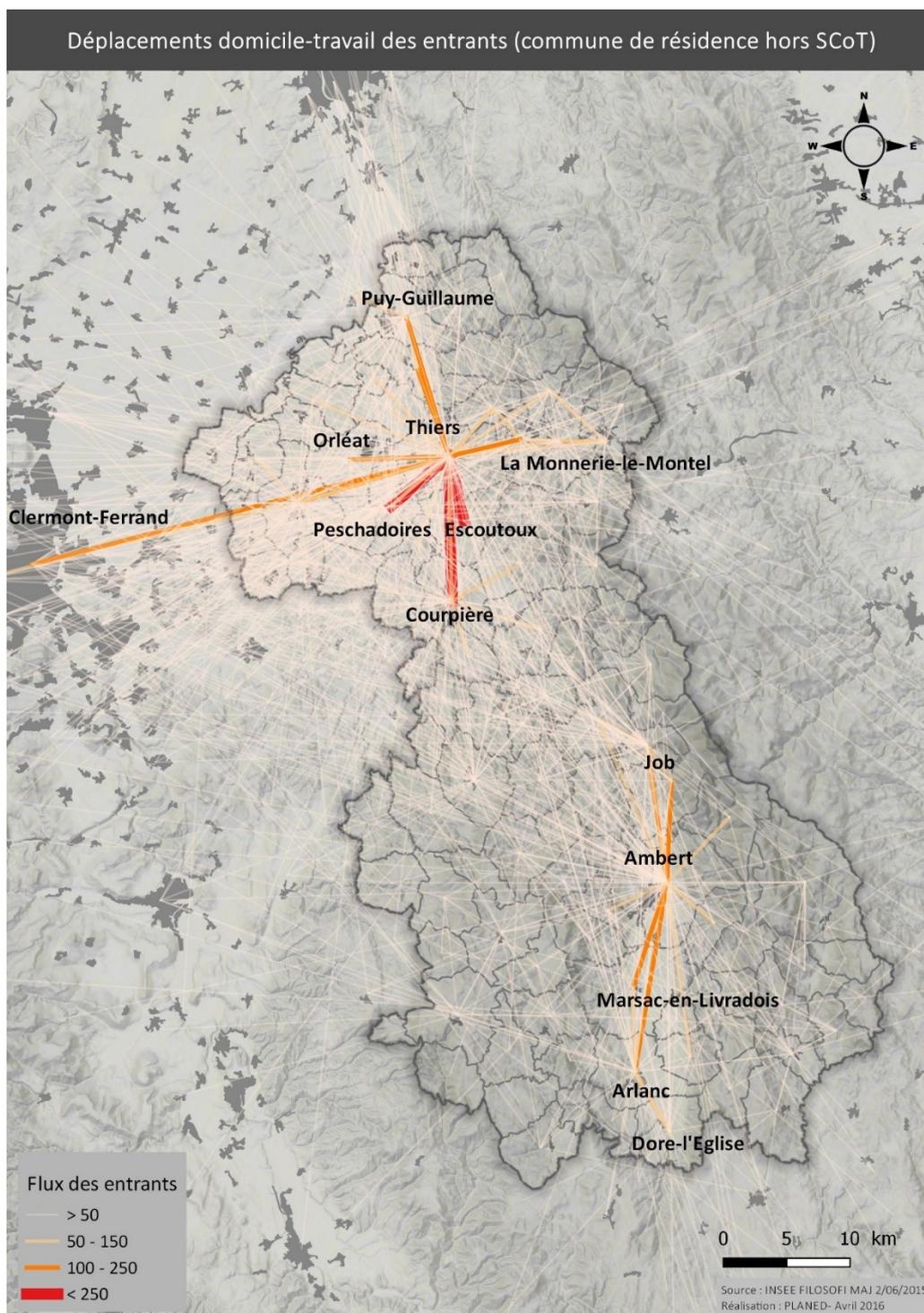


➤ **Les entrants**

L'origine des flux entrants diffère légèrement de ceux des sortants, puisque l'on s'aperçoit qu'une partie significative de ces flux proviennent de l'ancienne-communauté d'agglomération Vichy Val d'Allier, à hauteur de 1,3 % des déplacements, 4,3 % des flux en provenance de la communauté d'agglomération de Clermont, 1,1 % en provenance de la communauté de communes de Limagne-Bords d'Allier et 2,3 % en provenance de l'ancienne communauté de communes Billom-Saint-Dier-Vallée du Jauron.

En résumé, 95 % des entrants proviennent du Puy-de-Dôme, 1,5 % proviennent de l'Allier, 1,1 % proviennent de la Loire et enfin 0,01 % proviennent du Rhône.

Carte 16. Les déplacements domicile-travail des entrants



2.4 SYNTHÈSE ET PREMIÈRES QUESTIONS / ENJEUX A DEBATTRE RELATIVES A L'ECONOMIE

➤ Synthèse

- 44 % de la population est active (36 584 habitants)
- Une croissance du nombre d'actifs moins importante que la dynamique départementale.
- 88 % des actifs sont occupés et 12 % sont demandeurs d'emploi, soit proche de la moyenne départementale.
- 28 669 emplois en 2012 (11% du total départementale) en baisse de – 6 % depuis 1999.
- Concentration de l'emploi sur Thiers et Ambert, respectivement 25 % et 14 % de l'emploi total.
- En 2012, près d'un tiers des emplois sont industriels (3/4 des établissements) et un autre tiers relève de l'administration publique.
- Entre 2007 et 2012, augmentation des emplois liés aux commerces, transports et services. Stabilisation des effectifs dans l'administration publique, l'enseignement, la santé et l'action sociale. Diminution des emplois dans les secteurs de l'agriculture, l'industrie et la construction.
- Le territoire du Livradois-Forez participe à hauteur de 12 % de la création départementale des établissements/entreprises avec par comparaison une dynamique plus forte.
- Un taux de demandeurs d'emploi significatif sur le territoire : 12 % des actifs (part légèrement supérieure à celle du département) et en augmentation depuis 1999 (+ 4 %).
- Au 1^{er} janvier 2018, 34 zones d'activités représentant 453 ha, dont sept à Thiers, trois à Ambert et Saint-Rémy-sur-Durolle.
- Au 1^{er} janvier 2016, 69,3 ha de foncier est disponible et aménagé dans les zones d'activités, notamment sur les communautés de communes Entre Dore et Allier (23,3 ha) et Thiers Dore et Montagne (39,2 ha).
- 294 entreprises pour 5 143 emplois dont 43 % dans les zones d'activités de Thiers et 13,5 % dans les zones d'activités d'Ambert.
- Flux domicile-travail sortants supérieurs au flux entrant. ¾ des flux recensés se font à l'intérieur du territoire. 14 % des flux sortants du territoire domicile-travail sont dirigés vers l'agglomération de Clermont-Ferrand.

➤ Premières questions et enjeux à débattre

- La mise en évidence de l'importance des pôles d'emplois de Thiers et d'Ambert attire l'attention sur le rôle indispensable que ces pôles jouent pour le territoire dans des contextes d'isolement :
 - Thiers profite de sa proximité immédiate avec l'A89 et de sa relative proximité avec le Grand Clermont, mais le tropisme de ce dernier fait peser une concurrence notamment pour l'implantation des cadres ;
 - Ambert bénéficie d'un certain isolement vis-à-vis du Grand Clermont comme du pôle stéphanois, mais en souffre également.
- Un emploi local qui traduit une relative indépendance du territoire vis-à-vis des grands pôles d'emplois situés à proximité (Clermont-Ferrand, Vichy...).
- Un emploi encore très industriel qui valorise des savoir-faire et qui résiste plutôt bien aux aléas du contexte international.
- Une économie agricole à maintenir autant pour ses enjeux socio-économiques que pour sa capacité à construire et entretenir le territoire, dans un contexte où la transmission des exploitations est problématique

I.3. LE TOURISME

Avertissement : la majorité des données de cette partie est tirée de la monographie Tourisme, Panorama et Perspectives conduite par le PNR 2013. Ces données correspondent au périmètre du PNR Livradois-Forez et non à celui du SCoT. Différents acteurs interviennent dans le développement et l'encadrement du tourisme en Livradois-Forez.

Plusieurs acteurs sont concernés et agissent de façon cordonnée pour le développement touristique, au niveau du périmètre du SCoT Livradois-Forez et à des échelles plus larges.

Le Comité Régional de développement touristique, Auvergne-Rhône-Alpes Tourisme, mène une politique touristique ambitieuse au service du développement de l'économie touristique, notamment à travers son positionnement marketing touristique « Renaître ici » et en s'appuyant sur le programme de marketing territorial, la « Marque Auvergne » (qui s'est substituée à la marque Auvergne Nouveau Monde courant 2017). Par ailleurs, dans le cadre de son Schéma Régional de Développement Économique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII), la Région Auvergne-Rhône-Alpes mène une politique fondée notamment sur des thématiques d'excellence qui constituent son cadre d'intervention (investissements, accompagnement de projets, professionnalisation et stratégie marketing) : pleine nature / diversification 4 saisons / tourisme itinérant et grande randonnée / thermalisme et santé / gastronomie et œnotourisme.

Le département du Puy-de-Dôme, classé en 23^e position des départements les plus visités de France, a connu une forte croissance de sa fréquentation pour l'année 2012 (+ 19 %). Par ailleurs, le secteur tourisme du Conseil départemental, a pour but de soutenir la création d'activités et d'accompagner les projets dans leur phase de développement et de promotion. Arrivé à son terme, le Schéma départemental du tourisme avait pour but de définir les grandes orientations pour la période 2010-2015. Suite à cela, une démarche de réflexion et d'adaptation de sa politique touristique a été engagée par le Département du Puy-de-Dôme. Celle-ci s'appuie sur un socle d'objectifs qui fonde son action selon les principes suivants⁴ :

- Faire du tourisme un secteur d'activité fort, durable, diversifié et générateur d'emplois en toutes saisons ;
- Concevoir et ouvrir le développement touristique autant aux Puydômois qu'aux touristes en adéquation avec l'évolution de la demande des clientèles et aux démarches grands projets portés par le Département ;
- S'appuyer sur une identité territoriale forte, portée par une qualité environnementale remarquable et reconnue qu'il convient de préserver.

Le Parc naturel régional Livradois-Forez travaille lui aussi sur la thématique du tourisme. Dans sa Charte, il affiche clairement comme objectif stratégique de développer un tourisme durable de nature et de patrimoines, fondé sur des rencontres, et bénéficie à ce titre d'un agrément à la Charte Européenne du Tourisme Durable (CETD) dans les espaces protégés pour la période 2016-2020 :

- Partager et animer une stratégie touristique commune misant sur l'image « parc naturel » ;
- Développer et structurer une offre touristique originale de découverte de la nature, des patrimoines et des hommes ;
- Accompagner les acteurs du tourisme et les vacanciers vers les pratiques plus durables.

La Maison du Tourisme du Livradois-Forez. Elle regroupait à sa création en 2011 les différents acteurs touristiques de ce territoire, à savoir : communautés de communes, syndicats mixtes, office du tourisme, réseaux d'acteurs touristiques (...) dans l'objectif de mettre en œuvre une politique touristique cohérente à l'échelle du Livradois-Forez. Depuis 2014, la Maison du tourisme du Livradois-Forez est un office de tourisme intercommunautaire dont le périmètre d'intervention couvre quatre communautés de communes dont les trois communautés de communes du SCoT Livradois-Forez. Comme les communautés de communes, le syndicat mixte du Parc Livradois-Forez est membre de la Maison du tourisme qui rassemble également les prestataires touristiques du territoire. Cette structure assure en plus des missions d'office de tourisme qui lui sont déléguées par les communautés de communes⁵ une mission de développement de la randonnée en partenariat avec

⁴ Source : Débat d'orientation budgétaire pour 2016, Département du Puy-de-Dôme

⁵ « Observation touristique, production et qualification de l'offre, promotion, mise en marché et commercialisation, accueil, animation, et toute contribution possible aux réflexions et actions de développement touristique »

l'association Randonnée en Livradois-Forez (RELIF) et le syndicat mixte du PNR. En 2018, la Maison du tourisme a orienté son action à partir d'un nouveau positionnement marketing de destination, « Parc naturel régional Livradois-Forez, l'Auvergne des nouvelles expériences », en adéquation avec la stratégie de tourisme durable du PNR⁶.

3.1 L'OFFRE TOURISTIQUE

Malgré la richesse et l'originalité de son patrimoine, le Livradois-Forez est resté en marge des grands flux touristiques de l'Auvergne volcanique et thermale.

Le Livradois-Forez bénéficie de plusieurs pôles touristiques et culturels qui émergent et bénéficient d'une notoriété plus importante que celle du label « Parc naturel régional » :

- Thiers possède une étoile au guide « vert » Michelin® qui recommande les visites de la vallée des Usines, le quartier historique, la vallée des Rouets, le musée de la coutellerie, l'hôtel du Pirou, la terrasse du rempart avec sa vue panoramique sur la chaîne des Puys et les volcans d'Auvergne ;
- Ambert fait partie du réseau des Plus Beaux Détours de France®, la visite de la ville est recommandée par le guide « vert » Michelin® ;
- Lezoux est également identifié par le guide « vert » Michelin® qui recommande la visite du musée de la Céramique.

Leur fréquentation est aujourd'hui en baisse et leur effet d'entraînement a diminué, malgré des efforts menés depuis les années 2000, comme à Thiers qui a engagé un programme de rénovation urbaine et de renforcement du pôle coutelier (vallée des rouets, sentier de la vallée des usines, Maison de l'aventure industrielle – Usine du May, création d'un atelier de montage de couteaux).

Une grande partie de l'offre touristique repose simultanément sur la nature et sur les savoir-faire locaux :

- Evolution de ces dernières années marquée par de nouvelles pratiques, notamment sur les deux massifs (Livradois et principalement sur les monts du Forez), où l'on vient se ressourcer et pratiquer des activités de pleine nature (randonnée sous toutes ses formes) ;
- Plus traditionnellement, savoir-faire locaux hérités des secteurs industriels, agricoles et artisanaux mis en valeur : coutellerie, papeterie, productions agricoles, notamment fromagères.

➤ Un environnement idéal pour les activités de pleine nature

L'offre nature est centrée sur les pratiques douces (randonnée pédestre, équestre, VTT, cyclotourisme). L'offre s'est développée et diversifiée dans le domaine de la randonnée et de l'itinérance avec notamment :

- dix sentiers de randonnée itinérants (Tour de pays, Boucle Dore, Tour VTT du Parc, six boucles de week-end, GR) ;
- 28 sentiers de découverte ;
- 2 000 km d'itinéraires de randonnée ;
- 84 balades nature et patrimoine (plusieurs dates chacune) ;
- 6 loueurs d'ânes et de calèches ;
- 8 centres VTT (environ 800 km d'itinéraires), dont le centre de la fédération française de cyclotourisme ;
- 5 parcours d'orientation.

D'autres activités sportives comme le ski, la baignade, la pêche, le parapente ou l'escalade existent (notamment sur le Massif du Forez) et tentent de s'adapter (par exemple la station de ski de Prabouré), mais elles peinent à attirer les clientèles par rapport à d'autres sites régionaux ou nationaux plus prestigieux.

Le secteur majeur reste les Monts du Forez, unique site naturel classé au moins deux étoiles dans le Guide Vert (mais il est seul en comparaison des 21 sites du PNR des Volcans d'Auvergne).

⁶ Tourisme, panorama et perspectives, Parc naturel et régional Livradois-Forez

Au cours des années 2 000, les collectivités ont choisi la voie d'un tourisme d'éducation à l'environnement permettant de faire découvrir les richesses « disséminées » du territoire (La Catiche à Aubusson, l'Observatoire du Col du Béal, les Orgues de Montpeloux, L'Orangerie à Thiers, développement des sentiers de découverte, programme des balades nature et patrimoine).

On recense également 20 centres équestres, plusieurs sites de baignades (9 sites de baignade et de plan d'eau, 8 piscines en plein air/ou parcs aquarécréatifs), une piste de décollage de deltaplane et parapente, 4 sites naturels d'escalade (de difficulté 3 à 7b) et 3 sites artificiels, un train touristique, une station de ski alpin et un domaine nordique.

Concernant la station de Prabouré et le domaine nordique des Crêtes du Forez, les conditions d'enneigement pèsent beaucoup sur les activités hivernales qui sont donc très chaotiques. Ainsi, une saison est réussie tous les 3 ans en moyenne. La question d'une moindre dépendance à l'enneigement hivernal est rendue possible par la création d'une installation de neige de culture.

À noter également, l'émergence de l'itinérance à moto en Auvergne, destination rayonnante au niveau national du fait notamment de la qualité des paysages du Livradois-Forez, avec trois parcours à la journée, un circuit week-end et une grande boucle passant par le Forez.

Au niveau culturel, on compte deux festivals importants sur le territoire du SCoT, notamment celui de la Pamparina à Thiers (festival de musique gratuit qui a attiré près de 45 000 visiteurs en 2016), et celui de Country de Craponne-sur-Arzon qui a rassemblé 15 000 spectateurs. Au sud, hors du territoire, se déroule par ailleurs le très réputé Festival de La Chaise-Dieu. On compte en outre beaucoup d'autres manifestations de dimension locale.

L'événement sportif le plus important est le rendez-vous Cyclo des copains à Ambert (environ 2 000 participants par an).

➤ Le label Parc naturel régional

Le Parc naturel régional Livradois-Forez bénéficie d'un capital de sympathie. 70 % des visiteurs des Parcs naturels régionaux d'Auvergne les désignent en tant qu'argument de séduction de l'Auvergne, majoritairement en 3^e position, derrière les paysages et la qualité de l'environnement naturel.

Environ 6 % des personnes en séjour en hébergement marchand déclarent avoir clairement choisi leur destination en Auvergne pour se rendre dans un parc naturel régional. Au total, 37 % des touristes en séjour en hébergement marchand déclarent que la présence des PNR a eu une influence plutôt positive sur leur choix de destination.

Les acteurs aux 2/3 jouent aujourd'hui la carte « Parc » pour valoriser leurs activités.

3.2 L'HEBERGEMENT

Avec 8 000 lits marchands⁷ (échelle PNR), le territoire du SCoT Livradois-Forez connaît une augmentation de son nombre de lits touristiques et représente 6 % des lits marchands de l'Auvergne (en cohérence avec le poids relatif de sa démographie : 6 % de la population régionale).

En 13 ans, le nombre global (tous types confondus) d'hébergements a augmenté de 14 % sur le territoire du SCoT Livradois-Forez, en même temps que l'augmentation de leur qualité. Cependant deux secteurs témoignent de difficultés et perdent des lits :

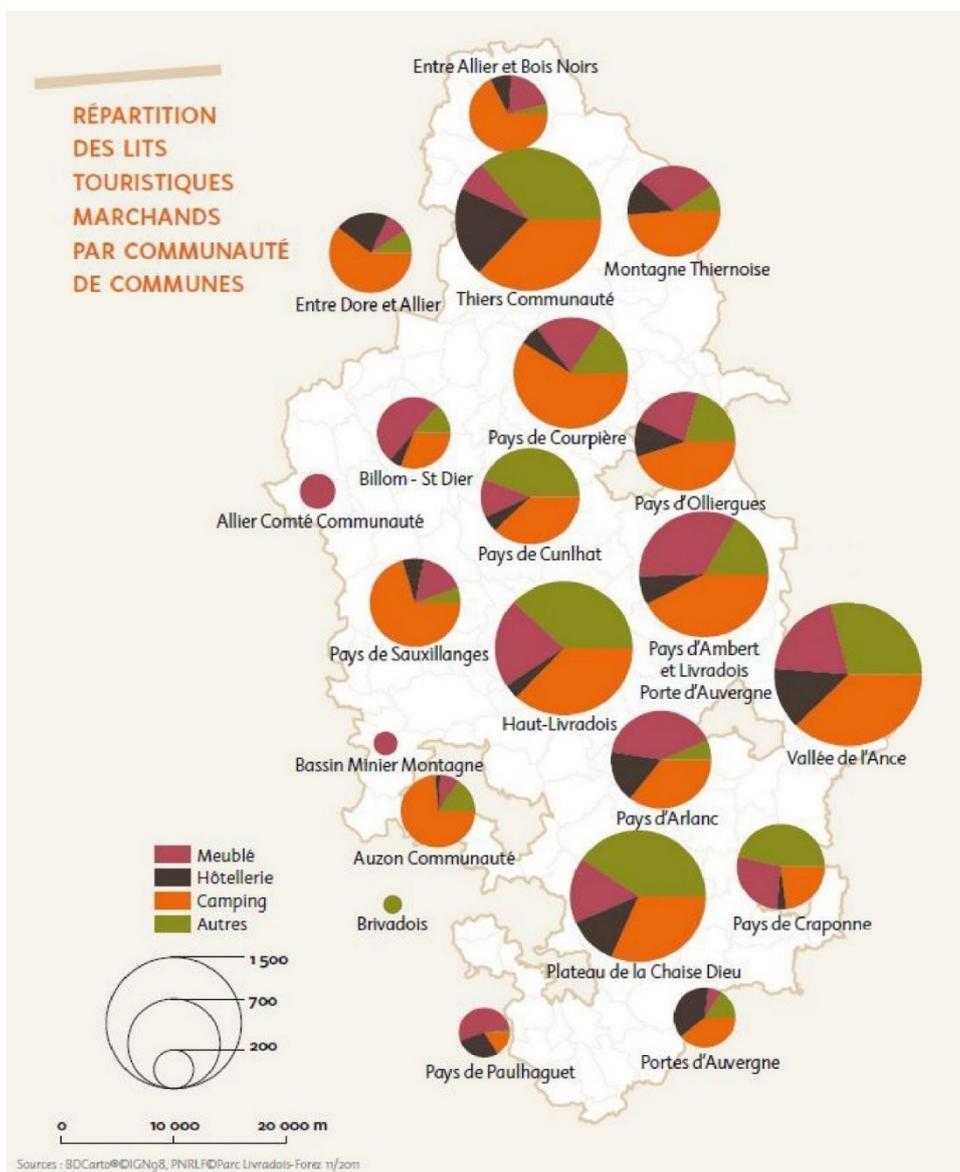
- Les campings et hébergements de plein air ont diminué de -20 % par rapport à 2003, alors même qu'ils restent toujours la principale capacité d'accueil marchand du territoire ;
- L'hôtellerie a gagné 16 % de sa capacité en lits en 13 ans, sans que la qualité moyenne de ces hébergements ne s'améliore : seulement 10 % des lits sont classés au moins trois étoiles, contre 39 % en France (40 % des unités) et 23 % en Auvergne.

⁷ Résultat obtenu d'après le calcul de l'INSEE 2007 : nombre de chambre en hôtel de tourisme X2, emplacement de camping X3 et chambres en chambres d'hôtes X2.

- À contrario les chambres d’hôtes, les gîtes et les nouvelles formes d’hébergements insolites et innovantes continuent leur progression qualitative.

D’un point de vue spatial, l’offre d’hébergement est bien répartie sur l’ensemble du territoire, même si elle est un peu supérieure dans les points touristiques majeurs (Ambert, Thiers et hors périmètre SCOT, La Chaise-Dieu). Elle se répartit pour moitié dans les centres des bourgs.

Carte 17. Répartition des lits touristiques marchands par communauté de communes



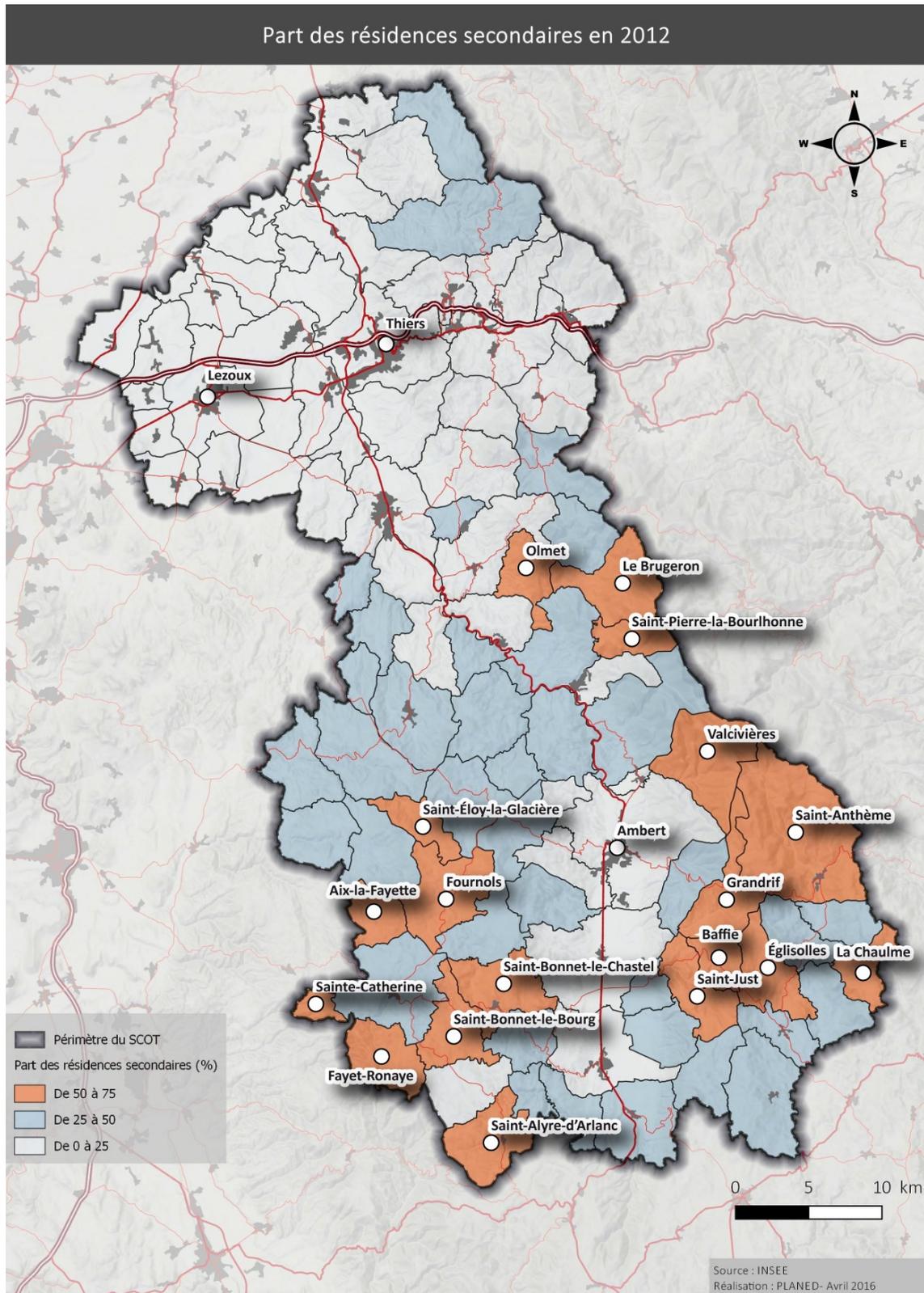
Source : Étude Tourisme, Panorama et Perspectives

➤ **Une prédominance des résidences secondaires résultant de l’exode rural des années 60**

Conséquence directe de la déprise démographique, le Livradois-Forez a connu un fort développement des résidences secondaires au cours des années 1960-1970, résultant du désir de maisons de campagne ou de conservation d’une maison de famille.

Ainsi, en 2012, on recense 10 299 résidences secondaires, soit 19 % du parc total des logements et 78 % de la capacité d’accueil du Livradois-Forez. Elles sont localisées principalement sur les hauteurs des deux massifs.

Carte 18. Part des résidences secondaires en 2012



➤ **Une répartition des lits marchands géographiquement différenciée**

Tableau 25. Nombre de lits par communautés de communes

Communautés de communes	Nombre de lits	Part du nombre de lits
Ambert Livradois-Forez	4 979	61%
Entre Dore et Allier	432	5%
Thiers Dore et Montagne	2 730	34%
SCoT Livradois-Forez	8 141	

Source : www.pro.auvergne-tourisme.info.fr

Les concentrations de lits marchands par EPCI correspondent peu ou prou à celle des résidences secondaires. Ainsi, Ambert Livradois-Forez représente les plus fortes parts de lits marchands du territoire.

3.3 LA CLIENTELE

La part de clientèle étrangère (10 %) est faible en ancienne Région Auvergne. Elle l'est encore plus (6 %) dans le Livradois-Forez. Les Nord-européens, et en premier les Néerlandais, sont les plus nombreux.

Tableau 26. Origine géographique des clientèles touristiques

	PNR Livradois-Forez	Auvergne
Étranger	6 %	10 %
France	94 %	90 %
dont Auvergne	NC	NC
dont Île-de-France	16 %	17 %
dont Rhône-Alpes	14 %	12 %
dont Centre	9 %	8 %

Source : Étude Tourisme, Panorama et Perspectives

Dans le secteur hôtelier (données 2010) du PNR Livradois-Forez, le taux de clientèle étrangère est de 11 % (contre 9,7 % pour l'Auvergne), mais le secteur hôtelier est plus faiblement représenté alors qu'il est de 22 % dans les hébergements de plein air (contre 24 % pour l'Auvergne).

Les visiteurs français proviennent d'Auvergne-Rhône-Alpes, d'Île-de-France et de la région Centre. La clientèle rhônalpine et auvergnate représente en moyenne 1/3 des séjours en Auvergne. Cette proportion est probablement la même en Livradois-Forez.

À l'image de la destination Auvergne, le Livradois-Forez fidélise ses clientèles, mais en conquiert peu de nouvelles.

Comme pour l'Auvergne, le taux de conquête (les primoarrivants souhaitant revenir) est faible : 18 %. Près d'un client sur deux est fidèle et prévoit de revenir d'ici moins de deux ans et près d'un client sur trois ne reviendra pas d'ici trois ans (taux d'échec).

3.4 LA FREQUENTATION

Tableau 27. Nuitées et retombées économiques par communautés de communes

Communautés de communes	Nombre de nuitées	Retombées économiques (€)	Part des retombées économiques
Ambert Livradois-Forez	373 900	24 179 000	56%
Entre Dore et Allier	41 200	3 317 000	8%
Thiers Dore et Montagne	203 400	15 470 000	36%
SCoT Livradois-Forez	618 500	42 966 000	

Source : www.pro.auvergne-tourisme.info.fr

La fréquentation du territoire du Livradois-Forez est estimée à 618 500 de nuitées (estimation CRDTA⁸). L'élément le plus significatif en est la part réalisée en hébergement non marchand : ainsi, 86 % des nuitées recensées s'effectuent par ce mode contre 14 % en hébergement marchand.

En Livradois-Forez, le tourisme a une forte saisonnalité, concentrée sur les mois de juillet et août. En raison de la faible activité hivernale, le nombre d'emplois en hiver est deux fois inférieur à celui de l'été. Cependant on note petit à petit un étalement de la saison depuis 2000 et les lois Aubry sur la réduction du temps de travail (RTT), qui ont modifié les comportements des touristes (surtout des cadres) : davantage de fractionnement des séjours, étalement des séjours en hors saison, etc.

Graphique 11. Évolution de la fréquentation hors saison (hors juillet et août)



Source : Tourisme, Panorama et perspectives, Parc Naturel Régional Livradois-Forez, 2013

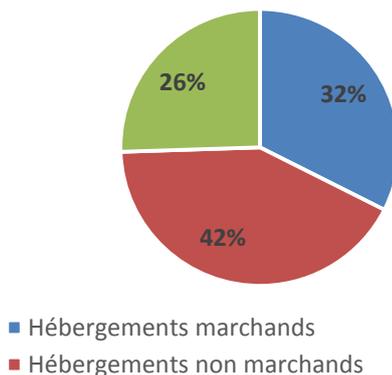
⁸ Comité Régional de Développement Touristique d'Auvergne

3.5 LE POIDS ECONOMIQUE DU TOURISME

Le tourisme représente une part significative de l'activité économique locale, proche de la moyenne de l'ancienne Région Auvergne. Les dépenses touristiques ont été estimées à 115 millions d'euros⁹ par an, soit environ 7 % à 8 % du produit intérieur brut (PIB) local.

En cohérence avec les observations sur la fréquentation (86 % des nuitées en hébergements non marchands), 42 % des retombées économiques sont liées aux hébergements non marchands. Alors que 19 % des logements sont des résidences secondaires, celles-ci représentent 26 % des retombées économiques.

Graphique 12. Répartition des dépenses par type d'hébergements



Source : Tourisme, Panorama et perspectives, Parc Naturel Régional Livradois-Forez, 2013

En comparaison avec l'ancienne Région Auvergne, les retombées liées aux hébergements de type villages vacances et meublés ont un poids supérieur, par contre la fréquentation des hôtels est bien moindre.

La conséquence d'une part très importante des nuitées réalisées en hébergements non marchands s'observe directement sur le nombre d'emplois concernés : le Livradois-Forez, comme d'autres zones de l'est auvergnat, se caractérise par un emploi touristique peu développé (3,2 % d'emplois touristiques dans l'économie locale), marqué par un recours assez important au temps partiel.

En effet, même si la surreprésentation de résidences secondaires engendre des retombées et donc des emplois supérieurs à la moyenne régionale dans les commerces alimentaires (23 % contre 20 % au niveau régional), la part d'emplois salariés dans l'hôtellerie (qui constitue généralement un gisement d'emplois touristiques directs importants) est bien inférieure à la moyenne régionale.

L'emploi salarié représente seulement 46 % de l'emploi touristique.

En matière de démographie des entreprises, les établissements du tourisme correspondent à 7,45 % de l'ensemble des établissements du territoire du Livradois-Forez, en légère augmentation entre 1993 et 2004.

⁹ Source SPOT Auvergne – 2006

3.6 SYNTHÈSE ET PREMIÈRES QUESTIONS / ENJEUX À DÉBATTRE RELATIVES AU TOURISME

➤ Synthèse

- Différents acteurs et intervenants dans le développement touristique du territoire
- Un territoire au patrimoine et potentiel certain, mais en marge des grands flux touristiques de l'Auvergne
- La nature et les savoirs-faire locaux comme principaux attraits de l'offre touristique
- De par l'environnement du territoire, les activités plein air y sont développées.
- Le label PNR : un atout pour le développement touristique du territoire et la visibilité de la destination au sein de l'espace Auvergne-Rhône-Alpes.
- Une augmentation des lits marchands (notamment en hôtels) et des nouvelles formes d'hébergements
- Une progression qualitative des hébergements
- Une part importante de résidences secondaires
- La fréquentation émane principalement des lits marchands et les séjours hors saison progressent de par les évolutions législatives et leur impact sur les pratiques sociales.
- Poids du tourisme important dans l'économie locale avec 15 millions d'euros de dépenses annuelles, soit entre 7 et 8 % du PIB local
- Un impact faible sur l'emploi local : 3,2 % d'emplois touristiques et 7,5 % des établissements du territoire sont liés au tourisme

➤ Premières questions et enjeux à débattre

- Coordonner l'ensemble des acteurs jouant un rôle dans le développement du Livradois-Forez vers un projet d'ensemble.
- Appuyer l'offre touristique sur l'environnement du territoire tout en prenant en compte les nuisances et impacts générés par cette activité.
- Ambert Livradois-Forez est privilégiée en termes d'hébergements et de retombées économiques.
- Le nombre des résidences secondaires et leur poids sont importants sur le territoire du Livradois-Forez, néanmoins, leur encadrement est nécessaire dans la mesure où ils impactent le dynamisme et l'économie du territoire.
- Le tourisme représente un poids non négligeable dans l'économie locale. Le défi du territoire au potentiel certain est d'étendre son attractivité pour capter la clientèle voisine : le bassin lyonnais et stéphanois.

I.4. L'ACTIVITÉ COMMERCIALE

4.1 ÉQUIPEMENT COMMERCIAL EN LIVRADOIS-FOREZ

Extrait du diagnostic l'étude stratégique et opérationnelle en faveur du commerce et de l'artisanat en Livradois-Forez (avril 2016), AID. Cette étude a été réalisée sur le périmètre du territoire LEADER du Parc Livradois-Forez qui regroupe quatre communautés de communes (Thiers Dore et Montagne, Entre Dore et Allier, Ambert Livradois Forez, Billom Communauté, soit 123 communes).

➤ Des signes de fragilisation du commerce de proximité

Typologie des activités commerciales, artisanales et de services du territoire

On dénombre en 2014 sur le périmètre d'étude du Parc Naturel Régional du Livradois-Forez 1 700 établissements commerciaux, artisanaux et de services, dont 550 activités appartenant aux secteurs du commerce (hors services, automobile, restauration). Au regard du volume de population résidente, cela confère au territoire une densité de 5 établissements commerciaux pour 1 000 habitants, chiffre correspondant à la fourchette basse des moyennes observées sur des territoires similaires (la moyenne nationale comptabilisant un ratio de 7 commerces pour 1 000 habitants et de 5 à 6 commerces pour 1 000 habitants dans les territoires ruraux).

Toutefois, ce ratio est à relativiser au regard des écarts de population importants sur les communes du Parc. La répartition par secteur d'activité (hors activités automobiles) fait apparaître un taux de commercialité¹⁰ de 32 %. Ce chiffre confère au territoire une typologie d'offre représentative d'une offre de proximité, mais portée par l'offre présente notamment au sein des communes de Thiers et d'Ambert.

Toutefois, la part des services non commerciaux (banques, agences immobilières...) est importante et tend à se développer sur le territoire ces dernières années. Cet élément constitue un réel point de vigilance, une telle augmentation au sein de l'offre pouvant à terme entraîner :

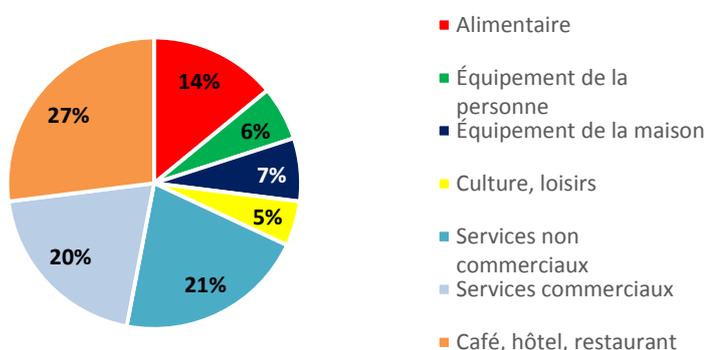
- Une baisse de l'attractivité commerciale du quartier,
- Une perte d'animation du quartier (rôle social des commerces).

En parallèle, la part des cafés et restaurants est supérieure aux moyennes nationales (20 % des activités en moyenne à l'échelle nationale), du fait notamment du caractère touristique du territoire.

Enfin, l'analyse de l'offre réalisée sur le terrain met en évidence une représentativité limitée des enseignes nationales au profit d'enseignes locales, hors zones commerciales.

Graphique 13. Répartition des activités commerciales, artisanales et de services par secteur d'activité

Répartition des activités commerciales, artisanales et de services par secteur d'activité



Source INSEE – SIRENE 2014

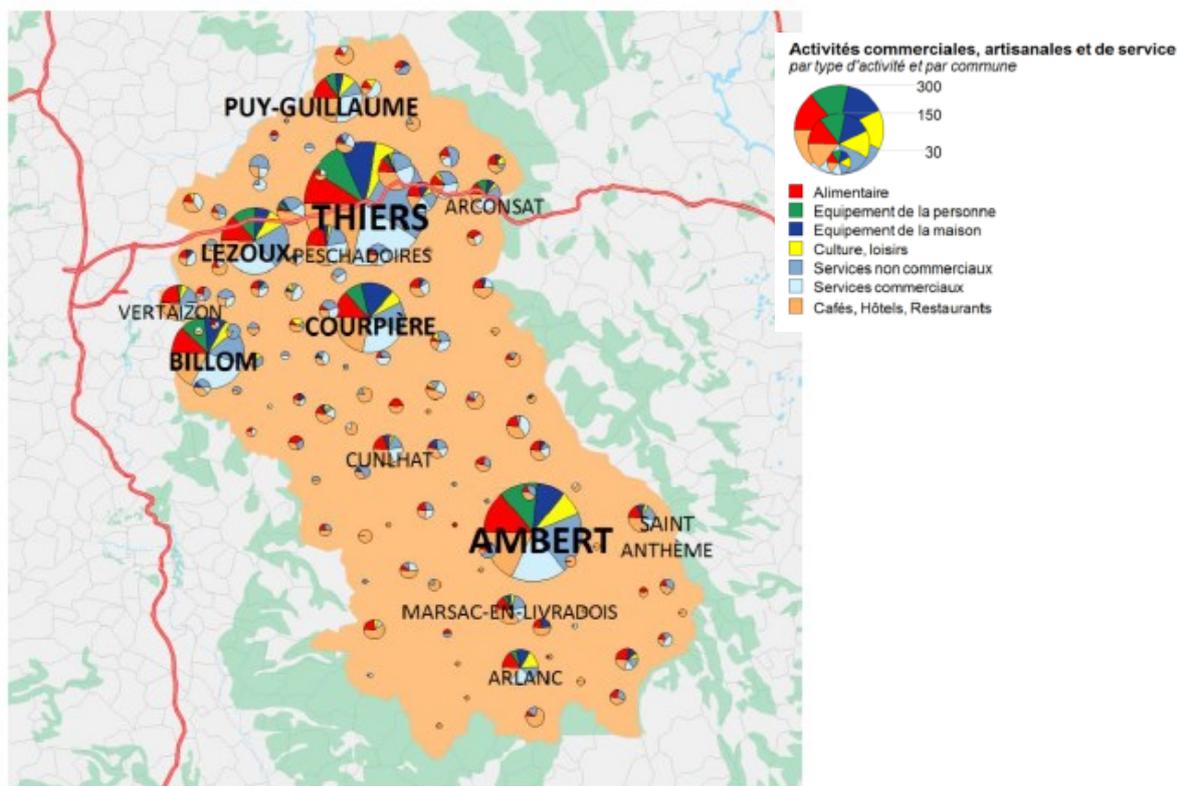
¹⁰ Taux de commercialité : part des commerces par rapport à l'ensemble de l'offre du territoire, commerces, services et restauration confondus.

Répartition géographique des activités commerciales, artisanales et de services

L'analyse spatiale de l'activité commerciale de l'agglomération fait apparaître un maillage convenable du territoire, cependant perfectible : 18 communes n'ont aujourd'hui aucune activité commerciale, et 55 communes ne comptabilisent aucune activité alimentaire. À l'échelle du périmètre d'étude sur le territoire du Livradois-Forez, en termes de nombre d'activités, on observe :

- Deux polarités majeures : Thiers qui regroupe 300 activités et représente ainsi 18 % de l'offre du territoire et Ambert qui comptabilise 200 activités (12 % de l'offre).
- Trois polarités secondaires comptabilisant chacune une centaine d'activités : Billom, Courpière et Lezoux. Ces pôles sont caractérisés par une localisation géographique relativement proche, mettant en évidence un enjeu de positionnement marchand, afin d'éviter que ces trois communes ne se neutralisent entre elles. Des choix seront donc à réaliser en termes de développement commercial, afin d'écarter une concurrence directe trop forte, voire un effet de cannibalisation.
- Quatre autres polarités structurantes, regroupant entre 20 et 25 activités : Puy-Guillaume, Cunlhat, Arlanc et Vertaizon.
- Des pôles de proximité ou d'hyperproximité composés d'une offre de première nécessité et un enjeu de maintien du dernier commerce au sein des communes les plus rurales.

Carte 19. Analyse spatiale des activités commerciales, artisanales et de services



Source : INSEE – SIRENE 2014 (Etude AID)

L'offre commerciale non sédentaire du Livradois-Forez : une offre du Livradois-Forez complétant la desserte sur des besoins courants

Tableau 28. Nombre de marchés du territoire selon la saison

Source : AID

	Moins de 5 bancs	De 5 à 15 bancs	De 15 à 30 bancs	De 30 à 50 bancs	50 bancs et plus
Période hivernale	6	6	5	1	3
Période estivale	4	6	3	3	5

De nombreuses communes du Parc proposent un ou des marchés de plein air. Cependant, le commerce non sédentaire est très fortement marqué par la saisonnalité :

- Le parc compte 8 marchés de plus de 30 activités en période estivale, quand il compte seulement 4 en période hivernale ;
- Certains marchés sont implantés uniquement sur les périodes estivales.

En parallèle, le Parc est également caractérisé par la présence de marchés de producteurs ; s'ils sont encore peu nombreux, les initiatives locales démontrent un réel intérêt en la matière (exemple : Ambert, marché de producteurs d'une quinzaine de bancs).

La répartition des jours de tenue est relativement bonne, compte tenu de la difficulté de maintenir une offre non sédentaire performante sur l'ensemble des jours de la semaine.

Tableau 29. Nombre de marchés du territoire selon la saison

Jour de tenues	Nombre de marchés
Lundi matin	2
Mardi matin	4
Vendredi matin	-
Jeudi matin	4
Mercredi matin	3
Samedi matin	5
Dimanche matin	2

Source : AID

Cependant, le tableau synthétique ci-dessus met en avant la présence de plusieurs marchés sur des créneaux similaires (notamment le samedi). Cet élément peut s'avérer problématique en cas d'offre de même nature, dans un secteur géographique restreint. Or, aujourd'hui, les marchés regroupent une offre globalement mixte, très peu thématisée :

- Des marchés plus tournés vers une offre alimentaire en période hivernale,
- proposant une gamme plus large en période estivale,
- Composés d'une offre de première nécessité dans les pôles de proximité.

Les circuits courts

- **La vente directe**

La vente directe est un élément important en termes de circuit de distribution au sein du Parc. En effet, elle concerne plus de 200 agriculteurs (chiffre en augmentation, bien que difficile à estimer, contribution aux chiffres d'affaires des exploitations). Les circuits/modes de vente restent cependant très flous et globalement peu organisés (vente à la ferme, colis déposés au multiple rural ou chez les voisins, approvisionnement de la restauration collective notamment par la plateforme « Agrilocal63 »,).

- **Les AMAP (association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne)**

Trois AMAP ont été mises en place à Puy-Guillaume, Thiers et Courpière. Celles-ci restent cependant encore relativement peu développées et surtout peu mises en avant (peu à pas de communication, système de bouche à oreille, pas d'organisation spécifique à l'échelle du territoire...).

- **Les tournées**

Les tournées sont en place principalement au sein des Communautés de Communes les plus rurales, pour pallier notamment l'absence de commerces ou une faiblesse d'offre. Ce mode de distribution est cependant en perte de vitesse (prix du carburant à la hausse, clientèle vieillissante...), et les tournées se résument aujourd'hui à quelques commerçants ambulants (activité de complément) de type boulangerie/boucherie.

- **Les magasins de producteurs**

Les premières expériences de développement d'espaces de vente directe voient le jour ou ont vu le jour très récemment au sein du Parc.

Aujourd'hui, la ville d'Ambert propose par exemple un magasin de producteur dédié « Le Local », qui regroupe 10 producteurs en un local commun. Des projets de création de nouveaux magasins de producteurs sont également à l'étude au nord du territoire.

Une attractivité perfectible des centres-villes et centres-bourgs

Figure 1. Locaux vacants très dégradés et très visibles, pénalisants la dynamique commerciale - Courpière, La Monnerie, Thiers



Source : AID

Figure 2. Des degrés de qualité des enseignes, vitrines et devantures très hétérogènes - Lezoux, Courpière, Marsac



Source : AID

Figure 3. Accessibilité PMR complexe - Lezoux, Peschadoires, Celles-sur-Durolles



Source : AID

Figure 4. Des cheminements piétons délimités et sécurisés - Puy-Guillaume



Source : AID

Figure 5. Régulation du stationnement n'empêchant pas le développement d'un stationnement anarchique - St Rémy sur Durolle, Thiers



Source : AID

Figure 6. Une offre difficilement identifiable et très peu lisible - Olliergues, St Anthème



Source : AID

La vacance commerciale, problématique majeure des centralités

Tableau 30. Importance de la vacance commerciale par commune

Faible à nulle	Moyenne (quelques locaux vacants/des locaux vacants importants en termes de surface ou de visibilité)	Forte
Chabreloche	Lezoux	Cunlhat
Châteldon	Marsac-en-Livradois	Thiers (haut)
Peschadoires	Puy-Guillaume	Arlanc
	Ambert	La Monnerie-le-Montel
	Celles-sur-Durolle (haut)	Courpière
	Olliergues	Saint-Rémy-sur-Durolle
	Saint-Anthème	Augerolles
	Saint-Germain-l'Herm	
	Vollore-Ville	
	Fournols	

Source : AID

Le taux de vacance est globalement élevé est observé à l'échelle du périmètre, comportant toutefois de fortes disparités :

- **Des communes peu à pas du tout impactées** (comme Peschadoires, bénéficiant d'un commerce de flux visible),
- **Des communes très impactées** :
 - Un taux de vacance inquiétant est observé dans les centres anciens/ quartiers médiévaux des centres-villes historiques tels que Thiers, et Ambert ;
 - Des locaux stratégiques sont aujourd'hui vacants, et posent questions en termes de desserte alimentaire/maillage alimentaire de proximité (supérettes notamment, ex : 8 à huit Ambert, Fournols).
- **Des communes moyennement impactées**, mais dont les quelques locaux vacants de par leur nature ou leur localisation peuvent pénaliser la dynamique commerciale :
 - Peu de locaux vacants sont comptabilisés sur les pôles tels que Lezoux et Olliergues, mais certains comportent des surfaces importantes et sont situés en emplacements numéros 1 ;
 - Quelques locaux vacants de longue date et de petites taille existent également (ex : Marsac, Puy Guillaume, St Rémy s/ Durolle).

4.2 LE COMMERCE DE PLUS DE 300 M²

➤ Une dynamique commerciale faible

Entre 2009 et 2015, près de 2 200 m² de surfaces commerciales de plus de 300 m² de surface de vente ont été autorisées en Commission Départementale d'Aménagement Commercial (CDAC) sur le périmètre d'étude du territoire LEADER.

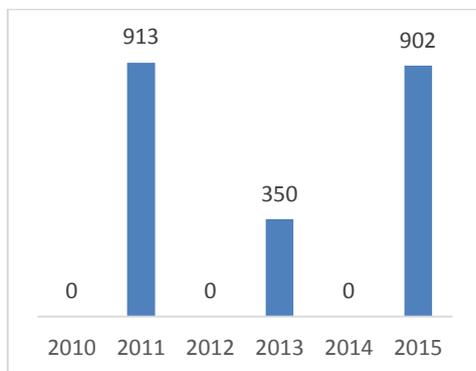
Ces surfaces représentent environ 3m²/an de surfaces commerciales supplémentaires depuis 2009 pour 1 000 habitants, soit un rythme de création de surfaces très faible sur la période.

Le rythme de ces autorisations est peu régulier, les années 2010, 2012 et 2014 n'enregistrant aucune autorisation de création de surface supplémentaire (et donc aucune modification structurelle) quand les années 2011 à 2015 enregistrent environ 1 000 m² par an.

En termes de secteurs d'activités, le développement de l'offre alimentaire se poursuit, avec la quasi-totalité d'autorisations dans ce secteur, ce qui démontre une ambition commerciale limitée, avec des projets plutôt réalisés à l'échelle locale.

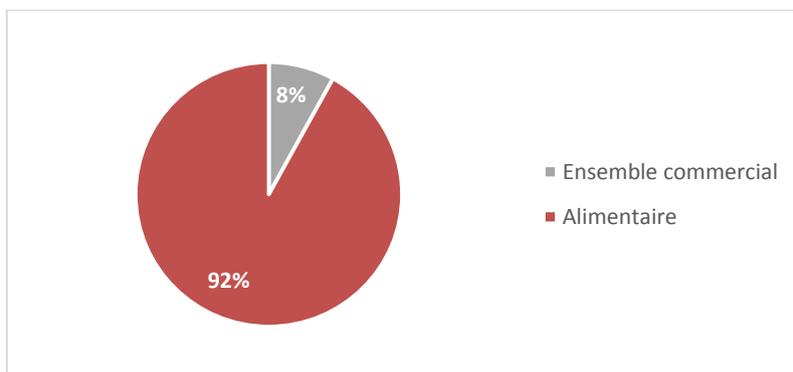
Le reste des autorisations accordées concerne des ensembles commerciaux de taille très restreinte.

Graphique 14. Répartition des m² autorisés en CDAC par année et par secteur d'activité



Source : AID Préfecture, CDAC, CNAC 2010-2015

Graphique 15. Répartition des autorisations en CDC par secteur d'activité



Source : AID Préfecture, CDAC, CNAC 2010-2015

Sur le plan spatial, on observe un effet plutôt massifié des autorisations accordées sur les communes du nord et de l'ouest du territoire : l'ensemble des autorisations ont été accordées aux communes de Thiers, Lezoux et Billom. Cependant, de nombreux projets ont également été refusés sur ces mêmes communes, ainsi que sur la commune d'Ambert. On dénombre en 2015 sur le périmètre d'étude du Parc naturel régional du Livradois-Forez un plancher commercial de 81 700 m² de commerces de plus de 300 m². La densité commerciale est estimée à 807 m² pour 1 000 habitants sur le territoire du Parc, ce qui est inférieur d'environ 30 % à la densité auvergnate (1 121 m²/1 000 habitants), mais relativement conforme à celle observée à l'échelle nationale (881 m²/1000 habitants).

Si toutefois, on observe plus précisément la densité d'un point de vue alimentaire et non alimentaire, on remarque :

- Que la densité alimentaire est bonne en prenant en considération le caractère rural du territoire. En effet, les chiffres observés se rapprochent des moyennes nationales englobant l'offre de pôles métropolitains,
- Que la densité commerciale concernant le non alimentaire est davantage en décalage vis-à-vis de territoires similaires. Cet élément est en partie en lien avec l'environnement concurrentiel direct du territoire.

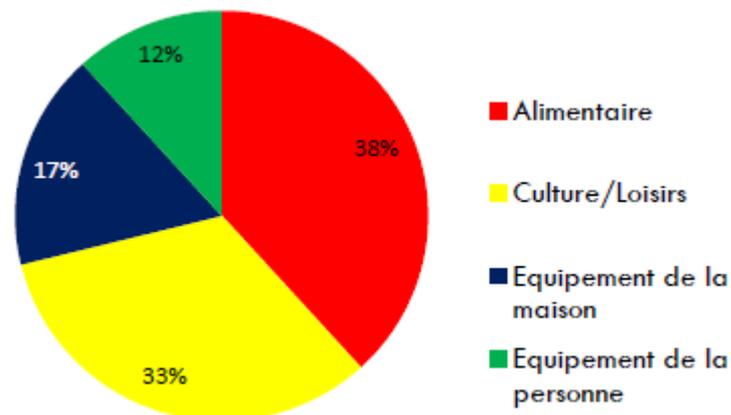
La répartition par secteurs d'activités observée sur le territoire reflète une offre rurale, puisqu'elle fait apparaître une prépondérance des activités commerciales alimentaires et de type culture/loisirs (bricolage, jardinage). Il est également à noter le faible poids des grandes surfaces dans le secteur de l'équipement de la personne comparativement à des territoires de taille similaire. Cet élément est à souligner notamment au vu de la faiblesse d'offre également observée en la matière dans les centralités (commerces de moins de 300 m²).

Tableau 31. Plancher commercial - Surface de vente des grandes surfaces (>300m²)

m ² /1000 habitants	Livradois-Forez	Auvergne	France métropolitaine
Densité totale	807	1121	881
Densité alimentaire	309	352	353
Densité non alimentaire	498	768	528

Source : AID

Graphique 16. Répartition des grandes surfaces du Livradois-Forez par secteur d'activité en 2015 - hors automobile



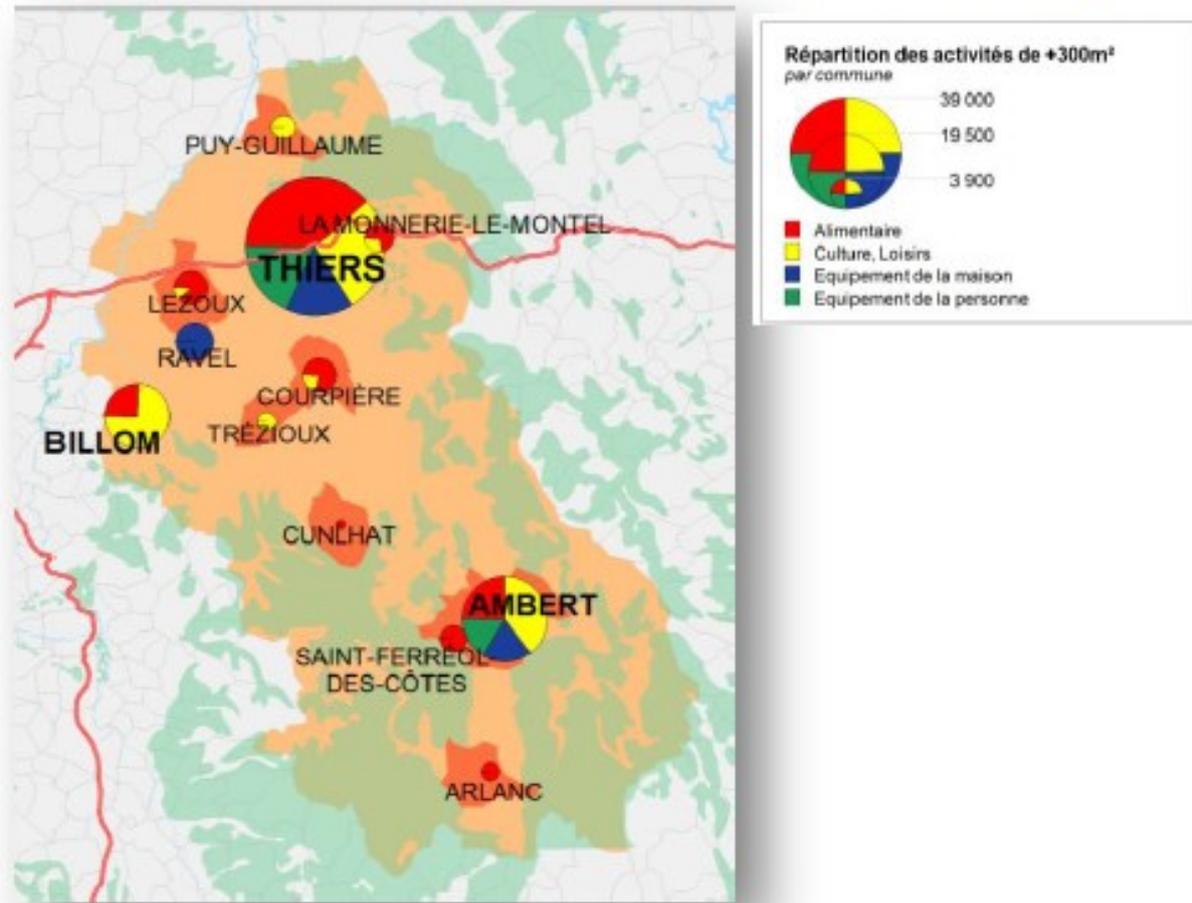
Source : Fichier IFLS 2014, complété par les autorisations CDAC 2008-2015 et PANORAMA 2015

En matière spatiale, on observe une très forte concentration des activités sur la commune de Thiers, qui regroupe près de la moitié de l'offre de grandes surfaces du territoire et dans un second temps sur les communes d'Ambert et de Billom, qui regroupent quant à elles entre 10 et 20 % de cette même offre. Ces communes constituent à elles trois plus des trois quarts de l'offre de grandes surfaces du Parc (77 %).

Enfin, la cartographie ci-après fait état d'une concentration de l'offre de grandes surfaces plus importante au nord du territoire qu'au sud. Hors commune d'Ambert, le sud du territoire n'est en effet desservi que sur des activités de grandes surfaces alimentaires.

Carte 20. Répartition de l'offre totale de grandes surfaces sur le territoire

Répartition de l'offre totale de grandes surfaces sur le territoire



Source : AID Fichiers IFLS 2014, complété par les autorisations CDAC 2008-2015 et PANORAMA 2015

➤ Des zones commerciales peu qualitatives engendrant un déficit d'attractivité

Zoom sur la périphérie de Thiers

Figure 7. Un étalement urbain et un linéaire commercial peu dense et non thématisé : une lisibilité très complexe

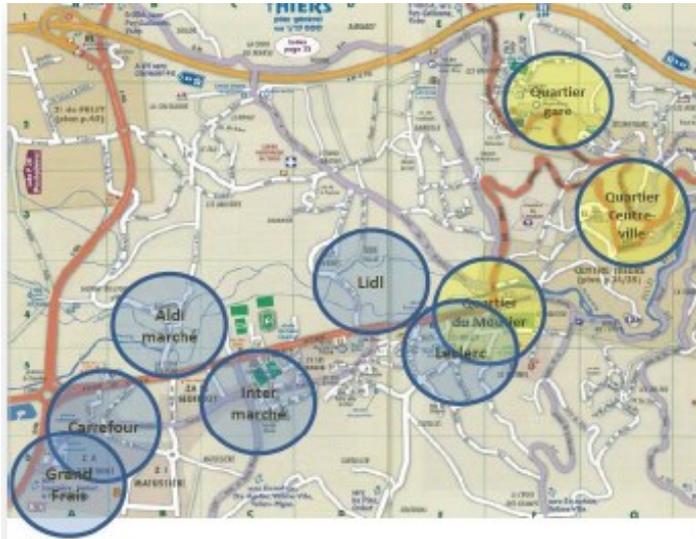


Figure 8. Une signalétique commerciale existante, mais insuffisante, couplée à une signalétique en propre brise vue et très peu qualitative



Figure 9. Des stationnements en propre et des accès auto directs sur l'axe principal...mais des aménagements plus récents disposant de stationnements, cheminements et bâtis mutualisés

Figure 10. Un trafic routier important et dense, laissant peu de place aux modes doux.



Zoom sur la périphérie d'Ambert

Figure 11. Un étalement urbain en corridor



Figure 12. Une problématique de vacance dans les Arcades, pénalisant la dynamique commerciale / Des cheminements internes peu structurés et peu qualitatifs

Figure 13. Des cheminements piétons matérialisés et sécurisés



Figure 14. Signalétique brise vue / Signalétique drapeaux



Figure 15. Une mutualisation partielle des accès et stationnements



4.3 HIERARCHIE DES POLARITES COMMERCIALES DU PERIMETRE LEADER

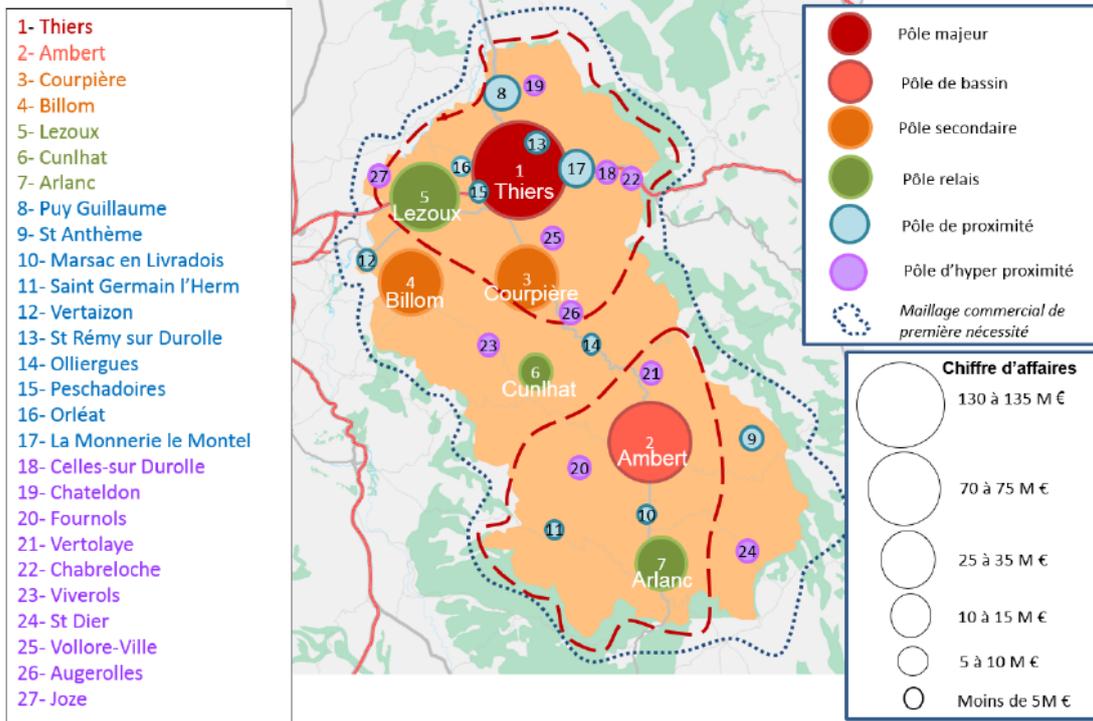
L'armature commerciale est différente de l'armature territoriale, car les données statistiques utilisées pour la hiérarchisation des pôles sont différentes.

- **Pôle majeur** : permettant de répondre à l'ensemble des besoins quotidiens, hebdomadaires (supermarchés, hypermarchés de nature et tailles variées), occasionnels (équipement de la personne, bricolage, jardinage...), et partiellement exceptionnels (meubles, électroménager...), générant un chiffre d'affaires compris entre 130 et 135 M€ ;
- **Pôle de bassin** : comportant les mêmes caractéristiques que le pôle majeur, mais proposant une offre moins diversifiée, et générant un chiffre d'affaires inférieur, compris entre 70 et 75 M€ ;
- **Pôle secondaire** : davantage ciblé sur une desserte alimentaire, mais disposant aussi d'une réponse en termes d'achats occasionnels lourds (type bricolage) et plus de 100 activités de proximité, générant entre 25 et 35 M€ ;
- **Pôle relais** : pôles ciblés sur une desserte alimentaire (grandes surfaces alimentaires), générant un chiffre d'affaires très hétérogène de par leurs natures spécifiques :
 - Une offre de proximité étoffée (35 à 100 activités) bien qu'à proximité de polarités commerciales importantes ;
 - Une situation géographique excentrée, bien que disposant d'une offre moins fournie (entre 20 et 30 activités).
- **Pôle de proximité** : structuré par une surface alimentaire de moins de 300 m² de type supérette ou une grande surface de moins de 2 000 m², et une offre commerciale annexe de proximité relativement complète (entre 15 et 50 activités ou à minima entre 10 et 15 activités pour les pôles bénéficiant de flux importants) ;
- **Pôle d'hyper proximité** : de deux natures différentes :
 - Polarité bénéficiant d'une locomotive alimentaire de taille limitée et constituée d'une dizaine d'activités de première nécessité implantées dans un cadre peu dense et souvent discontinu ;
 - Ou polarité ne bénéficiant pas de supérette alimentaire, mais regroupant entre 15 et 20 activités de proximité, destinées à la fois aux résidents et à la clientèle de flux.

1 Pôle majeur : -Thiers	1 Pôle de bassin : - Ambert	2 Pôles secondaires : - Billom - Courpière
3 Pôles relais : - Lezoux - Cunlhat - Arlanc	9 Pôles de proximité : -Vertaizon - Puy Guillaume - St Rémy sur Durolle - St Anthème - Celles-sur Durolle - Marsac en Livradois - Olliergues - Saint Germain l'Herm -Peschandoires	9 Pôles d'hyper proximité : - La Monnerie le M. - Chateldon - Viverols - Fournols - St Tier - Vertolaye - Vodable - Chabreloche - Orléat



Carte 21. Polarités commerciales



Source : AID

4.4 SYNTHÈSE ET PREMIÈRES QUESTIONS / ENJEUX À DÉBATTRE RELATIVES À L'ARMATURE TERRITORIALE

➤ Synthèse

- Un stationnement régulé au sein des espaces commerciaux les plus stratégiques (zones bleues – centralités commerciales et /ou rues commerciales dédiées aux commerces de flux).
- Un accès automobile pouvant s'avérer complexe dans les centralités urbaines, de par notamment la nature historique de ceux-ci.
- Un traitement urbain très hétérogène et sans cohérence globale à l'échelle du PNR, mais des espaces publics globalement entretenus et/ou rénovés récemment (ex. : centre-ville d'Aranc, Lezoux, Thiers Haut)
- Une lisibilité de l'offre très complexe :
 - À l'échelle du PNR, avec des communes majeures en termes d'offre commerciale (Ambert, Thiers, Billom) très distinctes géographiquement, en termes d'habitudes d'achat, sans complémentarité d'offre apparente
 - À l'échelle des communes, avec des activités commerciales : implantées en dehors des centralités et de manière peu dense, implantées au sein de « sous polarités » souvent liées aux axes de flux (ex. : Celles-Sur-Dollore, Thiers et Courpière).
- Des locaux commerciaux parfois peu à pas identifiables, et des locaux vacants très dégradés sans projets et pénalisant la dynamique des linéaires marchands.
- Un très faible taux d'enseignes nationales, induisant une diversité d'offre limitée (ex : Thiers centre haut, une seule enseigne nationale d'équipement de la personne).
- Une circulation des modes doux très hétérogènes, avec des cheminements piétons larges et bien délimités par endroit, et des espaces peu identifiables, voire dangereux, à d'autres endroits.
- Une qualité inégale des accès PMR

Concernant les zones commerciales de périphérie :

- Un stationnement global suffisant sur les zones d'activités, encore très peu mutualisé cependant
- Un traitement urbain très hétérogène et sans cohérence globale à l'échelle du PNR, mais des restructurations de zones/réfection des bâtis d'enseignes en projets.
- Une lisibilité de l'offre de grandes surfaces très complexe :
 - À l'échelle du PNR, avec des zones et une offre commerciale souvent peu identifiables
 - À l'échelle des zones commerciales, particulièrement marquées au sein des plus grosses zones (Thiers et Ambert)
- Un accès automobile aux zones d'activités parfois peu induit (signalétique commerciale très peu développée et/ou peu visible) et vite saturé sur les principales zones commerciales.
- Une circulation automobile complexe au sein des zones, avec des cheminements d'entrée/ sortie souvent très peu matérialisés (un client peu à pas guidé dans son parcours automobile).
- Un bâti commercial vieillissant voire en mauvais état, globalement peu attractif.
- Des enseignes de moyenne gamme, peu diversifiées (étude en cours sur la zone de Thiers)
- Un degré de mutualisation des infrastructures très faible, avec une logique de « boîte à chaussures » symbolisant une implantation anarchique des activités en fonction des opportunités
- Une circulation des modes doux très peu développée pour accéder aux zones commerciales et entre les différentes enseignes en leurs seins, mais des entrées de magasins globalement sécurisées.

I.5. L'AGRICULTURE ET LA FORÊT

Données utilisées

Recensement Général Agricole (RGA) de 2010
 Registre Parcellaire Graphique de 2012
 Petite région agricole : Livradois-Forez – Chambre d'agriculture Puy-de-Dôme décembre 2012
 Petite région agricole : Dore Bois Noirs – Chambre d'agriculture Puy-de-Dôme décembre 2012
 Monographie « Agriculture Panorama et perspectives » - PNR Livradois-Forez 2016
 Monographie « « Forêt – Filière Bois » - Panorama et perspectives » - PNR Livradois-Forez à venir
 Plans de Développement des Massifs
 Entretiens : CRPF (Dominique Jay), PNRLF (Vianney Taing et Lucien Compte), Chambre d'agriculture (Nicolas Rougier et Géraldine Rodarie).

5.1 UN TERRITOIRE RURAL ET FORESTIER

En 2012, les espaces naturels et forestiers représentent 50 % de la surface du territoire et les espaces agricoles 48 %. L'agriculture se concentre sur la plaine de l'Allier, la vallée de la Dore, les estives et ponctuellement dans les massifs boisés, vestige d'un territoire presque entièrement dédié à l'agriculture au début du XX^e siècle (environ 16 % de boisement) et que les évolutions de mode de vie et les guerres ont fait évoluer vers un territoire à dominante forestière.

5.2 PORTRAIT AGRICOLE TECHNIQUE ET SOCIAL

Toutes les données chiffrées sont issues du RGA 2010 - agreste

➤ Portrait des exploitations agricoles

Nombre d'exploitations agricoles

Tableau 32. Évolution du nombre d'exploitations en Livradois-Forez

	1988	2000	2010
Nombre d'exploitations	3 427	2 047	1 524
Évolution 1988 - 2000 et 2000-2010		- 40%	- 26%
Évolution 1988 - 2010			-56%

Source : RGA 2010 – Agreste

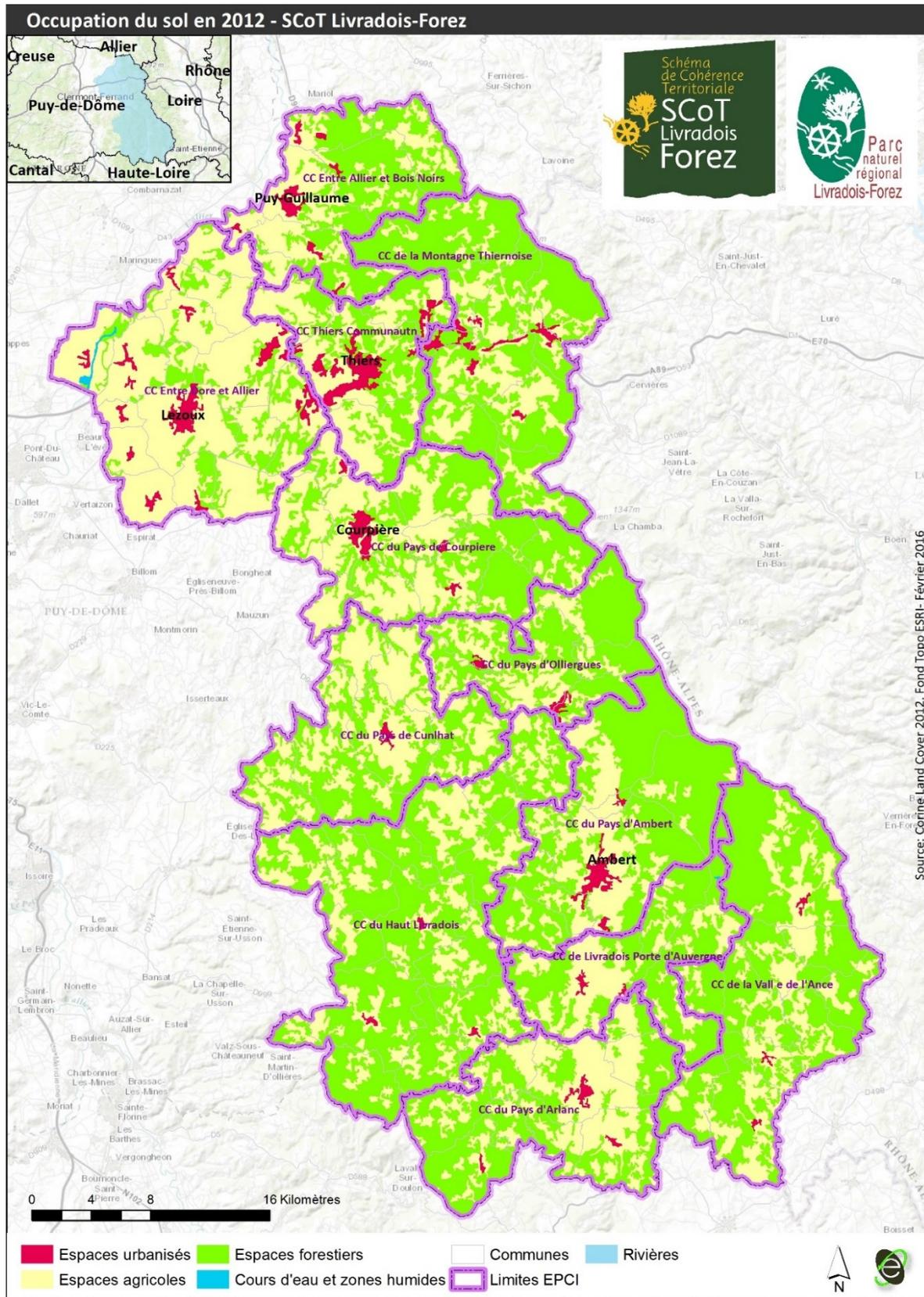
En 2010, le recensement agricole indique 1 524 exploitations agricoles soit 21 % des fermes du Puy-de-Dôme. Parmi ces exploitations, seule une petite moitié est professionnelle. Par rapport à l'année 2000, cela représente une baisse de 26 %. Cette évolution est un peu plus importante que la moyenne du département (-23%). En 20 ans, le territoire a perdu plus de la moitié de ses exploitations agricoles.

Spatialement, excepté Lezoux, le sud-est du Livradois-Forez semble le plus touché par la réduction du nombre d'exploitations agricoles (EA). On constate également que les communes qui présentent une densité d'exploitations agricoles plus importante connaissent un peu plus de perte de leur nombre de fermes.

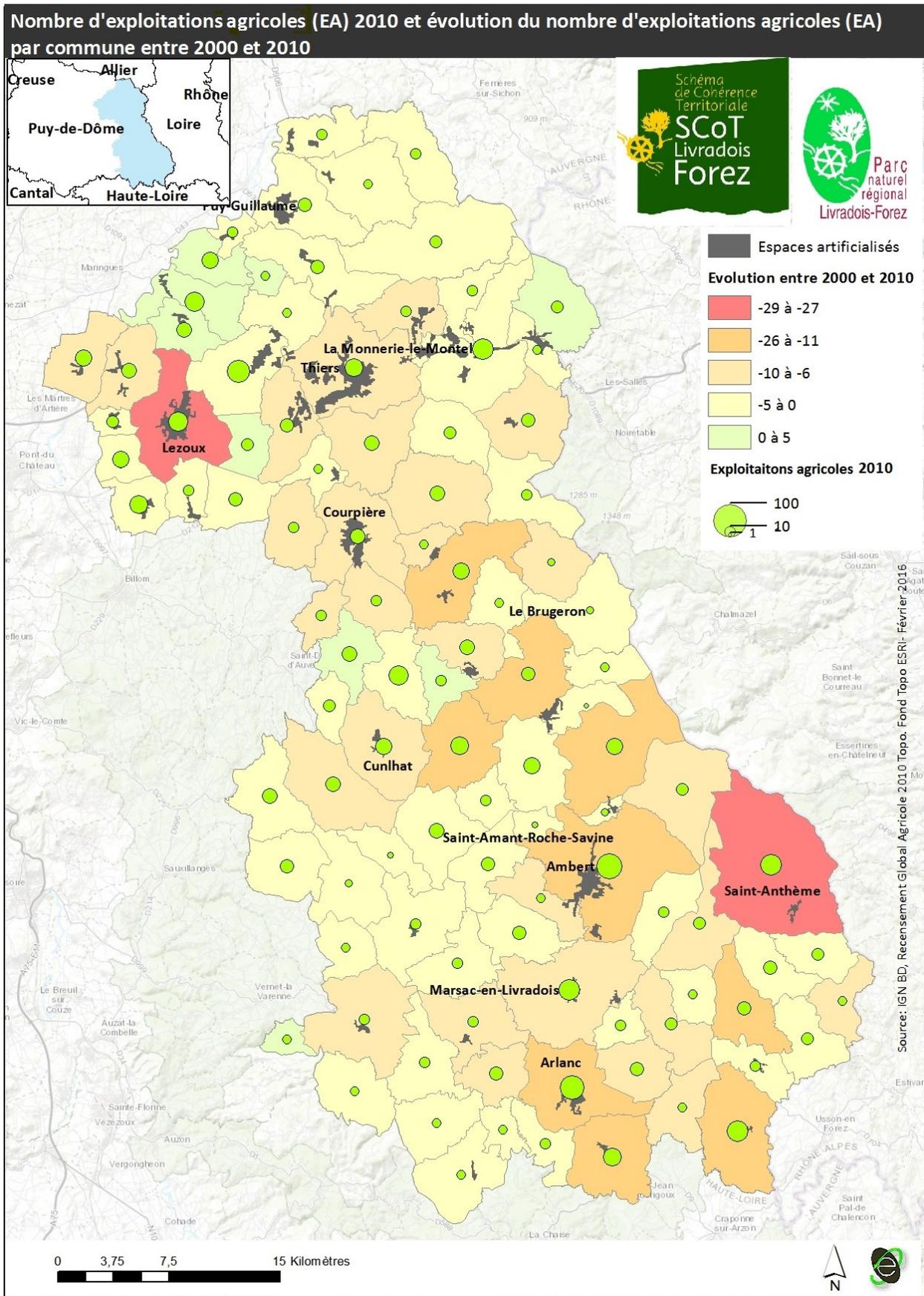
Emplois

L'agriculture en Livradois-Forez représente 1 704 emplois en équivalent temps plein (ETP) en 2010 soit 1,1 ETP par exploitation. Entre 1988 et 2010, la tendance de l'emploi a suivi celle du nombre d'exploitations (nombre d'emplois divisé par deux) puisque le ratio était de 2.0 ETP par exploitation en 1988.

Carte 22. Occupation du sol en 2012



Carte 23. Nombre d'exploitations agricoles et évolution 2000-2010



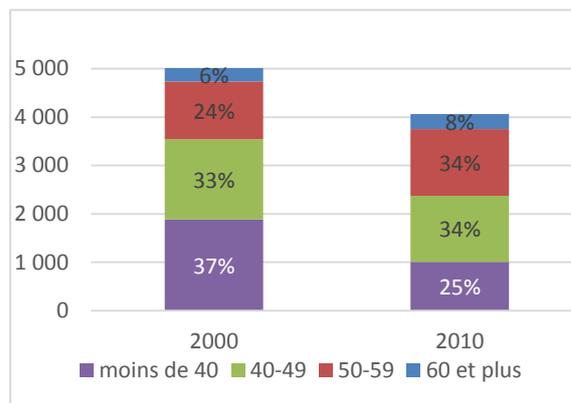
Âges

Étant donné le grand nombre de communes en secret statistique pour le recensement agricole les chiffres sont ceux du Puy-de-Dôme.

Graphique 17. Répartition des exploitations agricoles par tranches d'âge du chef d'exploitation ou premier coexploitant - Puy-de-Dôme

En 2000, la répartition des exploitations agricoles par tranche d'âge du chef d'exploitation ou du premier coexploitant montre une répartition plutôt homogène d'environ 1/3 des effectifs sur les 3 catégories les plus basses (moins de 40 ans, 40-50 ans et 50-60 ans) avec une prédominance de la part des moins de 40 ans.

En 2010, l'installation de jeunes agriculteurs comme chef d'exploitation ou comme premier exploitant n'est pas suffisante pour garder un profil semblable et on assiste à un vieillissement de l'âge moyen des exploitants. Les moins de 40 ans représentent 1 agriculteur sur 4.



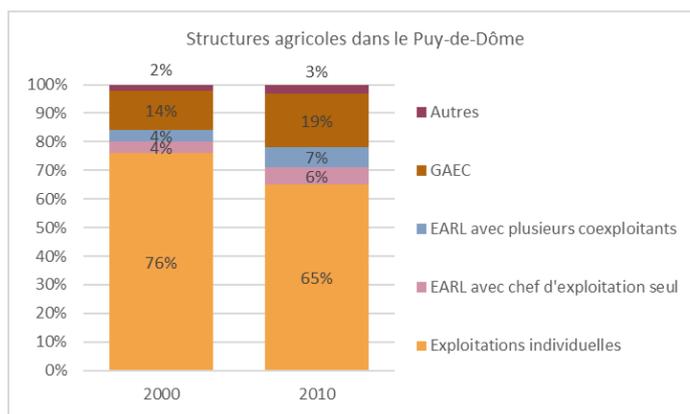
Source : RGA 2010 – Agreste

Structures des exploitations

Étant donné le grand nombre de communes en secret statistique pour le recensement agricole, les chiffres sont ceux du département du Puy-de-Dôme

Graphique 18. Structures agricoles dans le Puy-de-Dôme

En 2000, près des trois quarts des exploitations du Puy-de-Dôme ont conservé un modèle familial sous forme d'exploitations individuelles. En 2010, on observe que ce modèle compte près de deux tiers des exploitations, le report s'étant fait au profit des structures comptant plusieurs exploitants et/ou la création de structures permettant de mieux séparer les biens personnels et professionnels de l'exploitant.



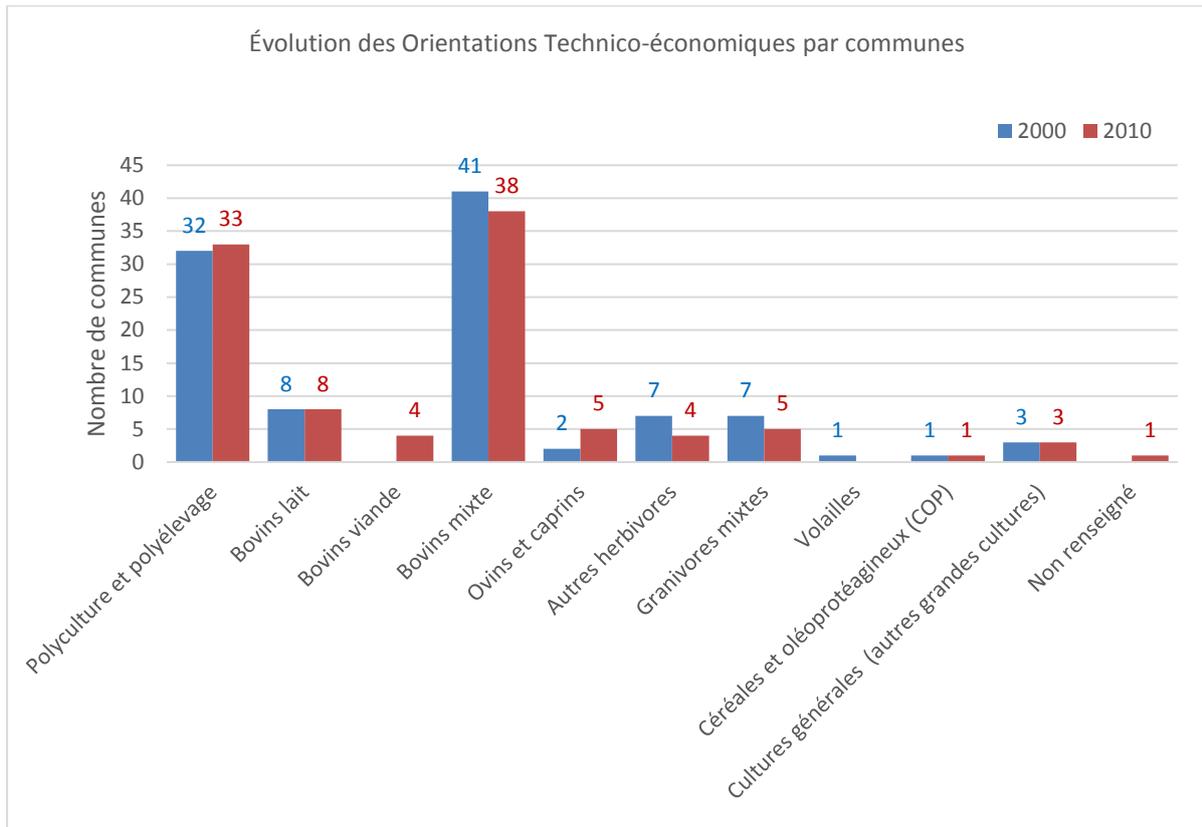
➤ Orientations technico-économiques des communes

Occupations principales des exploitations agricoles par communes

L'activité prédominante du territoire reste en 2010, « l'élevage bovins mixte » malgré une régression du nombre de communes dans ce cas. « La polyculture et le polyélevage » positionnés en seconde position des activités prédominantes par commune se maintiennent. La tendance générale reste l'élevage associé ou non à la production de céréales en autoconsommation (pour les bêtes) ou à la vente.

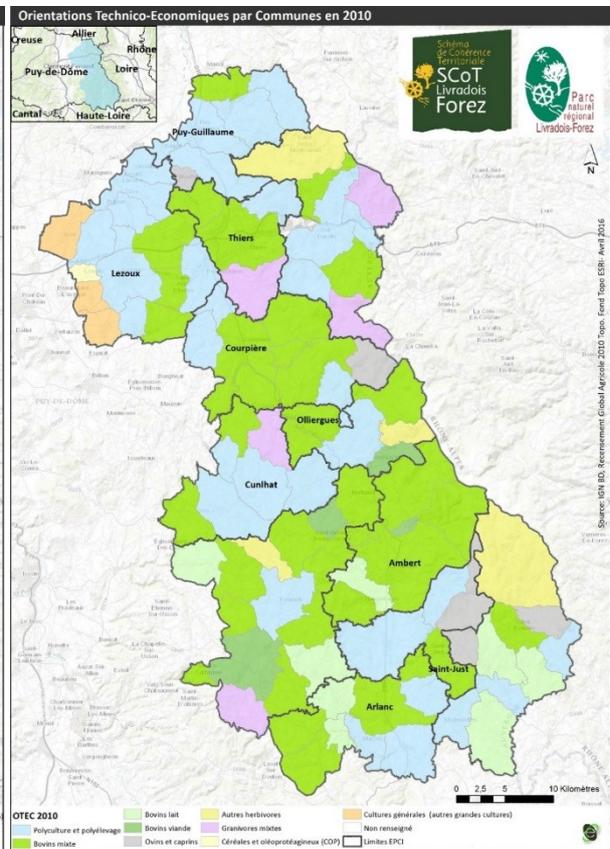
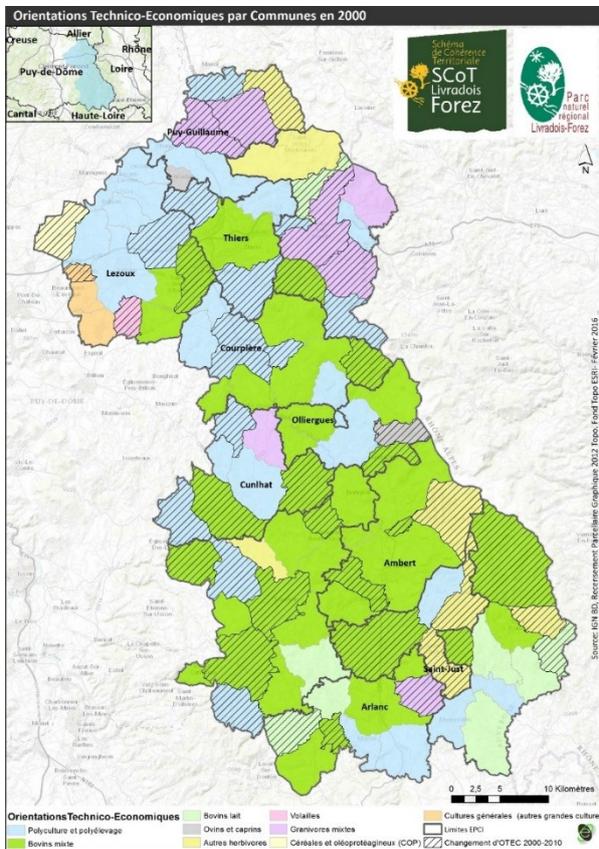
Hormis la production de céréales localisée en plaine de l'Allier, il ne se distingue pas de spécificité régionale selon l'orientation technico-économique de la commune.

Graphique 19. Évolution des Orientations Technico-économiques par communes



Carte 24. Orientations technico-économiques 2000

Carte 25. Orientations technico-économiques 2010



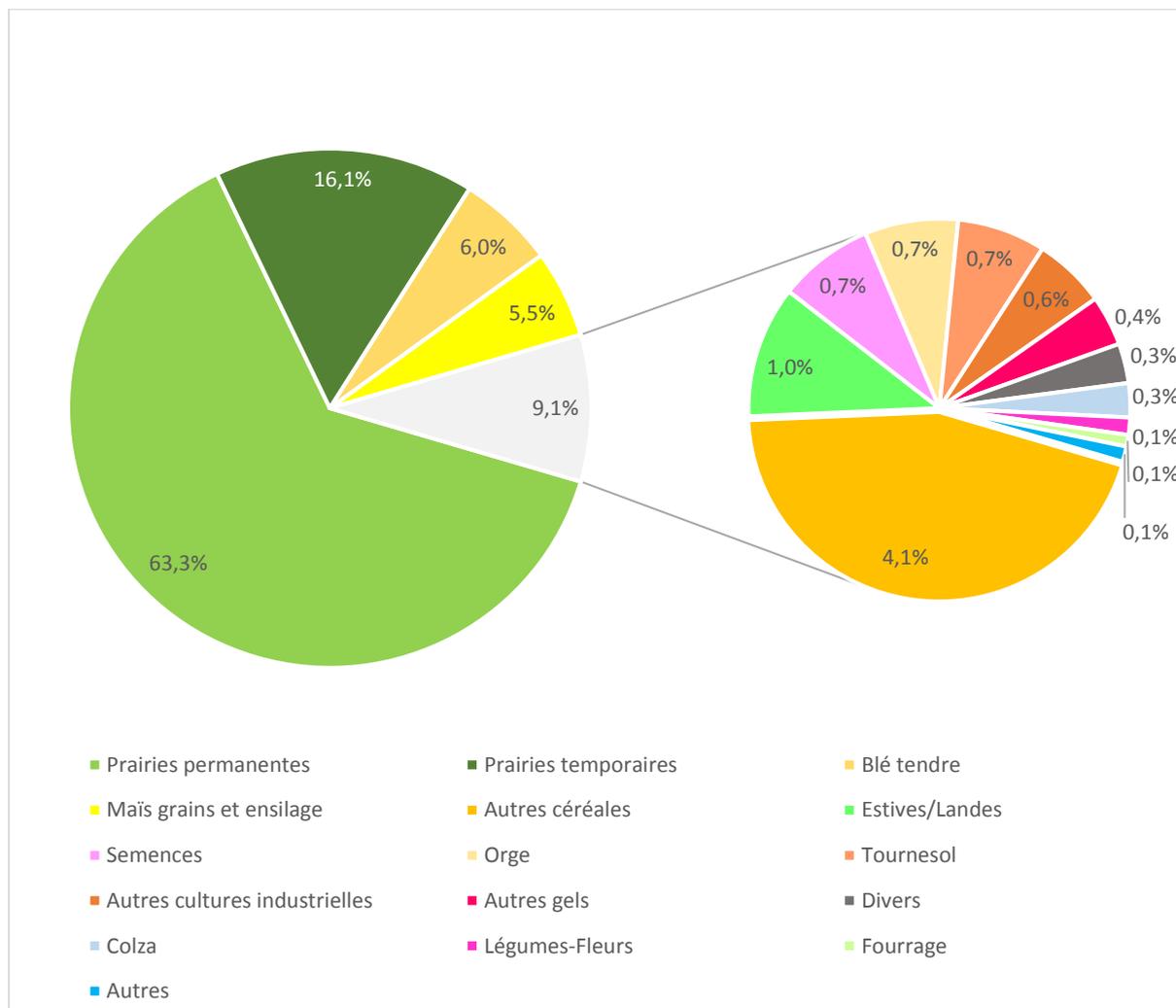
Cultures

En Livradois-Forez, les prairies représentent plus des trois quarts des surfaces déclarées à la Politique Agricole Commune (PAC) faisant de l’herbe la première richesse agricole du territoire. Le blé, le maïs et d’autres céréales viennent par la suite en lien avec un profil agricole et notamment l’utilisation du maïs pour l’alimentation des vaches laitières.

Parmi les particularités du territoire, on note la présence d’estives. Issue d’une tradition pastorale sur les Hautes-Chaumes des monts du Forez, la montée à l’estive ne se faisait quasiment plus après les années 1960. Sous l’impulsion du PNR, les terrains d’estive ont été reconquis pour nourrir les génisses laitières et bouchères, les vaches tarées et les ovins. Une trentaine d’agriculteurs utilisent les estives à titre individuel et les trois groupements pastoraux (coopératives ou syndicats regroupent une quinzaine d’exploitations).

Enfin 17 types de cultures représentent 5 % des terres agricoles. Parmi les cultures notées autres, on retrouve : des fruits à coques type noisette ou châtaigne, protéagineux, oléagineux, vergers, vignes et arboriculture.

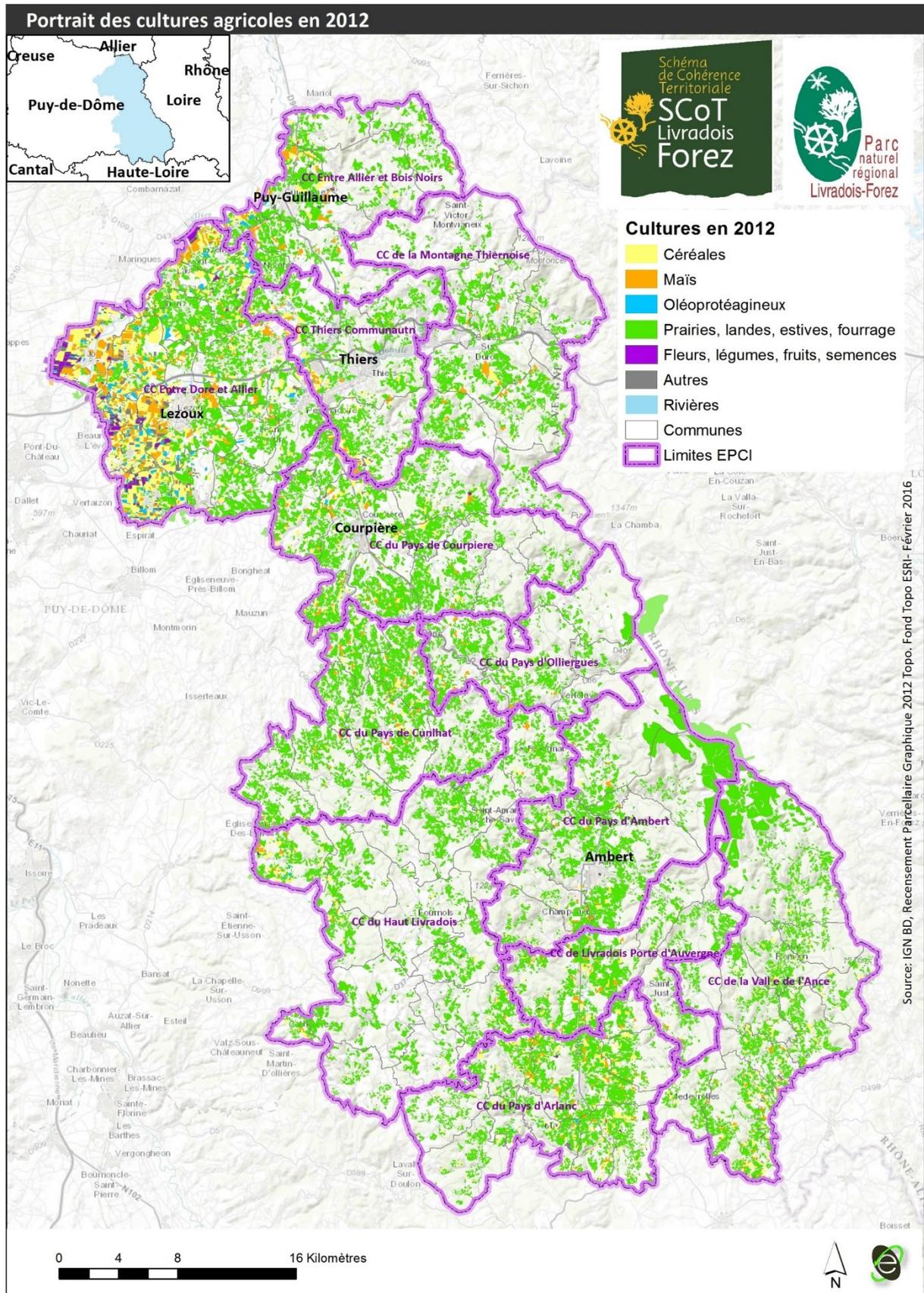
Graphique 20. Cultures (surfaces de plus de 59 ha)



Source : RPG 2012

NB : La lecture de la légende de gauche à droite concorde avec l’enchaînement des « camemberts » dans le sens des aiguilles d’une montre.

Carte 26. Portrait des cultures agricoles en 2012



Élevage

Le territoire est composé de deux petites régions agricoles : Dore-Bois Noirs et Livradois-Forez.

Carte 27. Territoires agricoles du Puy-de-Dôme



Source : Atlas de la fertilité des sols – CA 63

Élevage en petite région agricole Dore Bois Noirs

En petite région agricole **Dore Bois Noirs** (partie nord du territoire) 70 % des exploitations ont des vaches allaitantes pour un cheptel de 7 600 vaches (8 % du cheptel du département). 89 producteurs de lait assurent une production de 20,35 millions de litres de lait à partir de 3 650 vaches laitières.

La diversification en élevage hors-sol porcs et volailles est bien implantée et regroupe 15 % des places d'élevages porcins (post-sevrage et engraissement) et 15 % des surfaces de poulaillers du Puy-de-Dôme.¹¹

L'installation en élevage caprin est une tendance récente, le plus souvent couplée à de la transformation fromagère et de la vente directe. Un quart du cheptel caprin puydomois est élevé en Dore Bois Noirs, soit un effectif de 1 100 chèvres.

Élevage en petite région agricole Livradois-Forez

En petite région agricole **Livradois-Forez** (partie sud du territoire), l'activité principale d'élevage est l'élevage bovin pour le lait avec 62 % des exploitations professionnelles qui produisent du lait. Ainsi, 21 % du lait du Puy-de-Dôme provient du Livradois-Forez bien que la production de lait par exploitation soit inférieure à Dore Bois noirs 212 000 litres de lait en moyenne par exploitation (211 000 litres sur le département, 227 000 litres en Dore Bois noirs). La production de lait sur le territoire est soutenue par la présence de la laiterie de Fournols notamment, qui sur 45 000 000 litres de lait en transforme 5 000 000 en Fourme d'Ambert.

Environ 80 % des exploitations totales ont des vaches allaitantes affichant une mixité d'élevage bovin notamment en lien avec la Prime Aide aux Bovins Allaitants (ABA) financé via la PAC. 16 % des droits ABA du Puy-de-Dôme sont détenus par les éleveurs du Livradois-Forez.

La production de volailles et porcs est liée à de petites unités et constitue pour ce territoire un complément de revenus. Le Livradois-Forez produit toutefois 30 % des volailles et 20 % de porcs du Puy-de-Dôme.

Sur le petit bétail, les brebis représentent un cheptel de 15 700 bêtes (17 % du Puy-de-Dôme) et les chèvres sont 1 250 (21,5 % du Puy-de-Dôme). 50 % des brebis sont engagées dans des contrats qualité avec les organisations de producteurs. Enfin les particularités de cette petite région agricole sont :

- de compter 11 000 équidés (17 % des effectifs du Puy-de-Dôme) en lien avec de très nombreux centres équestres ;
- de pratiquer l'estive sur les hautes chaumes. Aujourd'hui, seuls quelques paysans continuent de pratiquer l'estive et la fabrication de la fourme en montagne. Ces pelouses restent menacées par une fermeture des milieux (emboisement). Après un déclin, cette pratique semble reprise par les élevages caprins et ovins, mais demeure marginale.

¹¹ La liste des 19 installations classées pour la protection de l'environnement est en annexe.

➤ Reprises et disponibilités foncières

Le Livradois-Forez est caractérisé par :

- un important morcellement du parcellaire, issu de l'histoire ;
- des îlots de parcelles (ensemble exploité par un même agriculteur) de 2,1 ha en moyenne contre 3,07 en Puy-de-Dôme, avec en moyenne 20 îlots par exploitations ;
- une tendance à l'agrandissement des structures qui conduit parfois à l'abandon des secteurs plus difficiles à mettre en valeur.

Le morcellement des propriétés agricoles, la taille réduite des parcelles et leur éloignement du siège des exploitations—parfois dans un périmètre considérable—est l'héritage de la forte densité de la population qui caractérisait le Livradois-Forez à la fin du XIX^e siècle. Les parcelles et les fermes ont été découpées au fil des successions.

Surfaces agricoles utiles (SAU) dans les exploitations

En 2010, la SAU moyenne en Livradois-Forez est de 41 ha contre 53,1 ha en Puy-de-Dôme.

Depuis 1988, les surfaces par exploitation n'ont cessé d'augmenter, intégrant les terres des exploitations qui s'arrêtaient. Avec l'arrêt de près de la moitié des exploitations, la SAU moyenne par exploitation a doublé entre 1988 et 2010.

Tableau 33. Évolution de la surface agricole utile

	1988	2000	2010
SAU/EA (en ha)	20	31	41
Évolution 10 ans	-	+54%	+31%
Évolution 20 ans	-	-	+102%

Source : RPG 2012

Sur la globalité du territoire, la surface agricole est passée de 63 973 ha en 2000 à 62 569 ha en 2010 soit une perte de 1 377 ha de SAU, soit 8 100 terrains de football ou un peu plus de la surface de la commune de La Chaulme. Toutefois, la SAU recensée par le recensement agricole global fait état des surfaces associées aux exploitations et est donc rattachée à la commune du siège d'exploitation. Pourtant les échanges de terres entre communes sont courants.

L'artificialisation des sols agricoles et naturels pour l'activité et le logement concernent environ 110,8 ha/an sur le territoire¹². D'autres facteurs peuvent être cause de perte des terres agricoles : abandon des terres agricoles (friches), consommation pour les infrastructures de déplacement terrestre (routes), reprise des terres par des sièges d'exploitation hors du territoire...

L'extension des friches et l'abandon sont des phénomènes marginaux. Cependant, s'agissant de l'entretien des parcelles, on constate souvent que les terrains les plus éloignés des sièges des exploitations sont moins bien mis en valeur, ce phénomène s'accroissant au fil du temps avec l'agrandissement des exploitations.

Coût du foncier

Le coût des terres et prés agricoles en Puy-de-Dôme a pris en moyenne 5 % de sa valeur par an entre 1997 et 2014.

Ainsi en 20 ans, la valeur des terres a quasiment doublé.

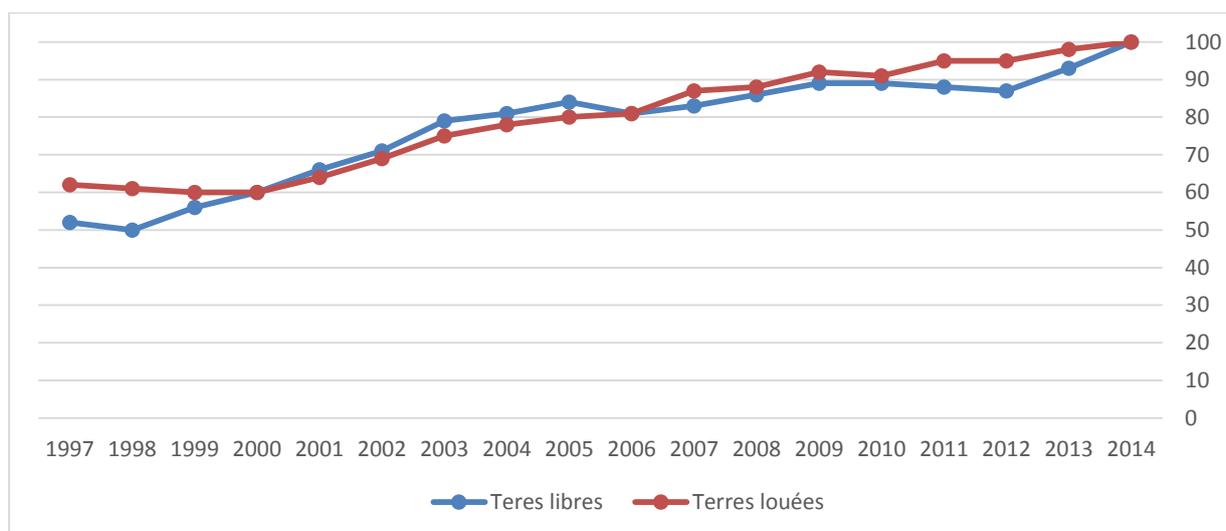
Tableau 34. Évolution du prix des terres agricoles entre 1999 et 2014

	Année	2014	2009	2004	1999
Puy-de-Dôme Prix moyen (€ courants /ha)	Terre libre	4 020	3 5090	3 250	2 240
Puy-de-Dôme Prix moyen (€ courants /ha)	Terre louée	3 380	3 110	2 620	2 020

Source : SAFER www.le-prix-des-terres.fr

¹² Cf. Partie II.5 La consommation d'espace

Graphique 21. Évolution des prix des prèes et terres agricoles (indice 100)



Source : SAFER

En 2014, la valeur vénale moyenne des terres labourables et des prairies naturelles pour les terres agricoles d'au moins 70 ares, libres à la vente (en € à l'hectare) est de :

Tableau 35. Prix moyen des terres libres à la vente

Prix moyen (€/ha) – Terres libres	Dominante (€ à l'ha.)	Minimum	Maximum
Livradois-Forez	2 860	700 €	7 000 €

Source : « Arrêté du 13 juillet 2015 portant fixation du barème indicatif de la valeur moyenne vénale des terres agricoles en 2014 » depuis la SAFER SSP-Terres d'Europe-Scafr

Minimum : 95 % des prix sont supérieurs à ce seuil ; seuil issu d'une moyenne triennale 2012-2014 au prix de 2013.
Maximum : 5 % des prix sont supérieurs à ce seuil ; seuil issu d'une moyenne triennale 2012-2014 au prix de 2013

Par rapport aux coûts du département, les prix sont inférieurs en Livradois-Forez.

Reprise des exploitations agricoles

42 % des agriculteurs du Puy-de-Dôme ont plus de 50 ans.

La petite région agricole Dore Bois Noirs accueille 8 % des porteurs de projets agricoles du département. Cela représente sept à huit installations par an avec attribution de la Dotation Jeune Agriculteur (D.J.A.)

L'installation en Dore Bois Noirs est marquée par :

- des candidats à l'installation majoritairement issus du monde agricole ;
- des productions de lait et de viande, base d'une installation sur deux ;
- l'installation sous forme sociétaire en progression constante.

La petite région agricole Livradois-Forez accueille 21 % des porteurs de projets agricoles du département. Une quinzaine de porteurs de projet par an s'installent en bénéficiant de l'aide de l'état. 52 % des agriculteurs ont plus de 50 ans et ceux-ci détiennent 37 % de la SAU.

Malgré l'image favorable dont bénéficie le territoire notamment auprès de nouveaux agriculteurs non issus du milieu agricole, la reprise reste difficile. En effet, avec le « grossissement des fermes » en termes de surface et cheptel et l'accroissement du prix des terres, les fonds nécessaires à la reprise sont plus importants. De plus, lorsque les agriculteurs ne voient pas de repreneurs, ils cessent bien souvent d'investir dans leur outil productif (matériel, bâtiments...). Un tiers des agriculteurs de plus de 55 ans ne connaissent pas le devenir de leur exploitation. Un travail de facilitation de la transmission des outils de production et le renouvellement des actifs, notamment dans le cadre familial doit être mené.

Les installations dans le cadre familial se font plutôt dans des systèmes traditionnels de productions (élevage bovin majoritairement ou autre élevage dont hors sol) avec peu de circuits courts ou de transformation. Les installations réalisées hors cadre familial sont souvent dans des systèmes alternatifs (apiculture, arboriculture, maraîchage) et s'appuient plus sur des circuits courts. Il existe donc une déconnexion entre les offres d'exploitations à reprendre (laitière 50 à 100 ha) et les nouveaux demandeurs qui recherchent des petites surfaces de 3 à 10 ha pour élever des chèvres ou faire du maraîchage.

➤ **Filières et débouchés**

Signes de qualité et d'origine

Il y a trois AOP sur le territoire, la Fourme d'Ambert, la Fourme de Montbrison et le Bleu d'Auvergne. En dehors des filières AOC, il peut être intéressant de relever qu'une majorité de la production de volailles du secteur est réalisée sous label.

Diversification

Des activités en croissance en petite région agricole Dore Bois Noirs

Les principaux produits transformés à la ferme et permettant une plus-value financière sont les fromages, les bovins, les volailles, le miel, le maraîchage, les fruits rouges, le jus de pommes et la pisciculture.

L'agriculture biologique est bien représentée en Dore Bois Noirs avec 9% des exploitations et 12% des surfaces agricoles du Puy-de-Dôme.

Des activités en extension en petite région agricole Livradois-Forez

Les fermes qui détiennent un atelier de transformation fermière sont de plus en plus nombreuses. Les produits issus de cette transformation sont :

- les fromages (fourme fermière, fromage de chèvre...);
- la viande (bovins, volailles, porcs...);
- le maraîchage, les plantes médicinales, le miel.

L'agrotourisme (chambres et tables d'hôtes) de même que les énergies renouvelables (solaire) constituent des potentiels de diversification qui se développent.

Enfin, l'agriculture biologique en Livradois-Forez regroupe 20 % des exploitations biologiques du Puy-de-Dôme et constitue un critère recherché en vente directe.

Entreprises d'Agro-alimentaire

Les principaux outils de transformation agroalimentaires du Livradois-Forez sont : la société fromagère du Livradois située à Fournols, l'abattoir municipal d'Ambert, la laiterie de Ris, l'huilerie de Lezoux et la laiterie de Pont Astier à Orléat. À proximité on compte : la Société Élevage et distribution Vialon à Isserteaux et la Laiterie de la Tourette à Saint Genès-la-Tourette.

La laiterie traite 35 à 45 millions de litres de lait par an dont 6 à 7 millions en fourme d'Ambert.

La base de données Acoos donne 41 entreprises (autres que les boulangeries, pâtisseries et boucheries en PME) d'agroalimentaire pour 453 emplois.

Tableau 38. Effectifs salariés de la filière agroalimentaire (2014)

Effectif salarié 2014	Effectifs salariés de la filière agroalimentaire (2014)																	
	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	Transformation et conservation de la viande de boucherie	Préparation industrielle de produits à base de viande	Charcuterie	Fabrication de fromage	Autres activités du travail des grains	Fabrication d'autres produits alimentaires n.c.a.	Fabrication d'aliments pour animaux de ferme	Fabrication d'aliments pour animaux de compagnie	Commerce de gros de céréales, de tabac non manufacturé, de semences et d'aliments pour le bétail	Commerce de gros de fleurs et plantes	Commerce de gros d'animaux vivants	Commerce de gros de fruits et légumes	Commerce de gros de viandes de boucherie	Commerce de gros de boissons	Commerce de gros alimentaire spécialisé divers	Commerce de gros de matériel agricole	Total général
AMBERT	23	8			1										7		4	43
ARCONSAT		2																2
ARLANC										5						2	1	8
BEURIERES														3				3
CEILLOUX												1						1
COURPIERE								9	2		1	6					2	20
CUNLHAT																	6	6
LA FORIE			10															10
FOURNOLS					95													95
JOZE																	8	8
MARSAC-EN-LIVRADOIS			1									1		1				3
MONNERIE-LE-MONTEL				9														9
ORLEAT					26													26
PALLADUC														1				1
RIS					5													5
SAINT-ALYRE-D'ARLANC											21							21
SAINT-AMANT-ROCHE-SAVINE		1												2				3
SAINT-FERREOL-DES-COTES																	14	14
THIERS				3		161		3									5	172
VOLLORE-MONTAGNE							3											3
Total général	23	11	11	12	127	161	3	3	9	7	21	3	6	1	13	2	40	453

Source : Acooss d'après déclarations à l'Urssaf.

5.3 ATOUT/FAIBLESSE – OPPORTUNITES/MENACE DE L’AGRICULTURE

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> • Des emplois directs et indirects, • Une diversification de l’activité agricole (tourisme, énergie, bio, circuits courts) et des productions (élevage caprin, maraîchage, apiculture) • Une valeur vénale moyenne des terres plutôt inférieures aux coûts moyens du département • Plusieurs outils de transformation agroalimentaire 	<ul style="list-style-type: none"> • Une population agricole vieillissante et un manque d’investissement dans les systèmes de production lorsque la reprise est incertaine • Un agrandissement des structures qui pose problème lors de la transmission (capitaux nécessaires) • Une consommation des espaces agricoles (80 %) et naturels (20 %) d’au moins 110,8ha/an • Le morcellement des parcelles • Une faible valorisation économique des AOP
OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> • Un potentiel de développement des énergies renouvelables (méthanisation, solaire, micro éoliennes) • Un potentiel de développement des structures d’accueil : Tourisme / valorisation de l’espace : • Une évolution des mentalités qui recherchent des circuits courts / meilleurs revenus pour les agriculteurs • Une dynamique d’installation des jeunes dans le département • Un travail de revalorisation agricole des landes et de l’estive 	<ul style="list-style-type: none"> • Un accroissement du prix des terres • Un agrandissement des exploitations qui ne permet pas de garder une densité forte d’exploitation • Une visibilité de la PAC à 10 ans • Le retournement des prairies et la simplification des pratiques : disparition des mares, haies, murets... • Une absorption des fermes par le tissu urbain proche et des extensions urbaines non maîtrisées (linéaires, en mitage notamment) qui peuvent entraîner un recul des plans d’épandage (dans un contexte topographique globalement difficile) • L’enfrichement et le boisement des espaces agricoles

Zones à enjeux :

- Les bassins d’Ambert et de Thiers ;
- Les Hautes-Chaumes du Forez ;
- Les secteurs bénéficiant d’un PAEC (dont les Hautes-Chaumes du Forez) ;
- À l’échelle des exploitations, les parcelles à proximité des bâtiments et/ou les parcelles permettant une délocalisation des bâtiments d’exploitation lorsque ceux-ci ne sont pas repreneables (en cœur de hameau notamment).

5.4 LA FILIERE BOIS

➤ Portrait des boisements

Historique

Le minimum forestier en Livradois-Forez se situe autour de 1850. Une digitalisation récente des cartes d'État-Major a montré qu'à cette époque, la forêt couvrait environ 16 % du territoire du Parc Livradois-Forez. Le regain de la forêt est expliqué par plusieurs mouvements au cours du 20^e siècle :

- Une exode rural précoce
- La guerre de 1914-1918 puis celle de 1939-1945

Ces deux facteurs ont contribué à augmenter les friches agricoles et tous les espaces trop pentus, trop éloignés, trop difficiles à travailler... se sont reboisés majoritairement par évolution des friches.

- Le fond d'aide de l'État : Fonds Forestier National (FFN), principalement des années 1950 jusqu'à la fin des années 1970 (le FFN a perduré jusqu'en 2000).

Après la Seconde Guerre mondiale, l'état en manque d'énergie et de boisement (bois d'œuvre) a proposé des aides financières pour le reboisement.

Cette seconde phase de reboisement a favorisé l'épicéa et le douglas, mais il faut noter que seulement 5 % des terres reboisées étaient des terres agricoles¹³. Les autres étaient des friches depuis plusieurs années.

En remarque : étant donnée l'ouverture des paysages par le passé, la forêt renferme aujourd'hui des éléments remarquables du patrimoine bâti dont la connaissance est indispensable pour éviter leur destruction lors du passage et de l'abattage des arbres.

Essences et structure des populations du Livradois-Forez

Conséquence de cette histoire locale, le couvert forestier du Parc Livradois-Forez n'est pas homogène. Les forêts sont variées en composition et en structure, selon leur localisation (l'altitude est un facteur déterminant), leur exposition (versant chaud ou versant frais), mais surtout selon leur origine. On retrouve ainsi sur le territoire du Parc :

- des boisements issus de plantations installées dans le contexte du FFN qui arrivent à maturité et sont en cours d'exploitation. Ces boisements ont souffert d'un important défaut de sylviculture (éclaircies, élagages), ils sont donc constitués d'arbres très serrés, très hauts, fins et instables ayant profondément modifié les paysages. Dans la plupart des cas, on ne peut aujourd'hui envisager d'autre solution que de les récolter par coupe à blanc. Pour l'avenir, l'enjeu consiste donc à reboiser ces parcelles qui ont une vocation forestière, en choisissant des essences adaptées et à accompagner, dans le temps, ces opérations de plantation d'une sylviculture de qualité.
- Des boisements spontanés ou « accrus » forestiers issus de friches qui ont évolué vers des forêts mélangées ;
- des boisements plus anciens—essentiellement des sapinières, des sapinières-hêtraies, des hêtraies, des chênaies-hêtraies, des pineraies-chênaies...—pour la plupart situés sur les lieux les moins propices à l'agriculture et sans doute entretenus selon des principes anciens, se rapprochant de la gestion irrégulière, consistant simplement à prélever les arbres mûrs au fil du temps. Le sapin s'accommode de cette sylviculture de cueillette. Jadis le plus apprécié pour la qualité de son bois et doté de la propriété de s'étendre facilement par « avalaison » (c'est-à-dire du haut des pentes vers le bas, y compris en dessous des altitudes correspondant à son optimum écologique) il a conquis de l'espace pendant les 200 dernières années, tendance que le dérèglement climatique commence à remettre en question. Ces boisements constituent souvent des boisements à fort intérêt écologique et paysager d'autant que certaines sont âgées de plus de 150 ans.

Actuellement la répartition est de 25 % feuillus et 75 % résineux, mais les terres du Livradois-Forez se prêtent bien aux résineux en termes d'altitude, pluviométrie et température.

¹³ Source : CRPF AURA

Compte tenu de leur implantation récente et de l'action continue de l'homme qui de tout temps a exploité cette ressource, les forêts du Livradois-Forez pour la plupart sont en cours d'évolution et de croissance. L'accroissement naturel est estimé à 2,4 millions de m³ exploités actuellement à hauteur de 1,2 million de m³. On considère donc que la forêt vieillit et qu'elle pourrait être plus récoltée.

D'un point de vue spatial, la forêt progresse de 0,5 % de forêt par an sur le département du Puy-de-Dôme (enfrichement principalement, mais celui-ci peut être accompagné). Les deux cartes suivantes présentent :

- La structure des peuplements forestiers avec une dominante de futaie de conifères sur les monts du Livradois, les monts du Forez et les Bois Noirs, l'identification des vallées par des taillis, la reconnaissance des landes et landes agricoles sur les sommets du Forez ;
- Les peuplements dominants recensés par le CRPF sur une partie du territoire.

Entre 2004 et 2016, le CRPF a mené des inventaires exhaustifs à la parcelle cadastrale dans le cadre des plans de développement de massifs devenus plans locaux d'animation forestière.

Chaque secteur de 5 à 6 000 ha a été inventorié durant cinq à six mois. Il est recensé : le type de peuplement, les essences, âges et classes d'âge, l'existence de travaux sur les cinq dernières années et l'identification des travaux à réaliser les cinq prochaines.

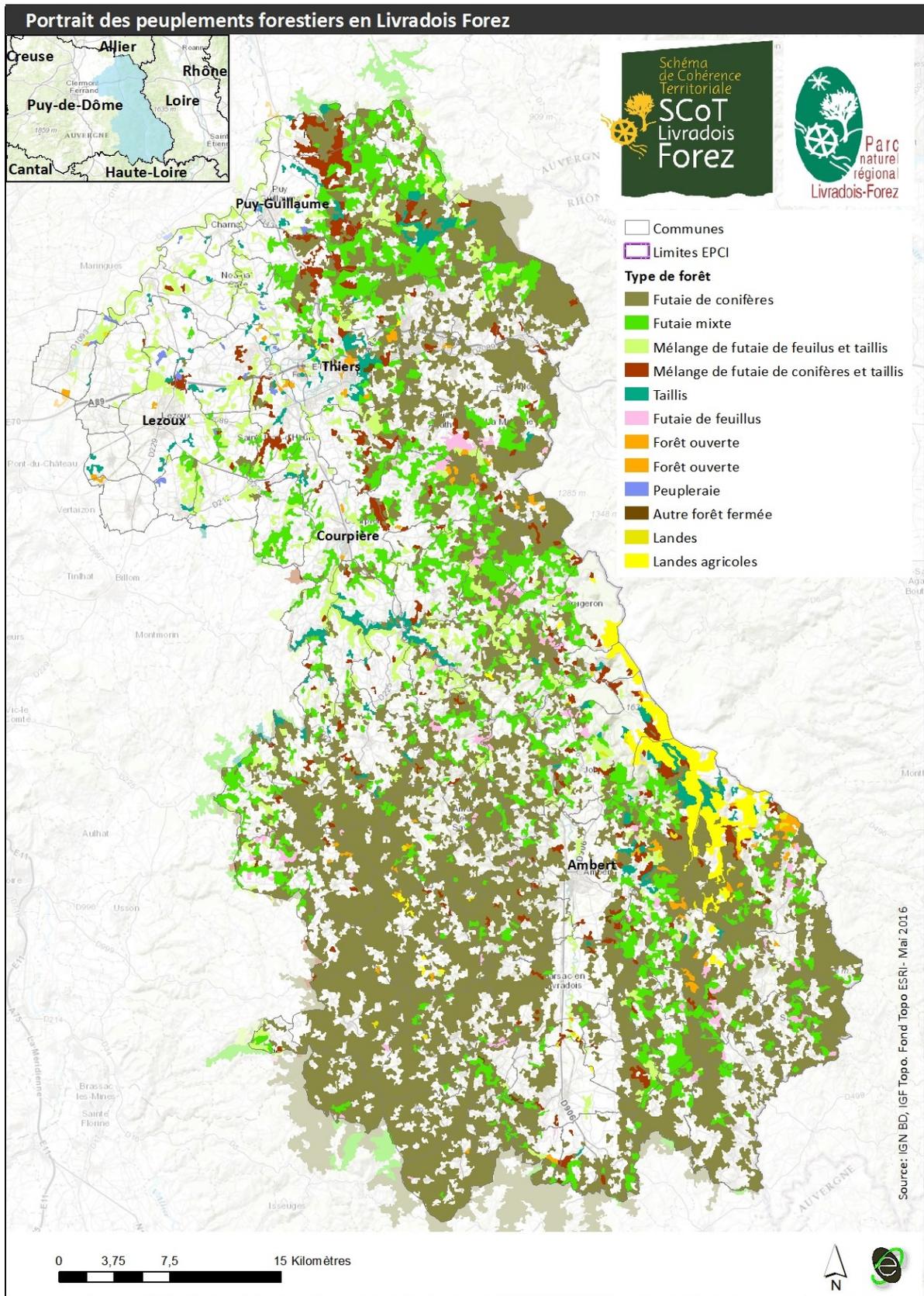
Propriété foncière

Plus de 90 % des parcelles appartiennent à des privés : 230 000 ha pour 85 000 comptes cadastraux (environ 100 000 propriétaires). L'âge moyen pondéré des propriétaires est de 66 ans.

La forêt du Livradois-Forez c'est deux hectares en moyenne par propriétaire en quatre parcelles distinctes géographiquement.

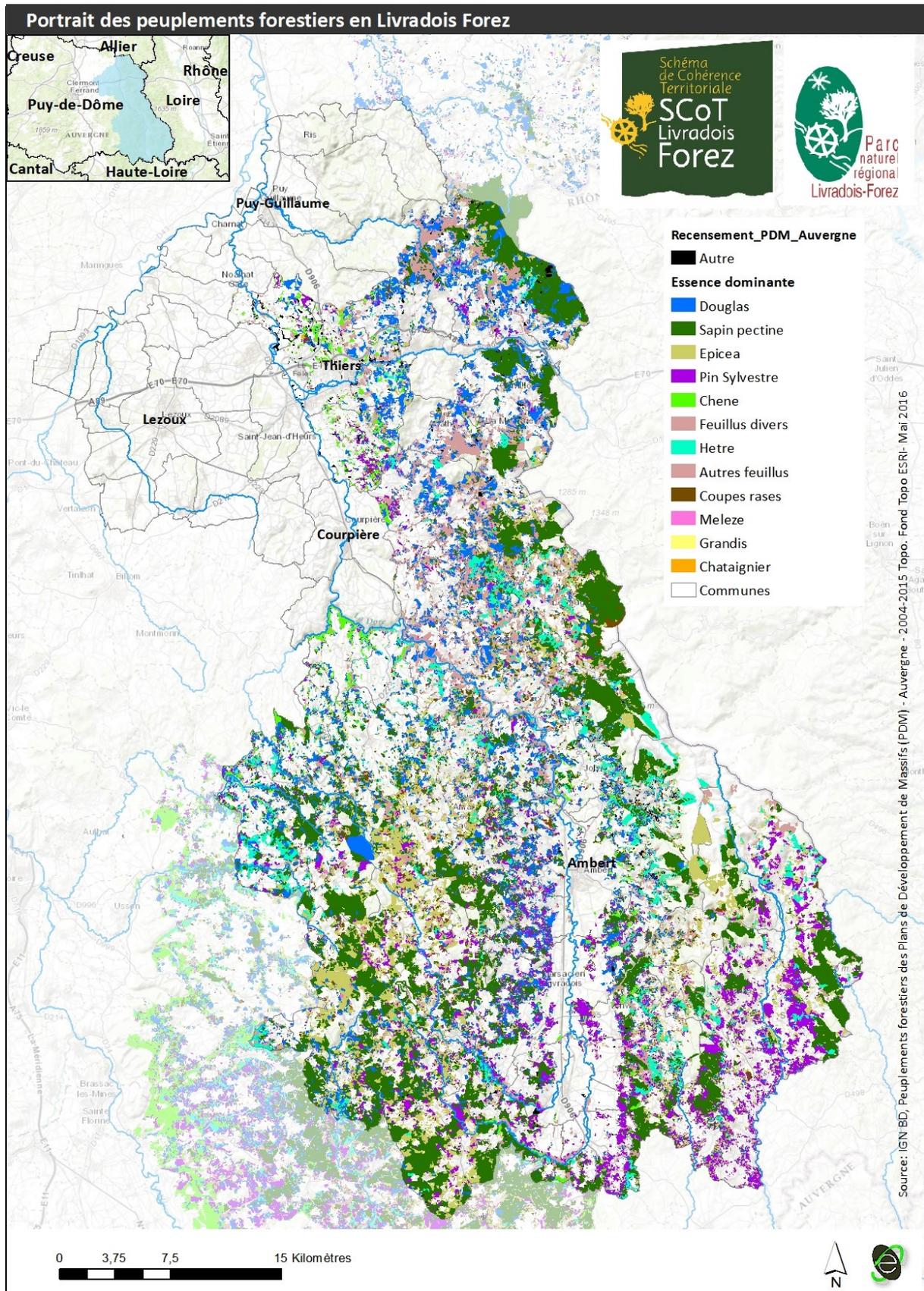
La petite part de forêt publique (moins de 10 %) est majoritairement sectionnelle (qui appartient à une section d'une commune). On compte également deux forêts domaniales : la forêt domaniale de Livradois en 2 parties Saint-Germain-l'Herm et entre Echandelys et Fournols et Ayguebonne (dans le Forez, proche de Vodable-Montagne).

Carte 28. Portrait des peuplements forestiers en Livradois-Forez



NB : Il n'existe pas de données pour la plaine d'Ambert.

Carte 29. Portrait des peuplements forestiers en Livradois-Forez



NB : la légende est ordonnée par ordre d'apparition (le douglas est l'essence la plus représentée, le châtaignier celle la moins représentée dans « plus de 1000 entités d'une surface de 5 à 6000ha ». Les espèces ayant moins de 1000 entités sur le territoire sont dans « Autre ».

➤ Filière bois

Données issues des entretiens avec le CRPF

Éléments de la filière bois et emplois

Dans les années 1980, la scierie de la Dore à Courpière a dû fermer faute d'approvisionnements suffisants. Les principaux facteurs préjudiciables étaient :

- Un manque de desserte, impossibilité de sortir le bois à coût économique intéressant ;
- Une forêt très morcelée avec âge moyen pondéré des propriétaires : 66 ans (difficilement mobilisable).

Face à ce constat, plusieurs pistes d'amélioration ont été menées conjointement. Les facteurs ayant favorisé la remobilisation des boisements sont :

- le développement de la desserte forestière pour l'évacuation des bois à un coût économique viable, mené par les communes et les communautés de communes, avec l'aide de fonds européens, d'État et du département du Puy-de-Dôme ;
- L'animation des propriétaires forestiers privés grâce à l'action du centre régional de la propriété forestière (CRPF) (plans locaux d'action forestière), couplée à d'autres opérations de sensibilisation menées par le PNR Livradois-Forez, les associations de communes forestières, les associations de propriétaires dynamiques (dont les associations de certification, les Centres d'études techniques, les syndicats...) et les collectivités (Région, Département, Parc, communautés de communes). Cette sensibilisation permet également de développer une ressource de qualité, durablement gérée et bien valorisée ;
- La modernisation de l'industrie avec fort potentiel d'absorption des volumes produits.

Depuis ces investissements (années 2000), la filière est remarquable en région Auvergne-Rhône-Alpes avec environ 20 % des sciages produits provenant du Puy-de-Dôme dont la majorité issue d'entreprises du Livradois-Forez. Les arbres issus de la politique du fond forestier national (FFN) sont arrivés à maturité (d'où une forte productivité actuellement). En effet il est sorti 1,2 million de m³ chaque année pour le Puy-de-Dôme contre 600 000 m³ par le passé. Toutefois, l'effort d'animation et de modernisation doit être poursuivi pour maintenir voire poursuivre la tendance rendue possible par une grande disponibilité du bois : bois mature, « sous-exploité » par rapport à sa production annuelle.

Le Livradois-Forez est un exportateur de plots, planches, coffrage. Les entreprises les plus importantes de la filière bois du Livradois-Forez, notamment les scieries, sont pour la plupart issues de structures détenues depuis plusieurs générations par les mêmes familles. Quelques-unes se sont implantées beaucoup plus récemment, grâce à des investissements entrepreneuriaux. Les premières ont su se moderniser tandis que les secondes ont été conçues, dès leur origine, sur la base des procédés industriels les plus modernes en Europe. Quelques scieries plus modestes n'ont pas amorcé cette modernisation, mais elles trouvent leur place dans une offre de services de proximité qu'elles assurent aux particuliers et artisans en faisant de ceux-ci leur clientèle privilégiée, ou en diversifiant leur activité vers des productions annexes plus rémunératrices.

Les scieries étaient 112 sur le territoire du Parc en 1994, il n'en reste plus qu'une quarantaine, y compris un bon nombre de très petites unités unipersonnelles ou n'employant qu'un ou deux salariés.

Outre les scieries les entreprises de travaux forestiers (ETF) représentent des emplois locaux nombreux. Leur activité première est l'abattage, mais le débardage et les travaux sylvicoles sont bien souvent des activités liées non négligeables. L'arrivée des abatteuses a permis d'exploiter les bois de faible volume unitaire avec une rentabilité largement supérieure à l'abattage manuel. Les bûcherons manuels ont été orientés sur les coupes de gros bois qui restent non réalisables par les abatteuses et plus rémunérateurs pour eux. Le nombre de ces entreprises est en déclin. Les établissements de formation et les entreprises éprouvent des difficultés importantes pour recruter des jeunes du territoire. Les métiers de la forêt et du bois sont mal connus et souffrent d'une mauvaise image.

La moyenne d'âge des chefs d'entreprises est d'environ 40 ans, sans réelle différence liée au type d'entreprise (manuelle ou mécanisée). 60 % environ des entreprises sont unipersonnelles. À dire d'expert, la filière forêt-bois du Parc du Livradois-Forez, toutes entreprises confondues, représente 900 emplois environ, dont 650 dans le secteur de la gestion, l'exploitation et la première transformation. On compte environ un emploi local (rural) tous les 1000 m³ (de l'abattage jusqu'à l'étape scierie). À partir de l'étape scierie, il est admis environ un emploi pour 600 m³, mais le sujet porte à discussion.

Tableau 36. Effectifs salariés de la filière bois (2014)

Effectifs salariés 2014	Sciage et rabotage du bois, hors imprégnation	Imprégnation du bois	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	Fabrication d'emballages en bois	Fabrication d'objets divers en bois ; fabrication d'objets en liège, vannerie et sparterie	Fabrication de papier et de carton	Fabrication de carton ondulé	Fabrication de cartonnages	Intermédiaires du commerce en bois et matériaux de	Commerce de gros de bois et de matériaux de construction	Total général
AMBERT						8				28	36
ARLANC	10				10					22	42
AUBUSSON-D'AUVERGNE				6							6
BAFFIE	9										9
BEURIERES		2									2
CEILLOUX									1		1
CHABRELOCHE					10						10
CHAPELLE-AGNON							53				53
COURPIERE	15			11			276	7		7	316
CUNLHAT										4	4
DORE-L'EGLISE			5								5
JOZE			2								2
LEZOUX					6						6
MONNERIE-LE-MONTEL					3					7	10
NERONDE-SUR-DORE					1						1
OLLIERGUES						43					43
PALLADUC								16			16
PUY-GUILLAUME				9						4	13
SAINT-CLEMENT-DE-VALORGUE										4	4
THIERS				48						20	68
TOURS-SUR-MEYMONT										1	1
VERTOLAYE				12	4						16
VISCOMTAT					5						5
VOLLORE-VILLE					10						10
Total général	34	2	7	86	49	51	329	23	1	97	679

Source : Acooss

NB : Ces chiffres omettent un nombre important de salariés de scieries, notamment sur le secteur d'Arlanc. Les scieries du territoire étudié comptent vraisemblablement plus de 80 salariés. Les effectifs dans le domaine de la charpente-menuiserie sont également sous-estimés. Il manque plusieurs scieries ayant chacune entre 10 et 30 salariés, dans les secteurs de Dore l'Église, Chaumont-le-bourg, Vollore-Montagne.

Débouchés

Le Livradois-Forez connaît un très fort potentiel de bois : sur les 12 départements d'Auvergne-Rhône-Alpes, 25 % du bois produit provient du Puy-de-Dôme dont 80 % du Livradois-Forez.

Le bois d'œuvre reste le premier usage des grumes sorties de la forêt. Avec la modernisation des entreprises du bois, le Livradois-Forez exporte des produits transformés de plus forte valeur ajoutée : lamellé-collé de grande longueur, carrelots de menuiserie, bois massifs reconstitués...

Les « déchets » de production du bois d'œuvre sont d'ores sont déjà valorisés en partie par la filière bois énergie, mais un fort potentiel existe encore¹⁴. Le marché du bois énergie en Livradois-Forez s'est développé de manière importante entre 2004 et 2010. Les collectivités ont été particulièrement dynamiques dans la mise en place de nouvelles chaufferies automatiques à bois déchiqueté.

¹⁴ Voir partie énergie du LIVRET 2

Tableau 37. Valorisation des « déchets » de production du bois d'œuvre

Catégorie	Collectivité	Industrie	Privé	Agriculture	TOTAL
Nombre	28	11	9	4	52
Tonnes de bois consommées	54 855	80 145	430	350	135 780

Source : Aduhme 2016

Toutefois on observe un palier de développement des chaufferies. De nouvelles incitations accompagnées d'une filière stable seraient nécessaires pour développer ce débouché.

La filière bois énergie continue de se structurer sur le territoire, malgré un ralentissement lié à la diminution du prix du fioul.

Il y a encore beaucoup de zones feuillues sur le territoire, ce sont des réservoirs de bois énergie, mais il faut faire attention aux conflits d'usage dans l'avenir.

Un potentiel de développement est également identifié dans la construction de partenariats avec des collectivités, des organismes de la recherche... selon des montages « public-privé ».

➤ Projections

Faute de financements suffisants, plusieurs plans locaux d'action forestière menés par le CRPF ont dû cesser en 2015, réduisant considérablement les moyens d'animation auprès des propriétaires forestiers.

Il existe également un risque de creux d'exploitation, car beaucoup de peuplements issus de la même vague de boisement arrivent aujourd'hui à maturité. Un report sur la sapinière (âgée de 50 à 200 ans) paraît inévitable d'ici une dizaine d'années. Une réflexion collective est à organiser pour s'accorder sur les modalités de mobilisation et de gestion durables de cette ressource, dont l'intérêt écologique, paysager et patrimonial est fort pour le Livradois-Forez.

On compte environ 95 000 ha de sapins pectinés dans le Puy-de-Dôme. Cette ressource est actuellement sous-valorisée, car d'autres essences forestières plus aisées à transformer lui sont préférées (Douglas, Épicéa). Toutefois, l'exploitation de ces essences pourrait nécessiter d'autres moyens de valorisation industrielle, mais dépend donc d'un fort investissement dans les outils de production (à minima 40 millions d'€ : procédés d'utilisation du pin en provenance de la Scandinavie ou du Canada). Une question récurrente, depuis 25 ans, est l'installation d'unités de production spécialisées, absentes, à ce jour, de la filière auvergnate, par exemple pour valoriser les gros et très gros bois de sapins dont la ressource abonde et qui peinent à intéresser les acheteurs au prix qu'en attendent les propriétaires. Une autre stratégie pourrait consister en la revalorisation de l'essence sapin pectiné, dans les projets de construction.

Par ailleurs, des réflexions prospectives pour la création de nouvelles sources de valorisation du bois trouvent un point de convergence avec la filière pneumatique auvergnate qui souhaite s'affranchir des produits issus du pétrole et entend développer des procédés à base d'éthanol issu de la transformation de la cellulose de bois. Pour ce secteur dit de la chimie verte, d'aucuns peuvent imaginer la création d'une importante unité de production, mais nécessiterait une zone d'approvisionnement bien supérieure au PNR Livradois-Forez et devrait trouver une cohésion avec la filière existante.

De nouvelles plantations ont lieu depuis les années 1980-1985 ce qui limitera pour la suite la période de creux. Les essences de reboisement privilégiées sont passées de l'épicéa vers le douglas avec un élargissement des classes d'âge notamment « grâce » aux tempêtes de 1982, 1999 et une croissance variée selon l'altitude.

Enfin, il est imaginé la possibilité de développer une plateforme -bois à proximité de la voie ferrée existante pour exporter des produits bois hors du Livradois-Forez.

5.5 ATOUT/FAIBLESSE – OPPORTUNITES/MENACE

ATOUTS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> • Des emplois directs et indirects, • Une diversité de taille des entreprises de la filière bois • Des boisements variés, arrivés à maturités et une ressource abondante • Une capacité des structures de la filière à absorber des volumes plus importants • Un important historique d’animation de la filière qui a porté ses fruits ; • Des trames forestières à haute valeur écologique (massifs anciens, gestion irrégulière), fort potentiel d’accueil de biodiversité et plus-value pour le paysage. 	<ul style="list-style-type: none"> • Des boisements d’âge similaire • Un fort morcellement de la propriété forestière • Un manque de culture forestière chez les propriétaires • Un réseau de desserte forestière amélioré, mais encore insuffisant dans certains secteurs • Une mobilisation/gestion insuffisante de la sapinière • Des besoins d’investissement pour l’exploitation du sapin
OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> • Développement de l’utilisation de bois dans la construction • Développement de produits issus du bois plus technique avec forte valeur ajoutée • Développement de la filière bois énergie, partenariat privé-public et pourquoi pas de la chimie verte pour les pneumatiques • Développement touristique, recherche d’espaces préservés à forte naturalité 	<ul style="list-style-type: none"> • Risque de creux de production ; • Disparition des animations de massifs forestiers ; • Risque de standardisation des peuplements forestiers. Fort enjeu d’amélioration de la qualité de la sylviculture ; • Fermeture des paysages par l’extension des espaces forestiers : équilibres à retrouver à proximité des bourgs/villages et dans les sites à enjeu paysager • Une baisse du nombre d’ETP et scieries

5.6 SYNTHÈSE ET PREMIÈRES QUESTIONS / ENJEUX À DÉBATTRE RELATIVES À L'AGRICULTURE ET À LA FILIÈRE FORÊT-BOIS

NB : le SCoT a peu d'incidence sur les aspects filières et pratiques sur les parcelles. Il peut seulement garantir d'un usage (agricole/forestier/conditions de développement des énergies renouvelables...).

➤ Équilibre entre espaces agricoles et forestiers

Le développement de la forêt n'est pas toujours bien vécu par les populations locales qui contestent la perte de terres agricoles et la fermeture des paysages.

Dans les années 1960, certaines plantations forestières ont été arrachées par les agriculteurs. Ces conflits ont donné naissance à des règlements de boisement à l'échelle des communes ou communautés de commune qui définissent des sous-territoires « zones à reconquérir » en accord avec les services de l'état.

Actuellement, si les parcelles coupées sont supérieures à 1 ha et incluses dans un massif de plus de 4 ha, il y a obligation de reboiser sous 5 ans et impossibilité d'interdire le reboisement. Si le massif est inférieur à 4 ha, il est possible d'enlever les forêts dites « timbres postes ». L'identification de « zones à reconquérir » permet de rouvrir des secteurs forestiers à l'agriculture malgré leur appartenance à un massif de plus de 4 ha et de supprimer les « timbres postes ». Ces règlements sont valables 10 ans. Des aides financières du Département du Puy-de-Dôme existent pour éliminer des boisements « gênants » dès lors qu'ils se situent en zone à boisement interdit/réglémenté après coupe ou en zone à reconquérir. Le SCoT pourra proposer des secteurs à enjeux où il paraît opportun de rouvrir les parcelles à l'agriculture. À l'inverse, il pourra être pertinent d'identifier des trames forestières pour lesquelles les enjeux de conservation de l'état boisé sont plus importants (massifs anciens ou à haute valeur écologique par exemple).

➤ Pérennisation des emplois de l'agriculture et de la filière forêt-bois

Le recensement agricole global date de 2010, il est indispensable que les communes lors de l'élaboration de leurs documents d'urbanisme locaux identifient les bâtiments d'exploitation agricole et préservent les terres les plus proches de manière à rendre possible une simplification du parcellaire agricole et d'accroître ainsi l'attractivité des exploitations en vue d'une reprise. Pour les éléments bâtis isolés ou déconnectés de terres agricoles, des alternatives doivent être pensées (changement de vocation, destruction...)

Les chemins d'accès qu'ils soient agricoles (accès aux parcelles) ou forestiers (capacité à supporter les machines de débardage) ainsi que les axes de déplacement des machines agricoles et forestières doivent être intégrés dans les documents d'urbanisme.

L'accord de permis de construire en zones agricoles apparaît primordial pour le développement agricole (création de nouveaux bâtiments) toutefois, ces dérogations ne doivent pas permettre d'étendre des hameaux, de participer au mitage ou d'avoir une influence négative sur les paysages reconnus patrimoniaux. Un juste équilibre doit être trouvé.

Enfin le développement des filières forestières et agricoles peut-être relié à des besoins en foncier (pour infrastructure de chargement de marchandises le long de la voie ferrée, pour de la transformation, pour de nouvelles voiries forestières ou places de dépôt dans les massifs forestiers). Le SCoT devra identifier les besoins, les anticiper les sectoriser.

➤ Développement énergétique

L'agriculture et la forêt possèdent des ressources importantes qui pourraient être valorisées par la production d'énergie renouvelable.

- Pour l'agriculture : couverture des hangars par des panneaux solaires, méthaniseurs pour gérer les effluents d'élevage et déchets de culture, issus pour au moins 50 % d'exploitations agricoles.
- Pour la sylviculture : développement de la filière bois-énergie.

Des conflits entre le développement de nouvelles énergies renouvelables et les activités agricoles et forestières peuvent également apparaître : développement de photovoltaïque au sol, projets d'éoliennes... Le SCoT pourra déterminer les sites qui se prêtent ou non au développement des énergies renouvelables.

CHAPITRE II - L'AMENAGEMENT DE L'ESPACE

1. L'armature territoriale
2. Les mobilités
3. Le logement
4. Le patrimoine
5. La consommation d'espaces

II.1. L'ARMATURE TERRITORIALE

1.1 APPROCHE SOCIO-ECONOMIQUE DE LA STRUCTURATION TERRITORIALE

Le Schéma de Cohérence Territoriale a pour objet d'encadrer les politiques publiques en matière d'infrastructures (voirie, réseaux, Zones d'Activités Économiques (ZAE)) et de grands équipements, en matière de commerces et de services notamment.

Ainsi, le SCoT s'intéresse à l'armature territoriale correspondant à différents niveaux de polarités. Puis, il considère les interrelations entre ces polarités, c'est-à-dire d'une part les réseaux et d'autre part les échanges (les trafics).

L'analyse de la concentration des fonctions urbaines, autrement dit l'identification de l'armature territoriale est intéressante à plus d'un titre :

- Pour une répartition équilibrée du logement ;
- Pour appuyer un maillage des services et commerces de proximité ;
- Pour structurer les transports collectifs ;
- Pour rechercher des économies d'échelle dans le fonctionnement des services publics.

Au plan pratique, l'armature territoriale est la résultante de nombreux critères :

- Population ;
- Offre d'emploi ;
- Services ;
- Commerces ;
- Équipements/ sites de tourisme...

Si l'identification des différents critères paraît assez immédiate, la question de leur combinaison est plus délicate. Ainsi, il est toujours difficile d'identifier la prééminence de tel ou tel critère sur les autres en matière de polarité. Pour cette raison, il est considéré que chacun des critères est d'influence égale.

Ainsi, chaque critère sera ramené à une valeur correspondante comprise entre 0 (mini) et 10 (Maxi) soit exprimé en base 10 :

Tableau 38. Matrice d'identification des polarités du territoire

	Critère 1	Critère 2	Critère 3	Critère « n+1 »	SYNTHESE
Commune A	10	10	10	10	10
Commune B	5	3	1	6	5
Commune C	3	2	1	3	3.5
Commune D	3	3	0	2	2.5
Commune E	2	3	0	2	2

Par exemple : Le pôle C a obtenu la note de 2 au critère 2, 1 au critère 3, etc. En moyenne le pôle C obtient au final la note de 3,5.

1.2 ANALYSE DES FONCTIONS URBAINES

➤ La population et l'emploi

On s'intéresse en premier lieu aux critères démographiques et emplois puisque la concentration de population et celle des emplois pourraient justifier à elles seules un premier niveau de la structuration de l'espace.

Les chiffres du recensement de la population sont alors utilisés¹⁵ :

Tableau 39. Concentration de la population et des emplois

Commune	Population municipale (2012)	Indicateur population	Emploi au LT (2012)	Indicateur emplois
Thiers	11217	10,0	7206	10,0
Ambert	6852	6,1	3975	5,5
Lezoux	5670	5,1	1916	2,7
Courpière	4341	3,9	1753	2,4
Puy-Guillaume	2622	2,3	1201	1,7
Peschadoires	2091	1,9	824	1,1
Orléat	2062	1,8	306	0,4
Arlanc	1924	1,7	863	1,2
La Monnerie-le-Montel	1915	1,7	1058	1,5

Source : INSEE 2012

La présentation des résultats, selon l'indicateur de population ou celui de l'emploi, à l'aide de deux matrices de Bertin¹⁶ montre deux regards différents sur l'armature territoriale du SCoT :

Classés selon le critère de population, on remarque¹⁷ :

- La prédominance de Thiers, qui avec 11 217 habitants, regroupe 13,5 % de la population du SCoT ;
- Ambert en deuxième position, qui présente 3,9 points d'écart avec Thiers ;
- Lezoux, Courpière et Puy-Guillaume présentent un écart similaire ;
- Les différences sont de moins en moins marquées.

	Indicateur population	Indicateur emploi
1 Thiers	10,0	10,0
2 Ambert	6,1	5,5
3 Lezoux	5,1	2,7
4 Courpière	3,9	2,4
5 Puy-Guillaume	2,3	1,7
6 Peschadoires	1,9	1,1
7 Orléat	1,8	0,4
8 Arlanc	1,7	1,2
9 La Monnerie-le-Montel	1,7	1,5
10 Saint-Rémy-sur-Durolle	1,6	0,6
11 Celles-sur-Durolle	1,6	0,7
12 Paslières	1,4	0,2
13 Marsac-en-Livradois	1,3	0,3
14 Escoutoux	1,2	0,2
15 Chabreloche	1,1	0,4

¹⁵ Cf. tableaux complets en annexe

¹⁶ Graphique développé par Jacques Bertin, cartographe français, afin de lire plus facilement l'information contenue dans une matrice rectangulaire.

¹⁷ Matrices de Bertin complètes en annexe

Classé selon le critère du nombre emplois, on ne remarque pas de changement jusqu'aux 5 premiers rangs.

Parmi les mouvements les plus importants, Vertolaye monte de la 38^e place à la 6^e place et Paslières qui descend de la 12^e place à la 35^e place.

	Indicateur population	Indicateur emploi
1 Thiers	10,0	10,0
2 Ambert	6,1	5,5
3 Lezoux	5,1	2,7
4 Courpière	3,9	2,4
5 Puy-Guillaume	2,3	1,7
6 Vertolaye	0,5	1,5
7 La Monnerie-le-Montel	1,7	1,5
8 Arlanc	1,7	1,2
9 Peschadoires	1,9	1,1
10 Cunlhat	1,1	0,8
11 Celles-sur-Durolle	1,6	0,7
12 Saint-Rémy-sur-Durolle	1,6	0,6
13 Orléat	1,8	0,4
14 Palladuc	0,5	0,4
15 Olliergues	0,7	0,4

➤ **Les services, les commerces et équipements touristiques, sportifs, culturels et de loisirs**

Pour compléter la précédente analyse, on s'intéresse ensuite aux services, commerces et transports collectifs¹⁸. Comme pour les données de population et d'emplois, les chiffres de l'INSEE BPE 2014 (Base Permanente des Equipements) sont inscrits dans une matrice.

L'équipement est pondéré en fonction de son appartenance à une gamme définie par l'INSEE¹⁹ : supérieure, intermédiaire, proximité, autres, respectivement 3 ; 2 ; 1 et 0,5. Par exemple, une boulangerie, un dentiste ou un terrain de tennis sont considérés comme des équipements de proximité. Une gendarmerie, une librairie ou une piscine sont des équipements intermédiaires alors qu'une poissonnerie, un lycée ou un cinéma font partie de la gamme supérieure.

Les équipements des transports et déplacements ont été abondés des points d'arrêts de transport urbain, intercommunal et interurbain du réseau « Transdôme » sur le territoire SCoT.

Néanmoins cette base ne reflète que les services dits de proximité et ne prend pas en compte les équipements d'attractivité touristique dont l'influence est au minimum de niveau départemental.

Les grands équipements

- Les équipements touristiques à rayonnement interterritoriale (pondération 3) : Aucun
- Les équipements sportifs à rayonnement interterritoriale (pondération 2)

Tableau 40. Les grands équipements

- Les équipements sportifs

Communes	Sites
Thiers	Piscine René Barnerias
Saint-Rémy-sur-Durolle	Piscine Aqualudique
Ambert	Piscine et parc aquatique les 3 Chênes
Lezoux	Lezoux aventures, parc aventures
Cunlhat	Forêt aventure

Les monuments et parcs (pondération 2)

Communes	Sites
Ambert	Moulin Richard de Bas
Saint-Anthème	Jasserie du Coq Noir

- Les lieux d'attractivité touristique (pondération 2)

Communes	Sites
Saint-Gervais-Sous-Meymont	Parc du Livradois-Forez
Job	Vallée du Fossat
Saint-Victor-Montvianeix	Tourbière du Sapey
Saillant	Orgues basaltiques et volcan de Montpeloux
Vollore	Château de Vollore
Ravel	Château de Ravel
Saint-Anthème	Vestiges et cœur de bourg

- Les musées (pondération 1)

Communes	Sites
Thiers	Musée de la coutellerie
Lezoux	Musée de la céramique

¹⁸ La liste des équipements de la BPE INSEE 2014 et les pondérations associées sont disponibles en annexe.

¹⁹ La classification des équipements en gammes a pour objectif de réunir des équipements qui présentent des logiques d'implantation voisines, en ce sens qu'ils sont fréquemment présents dans les mêmes communes. Ces regroupements permettent d'élaborer des indicateurs synthétiques reflétant l'organisation hiérarchisée des territoires en termes de services à la population.

Une synthèse est faite en prenant en compte tous les équipements²⁰.

Comme pour les indicateurs population et emploi, l'utilisation d'une matrice de Bertin permet de mettre en évidence la typologie des pôles du point de vue des commerces et services, équipements. On remarque par rapport au classement population :

- D'après la synthèse des équipements, Thiers et Ambert conservent leur 1re et 2de place du classement ;
- Puy-Guillaume perd 3 places par rapport à son classement population ;
- Saint-Rémy-sur-Durolle, Cunlhat, Saint-Anthème et Olliergues montent dans le classement des équipements ;
- Peschadoires, Orléat, Arlanc et Orléat descendent dans le classement.

Tableau 41. Synthèse de l'armature territoriale en prenant en compte les équipements

	Services aux particuliers	Commerces	Enseignement	Santé	Transports et déplacements	Sports, loisirs et culture	Tourisme	SYNTHESE équipements
1 Thiers	10,0	10,0	10,0	10,0	9,5	10,0	10,0	10,0
2 Ambert	6,1	6,5	8,0	7,0	5,0	8,8	10,0	7,4
3 Lezoux	3,2	2,1	1,6	2,5	10,0	2,1	6,0	4,0
4 Courpière	3,2	2,3	3,7	0,8	3,0	7,2	0,8	3,0
5 Saint-Rémy-sur-Durolle	1,4	0,2	0,2	0,3	4,5	6,4	4,3	2,5
6 Saint-Anthème	1,3	0,6	1,0	0,6	2,0	5,4	4,9	2,3
7 Arlanc	2,2	1,4	2,0	0,4	2,5	5,9	1,4	2,3
8 Puy-Guillaume	2,8	1,0	1,4	1,1	2,5	5,1	0,8	2,1
9 Cunlhat	2,1	0,6	1,4	1,4	0,0	3,3	4,6	1,9
10 Peschadoires	1,2	0,3	0,5	0,8	4,0	3,5	0,3	1,5
11 La Monnerie-le-Montel	1,3	1,0	1,0	0,2	4,5	2,0	0,0	1,4
12 Le Brugeron	0,4	0,0	0,1	0,0	4,0	2,6	0,0	1,0
13 Aubusson-d'Auvergne	0,1	0,0	0,0	0,0	4,0	2,3	0,5	1,0
14 Job	0,4	0,1	0,1	0,1	0,5	1,2	4,1	0,9
15 Augerolles	0,4	0,2	0,1	0,2	4,5	1,2	0,0	0,9
16 Orléat	0,7	0,2	0,2	0,1	1,0	3,4	0,8	0,9
17 Fournols	0,4	0,1	0,1	0,0	0,5	4,3	0,3	0,8
18 Chabreloche	0,8	0,7	0,1	0,3	0,5	2,9	0,3	0,8
19 Saint-Germain-l'Herm	0,8	0,2	1,0	0,3	0,5	1,8	1,1	0,8
20 Olliergues	1,0	0,2	1,4	0,3	1,0	0,8	0,8	0,8

²⁰ Détail des critères pris en compte et tableau de synthèse complet en annexe

1.3 L'ARMATURE TERRITORIALE DU SCOT LIVRADOIS-FOREZ EN 2015

En cumulant les approches démographie-emplois et commerces-services y compris tourisme, et suivant la proximité des notes obtenues, l'analyse permet d'obtenir le classement « état des lieux » suivant :

Tableau 42. Synthèse de l'armature territoriale « état des lieux »

	SYNTHESE générale		SYNTHESE générale
1 Thiers	10,0	52 Saint-Alyre-d'Arlanc	0,1
2 Ambert	6,7	53 La Forie	0,1
3 Lezoux	2,5	54 La Chapelle-Agnon	0,1
4 Courpière	2,3	55 Néronde-sur-Dore	0,1
5 Puy-Guillaume	1,6	56 Saillant	0,1
6 Cunlhat	1,4	57 Bertignat	0,1
7 Arlanc	1,4	58 Doranges	0,1
8 Peschadoires	1,1	59 Condat-lès-Montboissier	0,1
9 Saint-Anthème	1,0	60 Lachaux	0,1
10 Saint-Rémy-sur-Durolle	0,9	61 Chaumont-le-Bourg	0,1
11 La Monnerie-le-Montel	0,8	62 Sauvessanges	0,1
12 Chabreloche	0,6	63 Auzelles	0,1
13 Viverols	0,6	64 Dore-l'Église	0,1
14 Olliergues	0,5	65 Brousse	0,1
15 Saint-Germain-l'Herm	0,5	66 Champétières	0,1
16 Marsac-en-Livradois	0,5	67 Dorat	0,1
17 Orléat	0,4	68 Arconsat	0,1
18 Saint-Amant-Roche-Savine	0,4	69 Saint-Romain	0,1
19 Fournols	0,4	70 La Renaudie	0,1
20 Celles-sur-Durolle	0,4	71 Domaize	0,1
21 Culhat	0,4	72 Olmet	0,1
22 Vertolaye	0,3	73 Saint-Flour	0,1
23 Palladuc	0,3	74 Vinzelles	0,1
24 Augerolles	0,3	75 Saint-Clément-de-Valorgue	0,1
25 Joze	0,3	76 Chambon-sur-Dolore	0,1
26 Vollore-Montagne	0,3	77 Saint-Just	0,1
27 Job	0,2	78 Charnat	0,0
28 Seychalles	0,2	79 Lempty	0,0
29 Le Brugeron	0,2	80 Saint-Sauveur-la-Sagne	0,0
30 Saint-Jean-d'Heurs	0,2	81 Sauviat	0,0
31 Grandrif	0,2	82 Sainte-Agathe	0,0
32 Viscomtat	0,2	83 Saint-Martin-des-Olmes	0,0
33 Tours-sur-Meymont	0,2	84 Novacelles	0,0
34 Valcivières	0,2	85 Le Monestier	0,0
35 Paslières	0,2	86 Saint-Victor-Montvianeix	0,0
36 Ris	0,2	87 Ceilloux	0,0
37 Marat	0,2	88 Aix-la-Fayette	0,0
38 Sermentizon	0,2	89 Bulhon	0,0
39 Saint-Pierre-la-Bourlhonne	0,2	90 Saint-Gervais-sous-Meymont	0,0
40 Châteldon	0,2	91 Saint-Éloy-la-Glacière	0,0
41 Saint-Bonnet-le-Chastel	0,2	92 Mayres	0,0
42 Églisolles	0,2	93 Grandval	0,0
43 Bort-l'Étang	0,2	94 La Chaulme	0,0
44 Vollore-Ville	0,2	95 Medeyrolles	0,0
45 Crevant-Laveine	0,2	96 Thiolières	0,0
46 Ravel	0,2	97 Fayet-Ronaye	0,0
47 Moissat	0,2	98 Beurières	0,0
48 Aubusson-d'Auvergne	0,2	99 Noalhat	0,0
49 Saint-Ferréol-des-Côtes	0,1	100 Saint-Bonnet-le-Bourg	0,0
50 Escoutoux	0,1	101 Sainte-Catherine	0,0
51 Échandelys	0,1	102 Baffie	0,0

Sur la base de ce constat, le PADD définit l'armature territoriale dite « politique » avec une hiérarchie établie selon plusieurs niveaux de polarités :

- **Les pôles principaux** d'Ambert et Thiers, centres-bourgs centrifuges, qui se démarquent nettement des autres communes ;
- **Les pôles relais**, au nombre de 6, maillant efficacement le territoire : Arlanc, Courpière, Cunlhat, Lezoux, Puy-Guillaume et Saint-Germain-l'Herm ;
- **Les pôles de proximité**, au nombre de 12, avec Chabreloche, Orléat, Peschadoires, Augerolles, Olliergues, Vertolaye/Marat, Saint-Amant-Roche-Savine, Marsac-en-Livradois, Viverols, Saint-Anthème, La Monnerie-le-Montel et Saint-Rémy-sur-Durolle ;
- **Les autres communes rurales** du territoire.

Cette armature ainsi définie, on doit également tenir compte des pôles d'influence extérieure : Clermont-Ferrand au nord-ouest du territoire, Vichy au nord, Saint-Étienne au sud-est, Issoire au sud-est, etc.

1.4 POPULATION, EMPLOI ET POLARITES TERRITORIALES

La répartition de la population de 1999 à 2012 selon cette armature territoriale amène aux observations suivantes :

- Les deux pôles principaux de Thiers et Ambert n'ont cessé de perdre de la population depuis 1999. Leur poids dans l'armature territoriale diminue de 3 points entre 1999 et 2012 ;
- Les pôles relais gagnent très peu de population entre 1999 et 2012 (+244 habitants), de ce fait leur part reste stable autour de 19,5 % de la population. Seules les communes de Lezoux et de Puy-Guillaume ne connaissent pas d'évolution démographique négative entre 1999 et 2012 avec respectivement +14% et 0% ;
- La part que représentent les pôles de proximité dans l'armature est aussi stable avec 18,4% en 1999 et 2012 sans évolution notable en 2007, malgré une légère baisse de population ;
- Les communes rurales qui représentaient 37,6% de la population en 1999, ont connu un gain de population important entre 1999 et 2007 (+1 259 hab.) puis entre 2007 et 2012 (+842 hab.), notamment du fait de la croissance des communes sous influence de l'agglomération Clermont-Ferrand.

Tableau 43. Répartition de la population par rapport à l'armature territoriale générale

	Population 1999	Part	Population 2007	Part	Population 2012	Part	
Pôle principal	20 647	24,7%	19 212	23,0%	18 069	21,7%	
Pôles relais	16 077	19,3%	16 469	19,7%	16 321	19,6%	
Pôles de proximité	15 363	18,4%	15 347	18,3%	15 294	18,4%	
Communes rurales	31 385	37,6%	32 644	39,0%	33 486	40,3%	
TOTAL	83 472		83 672		83 170		

On remarque donc que les pôles principaux perdent en population de manière importante. La question de leur renforcement se pose donc fortement au vu de leur perte d'attractivité.

Seules les communes rurales gagnent de la population et voient donc leur poids augmenter dans l'armature territoriale.

1.5 SYNTHÈSE ET PREMIÈRES QUESTIONS / ENJEUX À DÉBATTRE RELATIVES À L'ARMATURE TERRITORIALE

➤ Premières questions et enjeux à débattre

- Une structuration du territoire en quatre niveaux qui se trouve remise en question par :
 - Les dynamiques démographiques et économiques insuffisantes des pôles de Thiers et Ambert ;
 - Les difficultés de maintien de « l'intensité urbaine » des bourgs ;
 - La diffusion des habitants sur un très grand nombre de hameaux ce qui, même s'il répond à un souhait de qualité du cadre de vie rural, ne permet pas la constitution collective des offres de commerces de proximité et de services correspondant aux besoins des habitants.
- En découlent alors au deux enjeux complémentaires :
 - Réaffirmer le rôle de Thiers et Ambert, dans l'ensemble de leurs dimensions socio-économiques et socioculturelles.
 - Revitaliser les bourgs en croisant les réponses aux enjeux transversaux de la vacance des centres, de la redynamisation du commerce de rues, du maintien voire du redéveloppement des services (y compris les services de transports...) ; Apporter des réponses adaptées aux problématiques de certains bourgs ; exemples : redonner de l'attractivité résidentielle aux bourgs de la vallée de la Dore, souvent « engorgés »...

II.2. LES MOBILITÉS²¹

2.1 PREAMBULE

La lecture du territoire du Livradois-Forez se fait également par la prise en compte des déplacements internes et externes au territoire, mais aussi des infrastructures de transports. La prise en compte d'une politique de déplacements « durable » est une nécessité pour l'élaboration du SCoT.

La mobilité – d'un point de vue physique – est la possibilité de se déplacer sur un territoire et cela, quel qu'en soit le moyen. Dans le cadre d'un SCoT, ce sont les différentes modalités de déplacements qui vont nous intéresser et sur lesquelles des moyens d'action peuvent être engagés. De plus, l'accès aux différents modes de transports peut fortement varier d'un individu à l'autre ou d'une commune à une autre : on parle alors de potentialité de mobilité²².

Le volet mobilité, du SCoT Livradois-Forez est, pour partie, constitué par les réflexions menées lors de l'étude « Les Assises de la Mobilité sur le bassin thiernois ».

Le cadre réglementaires sur la mobilité a été profondément modifié et les approches territorialisés de la mobilité (comme Les Assises de la Mobilité sur le bassin thiernois), en sortent singulièrement renforcées dans le cadre de deux lois, celle du 27 janvier 2014, dite loi MAPTAM, et celle du 17 août 2015, relative à la transition énergétique.

Le volet mobilité a également été renforcé avec le projet de loi d'orientation des mobilités (adopté par l'Assemblée nationale, le 18 novembre 2019).

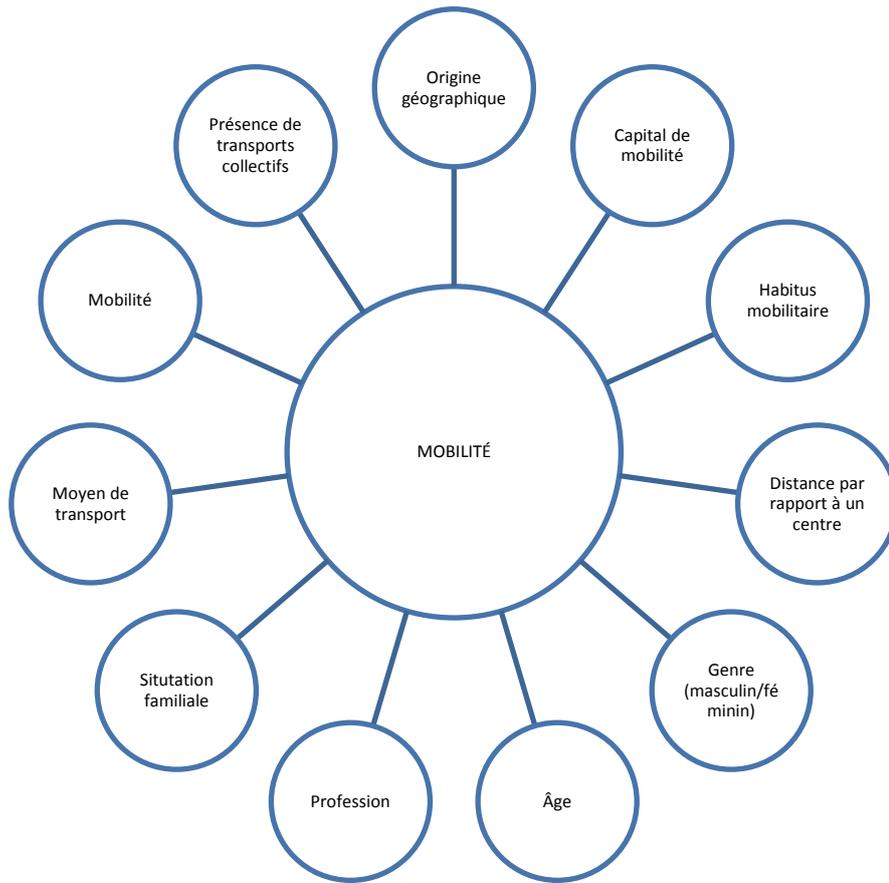
La loi d'orientation des mobilités, se traduit par :

- des solutions nouvelles pour se déplacer plus facilement ;
- une volonté de tirer parti de la révolution numérique pour proposer de nouveaux services aux usagers ;
- des transports plus propres, avec notamment l'inscription dans la loi de la fin des ventes de voitures à énergies fossiles carbonées d'ici 2040, le déploiement de la recharge électrique ou encore le développement des zones à faibles émissions.

²¹ De nombreuses données de ce chapitre sont issues de l'étude d'opportunité et de faisabilité pour la réorganisation de l'offre de transport sur le bassin de Thiers, réalisée par le bureau d'étude ADETEC, en juin 2016. Celle-ci ne comprend qu'une partie du territoire du SCoT Livradois-Forez, à savoir cinq anciennes communautés de communes (Entre Dore et Allier, Montagne Thiernoise, Pays de Courpière, Thiers Communauté, entre Allier et Bois Noirs).

²² Source schéma : Fanny PATRIER, 2014

Graphique 22. Éléments explicatifs de la valorisation de potentialité de mobilité des individus



Source : Fanny PATRIER, 2014

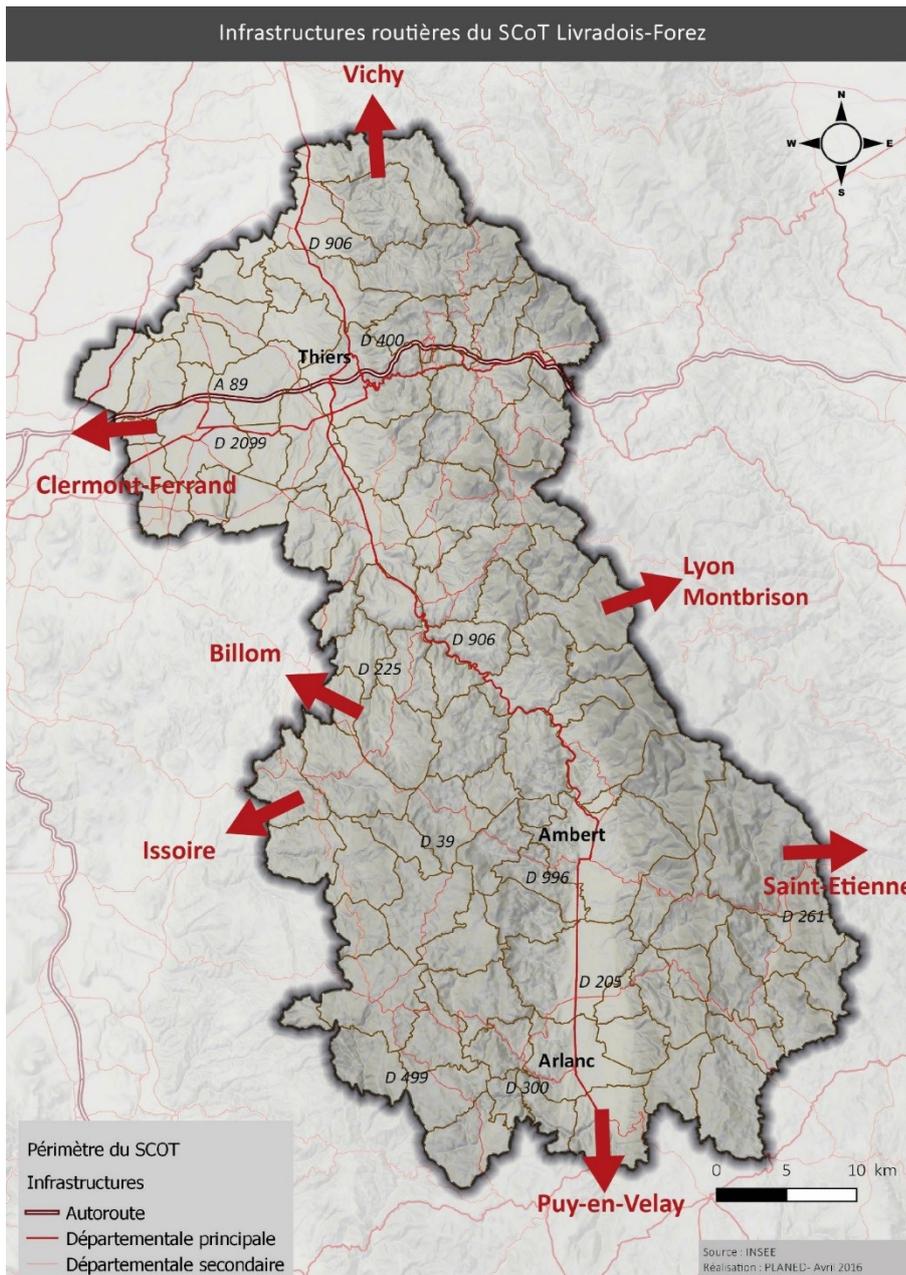
2.2 LE RESEAU ROUTIER

Carte 30. Infrastructures routières du SCoT Livradois-Forez

Le territoire du Livradois-Forez, situé à l'est du département du Puy-de-Dôme, est limitrophe aux départements de la Loire et de l'Allier. Vaste espace de 102 communes et 3 communautés de communes, cet ensemble à dominante rurale est influencé par quatre grandes agglomérations : Clermont-Ferrand, Vichy, Le Puy-en-Velay et Saint-Étienne.

Le territoire dispose d'une armature performante mais hétérogène en matière de transports. Du fait de son étendue, la dispersion des lieux habités est à l'image des espaces ruraux à faible densité et l'usage de la voiture y est prépondérant. C'est la raison pour laquelle on constate une augmentation du trafic général sur les dix dernières années.

Par ailleurs, ce sont dans les territoires ruraux et à faible densité que les émissions de CO₂ dues aux trajets des personnes sont les plus importantes relativement aux nombres d'habitants, du fait d'une utilisation quasi récurrente de la voiture et de la faible efficacité des transports collectifs.

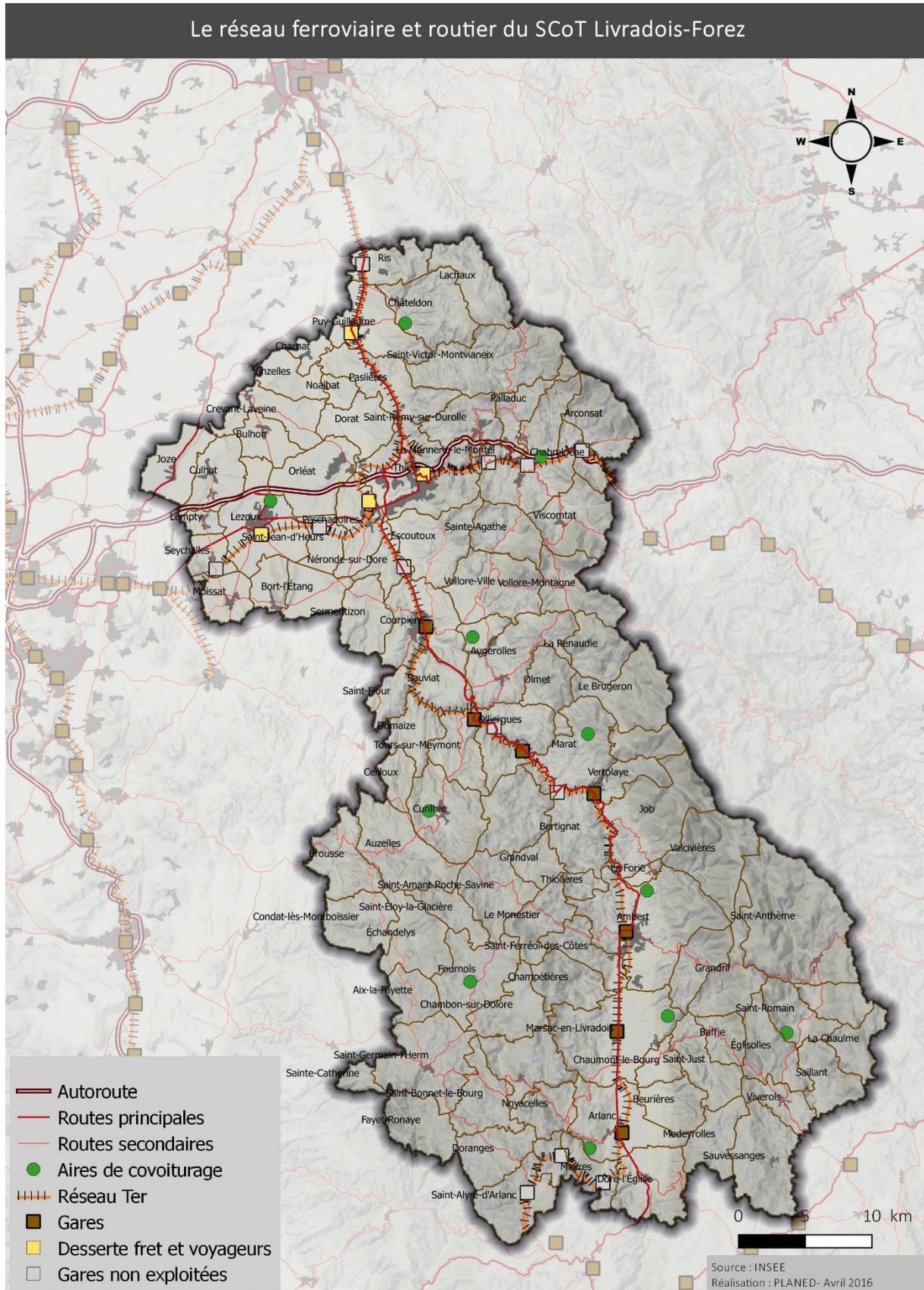


Les deux principaux axes de communication que l'on pourrait qualifier d'axes structurants sont :

- L'A89 : seule autoroute qui traverse le territoire du Livradois-Forez, d'est en ouest, elle relie Bordeaux à Lyon via Clermont-Ferrand. Thiers est desservie par cet axe, permettant de rejoindre Clermont-Ferrand en 38 minutes pour parcourir 41 km (source : google maps).
- La D906 : seul axe nord-sud traversant l'ensemble du territoire, il permet de relier Vichy au Puy-en-Velay, en passant entre autres par : Thiers, Courpière, Ambert et Arlanc. Cet axe, Vichy-Arlanc se parcourt en 1h39 pour 100 km (source : google maps).

2.3 LE RESEAU FERROVIAIRE

Carte 31. Le réseau ferroviaire et routier du SCot Livradois-Forez



Actuellement, le réseau TER est composé de trois lignes :

- Clermont-Ferrand – Pont-de-Dore – Lezoux – Vertaizon- Pont-du-Château - Thiers : desservie très majoritairement en train. 12 à 13 allers-retours²³ par jour en semaine. La section au-delà de Thiers vers Boën est suspendue depuis juillet 2016.
- Arlanc – Ambert – Clermont-Ferrand : ligne routière (car TER). 3 allers-retours par jour en semaine.
- Vichy – Puy-Guillaume – Pont-de-Dore – Thiers – Ambert – Arlanc : ligne routière. 3 à 5 allers-retours par jour en semaine.

On compte au total 22 gares sur le territoire :

- 12 gares non exploitées
- 6 gares desservies par ligne routière
- 1 gare dédiée au fret et aux voyageurs par ligne routière (Puy-Guillaume)
- 2 gares dédiées au fret, aux voyageurs par train et ligne routière (Pont-de-Dore et Lezoux)
- 1 gare dédiée uniquement aux voyageurs, desservie par train et ligne routière (Thiers)

Par ailleurs, l'étude sur la réorganisation de l'offre de transport sur le bassin de Thiers révèle que la voie ferrée entre Thiers et Boën est fortement dégradée, ce qui a pour conséquence une perte de 30 minutes entre Clermont-Ferrand et Saint-Étienne entre 2005 et 2015. Le capital paysager et patrimonial, ainsi que les engagements associatifs pour animer des circulations touristiques assurent la survie de la ligne du Livradois-Forez. À contrario, la voie ferrée Pont-de-Dore – Sembadel a été rénovée en 2015 pour développer le fret ferroviaire.

En termes de tarifs, les abonnements paraissent très intéressants par rapport à la voiture, notamment pour les salariés, comme l'illustre l'exemple ci-dessous. Le recours aux lignes ferroviaires est également beaucoup plus intéressant que le covoiturage ; pour un même trajet, il revient à 251 € par mois si l'on voyage à deux, déduction fiscale des frais réels incluse (216 € par mois sans déclaration aux services fiscaux).

Tableau 44. Tarifs exemple pour le trajet Thiers-Clermont

Abonnement mensuel de travail	Prix en train		Prix en voiture			
	Coût restant à la charge du salarié (prime transport déduite)		Tout compris		Dont carburant et péage	
			A 89	RD 2089	A 89	RD 2089
96€	48€	671 €	554 €	256 €	168 €	

Source : Etude pour la réorganisation de l'offre de transport sur le bassin de Thiers, ADETEC

➤ **La fréquentation**

En termes de fréquentation :

- 250 à 350 abonnés à Thiers, Pont-de-Dore et Lezoux
- 0 à 20 abonnées pour les autres gares et arrêts
- Pont-de-Dore et Lezoux : 50% de salariés, 50% d'élèves étudiants et apprentis
- Thiers : 80% d'élèves, étudiants et apprentis, parmi lesquels près de 2/3 d'internes
- Pont-de-Dore et Lezoux : 80 à 85% des abonnés vers Clermont
- Thiers : 60% des abonnés vers Clermont
- La zone de chalandise des gares est plus ou moins étendue

²³ Source : Etude d'opportunité et de faisabilité pour la réorganisation de l'offre de transport sur le bassin de Thiers, ADETEC

- Le réseau TER capte moins de 10 déplacements par jour internes au territoire d'étude

Selon les données de la SNCF, pour les années 2012-2013-2014, le trafic TER en Voyageur Kilomètre est le suivant (en lien avec les 3 gares Thiers, Peschadoires (Pont-de-Dore) et Lezoux) :

Tableau 45. Trafic des lignes TER, exprimé en Voyageur-Kilomètre

	Ligne Clermont Fd / Thiers			Ligne Vichy / Arlanc		
	2012	2013	2014	2012	2013	2014
Déplacement Loisirs	4 670 581	4 367 147	3 620 317	1 435 087	1 462 583	1 345 138
Domicile Études	3 611 924	3 649 619	3 189 259	338 111	205 172	133 622
Domicile Travail	5 417 480	5 564 478	5 092 607	169 016	226 768	218 865
Total	13 699 985	13 581 244	11 902 184	1 942 214	1 894 523	1 697 626

Source : SNCF Mobilité- Direction régionale Auvergne Bourgogne ouest

➤ **Le réseau ferroviaire touristique²⁴**

Des lignes de train touristique ont été mises en place dans l'objectif de faire découvrir la richesse paysagère du territoire et plus largement du PNR Livradois-Forez aux résidents et aux touristes, dans une ambiance authentique. Au total, de viaducs en tunnels, les lignes représentent 85 km de voies à l'échelle du périmètre du PNR Livradois-Forez. Quatre types de train effectuent ces voyages : le seul et dernier autorail panoramique en circulation, un autorail Picasso, du Bleu d'Auvergne ou encore en train à Vapeur. Ce réseau est exploité par l'association Agrivap depuis 1992.

Figure 16. Autorail panoramique



Historiquement, cette ligne puise son origine dans la période de construction de chemin de fer financé par l'argent du contribuable et d'infrastructures et superstructures financées par l'État (plan Freycinet).

Le premier train à Ambert est arrivé en 1885, parcouru en moyenne par trois trains de voyageurs aller et retour et des trains de marchandises : produits agricoles, de bétail, mais surtout des tonnages importants de bois expédiés par les scieries de la vallée de la Dore et du Haut Livradois.

²⁴ Source : site internet de l'exploitant AGRIVAP

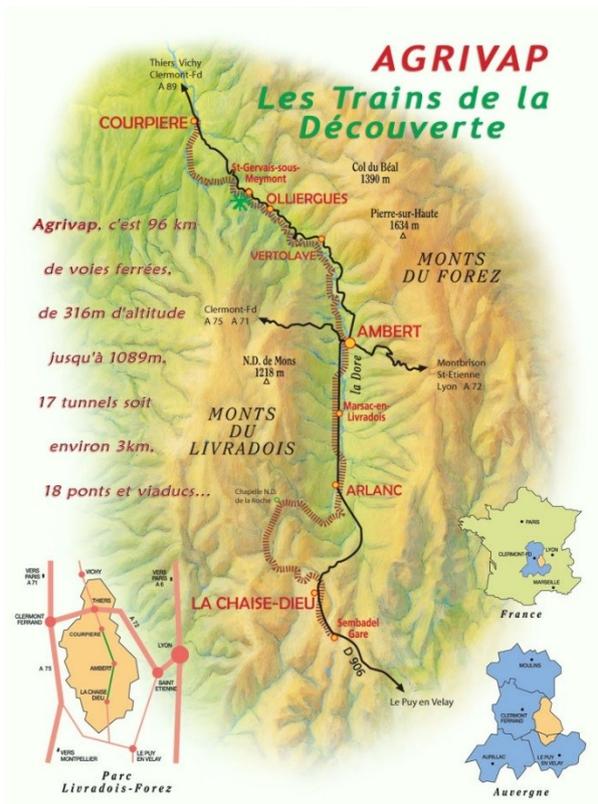
Carte 32. AGRIVAP Les Trains de la Découverte

Fondée en 1979, l'association AGRIVAP, exploitant actuel de la ligne, fut créée dans le but de préserver le matériel agricole et à vapeur. Plus tard, elle s'investit dans la préservation du patrimoine ferroviaire et suggère l'idée d'un train touristique sur la ligne de la vallée de la Dore, avec l'appui du Parc naturel régional du Livradois-Forez.

Depuis 1992, AGRIVAP exploite les marchandises et la ligne touristique la plus longue de France. En termes de marchandises, AGRIVAP assure un trafic entre la Cartonnerie de Courpière et la Papeterie de Giroux d'environ 20 000 tonnes par an. « Les trains de la Découverte » (ligne touristique) transportent chaque année environ 15 000 personnes avec des circulations pour les groupes d'avril à juin, puis de septembre à fin octobre et des circulations journalières en juillet jusqu'à début septembre.

Actuellement 12 gares du territoire du Livradois-Forez sont desservies : Courpière, Sauviat, Saint-Gervais-Sous-Meymont, Olliergues, Vertolaye, Job, Ambert, Marsac en Livradois, Arlanc, Dore-l'Eglise, Mayres et Saint-Sauveur.

Source : AGRIVAP



2.4 LES TRANSPORTS ROUTIERS COLLECTIFS

➤ Le réseau régional du Puy-de-Dôme : Transdôme²⁵

Le réseau Transdôme, géré dans un premier temps par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme, a été repris par la région Auvergne-Rhône-Alpes à la suite du transfert de compétence. Il permet au public de se déplacer en milieu non urbain par l'intermédiaire de 64 lignes régulières. En ce qui concerne le territoire, 27 lignes parcourent ce dernier.

Le réseau Transdôme est accessible également aux scolaires. Certaines lignes desservent les établissements scolaires. Le département du Puy-de-Dôme subventionne le transport des scolaires (primaires, collégiens et lycéens).

En termes d'abonnements et de tarification, plusieurs choix existent :

- Le Pass grand public permet de voyager sur les lignes scolaires existantes au grand public, sans détournement de l'itinéraire. 3€
- Le billet simple applicable à tout le réseau : 3€
- L'abonnement tout public : carte mensuelle à 45€
- La carte gratuite et renouvelable pour les bénéficiaires du RSA et jeunes suivit par mission locale (16/25 ans)
- Pour les scolaires et étudiants, une tarification solidaire est mise en place pour les scolaires demi-pensionnaires et externes hors étudiants. Montant participation familiale demandé aux familles en fonction du revenu du foyer. Elèves internes, 2 trajets par semaine 56,80€/an pour les étudiants et 28,40€/an pour les scolaires ; 4 trajets par semaine : 113,60€/an pour les étudiants et 56,80€ pour les

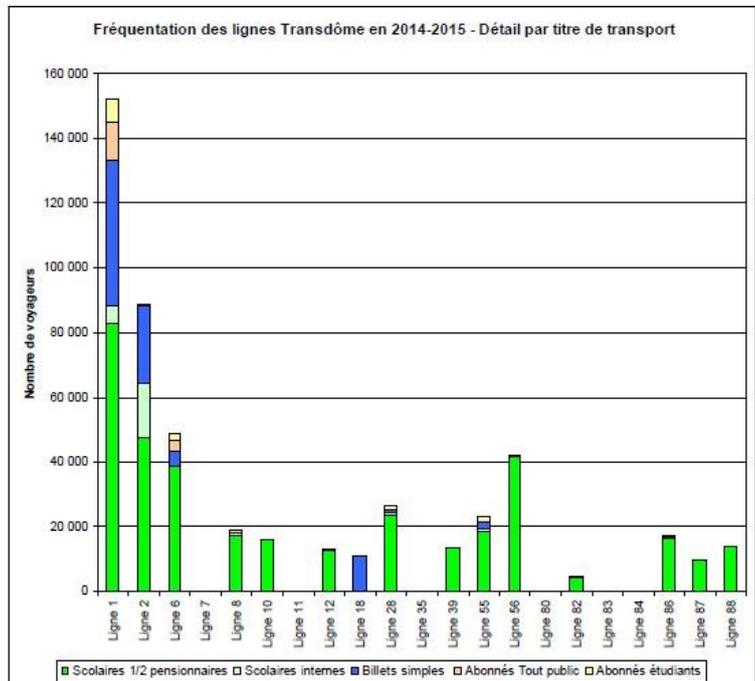
²⁵ Voir la carte du réseau en annexe

scolaires ; Elèves demi-pensionnaires et externes : 263€/an pour les étudiants et tarification selon quotient familial pour les scolaires.

Graphique 23. Fréquentation des lignes Transdôme en 2014-2015 – Détail par titre de transport

La fréquentation annuelle est de 548 095 passagers.

- La ligne la plus fréquentée : la ligne 1, Saint-Rémy-Clermont-Ferrand (150 522 pers/an), suivie de la ligne 2, Arland-Ambert-Clermont-Ferrand (88 521 pers/an), Ambert-Vertolaye (57 494 pers/an), Pont-deDore-Clermont-Ferrand (47 861 pers/an) et Châtelon-Thiers (42 012 pers/an).
- La majorité de la clientèle, sur la majorité des lignes, sont les scolaires
- Abonnement mensuel étudiant : 233 vignettes mensuelles, 23 abonnés estimés et 8 155 voyageurs estimés par an
- Scolaire demi-pensionnaire : 1 167 abonnés, 391 300 voyageurs estimés/an
- Scolaire internes : 530 abonnés et 37 100 voyageurs estimés par an
- Abonnement tout public sur lignes régulières : 467 vignettes, 39 abonnés et 19 458 voyageurs estimés/an, fréquentation estimée à 10 174 pour ceux en possession carte chômeurs, 81 908 titres unitaires.



Source : Etude d'opportunité et de faisabilité pour la réorganisation de l'offre de transport sur le bassin de Thiers, ADETEC

➤ Le réseau SIVU-TUT

Le syndicat intercommunal des transports en commun de l'agglomération de Thiers-Peschadoires s'attache à proposer une offre diversifiée, adaptée aux besoins des habitants. Pour ce faire, un réseau de quatre lignes principales couvre le territoire des deux communes.

Les déplacements dans le centre-ville se font par une navette dont le ticket coûte 0,50 €. Durant l'été, cette navette dessert le site touristique de La Vallée des Rouets. Celle-ci est complétée par un service de transport à la demande (TAD), offrant plus de souplesse aux usagers.

Un pass mensuel TUT est disponible pour 21 € pour le 1^{er} enfant, 13,50 € pour le deuxième, 7 € pour le troisième et gratuit à partir du 4^e. Pour les personnes âgées, le pass mensuel coûte 16,70 €. Enfin, l'autorité organisatrice des transports (AOT) gère aussi le service de transport scolaire. Un aller-retour est gratuit par jour par élève du territoire.

D'après l'étude d'opportunité et de faisabilité pour la réorganisation de l'offre de transport sur le bassin de Thiers, le réseau TUT parcourt 24 km par habitant, il se situe dans la moyenne des réseaux de moins de 200 000 habitants. Par comparaison cinq réseaux de moins de 200 000 habitants dépassent ou approchent 40 km par habitant (Lorient, Angoulême, Poitiers, Bayonne et Laval).

En termes de fréquentation, 375 000 voyages ont été réalisés en 2015 sur ce réseau. La clientèle est constituée pour l'essentiel de scolaires :

- Les scolaires représentent plus des trois quarts des voyages ;
- Les tickets à l'unité et en carnet représentent 19 % de l'ensemble des voyages ;
- Les abonnements payants représentent 5 % des voyages. Parmi eux, les Pass tout public sont très peu utilisés (135 titres mensuels vendus en 2015).

Par ailleurs, l'évolution de la fréquentation a diminué entre 2010 et 2013, passant de 412 000 à 338 000 voyages, soit – 18 %. Depuis 2013, une légère reprise est visible, la fréquentation est remontée à 375 000 voyageurs en 2015, soit + 11 %. Néanmoins, la fréquentation de 2015 reste encore en deçà de celles de 2010 et 2011.

➤ Le MobiPlus

Dispositif proposé par le Conseil Départemental pour faciliter les déplacements des personnes âgées ou demandeuses d'emploi habitant le milieu rural. Il se présente sous forme de chéquier de 24 pièces d'une valeur unitaire de 3€ et se veut complémentaire à l'offre du réseau Transdôme et du Bus des Montagnes. Ces chèques sont utilisables auprès des sociétés de taxi partenaires de l'opération ainsi que sur le réseau Transdôme ou le Bus des Montagnes. Les premières demandes en 2013 : 3 221 demandes recensées et 1 308 renouvellements.

Néanmoins, selon l'étude sur la réorganisation de l'offre de transport sur le bassin de Thiers, 69% des personnes interrogées ne connaissent pas le système de ce chéquier.

➤ Le Bus des Montagnes

Le Bus des Montagnes est le transport à la demande pour les zones d'habitations isolées, inauguré en 1984 dans le canton de Saint-Amant-Roche-Savine. Le Puy-de-Dôme représente le premier département français à avoir mis en place un service de transport à la demande. Ce service est porté par les communautés de communes et cofinancé par le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme).

- 15 500 voyageurs par an
- 26 bus sillonnent le département pour 298 communes, toute l'année, servant à 7 500 usagers.
- Réservation téléphonique la veille du jour de départ
- six anciennes-communautés de communes sont concernées par ce dispositif : Pays d'Ambert (Ambert,) ; Pays de Courpière (desserte Courpière, Thiers, Ambert) ; Haut Livradois (desserte Ambert) ; Pays d'Olliergues (desserte Olliergues et Ambert) ; Pays d'Arlanc (desserte Arlanc) ; Pays de Cunlhat (desserte Cunlhat).

➤ Le covoiturage

Le covoiturage se présente comme une alternative très adaptée pour un territoire rural comme celui du Livradois-Forez, où le caractère très diffus des habitations affaiblit l'efficacité du réseau Transdôme.

L'association covoiturage Auvergne est active et incite à cette pratique, notamment via son site internet www.covoiturageauvergne.net permettant de publier ou chercher une annonce, mais aussi de regrouper différents employeurs partenaires pour former des réseaux. Un schéma départemental des aires de covoiturage en cours d'évaluation et de révision depuis 2014 existe²⁶.

Ce schéma départemental, propose des aires à partir de propositions des collectivités locales et des services du Conseil Départemental, sachant que la priorité est donnée aux parkings existants. Selon le descriptif des aires proposées, le territoire du Livradois-Forez présente 15 aires de covoiturage :

- 1 aire d'intérêt départemental (Ambert) ;
- 6 aires d'intérêt intermodal 8 autres d'intérêt local ;
- Une aire en projet à Thiers.

2.5 LE RESEAU CYCLABLE

Très peu de pistes ou bandes cyclables dédiées existent sur le territoire du Livradois-Forez. Comme l'exprime le bureau d'étude ADETEC dans l'étude conduite sur le Bassin de Thiers en faveur de la réorganisation de l'offre de transports : Les modes doux possèdent un réel potentiel dans la vallée, en revanche, la topographie du terrain à partir de Thiers et allant vers l'est ne permet pas de pratiquer du vélo aisément, le dénivelé étant fort. Ce mode de déplacement reste donc exclusivement une activité de loisirs.

²⁶ Cf. carte des aires de covoiturage en annexe

Carte 33. Aires de covoiturage du Puy-de-Dôme



Source : Département du Puy-de-Dôme

2.6 LES PROJETS D'INFRASTRUCTURES

➤ Les projets du Parc

La Charte du PNR Livradois-Forez, établie pour 2011-2026, fixe comme objectif stratégique (3.3) de développer des modes de transport et de déplacement doux en milieu rural. En effet, Il est rappelé que le transport est l'un des principaux secteurs de consommation d'énergie, d'autant plus pour un territoire vaste et à faible densité démographique. C'est dans ce sens que le Parc encourage donc le recours de transport plus économe en énergies fossiles, que ce soit pour les personnes ou marchandises.

D'un point de vue plus opérationnel ; le Parc se fixe comme objectif

- « de jouer l'atout de la voie ferrée Peschadoires-Estivareilles/Darsac », que ce soit en matière de tourisme ou en matière de transport de marchandises, constituant une réelle alternative à la route, l'axe étant connecté au réseau national à Peschadoires (Ligne Clermont-Saint-Etienne)
- « Favoriser les modes de déplacements alternatifs au « tout voiture individuelle » »

➤ Les objectifs du Schéma Régional des Infrastructures et des Transports (SRIT) Auvergne 2030

Le SRIT de l'ancienne Région Auvergne doit orienter les choix en matière d'équipements (infrastructures) et de gestion (services de transports), à l'horizon de 2030. C'est dans ce cadre que ce document a défini une stratégie claire bâtie sur des priorités, des axes de progrès et des propositions. Trois priorités ont été affirmées dans ce document, à savoir²⁷ :

- La grande vitesse ferroviaire en Auvergne ;
- Le bon mode de transport, au bon endroit, au bon moment ;
- Une volonté commune pour une mobilité et un territoire plus durables.

En ce qui concerne le territoire du Livradois-Forez, plusieurs objectifs concernent et impactent le territoire, comme :

- Faire évoluer le niveau de service vers une desserte périurbaine allie capacité, fréquence, lisibilité et régularité et adapter et rendre cohérent le couple exploitation/infrastructures. D'un point de vue plus opérationnel, le projet consiste à
 - mettre en œuvre un cadencement généralisé, avec un important renforcement de l'offre ;
 - mettre en place un matériel moderne adapté aux services périurbains ;
 - mettre en adéquation des besoins et des capacités des infrastructures dans la réalisation des aménagements ;
 - Les axes concernés sont Thiers-Volvic (et Moulins-St Germain des Fossés/Gannat-Brioude).
- Favoriser l'usage du vélo comme complément des transports collectif et l'activité de loisirs et de tourisme (même si l'application sur notre territoire est délicate du fait de sa topographie variée) ;
- Étendre l'offre en mobilité dans les zones les moins denses du territoire régional ;
- Développer l'intermodalité physique, notamment sur les pôles d'échanges repérés dans le document²⁸.

²⁷ D'après le SRIT Auvergne

²⁸ Carte de localisation des pôles d'échanges en annexe

2.7 SYNTHÈSE ET PREMIÈRES QUESTIONS / ENJEUX À DÉBATTRE RELATIVES À LA MOBILITÉ

➤ Premières questions et enjeux à débattre

- Le nord du territoire est irrigué d'est en ouest par l'A89 et du nord au sud par la RD906 et par la voie ferrée sous-utilisée.
- Des transports collectifs déjà bien présents avec Transdôme (réseau départemental Scolaire + grand public), MobiPlus (le dispositif proposé par le conseil départemental pour faciliter les déplacements des personnes âgées ou demandeuses d'emploi habitant le milieu rural), et le Bus des Montagnes (transport à la demande pour les zones d'habitations isolées), mais dont les horaires, le cadencement et la fréquentation posent questions.
- Un transport ferroviaire articulé autour de la gare de Thiers, dont la ligne vers Saint-Étienne est remplacée par un service de bus ; une voie ferrée le long de la Dore sous-utilisée : un tronçon FRET de Courpière à Giroux, un tronçon tourisme vers Ambert (géré par Agrivap)...
- Une stratégie de développement du covoiturage bien développée déjà (un Schéma départemental des aires de covoiturage en révision, avec 15 aires de stationnement)
- Quels développements pour la micro mobilité, les modes doux, le covoiturage, notamment pour les trajets domicile-travail les plus fréquents, tels que : Peschadoires, Thiers, Puy-Guillaume et La Monnerie-le-Montel ou encore Joze, Ambert, Marsac-en-Livradois, Arlanc ?
- Comment développer une offre de transports en commun adaptée aux besoins, avec une intermodalité et avec d'autres modes de transport : covoiturage, vélo ?
- Améliorer et valoriser les échanges pour la frange sud /sud-est du SCoT et corriger la mono-référence de Clermont-Fd, le bassin d'Ambert se trouvant « recentrée au sein de la nouvelle région, entre Clermont-Fd et Saint-Étienne.
- Comment renforcer les liaisons avec la vallée de la Loire (Saint-Étienne, Montbrison) au minimum pour gommer l'effet « cul-de-sac » de la vallée de la Dore ? Un double enjeu tout en profitant du recentrage du territoire SCoT dans le cadre de la nouvelle Région Auvergne-Rhône-Alpes.
- Quelle alternative pour les lignes ferroviaires en sursis de fermeture ? Comment mieux valoriser la voie ferrée le long de la Dore ? Essentiellement par du FRET et du tourisme en raison de la faible vitesse permise par la ligne (50 km/h) ?
- Optimiser les trajets domicile-travail

II.3. LE LOGEMENT

3.1 ÉVOLUTION GENERALE DU LOGEMENT

Le territoire comptait 54 919 logements en 2012, contre 49 753 logements en 1999. On constate une augmentation de 10,4 % entre 1999 et 2012. 85% de ces logements sont concentrés sur les 2 communautés de communes d'Ambert Livradois-Forez et Thiers Dore et Montagne.

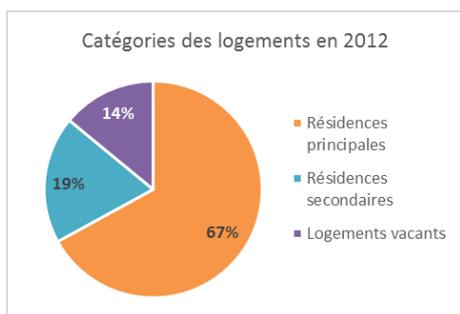
Tableau 46. Nombre de logements par communauté de communes entre 1999 et 2012

Communautés de communes	Nombre de logements		Évolution du nombre de logements entre 1999 et 2012
	1999	2012	
Ambert Livradois-Forez	22 006	23 648	+7,5%
Entre Dore et Allier	6 558	8 139	+24,1%
Thiers Dore et Montagne	21 189	23 133	+9,2%
SCoT Livradois-Forez	49 753	54 918	+10,4%

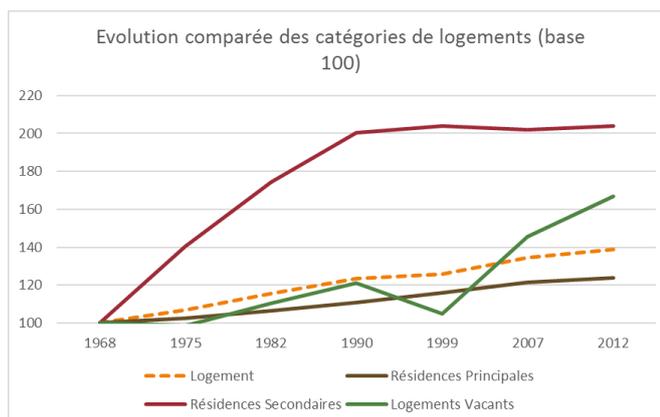
La communauté de communes présentant la plus forte évolution de logements est Entre Dore et Allier, du fait de sa proximité avec l'agglomération de Clermont-Ferrand.

D'un point de vue typologique, les logements se répartissent entre, une majorité de résidences principales (67 %), une part importante de résidences secondaires (19 %) et des logements vacants (14 %).

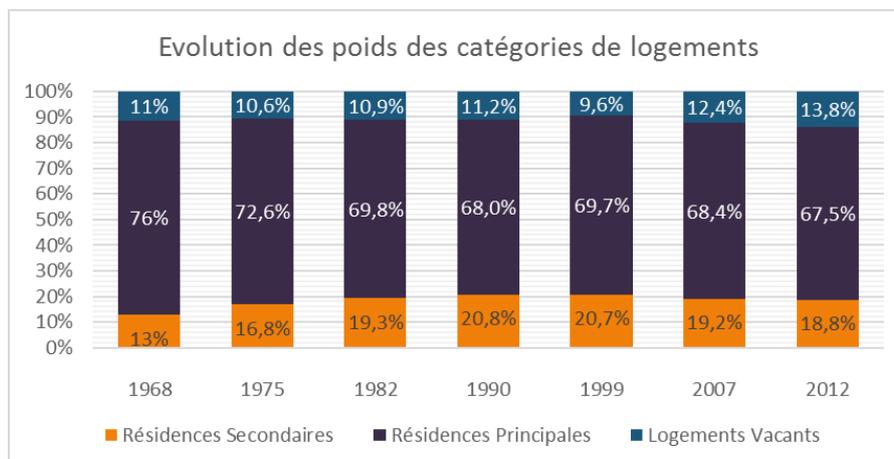
Graphique 24. Catégories de logements en 2012



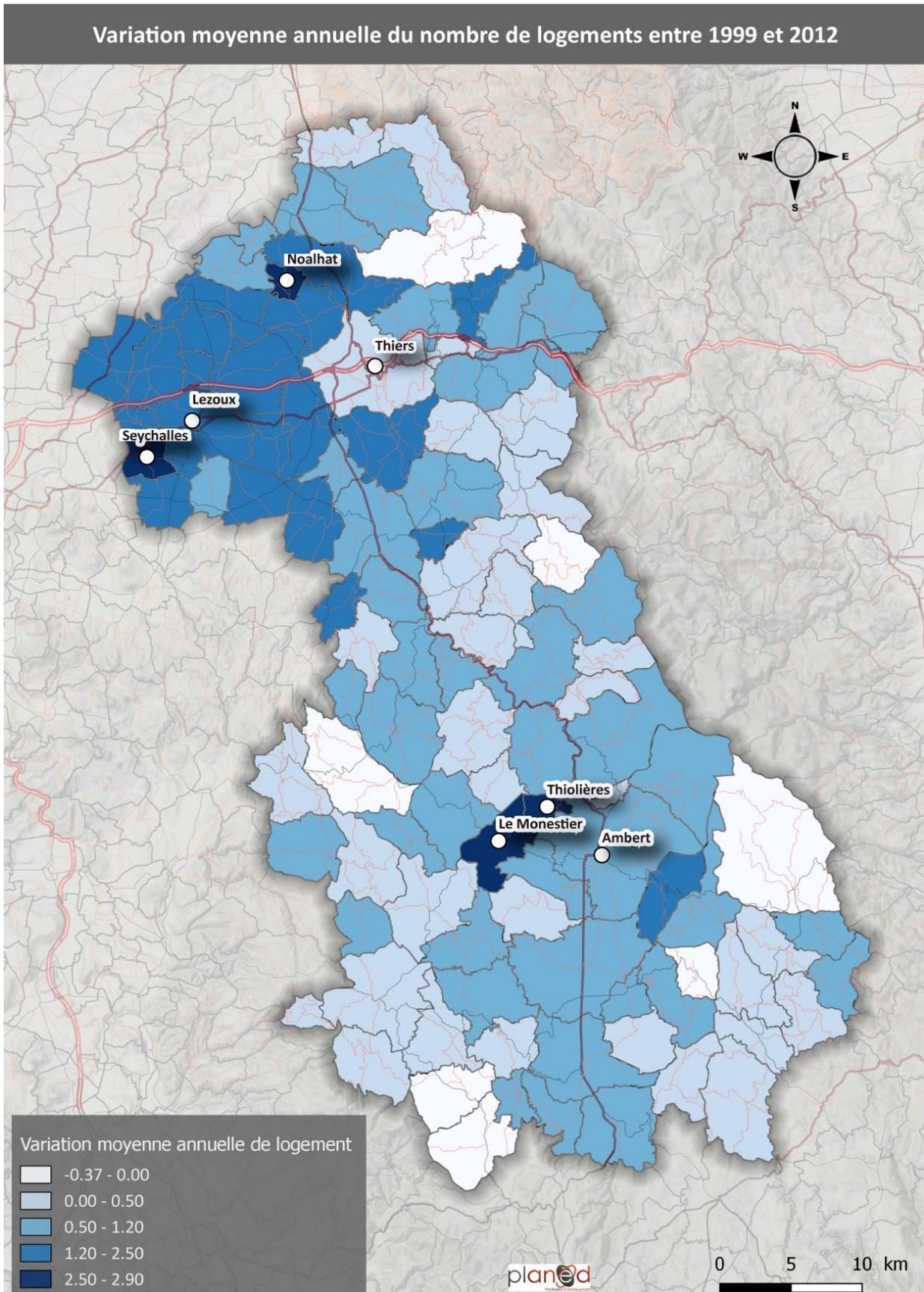
Graphique 25. Évolution comparée des catégories de logements



Graphique 26. Évolution des poids des catégories de logements



Carte 34. Variation moyenne annuelle du nombre de logements entre 1999 et 2012



Source : INSEE RP2012

3.2 LES RESIDENCES PRINCIPALES

En 2012, le territoire du Livradois-Forez compte 37 048 résidences principales, soit 67 % de la globalité des logements présents sur le territoire, alors que le département du Puy-de-Dôme en présente 80 %. La part des résidences principales, plus faible de 13 points que celle du département s'explique par des résidences secondaires et logements vacants plus présents.

La part de résidences principales a augmenté de 7 % entre 1999 et 2012. Néanmoins, leur proportion parmi l'ensemble des logements diminue de 3 points, au profit des résidences secondaires et des logements vacants. En 2012, les résidences principales se concentraient au nord-ouest du territoire, à Ambert et le long des principaux axes de communication (A89 et D906).

Tableau 47. Recensement du nombre de résidences principales et par communauté de communes entre 1999 et 2012

Communautés de communes	1999		2012		Évolution 1999-2012
	Résidences principales	Part	Résidences principales	Part	
Ambert Livradois-Forez	12 356	56%	12 939	55%	+4,7%
Entre Dore et Allier	5 721	87%	7 204	89%	+25,9%
Thiers Dore et Montagne	16 603	78%	16 905	73%	+1,8%
SCoT Livradois-Forez	34 680	70%	37 048	67%	+6,8%

Source : INSEE RP2010 et 2012

En termes de taille et en cohérence avec les résultats de la consommation de l'espace, les logements de grandes tailles, de 5 pièces et plus, sont plébiscités sur le territoire, à hauteur de 43 % à l'échelle du territoire du SCoT.

Tableau 48. Taille des résidences principales en 2012

	1 pièce	2 pièces	3 pièces	4 pièces	5 pièces et +
SCoT Livradois-Forez	2 %	6 %	18 %	31 %	43 %

Source : INSEE RP2012

En conclusion, les petits logements d'une à deux pièces représentent seulement 5 % des résidences principales, alors que les quatre et cinq pièces et plus représentent 78 % de ces logements. La répartition des résidences principales par taille met en avant une faible hétérogénéité des logements en termes de surface. La surreprésentation des logements de grandes tailles ne répond pas forcément à tous les besoins de la population. Les maisons sont majoritaires comparée aux appartements, en 2012, elles représentent 84 % des résidences principales contre 15 % d'appartements.

Tableau 49. Évolution des maisons entre 1999 et 2012 par communautés de communes

	Nombre de maisons 1999	Part de maisons 1999	Nombre de maisons 2012	Part des maisons 2012	Variation 1999 2012
SCoT Livradois-Forez	28 248	81%	31 213	84%	10%

Source : INSEE RP2010 et 2012

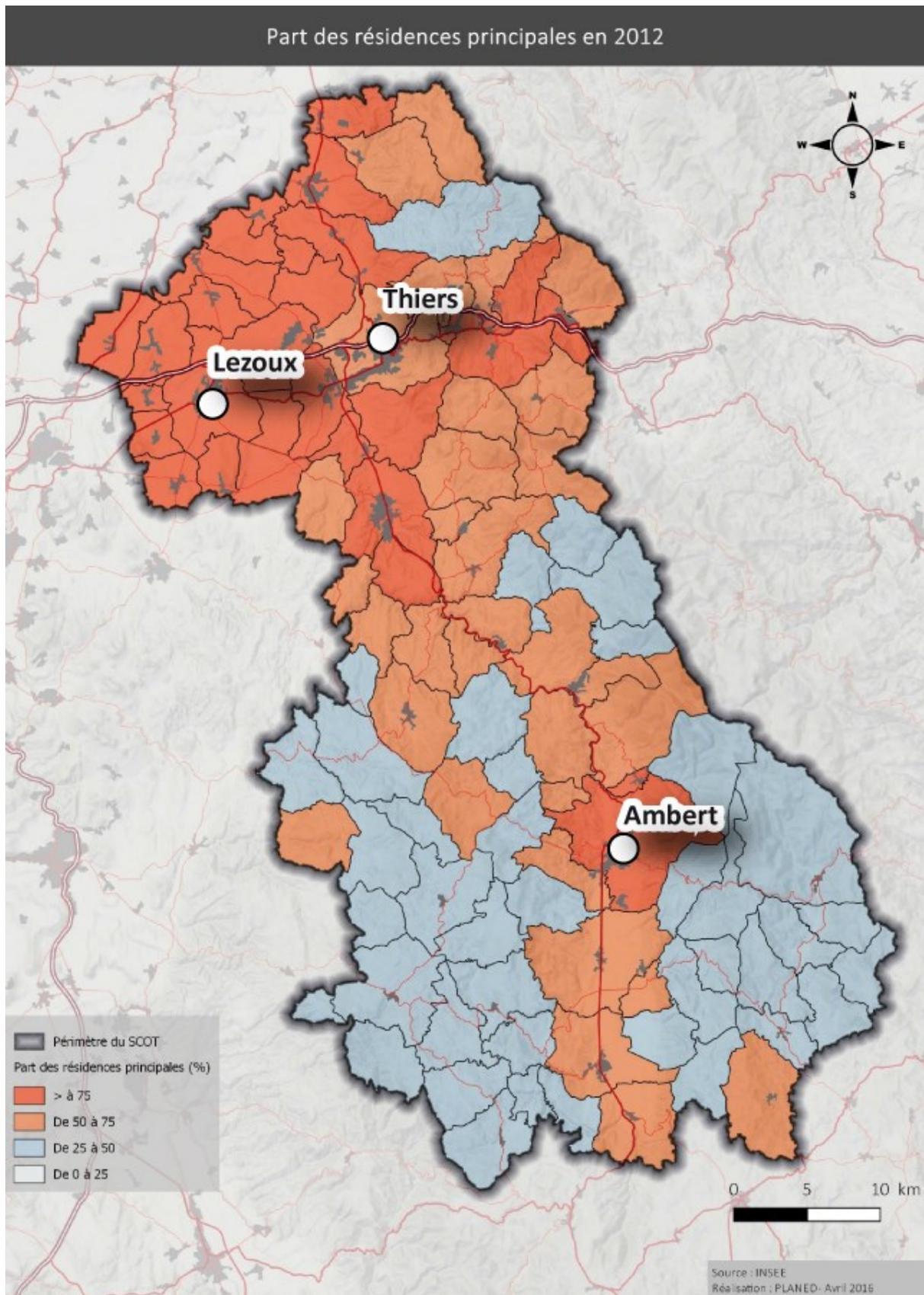
Tableau 50. Évolution des appartements entre 1999 et 2012 par communautés de communes

	Nombre d'appartements 1999	Part d'appartement 1999	Nombre d'appartements 2012	Part d'appartement 2012	Variation 1999 2012
SCoT Livradois-Forez	5 349	15%	5 639	15 %	5 %

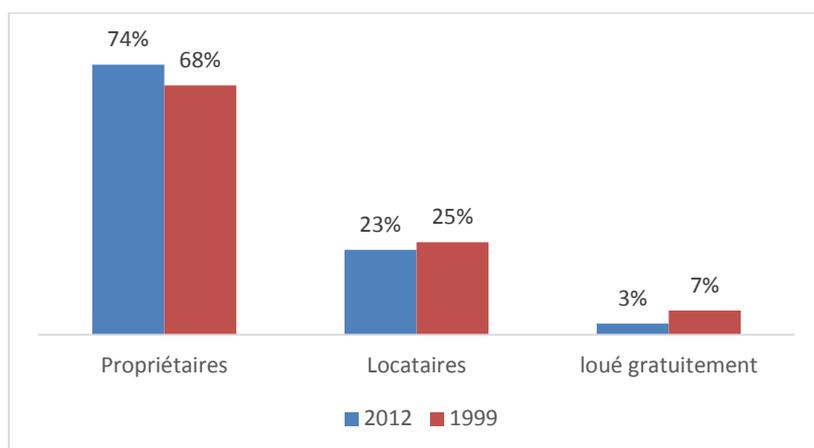
Source : INSEE RP2010 et 2012

La part des appartements est de 15 % sur le territoire du Livradois-Forez. Les principaux centres-bourgs du territoire en présentent une plus grande quantité.

Carte 35. Part des résidences principales en 2012



Graphique 27. Évolution des statuts d'occupation des logements du Livradois-Forez



Source : INSEE RP2010 et 2012

En 2012, le territoire comptait 23 629 propriétaires, soit 74 % des résidences principales, contre 8 776 locataires, soit 25 %. La différence entre ces deux statuts s'élève à 51 points. L'accession à la propriété est donc recherchée et importante sur le territoire, comme la majorité des territoires ruraux en France. De plus, le statut de propriétaire a augmenté de + 16 % entre 1999 et 2012 alors que celui de locataire a connu une diminution de - 2 %. Le modèle de l'accession à la propriété est donc toujours favorisé sur ce territoire.

3.3 LES RESIDENCES SECONDAIRES

Tableau 51. Recensement du nombre de résidences secondaires par communauté de communes entre 1999 et 2012

Communautés de communes	Résidences secondaires 1999	Résidences secondaires 2012	Évolution 1999-2012
Ambert Livradois-Forez	7 515	7 746	+3,1%
Entre Dore et Allier	401	292	-27,1%
Thiers Dore et Montagne	2 398	2 261	-5,7%
SCoT Livradois-Forez	10 314	10 299	-0,1%

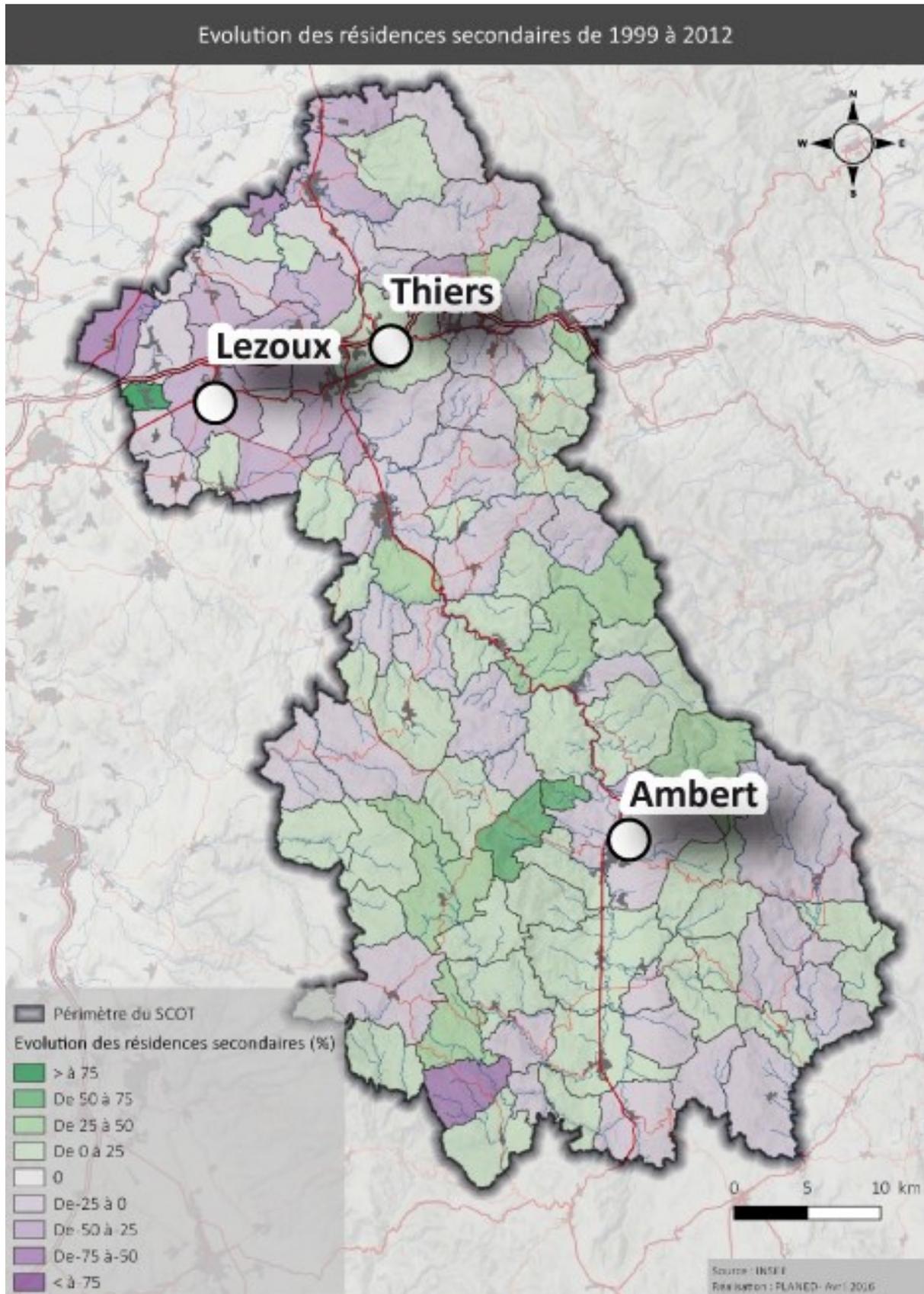
Source : INSEE RP2010 et 2012

Très densément peuplé au XIXème siècle, le Livradois-Forez a connu depuis, l'un des plus forts exodes du Massif Central. L'une des conséquences, sur le plan touristique, fut le fort développement des résidences secondaires au cours des années 1960-1970. Le départ des habitants ayant libéré des bâtiments qui, par le jeu des successions et des rachats, se sont transformés en résidences secondaires. Elles sont localisées principalement sur les hauteurs des deux massifs du Livradois et du Forez.

En 2012, le territoire comporte 10 299 résidences secondaires, représentant 19 % de l'ensemble des logements du territoire. On remarque que le territoire présente une proportion de résidences secondaires significative, supérieure à la moyenne départementale (10 % en 2012), du fait d'une activité touristique développée. En 2012, leur part est particulièrement importante en zone de montagne (cf. Carte 18).

L'évolution brute à échelle SCoT est nulle entre 1999 et 2012. Seule Ambert Livradois-Forez voit son nombre de résidences secondaires un peu augmenter (+3,1%). Ce sont les communes situées en zone de montagne, les centres-bourgs et communes à proximité qui bénéficient d'une forte augmentation de ce type de logements.

Carte 36. Évolution des résidences secondaires de 1999 et 2012



3.4 LES LOGEMENTS VACANTS

Tableau 52. Recensement du nombre de logements vacants par communauté de communes entre 1999 et 2012

Communautés de communes	1999		2012		Évolution 1999-2012
	Logements vacants	Part	Logements vacants	Part	
Ambert Livradois-Forez	7 515	9,7%	2 963	12,5%	+ 38,8%
Entre Dore et Allier	436	6,6%	642	7,9%	+ 47,2%
Thiers Dore et Montagne	2 398	10,3%	3 967	17,2%	+ 81,3%
SCoT Livradois-Forez	4 759	9,6%	7 572	13,8%	+59,1%

Source : INSEE RP2012- 2010

Le Livradois-Forez comporte 7 572 logements vacants en 2012, représentant 14 % de la totalité des logements. Cette part est supérieure à la moyenne départementale, où 10 % de logements vacants ont été recensés. Au vu de la part de la vacance et de l'écart avec la moyenne départementale, ce phénomène est donc un problème prégnant et propre au territoire.

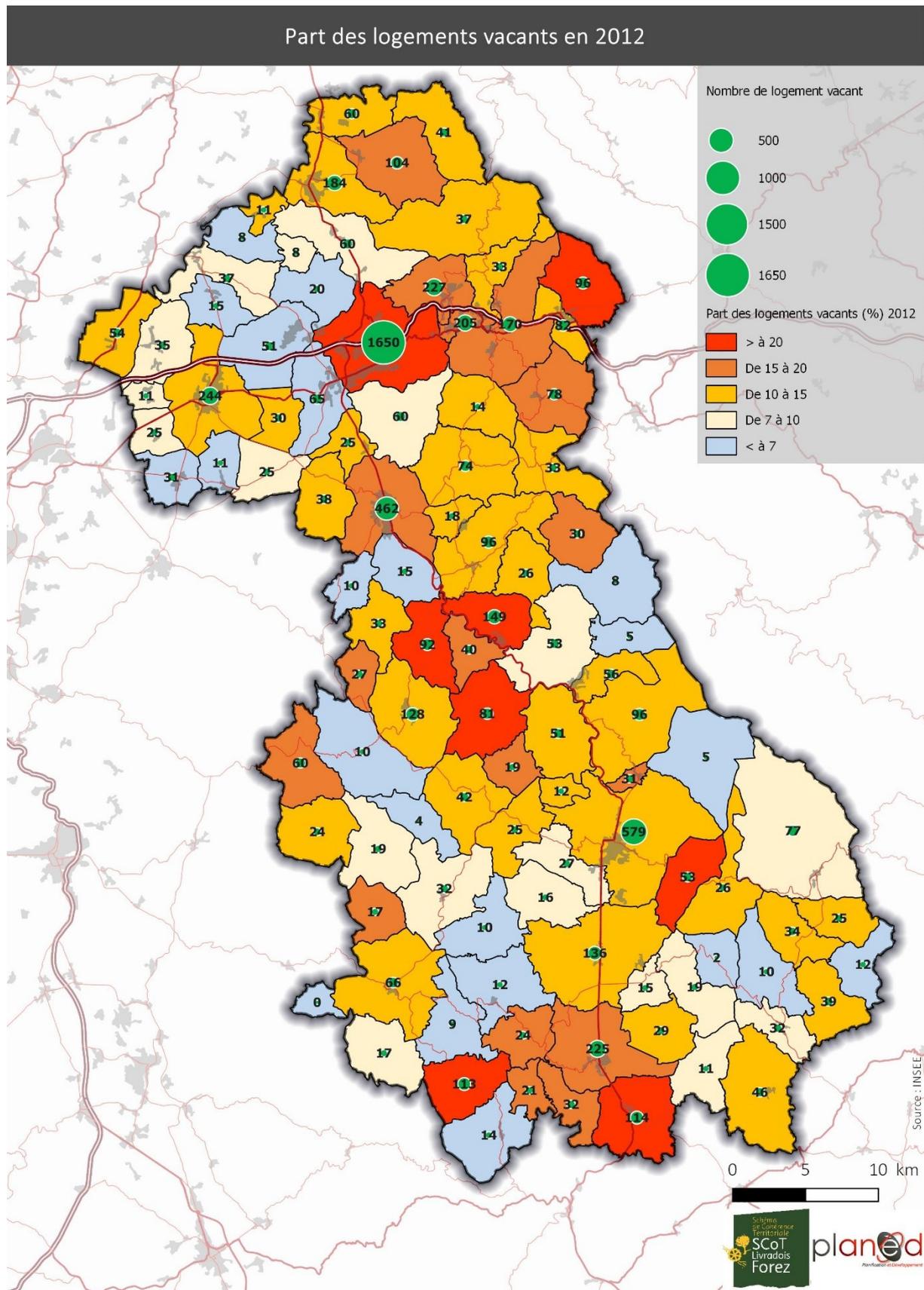
On remarque une forte augmentation de ce phénomène entre 1999 et 2012 (+ 59 %), la vacance représentait 10 % des logements en 1999 alors qu'en 2012 elle en représentait 14 %. Sachant que l'on considère un taux de vacances « normal » autour d'un potentiel théorique de 7 %, ce phénomène mérite une attention particulière.

En 2012, la vacance est concentrée sur Thiers Dore et Montagne (52% du parc du SCoT), en très forte augmentation depuis 1999 (+81% !).

La transformation des résidences principales en résidences secondaires et/ou en logements vacants joue un rôle prépondérant dans cette évolution. Néanmoins, d'autres facteurs entrent en jeu, telle que :

- La baisse démographique du territoire et la désertification de certains territoires tels que le centre-bourg de Thiers par exemple ;
- Le manque d'hétérogénéité dans l'offre de logements, ayant pour conséquence une offre mal adaptée aux besoins des ménages (logements de plus petite taille, en location, des prix à l'achat moins élevés, etc.) ;
- L'augmentation des constructions en périphérie à des coûts maîtrisés ;
- Le cercle vicieux de la vacance, où la vacance est à la fois la propre cause et sa propre conséquence, un bien vacant depuis longtemps est plus difficile à remettre sur le marché.

Carte 37. Part des logements vacants en 2012



3.5 LES LOGEMENTS SOCIAUX

Tableau 53. Les logements locatifs sociaux

Communautés de communes	Logements locatifs sociaux en 2017
Ambert Livradois-Forez	431
Entre Dore et Allier	260
Thiers Dore et Montagne	1 636
SCoT Livradois-Forez	2 327

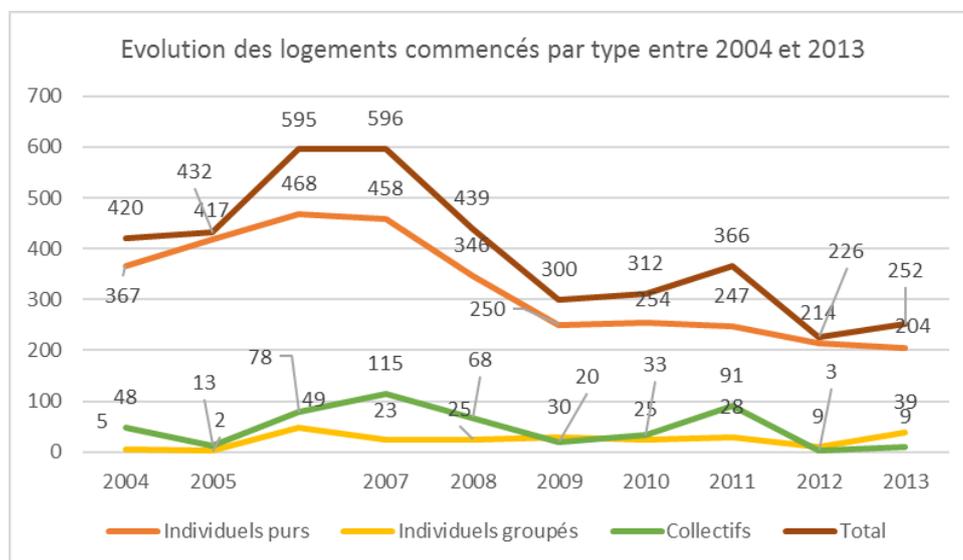
Source : RPLS 2017 DREAL AURA

Le territoire du Livradois-Forez n’est pas concerné par les obligations de la loi SRU en termes de production de logements sociaux. Néanmoins au regard du revenu moyen des foyers c’est un besoin et une demande.

41 communes sont dotées de logements sociaux, la grande majorité étant concentrée sur Thiers avec 938 logements (soit 40% du parc du SCoT), suivent Courpière (231), Ambert (221) et Puy-Guillaume (207).

3.6 LE RYTHME DES CONSTRUCTIONS NEUVES

Graphique 28. Évolution des logements commencés par type entre 2004 et 2013



Source : Sit@del2

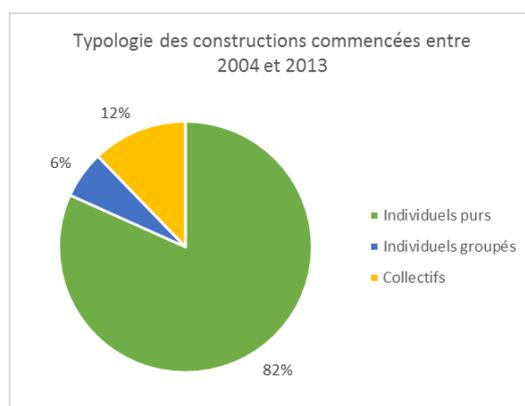
En termes de constructions neuves, 3 938 logements ont été commencés entre 2004 et 2013 pour 481 229 m² de surface de plancher créée. Trois périodes se dessinent en termes de constructions immobilières :

- Forte augmentation des constructions entre 2004 et 2007 (2 043 constructions en 4 ans) ;
- Baisse entre 2008 et 2010 (1 051 constructions en 3 ans) ;
- Et enfin production immobilière en dents de scie depuis 2011.

Le type majoritaire pour les nouvelles constructions est le logement individuel pur, à l’image des logements déjà présents sur le territoire. Ainsi, les logements individuels purs représentent 82 % des constructions commencées entre 2005 et 2014, suivis des logements collectifs (12 %) et enfin des logements individuels groupés (6 %).

En termes de surfaces, la plus grande partie des surfaces de plancher créée concerne des logements individuels purs avec 423 501 m², contre 22 705 m² pour les logements individuels groupés et enfin 31 656 m² pour les logements collectifs.

Graphique 29. Typologie des constructions commencées entre 2004 et 2013



Source : Sit@del2

La répartition des logements commencés par communauté de communes entre 2004 et 2013 met en avant le dynamisme d'Entre Dore et Allier (38%), suivi de près par Thiers Dore et Montagne (36%).

Tableau 54. Typologie des constructions commencées entre 2004 et 2013

Communautés de communes	Individuels purs commencés 2004-2013	Individuels groupés commencés 2004-2013	Collectifs commencés 2004-2013	Total
Ambert Livradois-Forez	870	65	58	993
Entre Dore et Allier	1 177	136	203	1 516
Thiers Dore et Montagne	1 178	34	217	1 429
SCoT Livradois-Forez	3 225	235	478	3 938

Source : Sit@del2

3.7 L'ACCUEIL ET L'HABITAT DES GENS DU VOYAGE

Révision du Schéma départemental d'accueil des gens du voyage du Puy-de-Dôme, en cours.

3.8 LE MARCHÉ IMMOBILIER ET LE COUT DU FONCIER

Une étude sur le marché foncier a été menée, en 2015, à l'échelle du PNR du Livradois-Forez par l'EPF²⁹-Smaf Auvergne. Seules les communes « cœur de bassin de vie » du PNR sont détaillées, sachant que les communes Billom et Sauxillanges ne sont pas concernées par le territoire du SCoT Livradois-Forez. Bien que l'ensemble du territoire du Livradois-Forez ne soit pas analysé, les résultats de cette étude permettent de caractériser le marché foncier.

➤ Évolution du marché foncier

Le tableau ci-dessous analyse l'évolution du nombre de biens bâtis et non bâtis vendus annuellement, les valeurs exprimées font état du nombre de biens vendus et non en vente.

Ce tableau permet de comprendre que la ville de Thiers fait exception dans le type de biens vendus. En effet, le secteur des appartements de Thiers est plus important en termes de nombres de biens vendus que celui des maisons et locaux industriels et/ou commerciaux. À l'inverse, les huit autres communes prises en exemple présentent des marchés plus actifs en termes de maisons et terrains non bâtis. Néanmoins, des nuances peuvent être faites entre ces huit collectivités. Le marché des appartements, des locaux commerciaux et/ou industriels est quasi inexistant sur Cunlhat, Châteldon et Olliergues. Pour ce qui est des trois marchés fonciers bâtis compris sur le territoire du SCoT et détaillés dans l'étude, les flux de ventes se situent principalement sur Thiers, Ambert et Courpière.

²⁹ Etablissement Public Foncier

Si l'on s'intéresse aux volumes induits par les transactions foncières à l'échelle des communes, on s'aperçoit que d'une part Thiers est la collectivité au marché foncier le plus important du secteur d'étude et d'autre part Ambert et Courpière ont des volumes financiers bien inférieurs à ceux de Thiers, mais supérieurs à la moyenne communale dans le Puy-de-Dôme. En revanche, Cunlhat, Châteldon ou encore La Monnerie sont des communes aux marchés fonciers peu actifs.

Tableau 55. Nombre de biens vendus annuellement

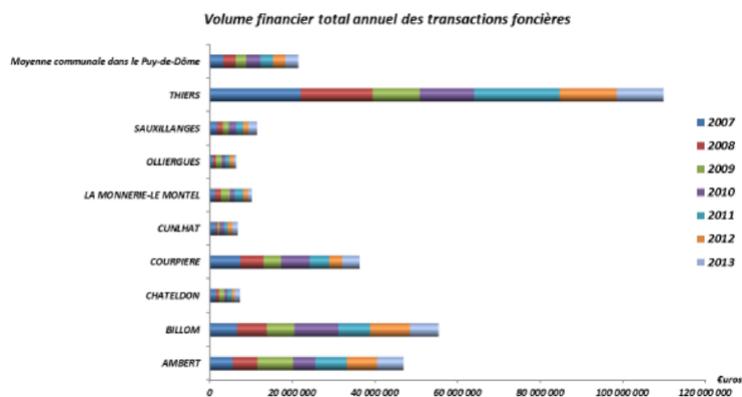
Nombre de biens vendus annuellement – échelle communale								
Appartement								
Commune	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	Moyenne annuelle sur la période
Courpière	46	31	9	9	15	15	5	19
Châteldon	3	2	3	0	0	3	2	2
Olliergues	2	2	0	6	6	1	8	4
La Monnerie-le-Montel	14	9	7	16	7	3	7	9
Cunlhat	1	2	0	1	0	1	4	1
Ambert	23	23	62	28	45	41	33	36
Thiers	286	236	128	90	123	163	129	165
Local industriel et/ou commercial								
Courpière	17	8	5	17	11	11	9	11
Châteldon	3	2	2	0	0	3	1	2
Olliergues	2	4	3	2	1	4	0	2
La Monnerie-le-Montel	13	4	8	13	11	3	11	9
Cunlhat	3	1	0	2	2	2	2	2
Ambert	15	13	22	11	21	16	19	17
Thiers	49	65	37	31	39	45	31	42
Maison								
Courpière	39	51	29	47	35	31	38	39
Châteldon	20	16	13	11	17	11	15	15
Olliergues	12	8	11	9	11	18	6	11
La Monnerie-le-Montel	14	13	7	13	15	11	20	13
Cunlhat	13	4	5	10	7	13	11	9

Ambert	42	32	31	43	41	46	52	41
Thiers	124	107	68	108	88	81	82	94
Terrain non-bâti								
Courpière	97	77	99	72	54	76	147	89
Châteldon	122	69	55	46	80	49	112	76
Olliergues	24	34	32	20	25	30	18	26
La Monnerie-le-Montel	29	58	20	38	15	22	38	31
Cunlhat	93	31	81	38	104	84	86	74
Ambert	98	97	93	93	88	61	100	90
Thiers	264	224	181	175	160	165	145	188

Source : Observatoire foncier – EPF Smaf Auvergne

Au niveau plus général, 2009 se présente comme l'année la moins génératrice de volumes financiers pour les collectivités aux marchés les plus actifs (Thiers, Courpière et Ambert). Ce mécanisme peut être dû au repli des acquéreurs du fait de la crise économique de 2009 (les cartes ci-après permettent de spatialiser les flux financiers 2013).

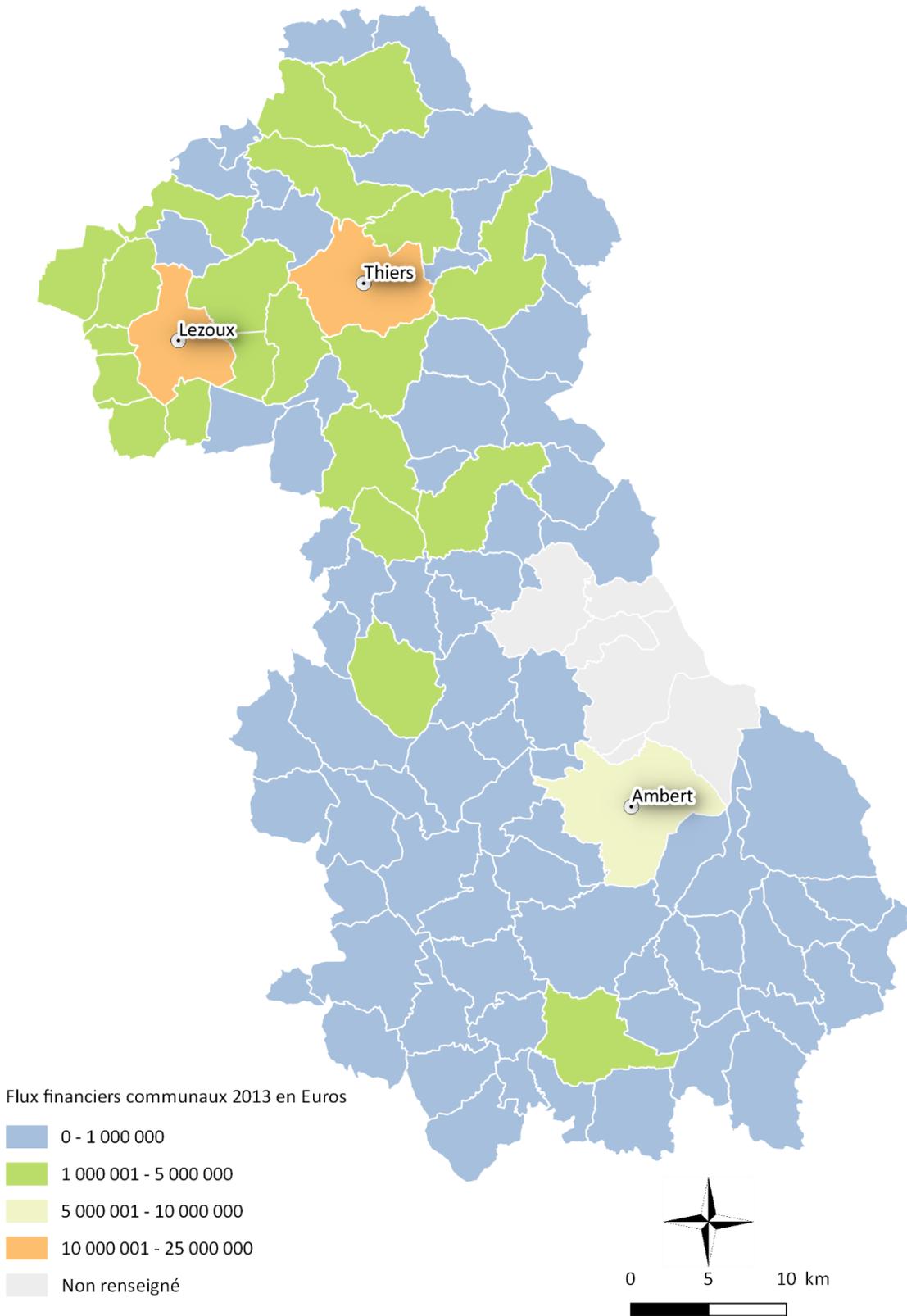
Graphique 30. Volume financier total annuel des transactions foncières



Source : Observatoire foncier – EPF Smaf Auvergne

Carte 38. Flux financiers totaux 2013 générés par les transactions foncières

Flux financiers totaux 2013 générés par les transactions foncières



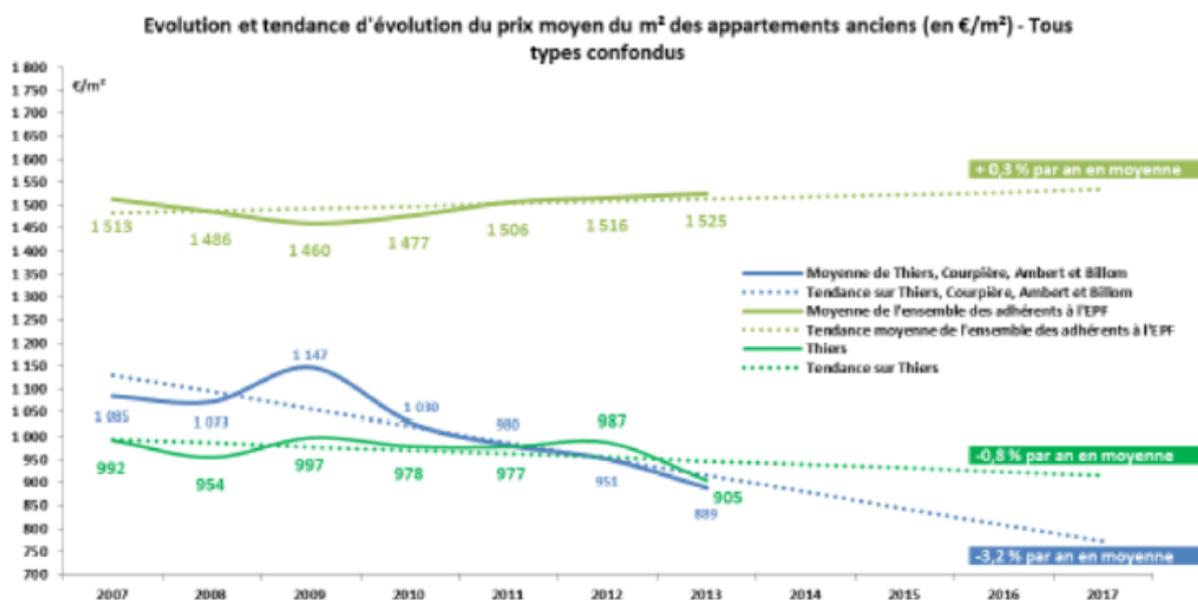
➤ Évolution des prix au m² des appartements anciens

La rareté du type de bien des appartements mène à une restriction de l'étude, seules les quatre communes les plus actives du Parc sur ce segment de marché sont analysées. Ainsi, le graphique ci-dessous fait état de la moyenne des prix du m² des appartements à Ambert, Billom, Courpière et Thiers. Trois constats ressortent de cette analyse :

- Les prix du m² des appartements sont bien moins élevés (environ 475€/m² de différence moyenne sur la période d'étude 2007/2013) sur ces quatre communes que sur la moyenne des adhérents de l'EPF-Smaf ;
- Thiers n'est pas la commune (sur les quatre principales étudiées) aux prix les plus élevés sur le segment des appartements anciens ;
- Thiers, Courpière, Billom et Ambert suivent la même évolution annuelle des prix au m².

Cette évolution est à l'inverse de celle de la moyenne des communes adhérentes de l'EPF-Smaf, tant sur les prix que sur la tendance générale de la période. En effet, alors que le segment des appartements anciens connaît une progression annuelle moyenne de + 0,3 % sur l'ensemble des adhérents EPF-Smaf, la moyenne des quatre communes analysées chute de - 3,2 % par an en moyenne.

Graphique 31. Évolution et tendances de l'évolution du prix au m² moyen des appartements anciens



Source : Observatoire foncier – EPF Smaf Auvergne

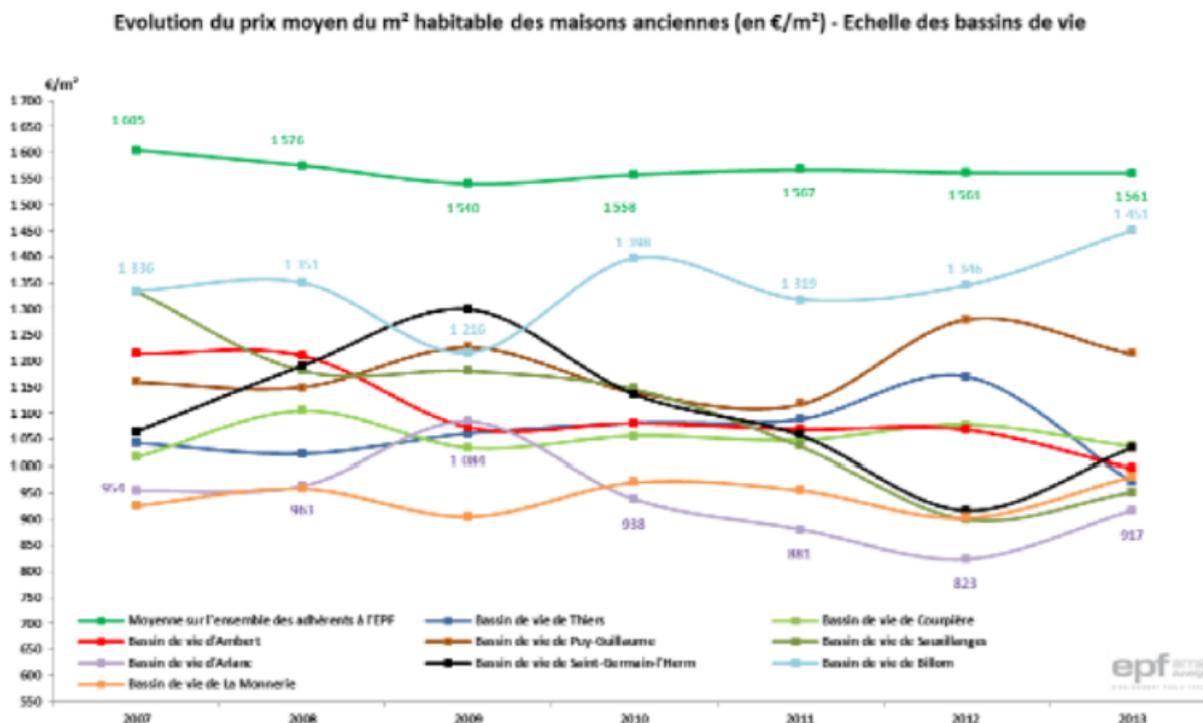
➤ Évolution des prix au m² des maisons anciennes

Le segment des maisons est le second marché le plus porteur sur l'ensemble du Parc après les terrains non bâtis. Seules les maisons anciennes (+ 5 ans à la revente) sont prises en compte dans la base de données.

Les bassins de vie de La Monnerie et d'Arlanc enregistrent les prix les plus bas sur la période d'étude. En revanche, Courpière, Arlanc et Thiers, bassins les plus influents du Parc, se situent entre les extrêmes de prix.

Tous les bassins de vie n'ont pas subi la crise de 2009, car nous observons des hausses de prix sur 2008-2009 dans les bassins d'Arlanc, de Puy-Guillaume, de Saint-Germain-l'Herm ou encore de Thiers.

Graphique 32. Évolution du prix moyen du m² des maisons anciennes

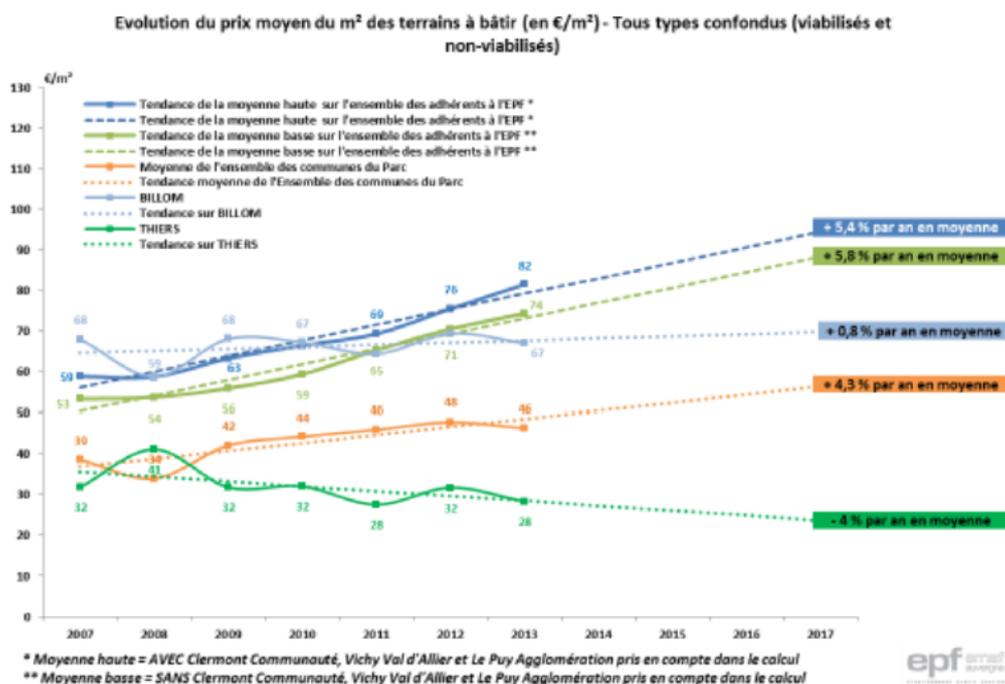


Source : Observatoire foncier – EPF Smaf Auvergne

➤ Évolution des prix moyens du m² des terrains à bâtir

L'évolution du prix des terrains à bâtir fait état d'une moyenne entre terrains viabilisés et non viabilisés. La moyenne des communes du Parc indique une évolution positive (+ 4,3 % d'augmentation annuelle moyenne des prix sur 2007-2013) et cela malgré des prix bien inférieurs aux moyennes hautes et basses de l'ensemble des adhérents à l'EPF-Smaf (entre 19 et 25€/m² d'écart moyen sur la période).

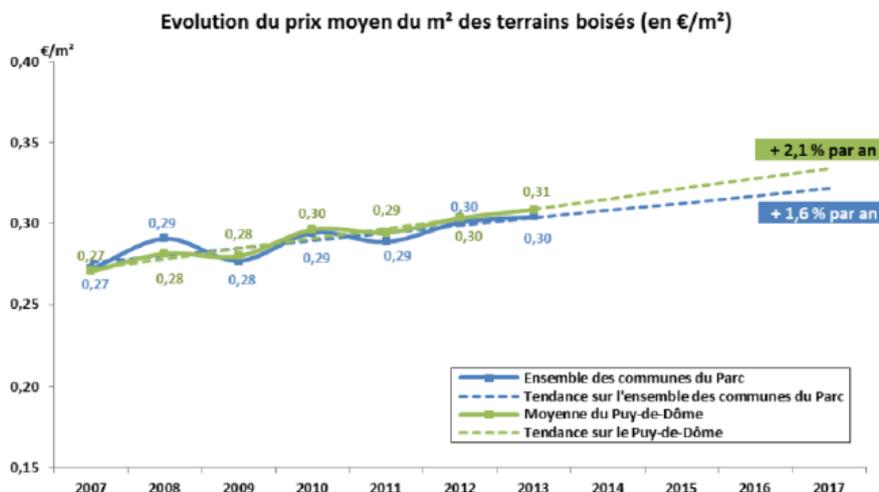
Graphique 33. Évolution du prix moyen du m² des terrains à bâtir, tous types confondus



Source : Observatoire foncier – EPF Smaf Auvergne

Concernant l'évolution des prix des terrains boisés, bien qu'ils représentent des biens fonciers à faible valeur vénale au m², il reste néanmoins une part conséquente des marchés fonciers sur les communes du Parc Livradois-Forez. L'analyse des prix de ce type de bien reflète en partie la santé du secteur économique de l'agricole forestier, grand consommateur de terrains boisés. Comme vu précédemment, le secteur du Livradois-Forez dispose d'une filière bois très développée et, à l'image des prix et tendances affichés, très dynamique. Néanmoins, la progression des prix est sensiblement moins forte sur l'ensemble du Parc (+ 1,6 % par an en moyenne contre + 2,1 % sur l'ensemble du Puy-de-Dôme). La stabilité et l'homogénéité dominent donc ce marché des terrains boisés.

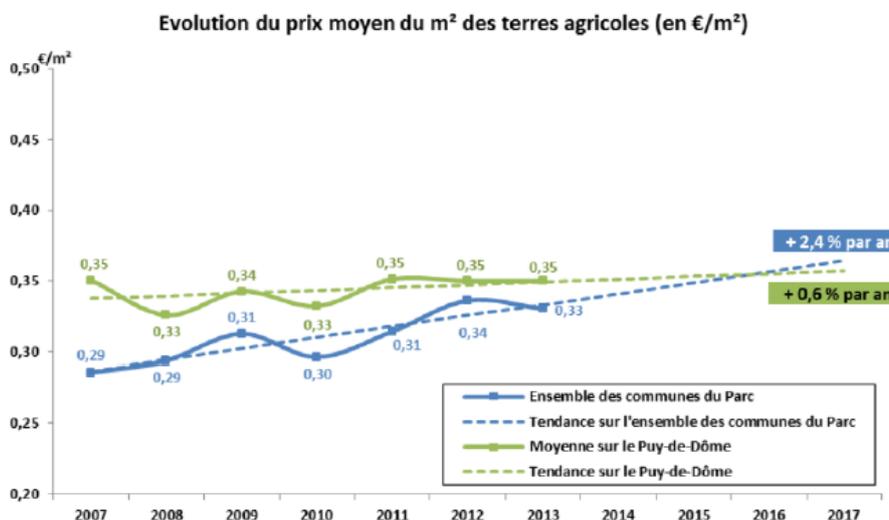
Graphique 34. Évolution du prix moyen du m² des terrains boisés



Source : Observatoire foncier – EPF Smaf Auvergne

Les marchés des terres agricoles est un marché représentant une forte part du nombre de transactions foncières malgré sa faible valeur vénale. La qualité agronomique moyenne et la taille des parcelles des terres agricoles que nous pouvons trouver dans le Parc sont sensiblement inférieures à celles de la Plaine de Limagne, prise en compte dans la moyenne du Puy-de-Dôme, visible dans le graphique ci-dessous. Ainsi, il n'est pas étonnant de retrouver des prix légèrement plus bas sur les terres du Parc. Ceci étant, l'écart de prix tend à se réduire depuis 2011. Pour cause, l'augmentation tendancielle des prix de + 2,4 % en moyenne sur l'ensemble du Parc contre + 0,6 % pour l'ensemble du Puy-de-Dôme. Ce phénomène peut être un signe de pression foncière par l'urbanisation repoussant peu à peu l'agriculture, les prix des terrains agricoles tendant à monter.

Graphique 35. Évolution du prix moyen du m² des terres agricoles



Source : Observatoire foncier – EPF Smaf Auvergne

3.9 SYNTHÈSE ET PREMIÈRES QUESTIONS / ENJEUX A DEBATTRE RELATIVES A L'OFFRE DE LOGEMENTS

➤ Synthèse

- Augmentation de plus de 10% du nombre de logements, surtout sur la communauté de communes Entre Dore et Allier.
- Depuis 1999, la part des résidences principales et secondaires baisse au profit des logements vacants, celle-ci atteignant 14 % des logements du territoire.
- La part des résidences principales est la plus importante sur la communauté de communes Entre Dore et Allier avec pour quasiment toutes les communes plus de ses ¾ des logements concernés.
- Pas d'évolution des résidences secondaires entre 1999 et 2012. Leur proportion est plus importante qu'à l'échelle départementale.
- Le logement vacant a fortement augmenté depuis 1999 (+ 59 % en volume et + 4 points en part), surtout sur la communauté de communes Thiers Dore et Montagne (+ 81 %).
- 2 268 logements sociaux en 2015 soit 6 % des résidences principales du territoire. Le parc de logements sociaux est concentré à 70 % sur Thiers Dore et Montagne. Une diminution est observée sur la communauté d'Ambert entre 2014 et 2015 et dans celle d'Olliergues entre 2013 et 2014.
- Trois périodes dans le rythme de construction récent : une hausse entre 2004 et 2007, une baisse entre 2008 et 2010, et un retour à la hausse depuis 2011. Les logements individuels purs sont largement favorisés (81 % de la production 2004-2013)
- Les marchés des maisons et des terrains non bâtis sont les plus actifs.

➤ Premières questions et enjeux à débattre

- Comment redonner de l'attractivité résidentielle aux bourgs pour permettre la remobilisation des logements vacants dans ces centres et inversement quelle politique de l'habitat adopter pour remobiliser les logements vacants et ainsi contribuer à la revitalisation des bourgs ?
- Quelle répartition volontariste des logements nouveaux à construire pour commencer une première phase de restructuration du territoire et de renforcement de son armature, support du maintien, mais également de développement des services et commerces de proximité ?
- Comment redéfinir l'urbanisme rural des communes du Livradois-Forez pour tirer parti des qualités identitaires, patrimoniales et paysagères du territoire ?
- Comment diversifier l'offre de logements nouveaux pour réattirer de jeunes ménages et des jeunes ménages d'actifs, des cadres attirés par la métropole clermontoise ou vichyssoise, etc.

II.4. LE PATRIMOINE

Cette partie est issue du diagnostic de territoire réalisé en 2008 et des guides « Rénover et construire » du PNR Livradois-Forez.

4.1 LE PATRIMOINE BATI

➤ Traditions architecturales du Livradois-Forez

La répartition de la typologie du bâti se fait en fonction des ressources et du climat. La plupart des maisons paysannes se situent sur les replats ensoleillés, groupées souvent sur une même ligne dans le sens de la pente, jouant ainsi sur plusieurs niveaux, ce qui permettait de séparer les entrées et de se protéger du vent.

Les volumes sont généralement massifs, avec un étage et des combles. Les matériaux racontent l'histoire géologique locale : du granit, du gneiss, de l'arkose, de la pierre calcaire, de la pierre de lave ou encore de la terre crue.

Le bois a été beaucoup utilisé dans l'architecture du Livradois-Forez, souvent de manière originale, permettant de développer des usages et des fonctions particulières sur le bâti.

L'exemple le plus frappant est le galetas : grenier séchoir suspendu à l'extérieur de la façade principale, pour le séchage des noix et de l'ail. L'estre (porche d'accès couvert) ou encore la galerie de bois font partie également de thématiques architecturales majeures qu'on retrouve dans le bassin Thiernois mais également côté forézien.

Ainsi, le bois pouvait être mis en œuvre comme élément de structure des bâtiments (maisons à pans de bois) ou dans l'habillage, la couverture ou le décor des maisons. Mais rares étaient les bâtiments totalement en bois. Le plus souvent, il était associé à d'autres matériaux : pierre ou pisé au rez-de-chaussée, bois dans les étages.

Plusieurs techniques utilisent la terre crue dans les constructions. La plus connue est sans aucun doute la construction en pisé, véritable constante des secteurs de plaine que ce soit à Ambert ou dans la plaine du Forez. Présente encore sur les piémonts et coteaux, elle s'efface petit à petit au profit de la pierre, matériau durable et noble. Une zone intermédiaire située à mi-pente fait côtoyer dans les fermes, les deux matériaux : les habitations sont en pierre, les dépendances (granges) sont en pisé.

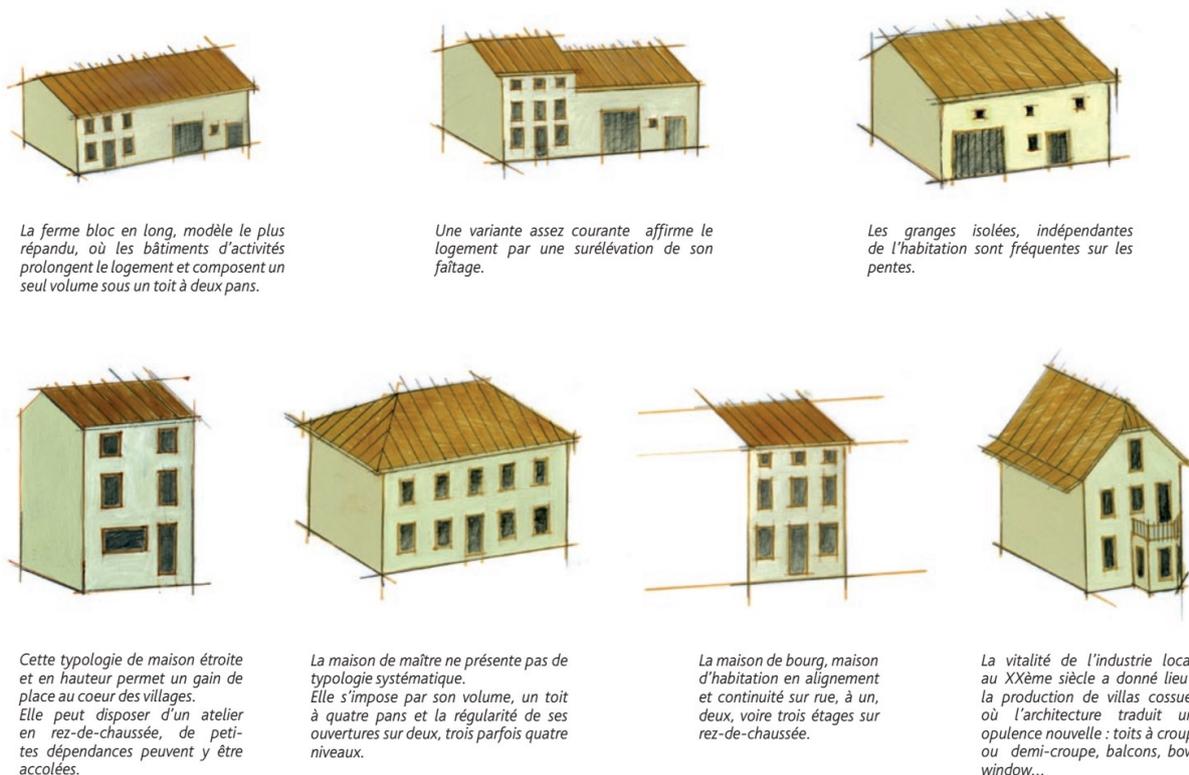
Cette technique a été employée jusque dans le premier tiers du XXe siècle. Elle marque les paysages bâtis de nombreux villages, sa teinte chaude réchauffe les constructions de pierre souvent plus sombres.

➤ Patrimoine religieux et historique

Le château de Ravel dans le secteur de Lezoux appartient à l'amiral d'Estaing. D'autres se font plus discrets, perchés dans les alentours de Courpière et de Thiers.

Le territoire a gardé aussi plusieurs forts villageois, un système de fortification villageoise qui remonte à la fin de la période féodale.

Figure 17. Typologies de bâti traditionnelles



4.2 LES PATRIMOINES INDUSTRIELS ET AGRICOLES

➤ Des traditions artisanales et industrielles marquées

Les habitants du Livradois-Forez se sont orientés très tôt (XV^e siècle) vers une pluriactivité artisanale et industrielle pour compléter les maigres revenus agricoles. La présence de nombreux ruisseaux et rivières a été la seule force motrice pendant longtemps. Les fabriques de textile (tresse, lacet, dentelle...), mais aussi les tanneries comme à Olliergues, les moulins à papier à Ambert, les verreries de Châteldon, les scieries et enfin toute la fabrique de coutellerie ont utilisé largement cette ressource.

Ces activités ont généré des bâtiments aux fonctionnalités bien spécifiques qui font la richesse du patrimoine architectural d'aujourd'hui. Rouets couteliers, moulins à papier ou huile/céréales, maisons de tanneurs, blanchisseries, féculeries se remarquent encore dans le paysage pour l'œil averti. De nombreuses initiatives privées ou publiques les mettent aujourd'hui en valeur (sentiers à thème, musées, guides explicatifs...).

Les activités industrielles d'aujourd'hui sont dans la lignée de ces traditions, même si elles se sont diversifiées. La coutellerie, la métallurgie et la tresse ont su s'adapter aux évolutions contemporaines et ont développé des technologies de pointe.

Cependant, en termes de patrimoines vivants, ces activités pèsent cependant de moins en moins dans l'économie actuelle.

Le territoire du Livradois-Forez n'en est pas moins marqué par une diversité patrimoniale hérité de son histoire sociale, agricole et industrielle qui forge encore aujourd'hui son identité.

➤ Des activités agricoles et sylvicoles spécifiques

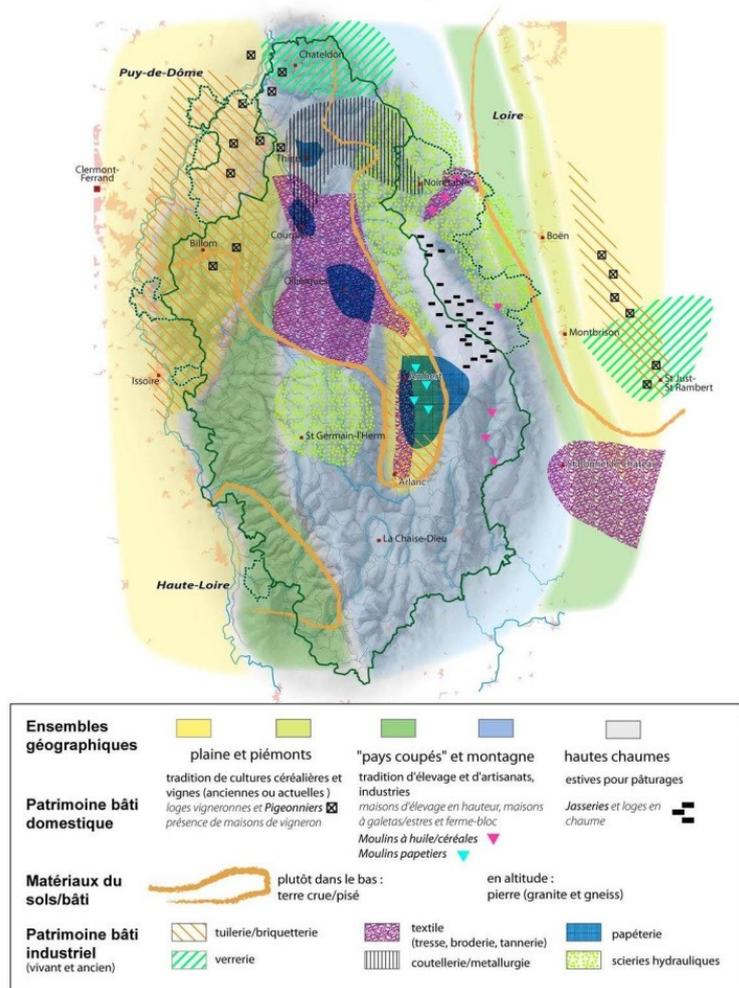
De part et d'autre du massif Livradois-Forez s'étagent des terroirs agricoles aux fortes similitudes, conditionnées par le relief. L'habitat paysan en a pris les spécificités.

Sur les Hautes Chaumes, les conditions de vie plus difficiles ont forgé un habitat non permanent très particulier, lié à l'activité pastorale saisonnière. D'abord simples abris recouverts de chaumes (les loges) puis montés sur des

murs de pierre, les jasseries se situent vers les 1300m d'altitude, marquant la limite entre prairies de fauche et pacages. Lieu de fabrication traditionnelle de la fourme, elles se composent d'une partie habitation, la cave-laiterie, l'étable et la grange à l'étage. Une cinquantaine d'unités ont été restaurées par le Parc dont plusieurs sont ouvertes à la visite (Jasserie du Coq noir, Jasserie Jean Marie...).

Carte 39. Patrimoines bâtis agricoles et industriels

Carte des patrimoines bâtis agricoles et industriels



II.5. LA CONSOMMATION D'ESPACE

5.1 PREAMBULE

En France, entre 1992 et 2004, alors que la croissance démographique a été de 5,5 %, la surface artificialisée a augmenté de 16 %. Ainsi, les conclusions du Grenelle-Environnement ont acté une surface de 60 000 ha par an nouvellement urbanisée en France, ce qui correspond à la surface d'un département moyen tous les dix ans...

On en déduit que cette consommation foncière est excessive et mal maîtrisée. Pour lutter contre ce phénomène, le SCoT a pour rôle de définir les conditions d'une maîtrise foncière. Ainsi, les SCoT doivent présenter une analyse de la consommation et fixer des objectifs de limitation de cette consommation. Sources et méthodologie

Les données utilisées pour la mesure de la consommation d'espace et la production foncière sont les fichiers fonciers communément appelés « MAJIC », millésime 2014. Ces fichiers sont produits par la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP). Le calcul de la surface consommée se base sur la surface totale des parcelles urbanisées, mais ne prend pas en compte les superficies non cadastrées (voirie publique, certains bâtiments publics...).

Un filtre de taille de parcelles a été appliqué, pour les parcelles de plus de deux hectares. La détermination de l'occupation principale de la parcelle est issue de la méthode développée par le CEREMA (anciennement CERTU et CETE)³⁰.

L'avantage de cette méthode est qu'elle sera reproductible dans le temps notamment pour le suivi des effets du SCoT une fois mis en œuvre. La distribution des fichiers fonciers est prévue annuellement via les services de l'État (DREAL ou DDT).

Cette méthode de mesure de la consommation d'espace constitue la base de déclinaison des objectifs de consommation d'espace qui seront développés en phase PADD et DOO³¹.

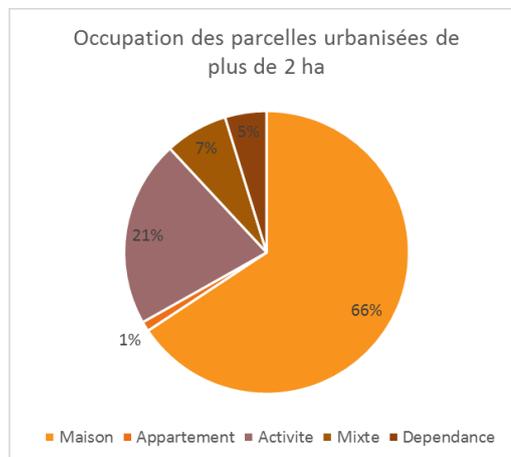
➤ Cas des parcelles de plus de 20 000m² urbanisées

Graphique 36. Occupation des parcelles urbanisées de plus de 2 ha

Avant l'analyse de la consommation foncière, un zoom est nécessaire sur les parcelles de plus de 2 hectares contenant au moins un local. 920 parcelles de plus de 20 000 m² ont été relevées, elles représentent 5 384,3 ha parmi les 12 784,8 ha urbanisés soit 42 % de la consommation foncière totale.

La plupart de ces parcelles urbanisées sont à destination d'une maison (66 %). Alors que seule une faible proportion de ces parcelles est finalement artificialisée, l'approche « consommation foncière » considère comme urbanisée toute sa surface, alors même que sa plus grande partie est encore exploitée ou à l'état naturel.

Les activités concernent 21 % de cette consommation. Celle-ci est en général justifiée par la surface nécessaire.



Ainsi, un filtre de taille de parcelles a été appliqué comme suit :

- Suppression des parcelles de plus de 20 000 m² dont le local dominant est une maison, un appartement, une dépendance ou mixte, soit 78,7 % de ces parcelles représentant près de 4235,1 ha.
- Prise en compte des parcelles de plus de 20 000 m² dont le local dominant est une activité, soit 21,3 % de ces parcelles représentant près de 1149,3 ha.

Les résultats présentés par la suite tiennent compte de ce filtre.

³⁰ Mesure de la consommation d'espace à partir des fichiers fonciers, Foncier mobilisé pour l'habitat et les activités économiques, Fiches 2.2, CEREMA. Cf. annexe.

³¹ Document d'orientations et d'objectifs

N. B. : ce filtre devra être impérativement utilisé lors de la mesure des futures consommations, notamment à l’occasion de l’évaluation des résultats de la mise en œuvre du SCoT.

5.2 L’ESPACE URBANISE AU 1^{ER} JANVIER 2015

Au 1^{er} janvier 2015, l’emprise urbaine (soit les parcelles construites) hors infrastructures, s’établissait à 8 816,3 ha soit 6,8% des 129 739,6 ha cadastrés du territoire du Livradois-Forez.

En 2005, cette emprise représentait 5,97% du territoire cadastré soit 7 707,7 ha. Elle a donc progressé de 110,9 ha/an en 10 ans et de + 0,9 point en part relative.

La surface cadastrée des 102 communes du SCoT³² atteint 129 739,6 ha au 1^{er} janvier 2015. Par soustraction, la surface allouée aux espaces non cadastrés (infrastructures, rivières et certaines surfaces en eau, espaces dans le domaine public...) est d’environ 79 000 ha.

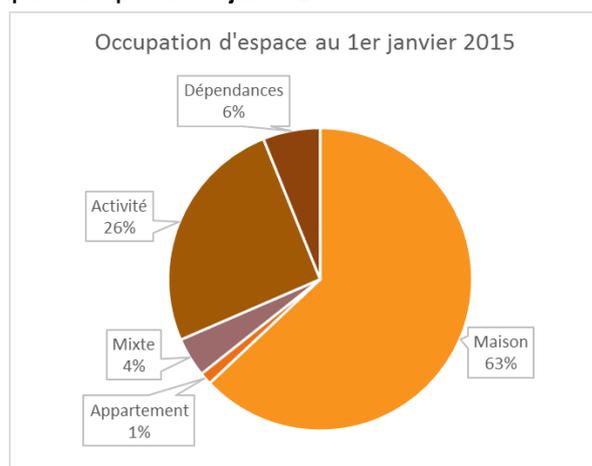
Tableau 56. Part des surfaces cadastrées au 1er janvier 2015

Surface totale (ha)	Surface cadastrée (ha)	Dont surface cadastrée urbanisée (ha)	Surface non cadastrée (estimation) (ha)
208 726	129 739,6	8 816 (6,8%)	78 986,4

Source : Fichiers fonciers MAJIC 2014 - DGFIP

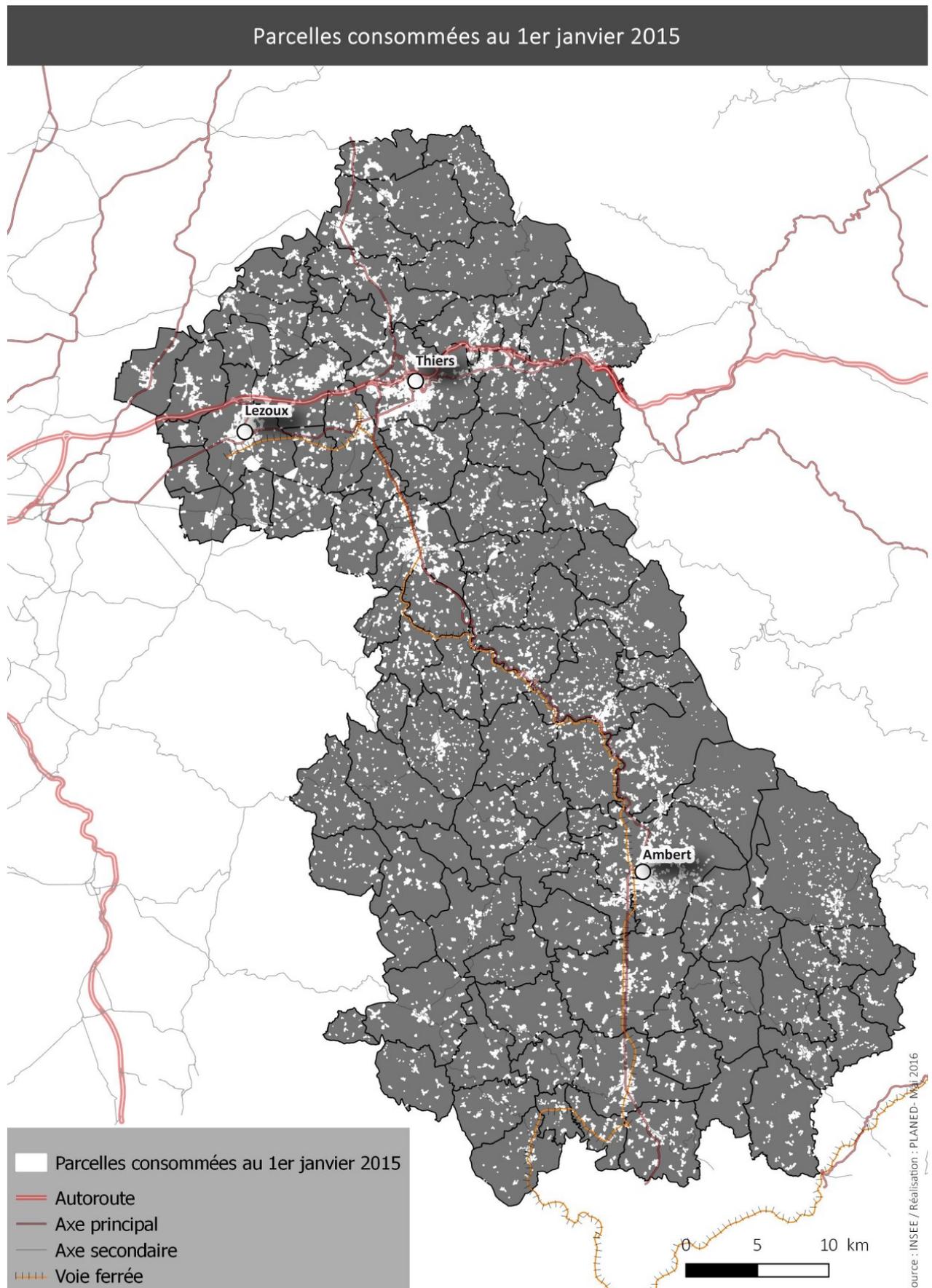
La surface urbanisée du territoire est occupée à 63 % par des maisons et à 26 % par des activités. Les appartements représentent à peine 1 %, les parcelles mixtes (appartements, maisons, activités) 4 % et les dépendances (garage, hangar...) 6 %.

Graphique 37. Occupation d’espace au 1er janvier 2015



³² Surface calculée à partir de la couche SIG « Commune » de la BDTOP0 de l’IGN

Carte 40. Parcelles consommées au 1er janvier 2015



5.3 CONSOMMATION D'ESPACE DEPUIS 10 ANS

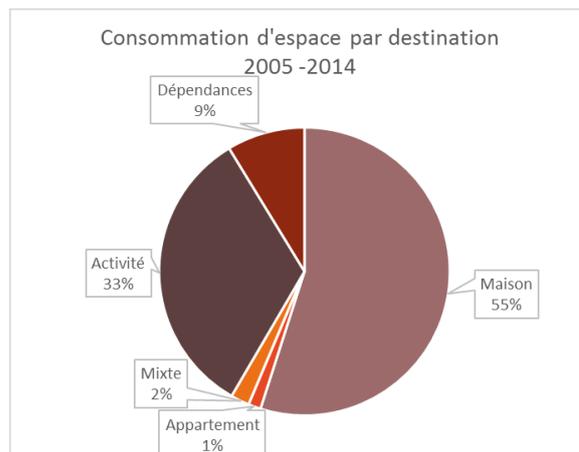
Depuis les lois Grenelle, et selon le Code de l'urbanisme, le SCoT doit présenter « une analyse de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers au cours des dix années précédant l'approbation du schéma et justifier les objectifs chiffrés de limitation de cette consommation [...] ».

Dans ce cadre, et sur la base des fichiers fonciers « MAJIC » millésime 2015, la période de référence est fixée entre 2005 et 2014 soit 10 ans.

➤ **Consommation générale³³**

Graphique 38. Consommation d'espace par destination (2005-2014)

Une première exploitation des chiffres permet d'afficher une consommation de 1 108 ha en 10 ans (2005-2014) pour l'urbanisation, soit un rythme de 110,8 ha/an. Elle est en baisse entre 2006 et 2012, suivi d'un pic de consommation entre 2012 et 2013 (323 ha sur les deux années). 55 % de cette consommation correspond à la construction de maisons (608,9 ha) suivie par 33 % urbanisé à vocation d'activités (365,4 ha).

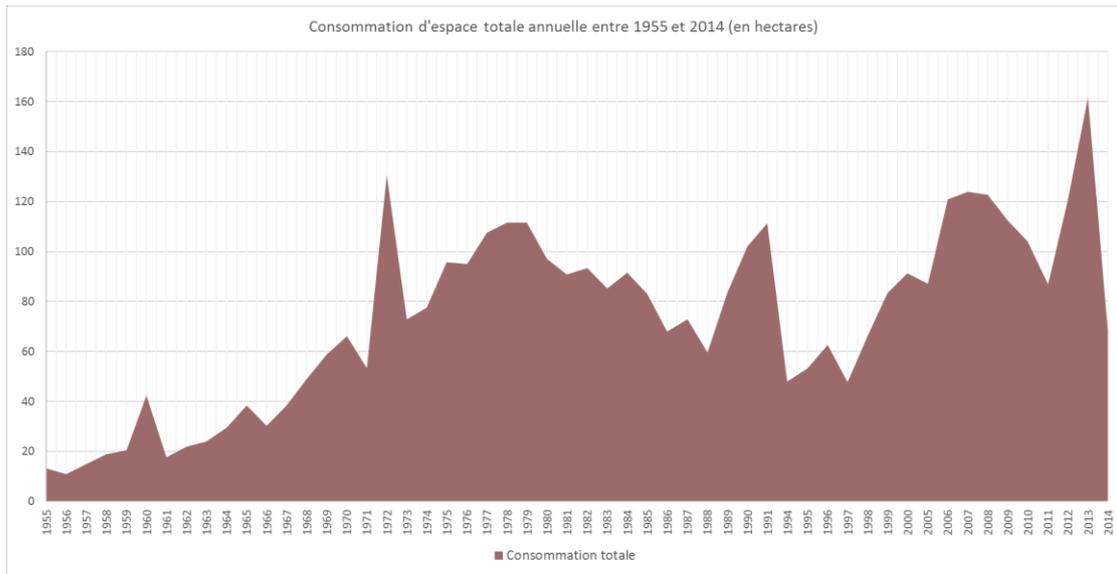


L'évolution de la consommation d'espace depuis les années 1950 due à l'urbanisation est marquée par 3 périodes :

- Jusqu'en 1979, la consommation d'espace augmente, jusqu'à atteindre les 111,5 ha/an. Néanmoins, on retient un pic en 1972 et 1973 avec près de 125 ha/an.
- De 1979 à 1997, la consommation d'espace chute, atteignant une consommation annuelle de 47,70 ha/an. Néanmoins les années 1990-1991 sont marquées par un pic de construction et donc consommation d'espace (111,3 ha/an en 1991).
- Enfin, de 1998 à 2014, la consommation d'espace retourne à la hausse, mais de manière irrégulière, en dents de scie. La consommation moyenne de cette période est de 103,8 ha/an.

Graphique 39. Consommation d'espace totale annuelle entre 1955 et 2014

³³ Le tableau de la consommation générale par commune est en annexe.

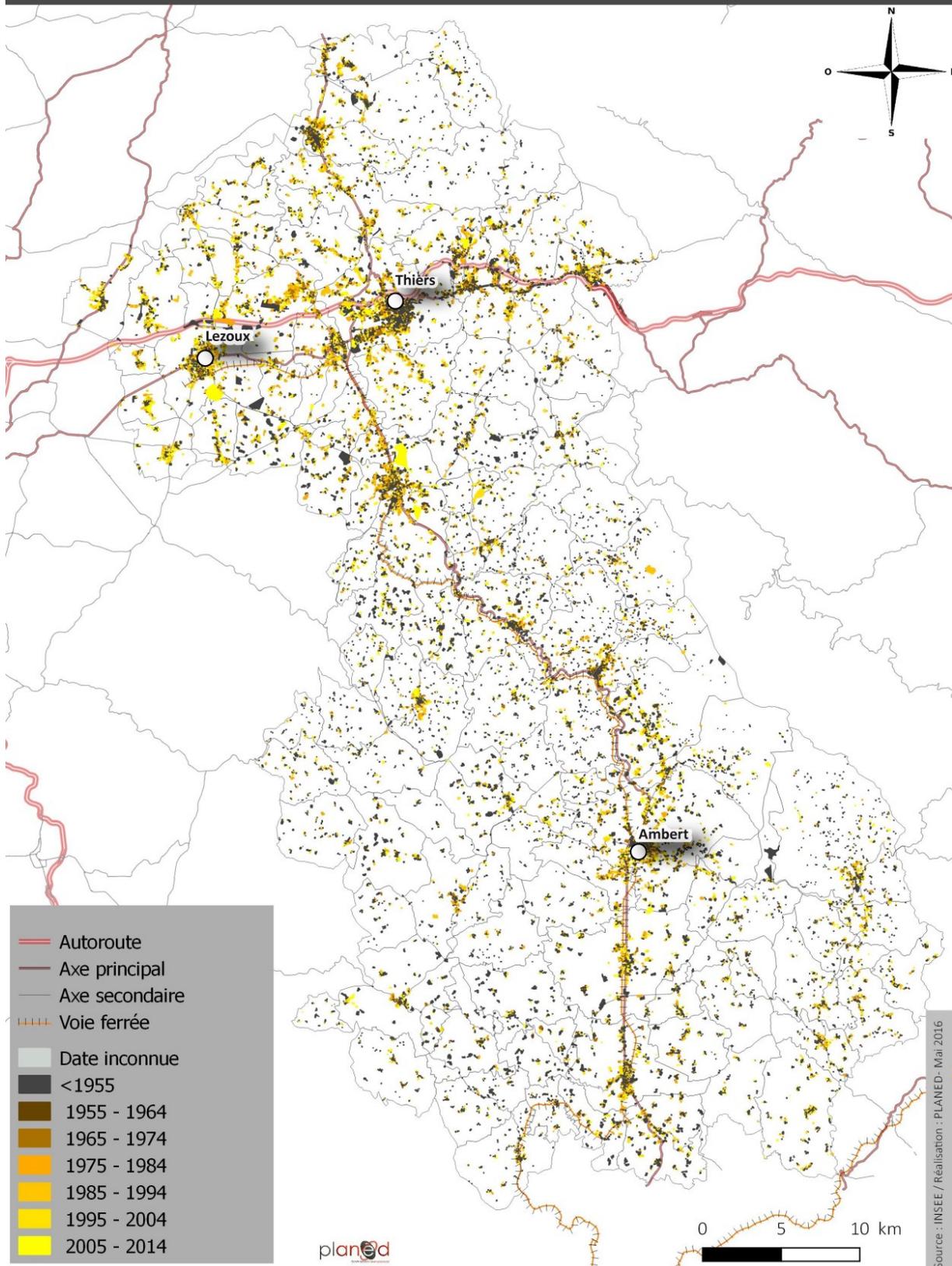


Source : Fichiers fonciers MAJIC 2014 - DGFIP

➤ **Evolution de l'urbanisation depuis 1955**

Carte 41. Parcelles consommées depuis 1955

Parcelles consommées depuis 1955



➤ **Consommation foncière due au logement³⁴**

En ne retenant que la part de la consommation due au logement (maisons et appartements en excluant les dépendances et les occupations mixtes), on observe que 624,68ha ont été consommés pour le logement entre 2005 et 2014, soit un rythme moyen de 62,47ha par an, sur 10 ans.

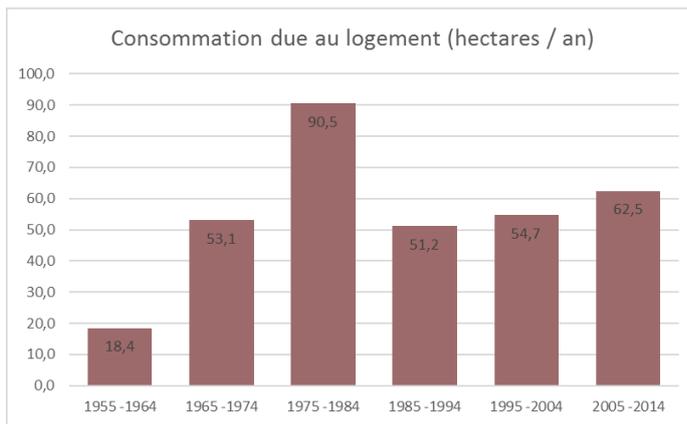
Tableau 57. Consommation foncière moyenne en ha/an

1955 -1964	1965 -1974	1975 -1984	1985 -1994	1995 -2004	2005 -2014
18,4	53,1	90,5	51,2	54,7	62,5

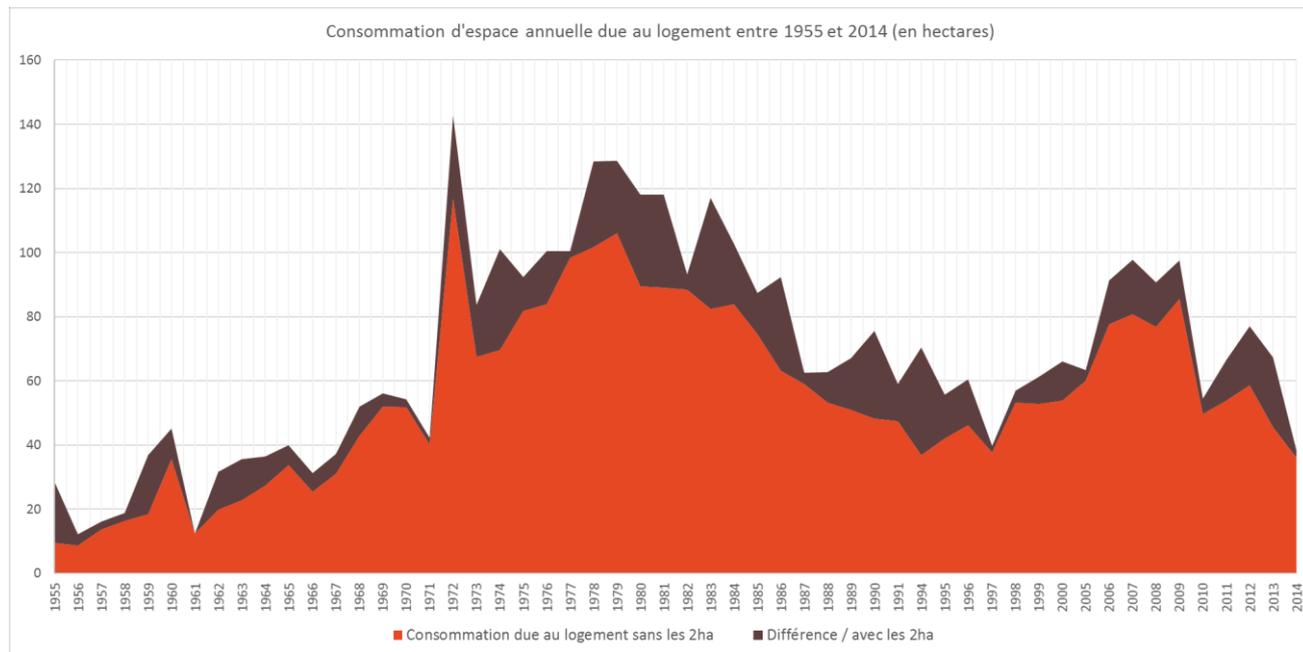
Source : Fichiers fonciers MAJIC 2014 - DGFIP

Graphique 40. Consommation due au logement

Cette consommation due au logement a diminué à partir des années 1984 : -28 ha par an. Entre 2005 et 2014, cette consommation augmente par rapport à la période précédente, 1995-2004³⁵ : + 7,8 ha par an.



Graphique 41. Consommation d'espace annuelle due au logement (1955-2014)



Source : Fichiers fonciers MAJIC 2014 - DGFIP

Le graphique ci-dessus permet de comparer l'analyse avec ou sans la prise en compte des parcelles de plus de 20 000 m². Un pic de consommation d'espace due au logement est remarquable en 1972.

³⁴ Le tableau détaillé de la consommation due au logement par commune est en annexe.

³⁵ Ces chiffres de production de logements ne sont pas comparables avec ceux issus du recensement INSEE analysés dans la fiche Démographie, pour des raisons de différences de méthodes d'observations.

Évolution des catégories de tailles des parcelles urbanisées due au logement³⁶

Globalement, le nombre de changements de destination de parcelles a diminué du fait d'une moindre production de logements sur les dix dernières années mesurables. Comme le montre le tableau ci-dessous, les parcelles de 500 à 1 000 m² représentent la plus grande partie de la production foncière entre 2005 et 2014 (24 %), suivies des parcelles de 1 000 à 1 500 m² (21 %) et des parcelles inférieures à 500 m² (18 %). La plus forte augmentation concerne les parcelles inférieures à 500m² (+ 78 %), suivies des parcelles de 500 à 1000m² (+ 48 %) et 1000 à 1500 m² (+ 47 %). En revanche, seules les parcelles de 10 000 à 15 000 m² et 7 500 à 10 000 m² connaissent une évolution négative (- 35 % et - 16 % respectivement).

Tableau 58. Évolution des catégories de tailles des parcelles urbanisées due au logement

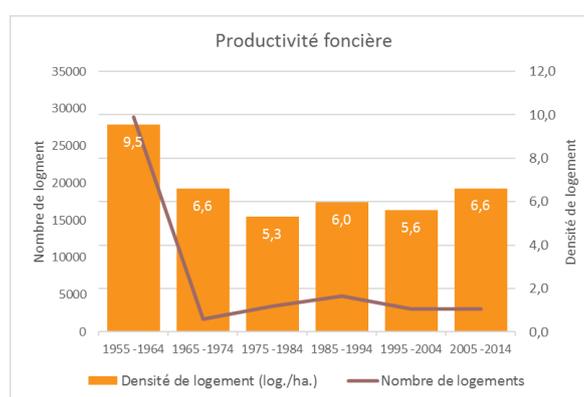
Catégories tailles de parcelles liées au logement (m ²)	1995 - 2004			2005 - 2014			Evolution		
	Surface totale (en hectares)	Nombre de parcelles	Part du nombre total de parcelles	Surface totale (en hectares)	Nombre de parcelles	Part du nombre total de parcelles	Evolution de la surface	Nombre de parcelles	Part du nombre total de parcelles
> 20 000 m ²	0	0	0	0	0	0	0	0	-
> 100 000	0	0	0	0	0	0%	0,0	0	-
de 50 000 à 100 000	0	0	0	0	0	0	0	0	-
de 25 000 à 50 000	0	0	0	0	0	0%	0,0	0	-
de 20 000 à 25 000	0	0	0	0	0	0	0	0	-
de 15 000 à 20 000	31,6	18	1%	32,9	19	1%	1,3	1	6%
de 10 000 à 15 000	48,0	40	1%	30,2	26	1%	-17,8	-14	-35%
de 7 500 à 10 000	38,9	45	2%	32,9	38	1%	-6,1	-7	-16%
de 5 000 à 7 500	49,3	81	3%	71,3	119	3%	22,0	38	47%
de 2 500 à 5 000	141,9	415	15%	141,4	425	12%	-0,5	10	2%
de 2 000 à 2 500	57,9	261	10%	61,2	280	8%	3,3	19	7%
de 1 500 à 2 000	63,0	371	14%	82,1	482	13%	19,0	111	30%
de 1 000 à 1 500	62,4	513	19%	91,1	755	21%	28,7	242	47%
de 500 à 1 000	44,7	582	22%	66,0	863	24%	21,3	281	48%
< 500	9,2	371	14%	15,6	659	18%	6,5	288	78%
TOTAL	547,0	2697		624,7	3666		77,7	969	36%

Source : Fichiers fonciers MAJIC 2014 - DGFIP

Productivité foncière résidentielle

Sur la période 2005-2014, la densité moyenne nette³⁷ produite est de 6,6 logements par hectare, soit + 0,6 logement/ha par rapport à la moyenne entre 1985-1994. La surface moyenne nette par logement (1 787m²) a augmenté par rapport à la période antérieure à 1984.

Graphique 42. Productivité foncière



Source : Fichiers fonciers MAJIC 2014 - DGFIP

³⁶ Les logements comptés ici (au sens fiscal) ne sont pas à comparer avec ceux recensés par l'INSEE.

³⁷ Rapport entre le nombre de logements et la surface cadastrale consommée, les espaces publics sont exclus, appelé aussi « productivité foncière nette ».

Évolution et caractérisation de la consommation foncière due au logement par niveau de polarité

Comparaison entre les deux dernières décennies mesurables³⁸

Par comparaison avec les deux périodes décennales (1995-2004 et 2005-2014), en regroupant les communes par leur appartenance à l'armature territoriale³⁹, on remarque que les pôles principaux de Thiers et Ambert consomment du foncier pour de la production de logement, mais de manière stable (0,1 logement/ha).

La consommation foncière dédiée au logement a augmenté pour tous les niveaux de l'armature, les petites communes rurales présentent le plus fort taux augmentation.

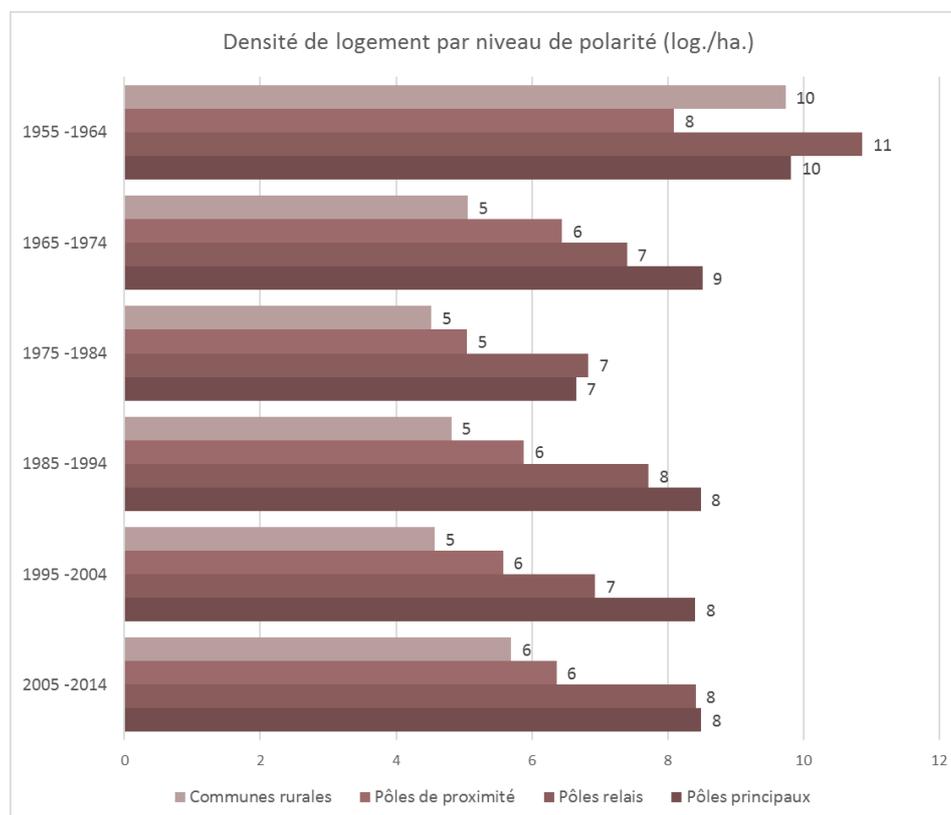
En conclusion, la densité nette de logement augmente de 0,1 logement par hectare et par an.

Tableau 59. Évolution et caractérisation de la consommation due au logement par niveau de polarité

	1995 - 2004			2005 - 2014			Différence		
	Consommation foncière (en hectares)	Nombre de logements	Productivité foncière	Consommation foncière (en hectares)	Nombre de logements	Productivité foncière	Consommation foncière (en hectares)	Nombre de logements	Productivité foncière
Pôles principaux	69,83	587	8,4	79,69	677	8,5	+9,85	+90	+0,1
Pôles relais	83,52	579	6,9	98,55	829	8,4	+15,02	+250	+1,5
Pôles de proximité	96,68	539	5,6	115,53	735	6,4	+18,85	+196	+0,8
Communes rurales	296,93	1 356	4,6	330,92	1 884	5,7	+33,99	+528	+1,1
TOTAL	546,96	3 061	5,6	624,68	4 125	6,6	+77,7	+1 064	+1,0

Source : Fichiers fonciers MAJIC 2014 - DGFIP

Graphique 43. Densité de logement par niveau de polarité



Source : Fichiers fonciers MAJIC 2014 - DGFIP

³⁸ Le tableau détaillé de comparaison par commune disponible en annexe.

³⁹ Cf. Partie II.1

*Évolution dans la dernière décennie mesurable***Tableau 60. Productivité de logement par rapport à l'armature territoriale**

		État 2005		Production 2005 - 2014		État 2014		Evolution
		Nombre	Part	Nombre	Part	Nombre	Part	
Pôles principaux	Consommation foncière (en hectares)	690	14%	80	13%	770	15%	
	Nombre de logements	7 348	16%	677	16%	8 025	18%	
	Productivité foncière (log. /ha)	10,6		8,5		10,4		
Pôles relais	Consommation foncière (en hectares)	747	15%	99	16%	845	17%	
	Nombre de logements	7 297	16%	829	20%	8 126	18%	
	Productivité foncière (log. /ha)	9,8		8,4		9,6		
Pôles de proximité	Consommation foncière (en hectares)	979	19%	116	18%	1 094	22%	
	Nombre de logements	8 470	19%	735	18%	9 205	20%	
	Productivité foncière (log. /ha)	8,7		6,4		8,4		
Communes rurales	Consommation foncière (en hectares)	2 612	52%	331	53%	2 943	59%	
	Nombre de logements	21 960	49%	1 884	46%	23 844	53%	
	Productivité foncière (log. /ha)	8,4		5,7		8,1		

Source : Fichiers fonciers MAJIC 2014 - DGFIP

Sur l'évolution des parts entre 2005 et 2014, les constats sont les suivants :

- Dans les pôles principaux, la part de la consommation foncière et du nombre de logements augmente. En revanche la densité résidentielle globale diminue de -0,2 log/ha entre 2005 et 2014. Sur ces 10 dernières années mesurables, ce niveau a construit 8,5 log./ha.
- Dans les pôles relais, même constat, les parts de la consommation foncière et du nombre de logements sont en hausse. La densité nette résidentielle est assez stable entre 2005 et 2014, puisqu'elle passe de 10,7 à 10,4 log/ha, grâce à la construction de 8,6 log./ha sur les 10 dernières années mesurables.
- Dans les pôles de proximité, toutes les parts augmentent, sauf celle de la densité résidentielle, qui diminue de -0,2 log./ha, notamment par la construction de 5,6 log./ha, soit le niveau le plus faible.
- Dans les communes rurales, la part de consommation foncière augmente fortement, tout comme le nombre de logements. Néanmoins, la densité résidentielle diminue de -0,3 log./ha du fait d'un faible niveau de construction : 6 log./ha, le second plus faible de l'armature.

➤ **Consommation foncière due aux activités**

La consommation d'espace à la seule destination d'activité s'est élevée à 365,4 hectares entre 2005 et 2014 pour 603 nouveaux locaux, soit un rythme moyen de consommation de de 36,5 ha par an⁴⁰.

Tableau 61. Consommation foncière due aux activités de plus de 50 000 m² entre 2005 et 2014

Commune	Surface de la parcelle (m ²)	Année de la première construction	Nombre de locaux
Courpière	244 293	2010	1
Orléat	190 700	2013	1
Saint-Rémy-sur-Durolle	157 396	2006	1
Thiers	99 290	2012	1
Bort-l'Étang	66 762	2014	1
Cunlhat	64 720	2008	1
Ravel	61 707	2008	1
Thiers	52 800	2007	25
La Forie	50 472	2012	2

Source : Fichiers fonciers MAJIC 2014 - DGFIP

⁴⁰ Les dix dernières années ne peuvent être comparées avec les périodes antérieures, car la saisie des dates de construction des locaux à destination d'activités n'a été rendue obligatoire qu'à partir de 2003.

5.4 SYNTHÈSE ET PREMIÈRES QUESTIONS / ENJEUX A DEBATTRE RELATIVES A LA CONSOMMATION DE L'ESPACE

➤ Synthèse

Période 2005-2014 (10 dernières années mesurables)

⇒ Consommation foncière totale (toutes vocations confondues) :

Surface des parcelles consommées : 1 108 ha

Soit une moyenne annuelle de : 110,8 ha/an

Dont :

Consommation foncière à vocation logements : Surfaces des parcelles consommées : 624,68 ha

Soit une moyenne annuelle de 62,47 ha/an

Densité moyenne nette produite : 6,6 log/ha

Surface moyenne par logement : 1 515 m²

Consommation foncière à vocation d'activités : Surface des parcelles consommées : 292 ha

Soit une moyenne annuelle de 29,2 ha

➤ Premières questions et enjeux à débattre

- Bien que la densité bâtie augmente, la consommation d'espace due au logement a également augmenté. De quelle manière le territoire peut-il poursuivre ses efforts en termes de densité bâtie tout en réduisant sa consommation foncière ?
- Quel(s) objectif(s) le SCoT souhaite-t-il se fixer en termes de réduction de la consommation d'espace ?
- Selon le jeu des formes urbaines, de quelle manière faudra-t-il poursuivre l'urbanisation des bourgs-centres et des hameaux ?
- Comment favoriser des modes d'urbanisation et des formes urbaines moins consommatrices d'espace dans un territoire rural à l'habitat dispersé tel que celui du Livradois-Forez ?
- Comment promouvoir des formes d'urbanisation de qualité, économes d'espace et respectueuses du site et des patrimoines, permettant de redonner une dynamique et une attractivité aux principaux pôles ?
- Comment prioriser les hameaux à développer au regard de la quantité de hameaux présents sur le territoire ? Quels critères quantitatifs et qualitatifs définir pour permettre cette priorisation ?

TABLE DES ILLUSTRATIONS

CARTES

Carte 1. Le SCoT Livradois-Forez et son contexte administratif.....	6
Carte 2. Variation annuelle moyenne de la population entre 1968 et 1999	10
Carte 3. Variation annuelle moyenne de la population entre 1999 et 2012	11
Carte 4. Variation annuelle moyenne de la population due au solde apparent des entrées et sorties	12
Carte 5. Densité démographique du Livradois-Forez (2012)	14
Carte 6. Répartition géographique des 20-45 ans en 2012.....	15
Carte 7. Répartition géographique des +65 ans en 2012.....	15
Carte 8. Indice jeunesse du territoire	16
Carte 9. Des disparités territoriales en termes de tailles des ménages en 2012.....	18
Carte 10. Nombre de ménages fiscaux et revenu fiscal médian des ménages par unité de consommation (2012)	20
Carte 11. Répartition des demandeurs d'emploi femmes en 2012	28
Carte 12. Répartition des retraités.....	30
Carte 13. Les entreprises de plus de 50 salariés	32
Carte 14. Les zones d'activités du territoire.....	36
Carte 15. Les déplacements domicile-travail des sortants	38
Carte 16. Les déplacements domicile-travail des entrants	39
Carte 17. Répartition des lits touristiques marchands par communauté de communes	44
Carte 18. Part des résidences secondaires en 2012.....	45
Carte 19. Analyse spatiale des activités commerciales, artisanales et de services.....	51
Carte 20. Répartition de l'offre totale de grandes surfaces sur le territoire.....	58
Carte 21. Polarités commerciales	62
Carte 22. Occupation du sol en 2012	65
Carte 23. Nombre d'exploitations agricoles et évolution 2000-2010	66
Carte 24. Orientations technico-économiques 2000	68
Carte 25. Orientations technico-économiques 2010	68
Carte 26. Portrait des cultures agricoles en 2012	70
Carte 27. Territoires agricoles du Puy-de-Dôme.....	71
Carte 28. Portrait des peuplements forestiers en Livradois-Forez	79
Carte 29. Portrait des peuplements forestiers en Livradois-Forez	80
Carte 30. Infrastructures routières du SCoT Livradois-Forez	98
Carte 31. Le réseau ferroviaire et routier du SCoT Livradois-Forez	99
Carte 32. AGRIVAP Les Trains de la Découverte	102
Carte 33. Aires de covoiturage du Puy-de-Dôme.....	105
Carte 34. Variation moyenne annuelle du nombre de logements entre 1999 et 2012	109

Carte 35. Part des résidences principales en 2012	111
Carte 36. Évolution des résidences secondaires de 1999 et 2012	113
Carte 37. Part des logements vacants en 2012	115
Carte 38. Flux financiers totaux 2013 générés par les transactions foncières	120
Carte 39. Patrimoines bâtis agricoles et industriels	127
Carte 40. Parcelles consommées au 1er janvier 2015	130
Carte 41. Parcelles consommées depuis 1955	132

GRAPHIQUES

Graphique 1. Une évolution démographique globalement à la baisse depuis 1968	8
Graphique 2. Évolutions démographiques comparées entre 1968 et 2012	9
Graphique 3. Variations annuelles moyennes de population due au solde naturel et migratoire	13
Graphique 4. Variation de population due au solde migratoire des communes principales du SCoT	13
Graphique 5. Un vieillissement de la population du territoire	15
Graphique 6. Évolution de la taille des ménages du territoire	17
Graphique 7. Salaires moyens et retraites moyennes du SCoT Livradois-Forez	19
Graphique 8. Des salariés plus nombreux.....	24
Graphique 9. La part des entreprises générées par types de zones d'activités	34
Graphique 10. La part des emplois générés par types de zones d'activités	34
Graphique 11. Évolution de la fréquentation hors saison (hors juillet et août)	47
Graphique 12. Répartition des dépenses par type d'hébergements	48
Graphique 13. Répartition des activités commerciales, artisanales et de services par secteur d'activité	50
Graphique 14. Répartition des m ² autorisés en CDAC par année et par secteur d'activité.....	56
Graphique 15. Répartition des autorisations en CDC par secteur d'activité	56
Graphique 16. Répartition des grandes surfaces du Livradois-Forez par secteur d'activité en 2015 - hors automobile.....	57
Graphique 17. Répartition des exploitations agricoles par tranches d'âge du chef d'exploitation ou premier coexploitant - Puy-de-Dôme	67
Graphique 18. Structures agricoles dans le Puy-de-Dôme	67
Graphique 19. Évolution des Orientations Technico-économiques par communes	68
Graphique 20. Cultures (surfaces de plus de 59 ha)	69
Graphique 21. Évolution des prix des prèes et terres agricoles (indice 100).....	73
Graphique 22. Éléments explicatifs de la valorisation de potentialité de mobilité des individus	97
Graphique 23. Fréquentation des lignes Transdôme en 2014-2015 – Détail par titre de transport	103
Graphique 24. Catégories de logements en 2012	108
Graphique 25. Évolution comparée des catégories de logements	108
Graphique 26. Évolution des poids des catégories de logements	108
Graphique 27. Évolution des statuts d'occupation des logements du Livradois-Forez	112
Graphique 28. Évolution des logements commencés par type entre 2004 et 2013.....	116

Graphique 29. Typologie des constructions commencées entre 2004 et 2013.....	117
Graphique 30. Volume financier total annuel des transactions foncières.....	119
Graphique 31. Évolution et tendances de l'évolution du prix au m ² moyen des appartements anciens	121
Graphique 32. Évolution du prix moyen du m ² des maisons anciennes	122
Graphique 33. Évolution du prix moyen du m ² des terrains à bâtir, tous types confondus	122
Graphique 34. Évolution du prix moyen du m ² des terrains boisés.....	123
Graphique 35. Évolution du prix moyen du m ² des terres agricoles.....	123
Graphique 36. Occupation des parcelles urbanisées de plus de 2 ha.....	128
Graphique 37. Occupation d'espace au 1er janvier 2015	129
Graphique 38. Consommation d'espace par destination (2005-2014)	131
Graphique 39. Consommation d'espace totale annuelle entre 1955 et 2014	131
Graphique 40. Consommation due au logement.....	134
Graphique 41. Consommation d'espace annuelle due au logement (1955-2014)	134
Graphique 42. Productivité foncière.....	135
Graphique 43. Densité de logement par niveau de polarité.....	136

TABLEAUX

Tableau 1. Les trois communautés de communes.....	5
Tableau 2. Le SCoT Livradois-Forez en quelques chiffres.....	8
Tableau 3. Variation de la population entre 1968 et 2012 par communauté de communes	8
Tableau 4. Taux de croissance annuel moyen de population par communauté de communes.....	9
Tableau 5. Soldes naturels et soldes migratoires.....	14
Tableau 6. Évolution des tranches d'âge Source : INSEE RP2012	15
Tableau 7. Composition des ménages entre 1968 et 2012.....	17
Tableau 8. Type de ménage entre 1999 et 2012	17
Tableau 9. Salaires moyens et retraites moyennes par communauté de communes	19
Tableau 10. Répartition de la population active du territoire âgée de 15 à 64 ans (2012)	22
Tableau 11. Répartition de la population active du territoire âgée de 15 à 64 ans, par communautés de communes (2012)	22
Tableau 12. Évolution de l'emploi au lieu de travail (LT) par communauté de communes	22
Tableau 13. Les sept pôles les plus employeurs du territoire (2012)	23
Tableau 14. Emplois au lieu de travail par filières et par EPCI	24
Tableau 15. Part des emplois salariés par secteurs d'activités dans le SCoT Livradois-Forez.....	25
Tableau 16. Une augmentation des demandeurs d'emploi sur le territoire	26
Tableau 17. Répartition des demandeurs d'emploi par communautés de communes	26
Tableau 18. Répartition des demandeurs d'emploi par zones d'emplois	26
Tableau 19. Définition des catégories statistiques des demandeurs d'emploi.....	27
Tableau 20. Évolution des demandeurs d'emploi sur le bassin d'Ambert	27
Tableau 21. Évolution des demandeurs d'emploi sur le bassin d'Ambert	27

Tableau 22. Répartition des retraités par communauté de communes	29
Tableau 23. Nombre d'entreprises par secteur d'activité, par communauté de communes (2013).....	31
Tableau 24. Les zones d'activités par communautés de communes	33
Tableau 25. Nombre de lits par communautés de communes	46
Tableau 26. Origine géographique des clientèles touristiques	46
Tableau 27. Nuitées et retombées économiques par communautés de communes	47
Tableau 28. Nombre de marchés du territoire selon la saison	51
Tableau 29. Nombre de marchés du territoire selon la saison	52
Tableau 30. Importance de la vacance commerciale par commune	55
Tableau 31. Plancher commercial - Surface de vente des grandes surfaces (+300m ²).....	57
Tableau 32. Évolution du nombre d'exploitations en Livradois-Forez.....	64
Tableau 33. Évolution de la surface agricole utile	72
Tableau 34. Évolution du prix des terres agricoles entre 1999 et 2014.....	72
Tableau 35. Prix moyen des terres libres à la vente	73
Tableau 36. Effectifs salariés de la filière bois (2014)	82
Tableau 37. Valorisation des « déchets » de production du bois d'œuvre.....	83
Tableau 38. Matrice d'identification des polarités du territoire.....	87
Tableau 39. Concentration de la population et des emplois	88
Tableau 40. Les grands équipements.....	90
Tableau 41. Synthèse de l'armature territoriale en prenant en compte les équipements.....	91
Tableau 42. Synthèse de l'armature territoriale « état des lieux ».....	92
Tableau 43. Répartition de la population par rapport à l'armature territoriale générale	94
Tableau 44. Tarifs exemple pour le trajet Thiers-Clermont	100
Tableau 45. Trafic des lignes TER, exprimé en Voyageur-Kilomètre.....	101
Tableau 46. Nombre de logements par communauté de communes entre 1999 et 2012.....	108
Tableau 47. Recensement du nombre de résidences principales et par communauté de communes entre 1999 et 2012	110
Tableau 48. Taille des résidences principales en 2012	110
Tableau 49. Évolution des maisons entre 1999 et 2012 par communautés de communes	110
Tableau 50. Évolution des appartements entre 1999 et 2012 par communautés de communes.....	110
Tableau 51. Recensement du nombre de résidences secondaires par communauté de communes entre 1999 et 2012	112
Tableau 52. Recensement du nombre de logements vacants par communauté de communes entre 1999 et 2012	114
Tableau 53. Les logements locatifs sociaux	116
Tableau 54. Typologie des constructions commencées entre 2004 et 2013	117
Tableau 55. Nombre de biens vendus annuellement	118
Tableau 56. Part des surfaces cadastrées au 1er janvier 2015	129
Tableau 57. Consommation foncière moyenne en ha/an.....	134

Tableau 58. Évolution des catégories de tailles des parcelles urbanisées due au logement.....	135
Tableau 59. Évolution et caractérisation de la consommation due au logement par niveau de polarité	136
Tableau 60. Productivité de logement par rapport à l'armature territoriale	137
Tableau 61. Consommation foncière due aux activités de plus de 50 000 m ² entre 2005 et 2014.....	138

FIGURES

Figure 1. Locaux vacants très dégradés et très visibles, pénalisants la dynamique commerciale - Courpière, La Monnerie, Thiers.....	53
Figure 2. Des degrés de qualité des enseignes, vitrines et devantures très hétérogènes - Lezoux, Courpière, Marsac.....	53
Figure 3. Accessibilité PMR complexe - Lezoux, Peschadoires, Celles-sur-Durolles	53
Figure 4. Des cheminements piétons délimités et sécurisés - Puy-Guillaume.....	53
Figure 5. Régulation du stationnement n'empêchant pas le développement d'un stationnement anarchique - St Rémy sur Durolle, Thiers	54
Figure 6. Une offre difficilement identifiable et très peu lisible - Olliergues, St Anthème	54
Figure 7. Un étalement urbain et un linéaire commercial peu dense et non thématé : une lisibilité très complexe	59
Figure 8. Une signalétique commerciale existante, mais insuffisante, couplée à une signalétique en propre brise vue et très peu qualitative	59
Figure 9. Des stationnements en propre et des accès auto directs sur l'axe principal...mais des aménagements plus récents disposant de stationnements, cheminements et bâtis mutualisés	59
Figure 10. Un trafic routier important et dense, laissant peu de place aux modes doux.....	59
Figure 11. Un étalement urbain en corridor	60
Figure 12. Une problématique de vacance dans les Arcades, pénalisant la dynamique commerciale / Des cheminements internes peu structurés et peu qualitatifs.....	60
Figure 13. Des cheminements piétons matérialisés et sécurisés.....	60
Figure 14. Signalétique brise vue / Signalétique drapeaux.....	60
Figure 15. Une mutualisation partielle des accès et stationnements.....	60
Figure 16. Autorail panoramique	101
Figure 17. Typologies de bâti traditionnelles	126



ANNEXES



TABLEAU DES ANNEXES

Annexe 1. Détails des communes par zones d’emplois	147
Annexe 2. Installations Classées pour la Protection de l’Environnement (ICPE)	148
Annexe 3. Tableau de la population et des emplois par commune	150
Annexe 4. Matrice selon le critère de la population	152
Annexe 5. Détail des critères retenus pour les équipements de l’armature territoriale	153
Annexe 7. Tableau de synthèse des équipements	155
Annexe 8. Carte des services – armature territoriale	157
Annexe 9. Carte des commerces – armature territoriale	158
Annexe 10. Carte des équipements liés à l’enseignement – armature territoriale	159
Annexe 11. Carte des équipements liés à la santé- armature territoriale	160
Annexe 12. Carte des équipements liés aux transports - armature territoriale	161
Annexe 13. Carte des équipements liés au sport- armature territoriale	162
Annexe 14. Carte des équipements liés au tourisme - armature territoriale	163
Annexe 15. Carte des équipements - armature territoriale.....	164
Annexe 16. Carte du réseau Transdôme	165
Annexe 17. Carte prévisionnelle des aires de covoiturage pour la période 2016-2018	165
Annexe 18. Localisation des pôles d’échanges	166
Annexe 19. Méthode de mesure sur la consommation d’espace par les fichiers fonciers MAJIC.....	167
Annexe 20. Tableau occupation d’espace par destination au 1 ^{er} janvier 2015	168
Annexe 21. Évolution de l’urbanisation depuis 1955, secteur de Thiers	170
Annexe 22. Évolution de l’urbanisation depuis 1955, secteur de Lezoux.....	171
Annexe 23. Évolution de l’urbanisation depuis 1955, secteur de Cunlhat	172
Annexe 24. Évolution de l’urbanisation depuis 1955, secteur d’Ambert.....	173
Annexe 25. Évolution de l’urbanisation depuis 1955, secteur d’Arlanc.....	174
Annexe 26. Évolution de l’urbanisation depuis 1955, secteur de Saint-Anthème.....	175
Annexe 27. Tableau Consommation d’espaces depuis 1953 par période de 10 ans par commune.....	176
Annexe 28. Tableau Consommation d’espace due au logement depuis 1953 par période de 10 ans par commune	178
Annexe 29. Tableau Consommation foncière due au logement par commune	180

Annexe 1. Détails des communes par zones d'emplois

Département - commune	Libellé de la commune	Code de la zone d'emploi 2010	Libellé de la zone d'emploi 2010
63003	Ambert	8309	Ambert
63010	Arlanc	8309	Ambert
63027	Baffie	8309	Ambert
63037	Bertignat	8309	Ambert
63039	Beurrières	8309	Ambert
63057	Le Brugeron	8309	Ambert
63076	Chambon-sur-Dolore	8309	Ambert
63081	Champétières	8309	Ambert
63086	La Chapelle-Agnon	8309	Ambert
63105	Chaumont-le-Bourg	8309	Ambert
63137	Doranges	8309	Ambert
63139	Dore-l'Église	8309	Ambert
63161	La Forie	8309	Ambert
63162	Fournols	8309	Ambert
63173	Grandrif	8309	Ambert
63174	Grandval	8309	Ambert
63179	Job	8309	Ambert
63207	Marat	8309	Ambert
63211	Marsac-en-Livradois	8309	Ambert
63218	Mayres	8309	Ambert
63221	Medeyrolles	8309	Ambert
63230	Le Monestier	8309	Ambert
63256	Novacelles	8309	Ambert
63258	Olliergues	8309	Ambert
63312	Saint-Alyre-d'Arlanc	8309	Ambert
63314	Saint-Amant-Roche-Savine	8309	Ambert
63323	Saint-Bonnet-le-Bourg	8309	Ambert
63324	Saint-Bonnet-le-Chastel	8309	Ambert
63337	Saint-Éloy-la-Glacière	8309	Ambert
63341	Saint-Ferréol-des-Côtes	8309	Ambert
63371	Saint-Just	8309	Ambert
63374	Saint-Martin-des-Olmes	8309	Ambert
63384	Saint-Pierre-la-Bourlhonne	8309	Ambert
63398	Saint-Sauveur-la-Sagne	8309	Ambert
63431	Thiolières	8309	Ambert
63441	Valcivières	8309	Ambert
63454	Vertolaye	8309	Ambert
63023	Auzelles	8310	Clermont-Ferrand
63045	Bort-l'Étang	8310	Clermont-Ferrand
63056	Brousse	8310	Clermont-Ferrand
63058	Bulhon	8310	Clermont-Ferrand
63065	Ceilloux	8310	Clermont-Ferrand
63128	Crevant-Laveine	8310	Clermont-Ferrand
63131	Culhat	8310	Clermont-Ferrand
63132	Cunhat	8310	Clermont-Ferrand
63180	Joze	8310	Clermont-Ferrand
63194	Lempty	8310	Clermont-Ferrand
63195	Lezoux	8310	Clermont-Ferrand
63229	Moissat	8310	Clermont-Ferrand
63296	Ravel	8310	Clermont-Ferrand
63343	Saint-Flour	8310	Clermont-Ferrand
63418	Sermentizon	8310	Clermont-Ferrand
63420	Seychalles	8310	Clermont-Ferrand
63461	Vinzelles	8310	Clermont-Ferrand
63002	Aix-la-Fayette	8311	Issoire
63119	Condat-lès-Montboissier	8311	Issoire
63142	Échandelys	8311	Issoire
63158	Fayet-Ronaye	8311	Issoire
63328	Sainte-Catherine	8311	Issoire
63353	Saint-Germain-l'Herm	8311	Issoire
63104	La Chaulme	0060	Saint-Étienne
63147	Églisolles	0060	Saint-Étienne
63309	Saillant	0060	Saint-Étienne
63319	Saint-Anthème	0060	Saint-Étienne
63331	Saint-Clément-de-Valorgue	0060	Saint-Étienne
63394	Saint-Romain	0060	Saint-Étienne
63412	Sauvessanges	0060	Saint-Étienne

Département - commune	Libellé de la commune	Code de la zone d'emploi 2010	Libellé de la zone d'emploi 2010
63465	Viverols	0060	Saint-Étienne
63008	Arconsat	8312	Thiers
63015	Aubusson-d'Auvergne	8312	Thiers
63016	Augerolles	8312	Thiers
63066	Celles-sur-Durolle	8312	Thiers
63072	Chabreloche	8312	Thiers
63095	Charnat	8312	Thiers
63102	Châteldon	8312	Thiers
63125	Courpière	8312	Thiers
63136	Domaize	8312	Thiers
63138	Dorat	8312	Thiers
63151	Escoutoux	8312	Thiers
63184	Lachaux	8312	Thiers
63231	La Monnerie-le-Montel	8312	Thiers
63249	Néronde-sur-Dore	8312	Thiers
63253	Noalhat	8312	Thiers
63260	Olmet	8312	Thiers
63265	Orléat	8312	Thiers
63267	Palladuc	8312	Thiers
63271	Paslières	8312	Thiers
63276	Peschadoires	8312	Thiers
63291	Puy-Guillaume	8312	Thiers
63298	La Renaudie	8312	Thiers
63301	Ris	8312	Thiers
63310	Sainte-Agathe	8312	Thiers
63355	Saint-Gervais-sous-Meymont	8312	Thiers
63364	Saint-Jean-d'Heurs	8312	Thiers
63393	Saint-Rémy-sur-Durolle	8312	Thiers
63402	Saint-Victor-Montvianeix	8312	Thiers
63414	Sauviat	8312	Thiers
63430	Thiers	8312	Thiers
63434	Tours-sur-Meymont	8312	Thiers
63463	Viscomtat	8312	Thiers
63468	Vollore-Montagne	8312	Thiers
63469	Vollore-Ville	8312	Thiers

Annexe 2. Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE)

N°inspections	Nom Etablissement	Commune	Régime	Rubrique	Volume	Unité
0563.00002	GAEC NIGON	AMBERT	Autorisation	Porcs (élevage, vente, transit...)	720	U éq
0563.00002	GAEC NIGON	AMBERT	Autorisation	Bovins (élevage, vente, transit, etc.)	70	UGB 41
0563.00019	PONSON Stéphane	ARCONSAT	Autorisation	Volailles, gibier à plumes (élevage, vente, transit...)	21000	U éq
0563.00019	PONSON Stéphane	ARCONSAT	Autorisation	Porcs (élevage, vente, transit...)	549	U éq
0563.00058	PIOTET Jean François	AUZELLES	Autorisation	Porcs (élevage, vente, transit...)	487	U éq
0563.00058	PIOTET Jean François	AUZELLES	Autorisation	Bovins (élevage, vente, transit, etc.)	51	UGB
0563.00058	PIOTET Jean François	AUZELLES	Autorisation	Bovins (élevage, vente, transit, etc.)	63	UGB
0563.00132	GAEC DE LA TOUR	CELLES SUR DUROLLE	Autorisation	Porcs (élevage, vente, transit...)	558	U éq
0563.00133	GAEC DU MOULIN	CELLES SUR DUROLLE	Autorisation	Porcs (élevage, vente, transit...)	634	U éq
0563.00133	GAEC DU MOULIN	CELLES SUR DUROLLE	Autorisation	Bovins (élevage, vente, transit, etc.)	82	UGB
0563.00134	GAEC DU SOMMET	CELLES SUR DUROLLE	Autorisation	Bovins (élevage, vente, transit, etc.)	75	UGB
0563.00134	GAEC DU SOMMET	CELLES SUR DUROLLE	Autorisation	Porcs (élevage, vente, transit...)	1423	U éq

⁴¹ : Le monde agricole compte son cheptel en unité gros bétail (UGB) qui correspond à 1 vache, les autres espèces sont traduites en équivalent « vache » ainsi une chèvre compte pour 0,1 vache soit 0,1 UGB, une truie pour 0,5 UGB...Il n'est pas précisé si les U éq sont des UGB.

N°inspections	Nom Etablissement	Commune	Régime	Rubrique	Volume	Unité
0563.00256	GAEC DES COLOMBIERES	CUNLHAT	Enregistrement	Bovins (élevage, vente, transit, etc.)	75	UGB
0563.00256	GAEC DES COLOMBIERES	CUNLHAT	Enregistrement	Volailles, gibier à plumes (élevage, vente, transit...)	13200	U éq
0563.00256	GAEC DES COLOMBIERES	CUNLHAT	Enregistrement	Bovins (élevage, vente, transit, etc.)	185	UGB
0563.00301	GAEC BOYENVAL	FOURNOLS	Autorisation	Volailles, gibier à plumes (élevage, vente, transit...)	35250	U éq
0056.02591	GAEC NIGON	LA FORIE	Autorisation	Porcs (élevage, vente, transit...)	720	U éq
0563.00427	EARL AVILAND	MARSAC EN LIVRADOIS	Autorisation	Volailles, gibier à plumes (élevage, vente, transit...)	35000	U éq
0563.00444	GAEC QUATRESOUS	MEDEYROLLES	Autorisation	Bovins (élevage, vente, transit, etc.)	80	UGB
0563.00444	GAEC QUATRESOUS	MEDEYROLLES	Autorisation	Porcs (élevage, vente, transit...)	996	U éq
0563.00489	EARL LE GRAND PACHER	OLMET	Autorisation	Porcs (élevage, vente, transit...)	490	U éq
0563.00490	VIALLARD Roland	OLMET	Autorisation	Volailles, gibier à plumes (élevage, vente, transit...)	39000	U éq
0563.00508	BOUTERIGE Christophe	PASLIERES	Autorisation	Volailles, gibier à plumes (élevage, vente, transit...)	33000	U éq
0563.00549	EARL DE SOALHAT	PUY GUILLAUME	Autorisation	Porcs (élevage, vente, transit...)	591	U éq
0563.00788	GAEC DES CHALETS	SAUVESSANGES	Autorisation	Porcs (élevage, vente, transit...)	719	U éq
0563.00746	EARL DU RAMBY	ST REMY SUR DUROLLE	Autorisation	Porcs (élevage, vente, transit...)	806	U éq
0563.00836	GAEC DES PRES	THIERS	Autorisation	Bovins (élevage, vente, transit, etc.)	95	UGB
0563.00836	GAEC DES PRES	THIERS	Autorisation	Porcs (élevage, vente, transit...)	640	U éq
0563.00847	EURL BOY	TOURS SUR MEYMONT	Autorisation	Volailles, gibier à plumes (élevage, vente, transit...)	87000	U éq

Élevages en Installations Classées pour la Protection de l'Environnement. *Source ICPE rubriques 2101,2102, 2103, 2110,2111.*

On appelle installation classée pour la protection de l'environnement, les usines, ateliers, dépôts, chantiers et, d'une manière générale, les installations exploitées ou détenues par toute personne physique ou morale, publique ou privée, qui peuvent présenter des dangers ou des inconvénients soit pour la commodité du voisinage, soit pour la santé, la sécurité, la salubrité publiques, soit pour l'agriculture, soit pour la protection de la nature, de l'environnement et des paysages, soit pour l'utilisation rationnelle de l'énergie, soit pour la conservation des sites et des monuments ainsi que des éléments du patrimoine archéologique.⁴²

⁴² Source : Légifrance.

Annexe 3. Tableau de la population et des emplois par commune

COMMUNE	Population en 2012	Indicateur population	Emploi au LT en 2012	Indicateur emploi
Aix-la-Fayette	69	0,1	13	0,0
Ambert	6852	6,1	3975	5,5
Arconsat	633	0,6	88	0,1
Arlanc	1924	1,7	863	1,2
Aubusson-d'Auvergne	237	0,2	45	0,1
Augerolles	858	0,8	172	0,2
Auzelles	352	0,3	53	0,1
Baffie	116	0,1	13	0,0
Bertignat	471	0,4	90	0,1
Beurières	305	0,3	43	0,1
Bort-l'Etang	606	0,5	57	0,1
Brousse	350	0,3	48	0,1
Le Brugeron	251	0,2	96	0,1
Bulhon	527	0,5	44	0,1
Ceilloux	159	0,1	26	0,0
Celles-sur-Durolle	1767	1,6	534	0,7
Chabreloche	1287	1,1	273	0,4
Chambon-sur-Dolore	168	0,1	23	0,0
Champétières	250	0,2	81	0,1
La Chapelle-Agnon	384	0,3	153	0,2
Charnat	203	0,2	10	0,0
Châteldon	778	0,7	151	0,2
La Chaulme	128	0,1	6	0,0
Chaumont-le-Bourg	230	0,2	47	0,1
Condat-lès-Montboissier	223	0,2	59	0,1
Courpière	4341	3,9	1753	2,4
Crevant-Laveine	958	0,9	86	0,1
Culhat	1080	1,0	167	0,2
Cunlhat	1281	1,1	554	0,8
Domaize	384	0,3	51	0,1
Doranges	152	0,1	24	0,0
Dorat	701	0,6	78	0,1
Dore-l'Eglise	626	0,6	148	0,2
Echandelys	234	0,2	30	0,0
Eglisolles	264	0,2	45	0,1
Escoutoux	1335	1,2	139	0,2
Fayet-Ronaye	102	0,1	16	0,0
La Forie	320	0,3	79	0,1
Fournols	330	0,3	160	0,2
Grandrif	173	0,2	26	0,0
Grandval	112	0,1	15	0,0
Job	1052	0,9	165	0,2
Joze	1072	1,0	181	0,3
Lachaux	310	0,3	32	0,0
Lempty	367	0,3	49	0,1
Lezoux	5670	5,1	1916	2,7
Marat	841	0,7	97	0,1
Marsac-en-Livradois	1450	1,3	234	0,3
Mayres	179	0,2	25	0,0
Medeyrolles	114	0,1	11	0,0
Moissat	1152	1,0	112	0,2
Le Monestier	205	0,2	16	0,0
La Monnerie-le-Montel	1915	1,7	1058	1,5
Néronde-sur-Dore	445	0,4	39	0,1
Noalhat	246	0,2	35	0,0
Novacelles	143	0,1	29	0,0
Olliergues	733	0,7	282	0,4
Olmet	151	0,1	16	0,0
Orléat	2062	1,8	306	0,4
Palladuc	568	0,5	289	0,4
Paslières	1566	1,4	110	0,2
Peschadoires	2091	1,9	824	1,1
Puy-Guillaume	2622	2,3	1201	1,7
Ravel	695	0,6	94	0,1

COMMUNE	Population en 2012	Indicateur population	Emploi au LT en 2012	Indicateur emploi
La Renaudie	118	0,1	22	0,0
Ris	773	0,7	97	0,1
Saillant	279	0,2	63	0,1
Sainte-Agathe	204	0,2	25	0,0
Saint-Alyre-d'Arlanc	162	0,1	28	0,0
Saint-Amant-Roche-Savine	523	0,5	130	0,2
Saint-Anthème	727	0,6	236	0,3
Saint-Bonnet-le-Bourg	140	0,1	19	0,0
Saint-Bonnet-le-Chastel	222	0,2	36	0,0
Sainte-Catherine	59	0,1	15	0,0
Saint-Clément-de-Valorgue	228	0,2	36	0,1
Saint-Eloy-la-Glacière	64	0,1	7	0,0
Saint-Ferréol-des-Côtes	534	0,5	81	0,1
Saint-Flour	263	0,2	27	0,0
Saint-Germain-l'Herm	483	0,4	225	0,3
Saint-Gervais-sous-Meymont	269	0,2	83	0,1
Saint-Jean-d'Heurs	644	0,6	191	0,3
Saint-Just	173	0,2	20	0,0
Saint-Martin-des-Olmes	263	0,2	45	0,1
Saint-Pierre-la-Bourlhonne	128	0,1	12	0,0
Saint-Rémy-sur-Durolle	1831	1,6	436	0,6
Saint-Romain	233	0,2	48	0,1
Saint-Sauveur-la-Sagne	109	0,1	13	0,0
Saint-Victor-Montvianeix	244	0,2	33	0,0
Sauvessanges	511	0,5	91	0,1
Sauviat	526	0,5	49	0,1
Sermentizon	556	0,5	55	0,1
Seychalles	668	0,6	104	0,1
Thiers	11217	10,0	7206	10,0
Tholières	169	0,2	15	0,0
Tours-sur-Meymont	531	0,5	96	0,1
Valcivières	211	0,2	38	0,1
Vertolaye	566	0,5	1071	1,5
Vinzelles	336	0,3	42	0,1
Viscomtat	575	0,5	167	0,2
Viverols	410	0,4	170	0,2
Vollore-Montagne	305	0,3	74	0,1
Vollore-Ville	746	0,7	111	0,2

Annexe 4. Matrice selon le critère de la population

	Indicateur population	Indicateur emploi
1 Thiers	10,0	10,0
2 Ambert	6,1	5,5
3 Lezoux	5,1	2,7
4 Courpière	3,9	2,4
5 Puy-Guillaume	2,3	1,7
6 Peschadoires	1,9	1,1
7 Orléat	1,8	0,4
8 Arlanc	1,7	1,2
9 La Monnerie-le-Montel	1,7	1,5
10 Saint-Rémy-sur-Durolle	1,6	0,6
11 Celles-sur-Durolle	1,6	0,7
12 Pasières	1,4	0,2
13 Marsac-en-Livradois	1,3	0,3
14 Escoutoux	1,2	0,2
15 Chabreloche	1,1	0,4
16 Cunlhat	1,1	0,8
17 Moissat	1,0	0,2
18 Culhat	1,0	0,2
19 Joze	1,0	0,3
20 Job	0,9	0,2
21 Crevant-Laveine	0,9	0,1
22 Augerolles	0,8	0,2
23 Marat	0,7	0,1
24 Châteldon	0,7	0,2
25 Ris	0,7	0,1
26 Vollore-Ville	0,7	0,2
27 Olliergues	0,7	0,4
28 Saint-Anthème	0,6	0,3
29 Dorat	0,6	0,1
30 Ravel	0,6	0,1
31 Seychalles	0,6	0,1
32 Saint-Jean-d'Heurs	0,6	0,3
33 Arconsat	0,6	0,1
34 Dore-l'Eglise	0,6	0,2
35 Bort-l'Etang	0,5	0,1
36 Viscomtat	0,5	0,2
37 Palladuc	0,5	0,4
38 Vertolaye	0,5	1,5
39 Sermentizon	0,5	0,1
40 Saint-Ferréol-des-Côtes	0,5	0,1
41 Tours-sur-Meymont	0,5	0,1
42 Bulhon	0,5	0,1
43 Sauviat	0,5	0,1
44 Saint-Amant-Roche-Savin	0,5	0,2
45 Sauvessanges	0,5	0,1
46 Saint-Germain-l'Herm	0,4	0,3
47 Bertignat	0,4	0,1
48 Néronde-sur-Dore	0,4	0,1
49 Viverols	0,4	0,2
50 La Chapelle-Agnon	0,3	0,2
51 Domaize	0,3	0,1
52 Lempty	0,3	0,1
53 Auzelles	0,3	0,1
54 Brousse	0,3	0,1
55 Vinzelles	0,3	0,1
56 Fournols	0,3	0,2
57 La Forie	0,3	0,1
58 Lachaux	0,3	0,0
59 Beurières	0,3	0,1
60 Vollore-Montagne	0,3	0,1
61 Saillant	0,2	0,1
62 Saint-Gervais-sous-Meyr	0,2	0,1
63 Eglisolles	0,2	0,1
64 Saint-Flour	0,2	0,0
65 Saint-Martin-des-Olmes	0,2	0,1
66 Le Brugeron	0,2	0,1
67 Champétières	0,2	0,1
68 Noalhat	0,2	0,0
69 Saint-Victor-Montvianeix	0,2	0,0
70 Aubusson-d'Auvergne	0,2	0,1
71 Echandelys	0,2	0,0
72 Saint-Romain	0,2	0,1
73 Chaumont-le-Bourg	0,2	0,1
74 Saint-Clément-de-Valorg	0,2	0,1
75 Condat-lès-Montboissier	0,2	0,1
76 Saint-Bonnet-le-Chastel	0,2	0,0
77 Valcivières	0,2	0,1
78 Le Monestier	0,2	0,0
79 Sainte-Agathe	0,2	0,0
80 Charnat	0,2	0,0
81 Mayres	0,2	0,0
82 Grandrif	0,2	0,0
83 Saint-Just	0,2	0,0
84 Thiolières	0,2	0,0
85 Chambon-sur-Dolore	0,1	0,0
86 Saint-Alyre-d'Arlanc	0,1	0,0
87 Ceilloux	0,1	0,0
88 Doranges	0,1	0,0
89 Olmet	0,1	0,0
90 Novacelles	0,1	0,0
91 Saint-Bonnet-le-Bourg	0,1	0,0
92 La Chaulme	0,1	0,0
93 Saint-Pierre-la-Bourlhonr	0,1	0,0
94 La Renaudie	0,1	0,0
95 Baffie	0,1	0,0
96 Medeyrolles	0,1	0,0
97 Grandval	0,1	0,0
98 Saint-Sauveur-la-Sagne	0,1	0,0
99 Fayet-Ronaye	0,1	0,0
100 Aix-la-Fayette	0,1	0,0
101 Saint-Eloy-la-Glacière	0,1	0,0
102 Sainte-Catherine	0,1	0,0

Annexe 5. Détail des critères retenus pour les équipements de l'armature territoriale

Services aux particuliers	Commerces	Enseignement	Santé	Transports et déplacements	Sports, loisirs et culture	Tourisme
Police	Hypermarché	Ecole maternelle	Etablissement santé court séjour	Taxi	Bassin de natation	Agence de voyages
Gendarmerie	Supermarché	Classe maternelle de regroupement pédagogique intercommunal (RPI) dispersé	Etablissement santé moyen séjour	Aéroport	Boulodrome	Hôtel homologué
Cour d'appel (CA)	Grande surface de bricolage	Ecole élémentaire	Etablissement santé long séjour	Gare avec train à grande vitesse	Tennis	Camping homologué
Tribunal de grande instance (TGI)	Supérette	Classe élémentaire de regroupement pédagogique intercommunal (RPI) dispersé	Etablissement psychiatrique avec hébergement	Gare sous convention avec l'état	Equipement de cyclisme	Information touristique
Tribunal d'instance (TI)	Epicerie	Collège	Centre lutte cancer	Gare sous convention avec les conseils régionaux ou les STIF	Domaine skiable	Equipement touristique à vocation départementale
Conseil de prud'hommes (CPH)	Boulangerie	Lycée enseignement général et/ou technologique	Urgences	Réseau urbain d'autobus	Centre équestre	Musées
Tribunal de commerce (TCO)	Boucherie charcuterie	Lycée enseignement professionnel	Maternité	Ligne de car interurbain quotidienne	Athlétisme	Monuments et parcs
Réseau spécialisé Pôle Emploi	Produits surgelés	Lycée enseignement technologique et/ou professionnel agricole	Centre de santé		Terrain de golf	Lieux touristique
Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP)	Poissonnerie	SGT - Section enseignement général et technologique	Structure psychiatrique en ambulatoire		Parcours sportif	Equipement sportif à vocation départementale
Direction Régionale des Finances Publiques (DRFIP)	Librairie papeterie journaux	SEP - Section enseignement professionnel	Centre médecine préventive		Sports de glace	
Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP)	Magasin de vêtements	STS CPGE	Dialyse		Plateau extérieur ou salle multisports	
Réseau de proximité Pôle Emploi	Magasin d'équipements du foyer	Formation santé	Hospitalisation à domicile		Salle ou terrain de petits jeux	
Réseau partenarial Pôle Emploi	Magasin de chaussures	Formation commerce	Maison de santé pluridisciplinaire		Terrain de grands jeux	
Banque, Caisse d'Epargne	Magasin d'électroménager et de matériel audio-vidéo	Autre formation post bac non universitaire	Médecin omnipraticien		Salle de combat	
Pompes funèbres	Magasin de meubles	UFR	Spécialiste en cardiologie		Salle non spécialisée	
Bureau de poste	Magasin d'articles de sports et de loisirs	Institut universitaire	Spécialiste en dermatologie vénéréologie		Roller-Skate-Vélo bicross ou freestyle	
Relais Poste commerçant	Magasin de revêtements murs et sols	Ecole d'ingénieurs	Spécialiste en gynécologie médicale		Sports nautiques	
Agence postale communale	Droguerie quincaillerie bricolage	Enseignement général supérieur privé	Spécialiste en gynécologie obstétrique		Bowling	
Réparation automobile et de matériel agricole	Parfumerie	Ecoles d'enseignement supérieur agricole	Spécialiste en gastro-entérologie		Salles de remise en forme	

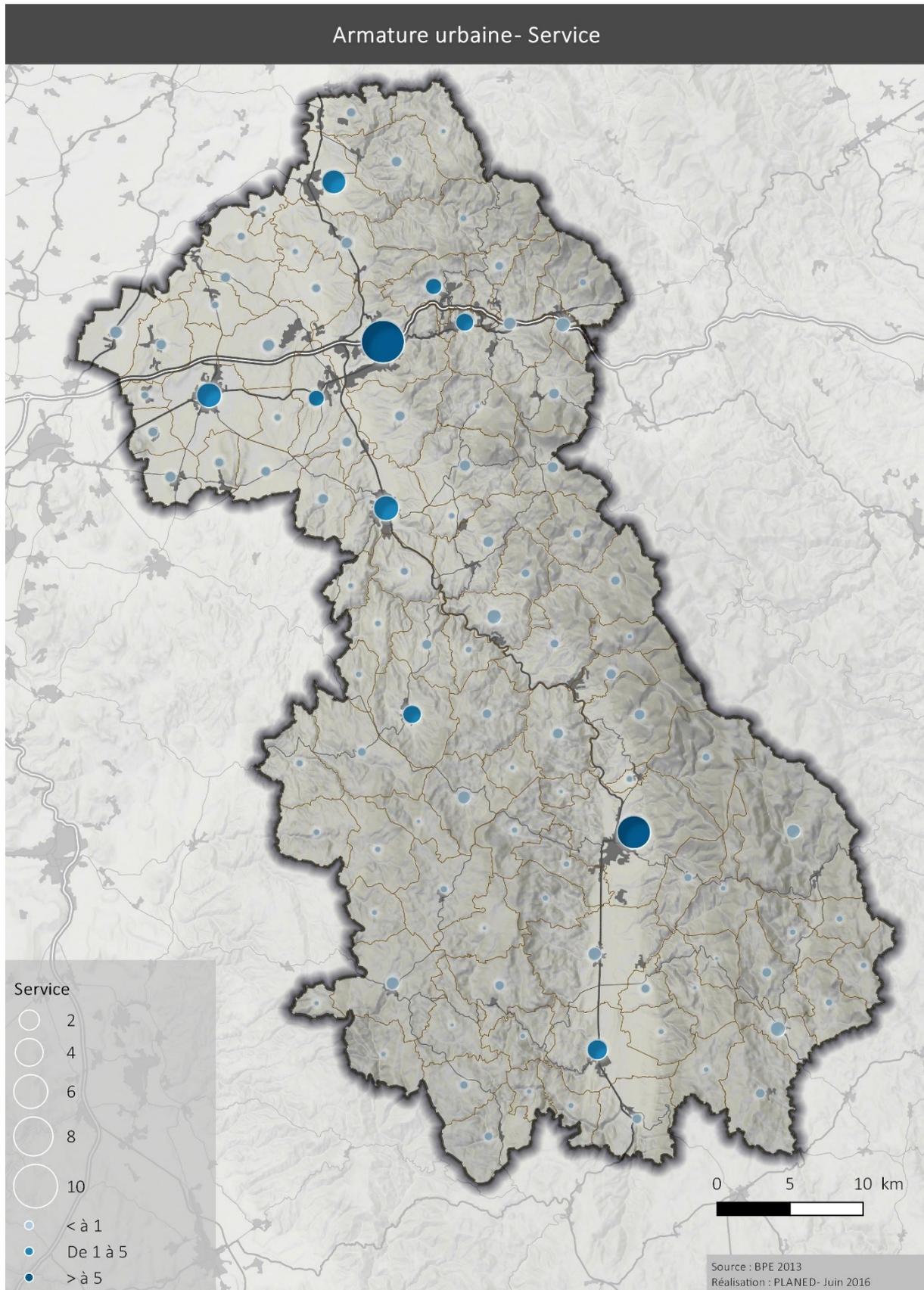
Contrôle technique automobile	Horlogerie-Bijouterie	Autre enseignement supérieur	Spécialiste en psychiatrie		Salles multisports	
Location auto-utilitaires légers	Fleuriste	Centre de formation d'apprentis (hors agriculture)	Spécialiste en ophtalmologie		Baignade aménagée	
Ecole de conduite	Magasin d'optique	GRETA	Spécialiste en oto-rhino-laryngologie		Port de plaisance - Mouillage	
Maçon	Station service	Formation professionnelle continue agricole	Spécialiste en pédiatrie		Boucle de randonnée	
Plâtrier peintre		Formation aux métiers du sport	Spécialiste en pneumologie		Cinéma	
Menuisier charpentier serrurier		Centre de formation d'apprentis agricole	Spécialiste en radiodiagnostic et imagerie médicale		Théâtre	
Plombier couvreur chauffagiste		Autre formation continue	Spécialiste en stomatologie			
Electricien		Résidence universitaire	Chirurgien dentiste			
Entreprise générale du bâtiment		Restaurant universitaire	Sage-femme			
Coiffure			Infirmier			
Vétérinaire			Masseur kinésithérapeute			
Agence de travail temporaire			Orthophoniste			
Restaurant			Orthoptiste			
Agence immobilière			Pédicure-podologue			
Blanchisserie-Teinturerie			Audio prothésiste			
Soins de beauté			Ergothérapeute			
			Psychomotricien			
			Manipulateur ERM			
			Pharmacie			
			Laboratoire d'analyses médicales			
			Ambulance			
			Transfusion sanguine			
			Etablissement thermal			
			Personnes âgées : hébergement			
			Personnes âgées : soins à domicile			
			Personnes âgées : services d'aide			
			Personnes âgées : foyers restaurants			
			Personnes âgées : services de repas à domicile			
			Garde d'enfant d'âge préscolaire			
			Enfants handicapés : hébergement			
			Enfants handicapés : soins à domicile			
			Adultes handicapés : hébergement			
			Adultes handicapés : services			
			Travail protégé			
			Aide sociale à l'enfance : hébergement			
			Aide sociale à l'enfance : action éducative			
			CHRS : centre d'hébergement et de réadaptation sociale			
			Centre provisoire d'hébergement			
			Centre accueil demandeur d'asile			
			Autre établissement pour adultes et familles en difficulté			

Annexe 6. Tableau de synthèse des équipements

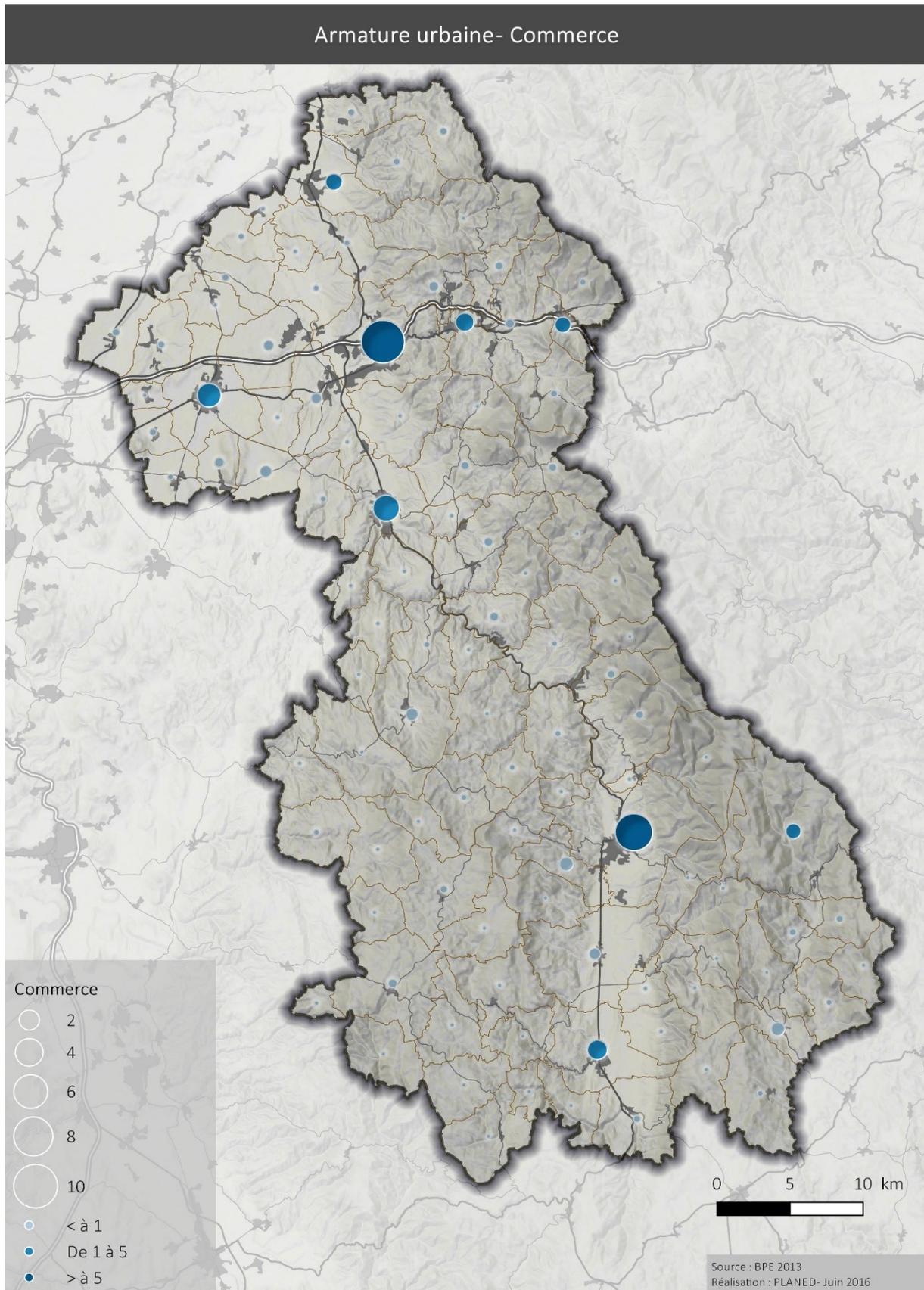
	Services aux particuliers	Commerces	Enseignement	Santé	Transports et déplacements	Sports, loisirs et culture	Tourisme	SYNTHESE équipements
1 Thiers	9,7	9,6	8,2	8,4	2,3	4,1	7,2	7,1
2 Ambert	5,8	7,3	6,3	9,1	2,0	3,4	7,0	5,8
3 Lezoux	3,2	2,9	1,8	3,1	2,7	1,3	2,5	2,5
4 Courpière	3,3	3,6	3,7	1,2	1,3	3,0	1,1	2,4
5 Arlanc	2,1	1,9	1,6	0,6	1,0	2,5	1,8	1,6
6 Puy-Guillaume	3,0	1,2	1,3	1,6	1,0	1,9	0,9	1,6
7 Saint-Rémy-sur-Durolle	1,2	0,3	0,5	0,5	1,7	2,6	2,7	1,4
8 Cunlhat	1,7	0,6	1,3	1,4	0,0	1,3	3,0	1,3
9 La Monnerie-le-Montel	1,6	1,6	0,8	0,3	1,7	0,9	0,0	1,0
10 Saint-Anthème	0,8	1,0	0,8	0,6	0,7	1,5	1,2	0,9
11 Peschadoires	1,2	0,4	0,8	1,1	0,0	1,4	0,4	0,7
12 Olliergues	0,9	0,2	1,3	0,4	0,7	0,4	1,1	0,7
13 Orléat	0,6	0,3	0,5	0,1	0,7	1,5	1,1	0,7
14 Viverols	1,0	0,7	0,5	0,7	0,0	0,7	1,1	0,7
15 Saint-Germain-l'Herm	0,7	0,2	0,8	0,4	0,3	0,8	1,4	0,7
16 Marsac-en-Livradois	0,7	0,5	0,3	0,2	1,0	0,8	1,1	0,6
17 Chabreloche	0,9	1,1	0,3	0,4	0,3	1,1	0,4	0,6
18 Vollore-Ville	0,5	0,2	0,3	0,0	0,0	0,3	3,2	0,6
19 Ravel	0,2	0,3	0,3	0,0	0,3	0,6	2,1	0,5
20 Vertolaye	0,4	0,1	0,8	0,1	0,3	1,3	0,7	0,5
21 Saint-Amant-Roche-Savine	0,7	0,0	0,8	0,2	0,3	1,1	0,5	0,5
22 Celles-sur-Durolle	0,7	0,2	0,5	0,1	0,7	1,0	0,4	0,5
23 Augerolles	0,4	0,2	0,3	0,3	1,7	0,6	0,0	0,5
24 Saillant	0,1	0,0	0,5	0,0	0,0	0,0	2,7	0,5
25 Fournols	0,1	0,1	0,3	0,0	0,3	1,8	0,5	0,4
26 Aubusson-d'Auvergne	0,1	0,0	0,0	0,0	1,3	0,8	0,5	0,4
27 Le Brugeron	0,3	0,0	0,3	0,0	1,3	0,7	0,0	0,4
28 Job	0,4	0,1	0,3	0,2	0,3	0,6	0,5	0,4
29 Bort-l'Étang	0,3	0,5	0,5	0,0	0,3	0,3	0,4	0,3
30 Vollore-Montagne	0,5	0,1	0,3	0,1	0,0	0,8	0,4	0,3
31 Tours-sur-Meymont	0,3	0,0	0,5	0,0	0,7	0,6	0,0	0,3
32 Sauvessanges	0,3	0,0	0,3	0,0	0,0	0,1	1,4	0,3
33 Joze	0,6	0,1	0,3	0,2	0,0	0,9	0,0	0,3
34 Marat	0,2	0,0	0,3	0,0	0,7	0,5	0,4	0,3
35 Culhat	0,4	0,1	0,3	0,2	0,7	0,5	0,0	0,3
36 Paslières	0,5	0,0	0,3	0,0	0,7	0,3	0,0	0,3
37 Châteldon	0,4	0,1	0,3	0,1	0,3	0,6	0,0	0,2
38 Aix-la-Fayette	0,0	0,0	0,0	0,0	1,3	0,3	0,0	0,2
39 Palladuc	0,2	0,2	0,3	0,4	0,3	0,1	0,0	0,2
40 Arconsat	0,1	0,1	0,3	0,0	0,3	0,4	0,4	0,2
41 Viscomtat	0,4	0,1	0,3	0,0	0,0	0,7	0,0	0,2
42 Moissat	0,4	0,0	0,3	0,0	0,3	0,3	0,0	0,2
43 Seychalles	0,3	0,1	0,3	0,0	0,0	0,7	0,0	0,2
44 Ris	0,3	0,1	0,3	0,0	0,3	0,4	0,0	0,2
45 Crevant-Laveine	0,3	0,1	0,3	0,0	0,3	0,4	0,0	0,2
46 Escoutoux	0,3	0,0	0,3	0,0	0,0	0,6	0,0	0,2
47 Chaumont-le-Bourg	0,2	0,0	0,5	0,0	0,0	0,0	0,4	0,2
48 Bertignat	0,4	0,0	0,3	0,0	0,3	0,1	0,0	0,2
49 Saint-Bonnet-le-Chastel	0,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,8	0,0	0,2
50 Églisolles	0,3	0,0	0,5	0,0	0,0	0,3	0,0	0,2

51	Saint-Ferréol-des-Côtes	0,1	0,8	0,0	0,0	0,0	0,3	0,0	0,2
52	Sermentizon	0,4	0,0	0,5	0,0	0,0	0,1	0,0	0,2
53	Dore-l'Église	0,3	0,1	0,3	0,0	0,3	0,1	0,0	0,2
54	Grandrif	0,0	0,0	0,3	0,0	0,0	0,7	0,0	0,1
55	Saint-Alyre-d'Arlanc	0,2	0,0	0,5	0,0	0,0	0,3	0,0	0,1
56	Valcivières	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,8	0,0	0,1
57	Doranges	0,2	0,0	0,5	0,0	0,0	0,3	0,0	0,1
58	Néronde-sur-Dore	0,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,7	0,0	0,1
59	Saint-Clément-de-Valorgue	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,3	0,5	0,1
60	Dorat	0,2	0,0	0,3	0,0	0,3	0,1	0,0	0,1
61	La Chapelle-Agnon	0,3	0,0	0,5	0,0	0,0	0,1	0,0	0,1
62	Saint-Flour	0,0	0,0	0,5	0,0	0,3	0,0	0,0	0,1
63	Chambon-sur-Dolore	0,0	0,0	0,5	0,0	0,0	0,0	0,4	0,1
64	Saint-Gervais-sous-Meymont	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,8	0,1
65	La Forie	0,1	0,0	0,3	0,0	0,0	0,6	0,0	0,1
66	Brousse	0,1	0,0	0,5	0,0	0,0	0,3	0,0	0,1
67	Saint-Pierre-la-Bourlhonne	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,8	0,0	0,1
68	Vinzelles	0,1	0,0	0,0	0,0	0,3	0,2	0,0	0,1
69	Échandelys	0,1	0,0	0,5	0,1	0,0	0,1	0,0	0,1
70	Saint-Jean-d'Heurs	0,1	0,0	0,3	0,1	0,0	0,2	0,0	0,1
71	Lempty	0,1	0,0	0,3	0,0	0,3	0,0	0,0	0,1
72	Auzelles	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,5	0,0	0,1
73	Lachaux	0,0	0,1	0,3	0,0	0,0	0,3	0,0	0,1
74	Domaize	0,0	0,0	0,3	0,0	0,0	0,4	0,0	0,1
75	Condat-lès-Montboissier	0,1	0,0	0,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1
76	Saint-Bonnet-le-Bourg	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,5	0,1
77	Saint-Just	0,0	0,0	0,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1
78	Saint-Romain	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,4	0,1
79	Saint-Martin-des-Olmes	0,2	0,0	0,0	0,0	0,3	0,0	0,0	0,1
80	Bulhon	0,1	0,0	0,0	0,0	0,3	0,0	0,0	0,1
81	La Chaulme	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,4	0,1
82	Charnat	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,3	0,0	0,1
83	Saint-Sauveur-la-Sagne	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,3	0,0	0,0
84	Novacelles	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,3	0,0	0,0
85	Sainte-Agathe	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,3	0,0	0,0
86	La Renaudie	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
87	Olmet	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
88	Le Monestier	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2	0,0	0,0
89	Ceilloux	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0
90	Saint-Victor-Montvianeix	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
91	Sauviat	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
92	Saint-Éloy-la-Glacière	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0
93	Thiolières	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0
94	Champétières	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
95	Mayres	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
96	Grandval	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
97	Beurières	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
98	Medeyrolles	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
99	Noalhat	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
100	Fayet-Ronaye	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
101	Sainte-Catherine	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
102	Baffie	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

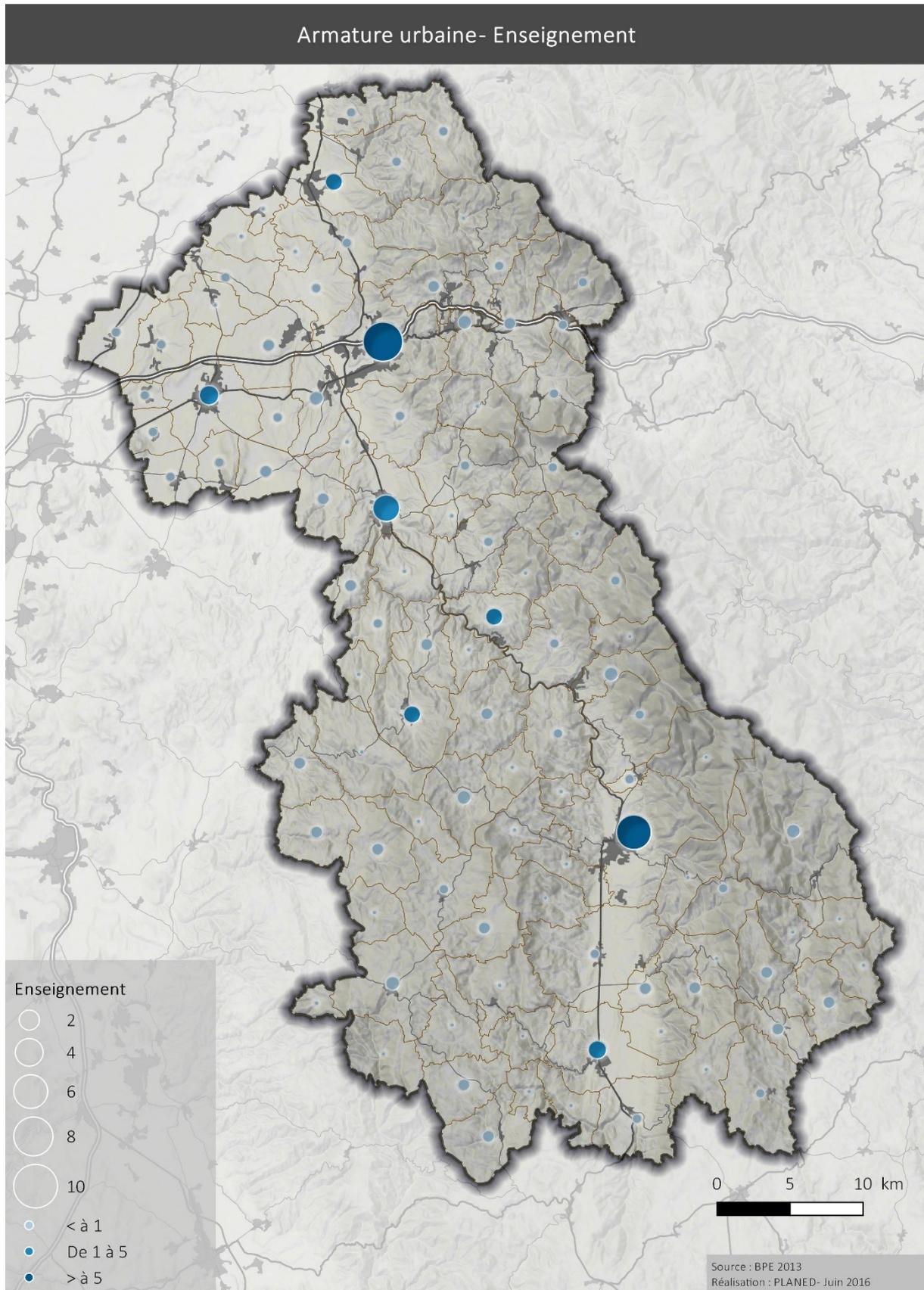
Annexe 7. Carte des services – armature territoriale



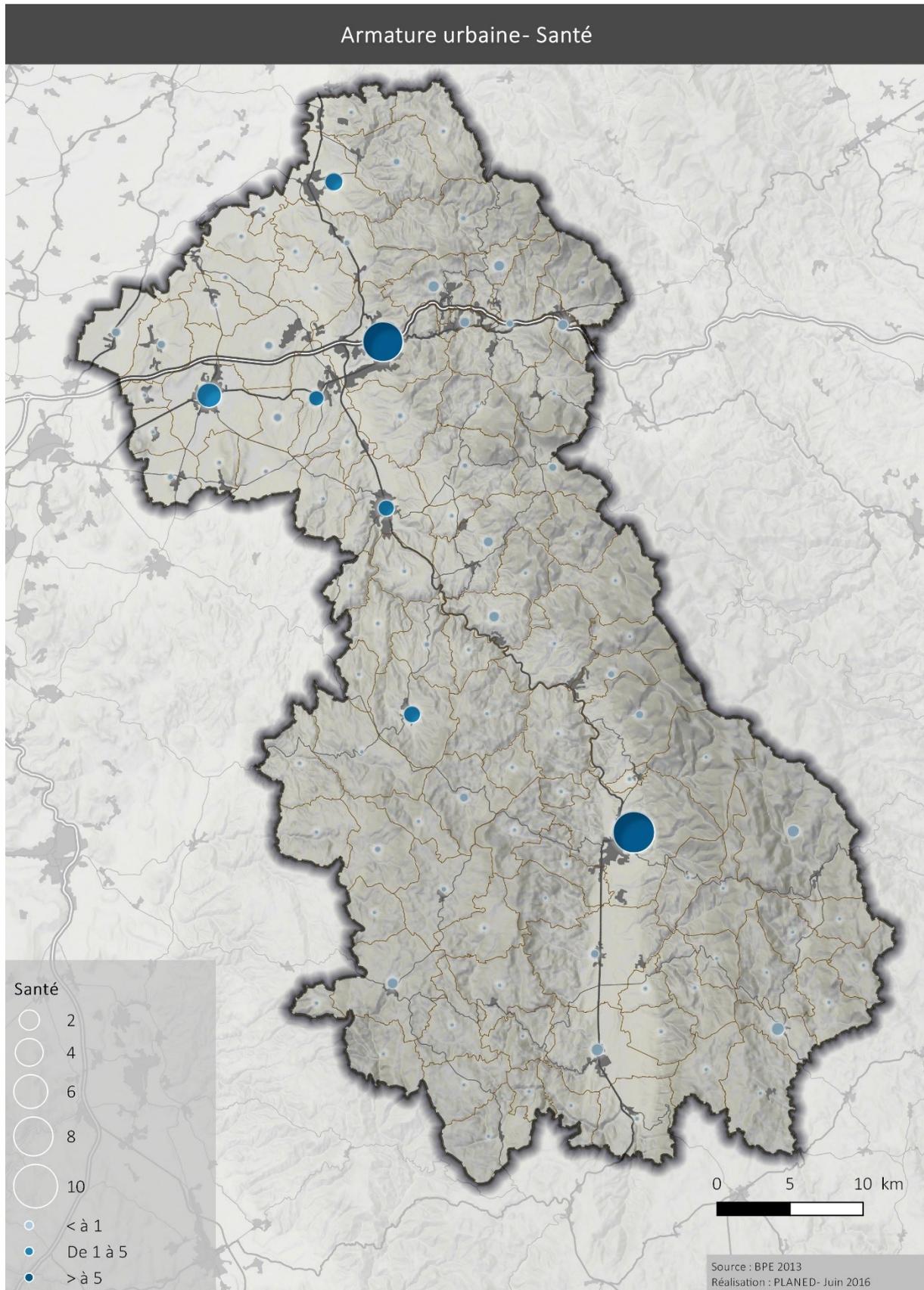
Annexe 8. Carte des commerces – armature territoriale



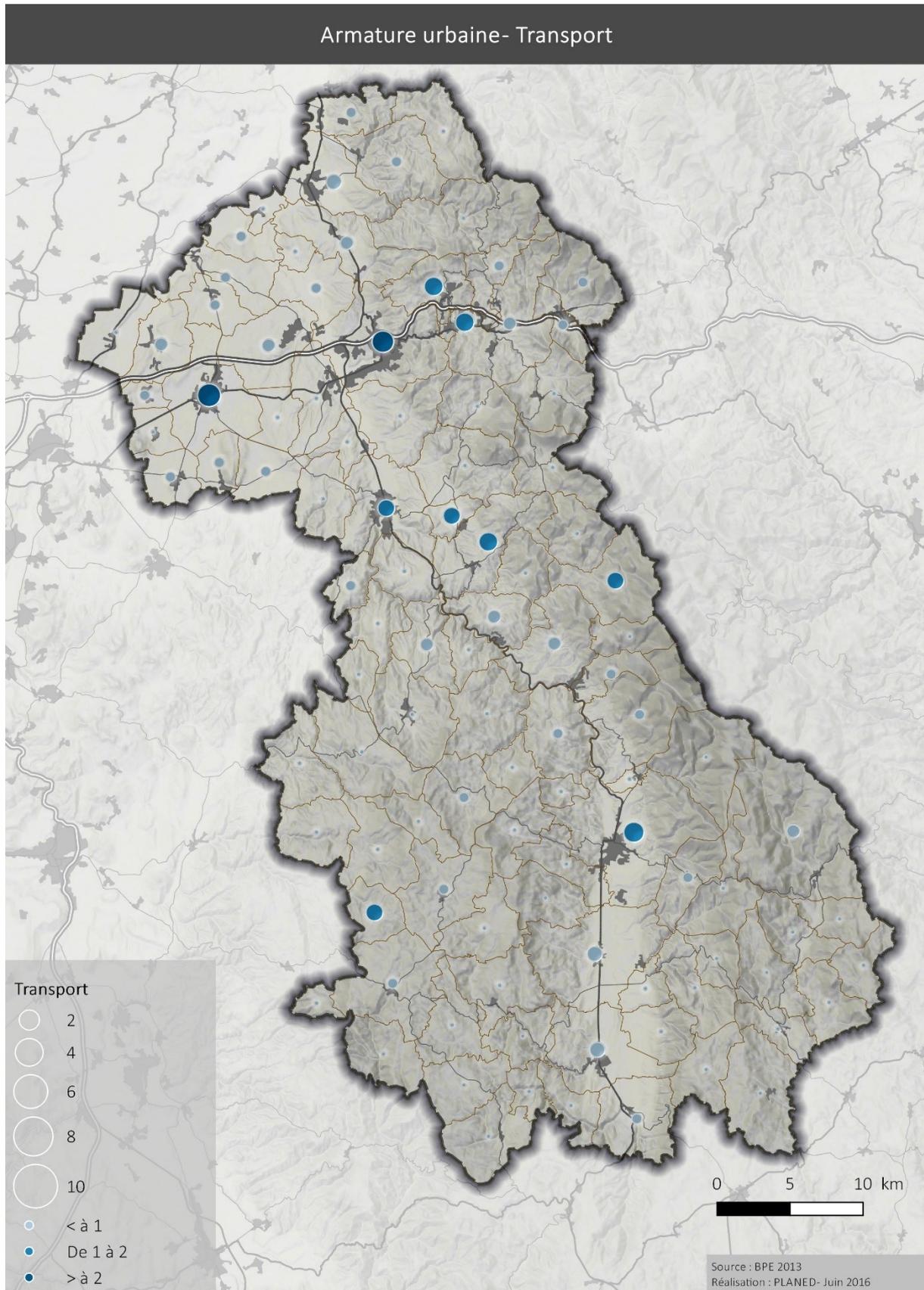
Annexe 9. Carte des équipements liés à l'enseignement – armature territoriale



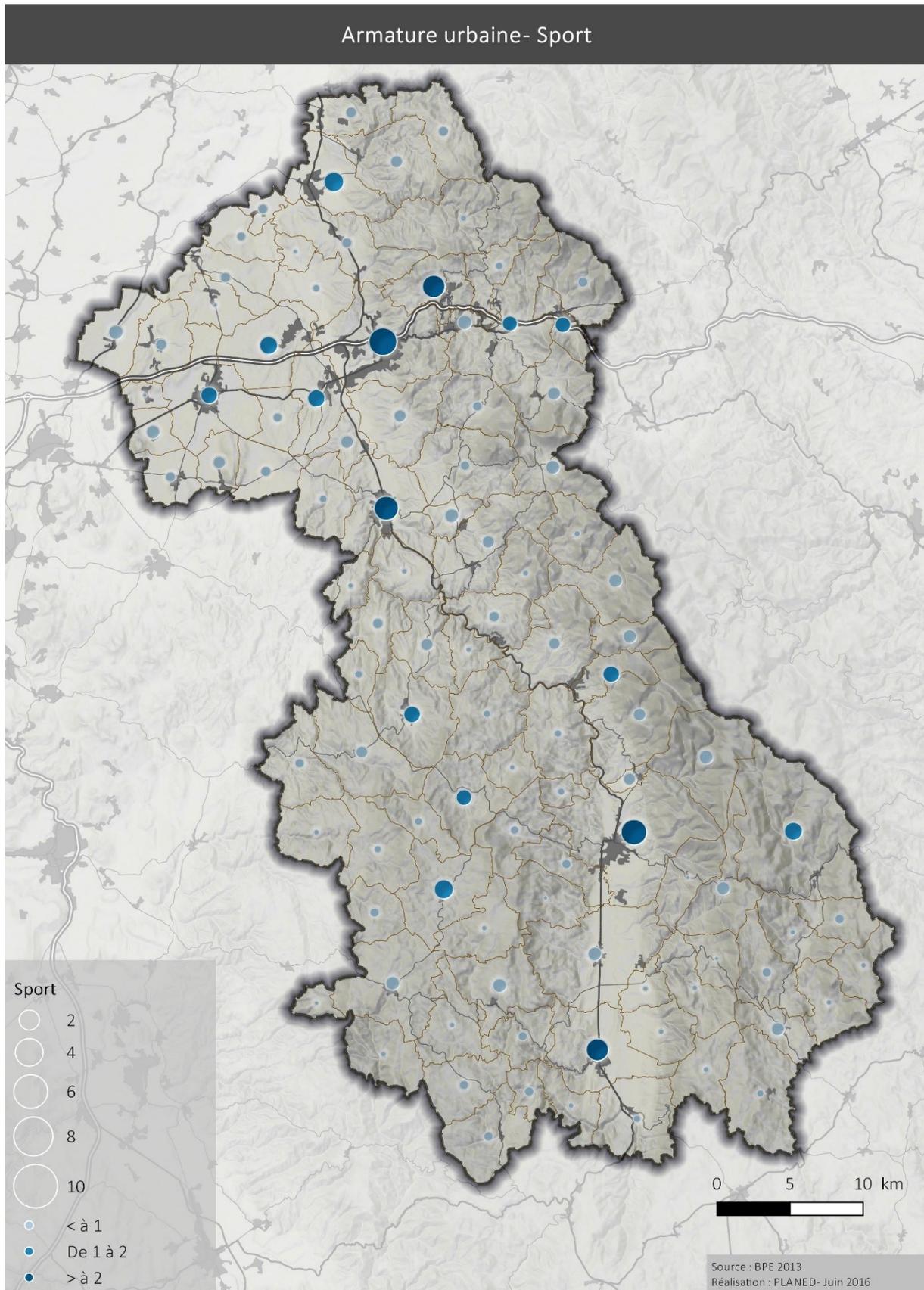
Annexe 10. Carte des équipements liés à la santé- armature territoriale



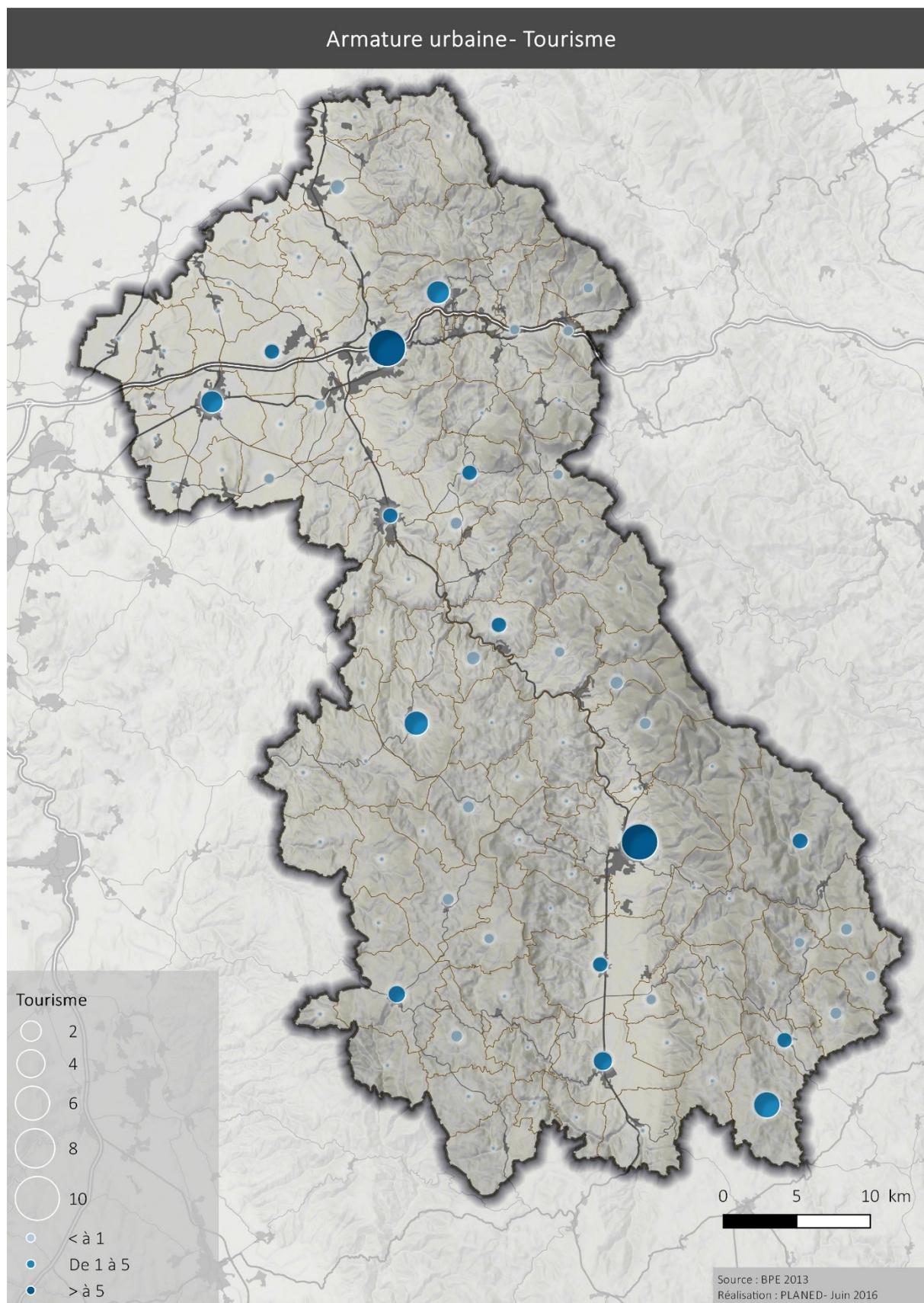
Annexe 11. Carte des équipements liés aux transports - armature territoriale



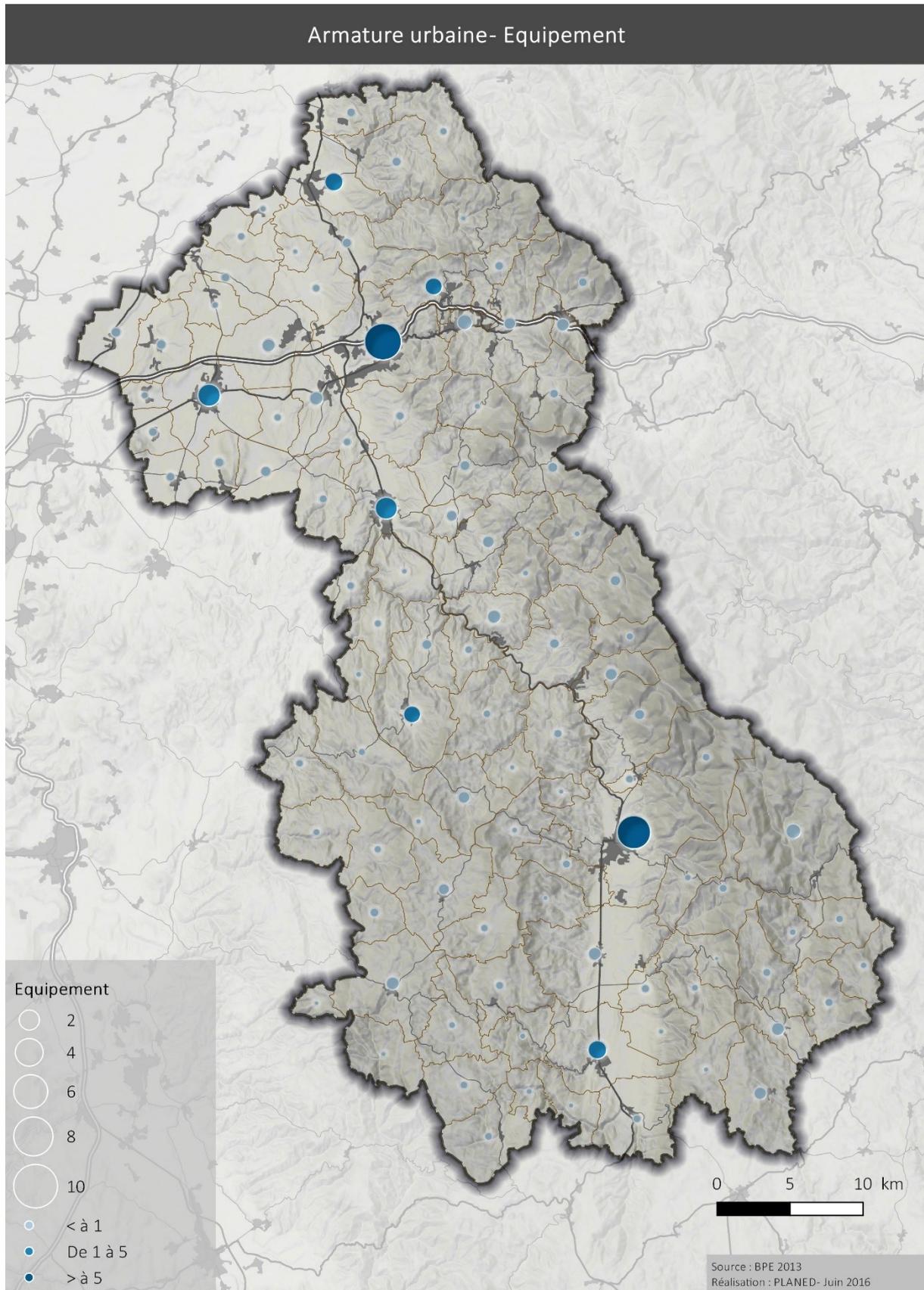
Annexe 12. Carte des équipements liés au sport- armature territoriale



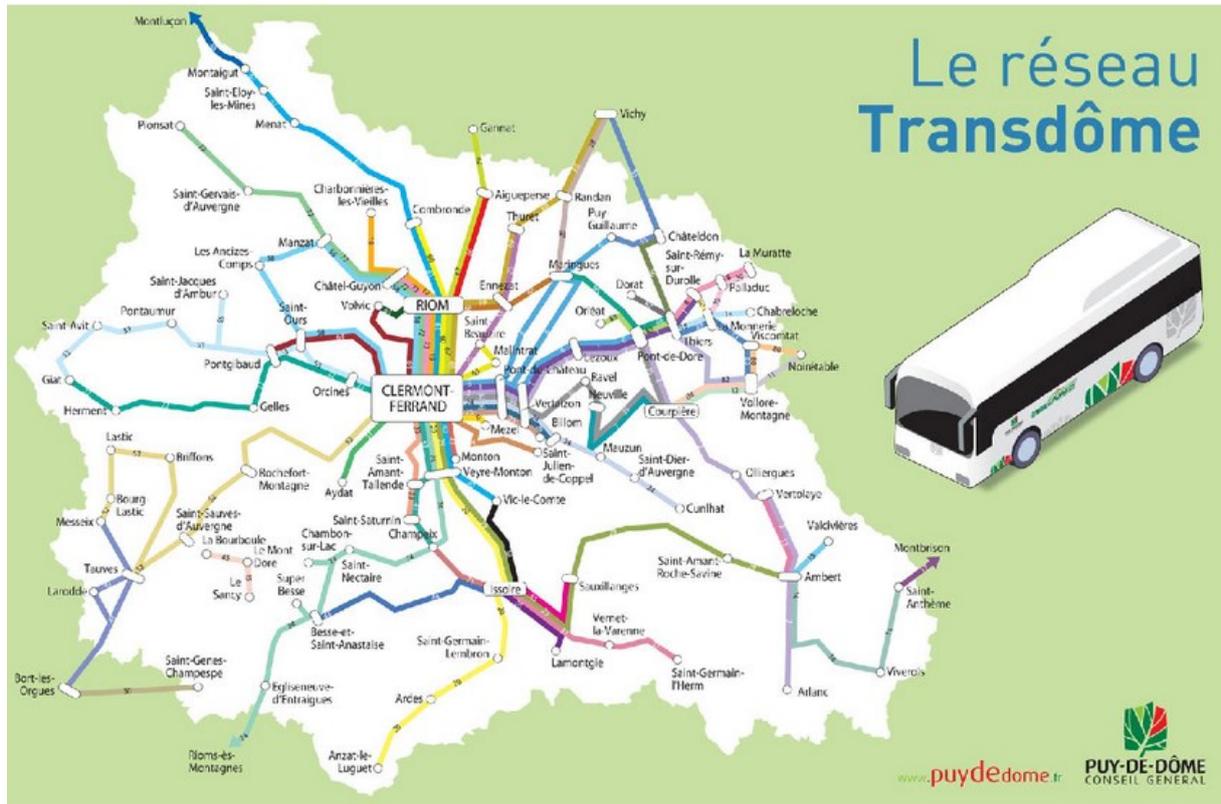
Annexe 13. Carte des équipements liés au tourisme - armature territoriale



Annexe 14. Carte des équipements - armature territoriale



Annexe 15. Carte du réseau Transdôme

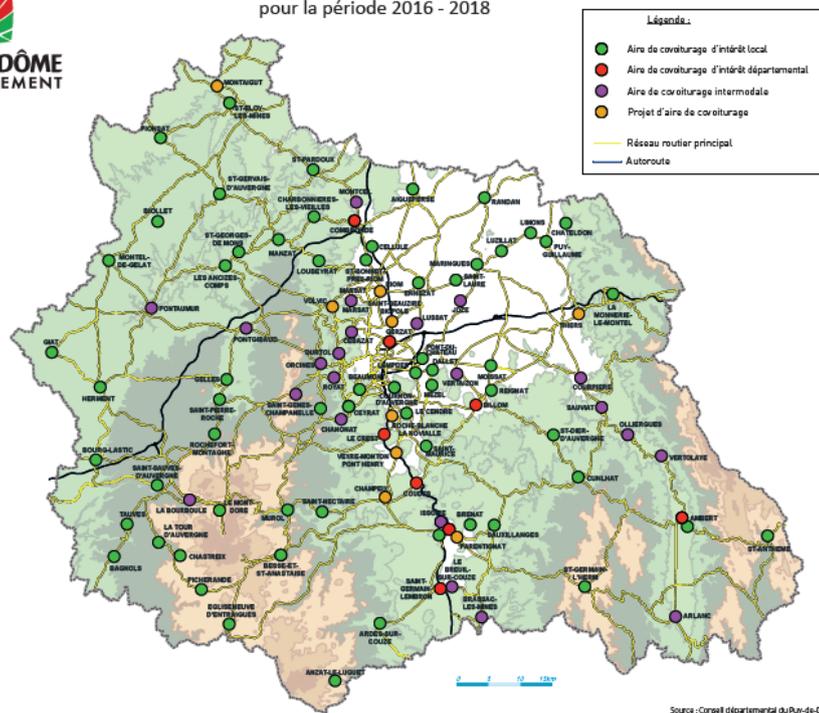


Source : www.puy-de-dome.fr

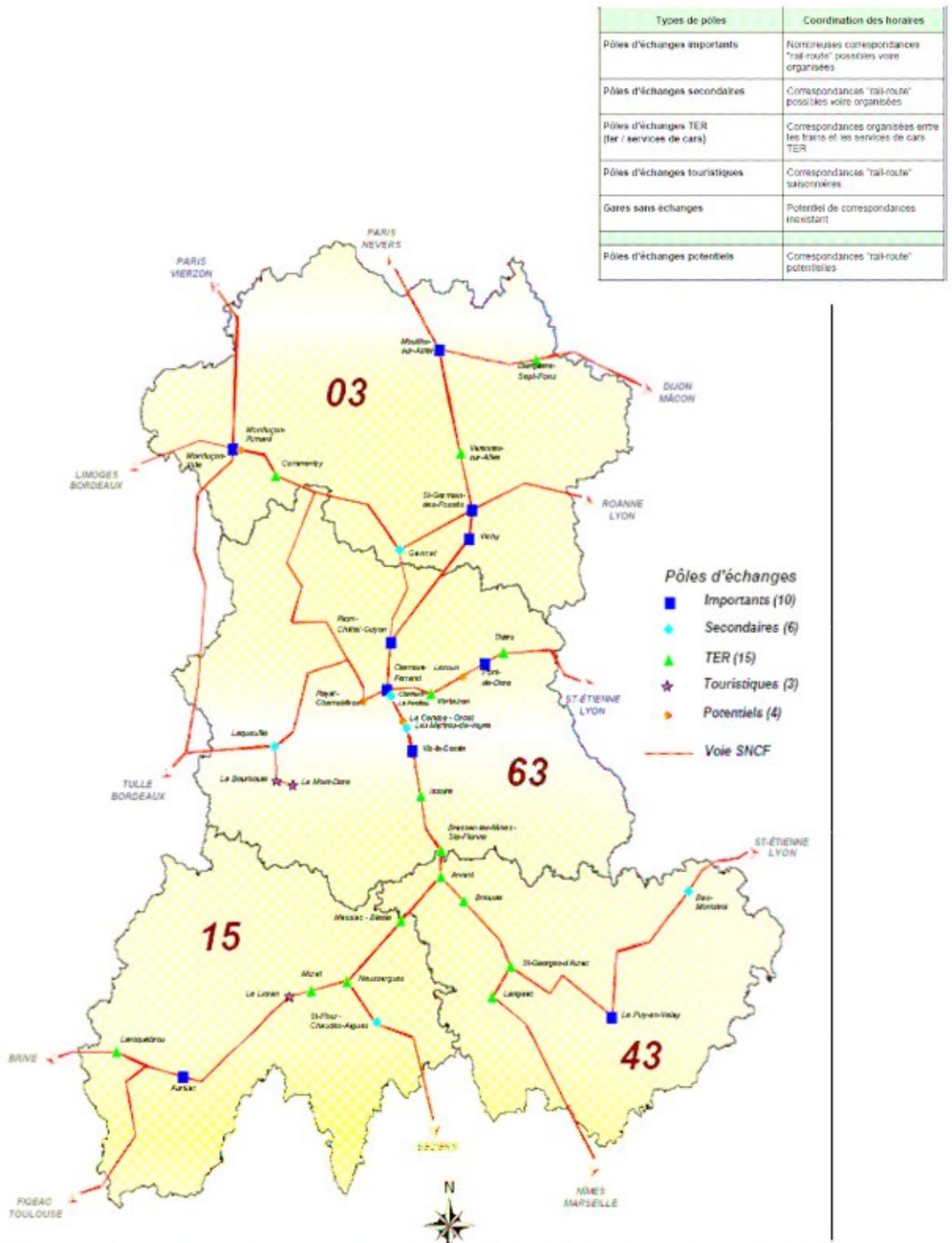
Annexe 16. Carte prévisionnelle des aires de covoiturage pour la période 2016-2018



Carte prévisionnelle des aires de covoiturage pour la période 2016 - 2018



Annexe 17. Localisation des pôles d'échanges



Source : Observatoire Régional des Transports 2006 - Schéma Régional des Infrastructures et des Transports (SRIT) Auvergne 2030

Annexe 18. Méthode de mesure sur la consommation d'espace par les fichiers fonciers MAJIC

À partir du fichier des *propriétés non bâties (pnb10)* traité par le CEREMA, il a été utilisé les valeurs suivantes :

- « IDPARC » : identifiant de la parcelle, par exemple 632580000F0381.
- « IDCOM » : code INSEE de la commune, par exemple 63258.
- « IDCOMTXT » : nom de la commune, par exemple *Olliergues*.
- « DCNTPA » : correspond à la surface cadastrale de la parcelle (en m²). Cette valeur est utilisée pour mesurer la consommation d'espace.
- « JANNATMIN » : correspond à l'année de première construction de la parcelle. Cette valeur permet de produire l'analyse diachronique de l'urbanisation du territoire (ici depuis 1955, par pas de 10 ans). La valeur est déterminée en liant les locaux à la parcelle. Chaque local a une date d'achèvement attribué dans la table des *propriétés bâties (pb10)* de MAJIC sous le champ « JANNAT ». Le millésime des fichiers fonciers étant 2015, la date la plus récente est 2014.
- « NLOCAL » : nombre de locaux associé à la parcelle. Somme de NLOCMAISON, NLOCAPPT et NLOCCOM.
- « NLOCMAISON » : nombre de locaux de type maison associé à la parcelle.
- « NLOCAPPT » : nombre de locaux de type appartement associé à la parcelle.
- « NLOCCOM » : nombre de locaux de type activité commercial et industriel associé à la parcelle
- « NLOCHABIT » : nombre de locaux d'habitation. Somme de NLOCMAISON et NLOCAPPT
- « DTELOC » : local dominant de la parcelle, cette valeur permet de ventiler la destination de la consommation d'espace. Plusieurs valeurs possibles : Maison, Appartement, Activité, Dépendance, Mixte.

Ainsi la consommation générale d'espace des 10 dernières années est égale à DCNTPA si NLOCAL > 0 et JANNATMIN est > 2004 et < 2015.

La consommation d'espace à destination du logement est égale à DCNTPA si DTELOC = Maison et appartement et JANNATMIN est > 2004 et < 2015.

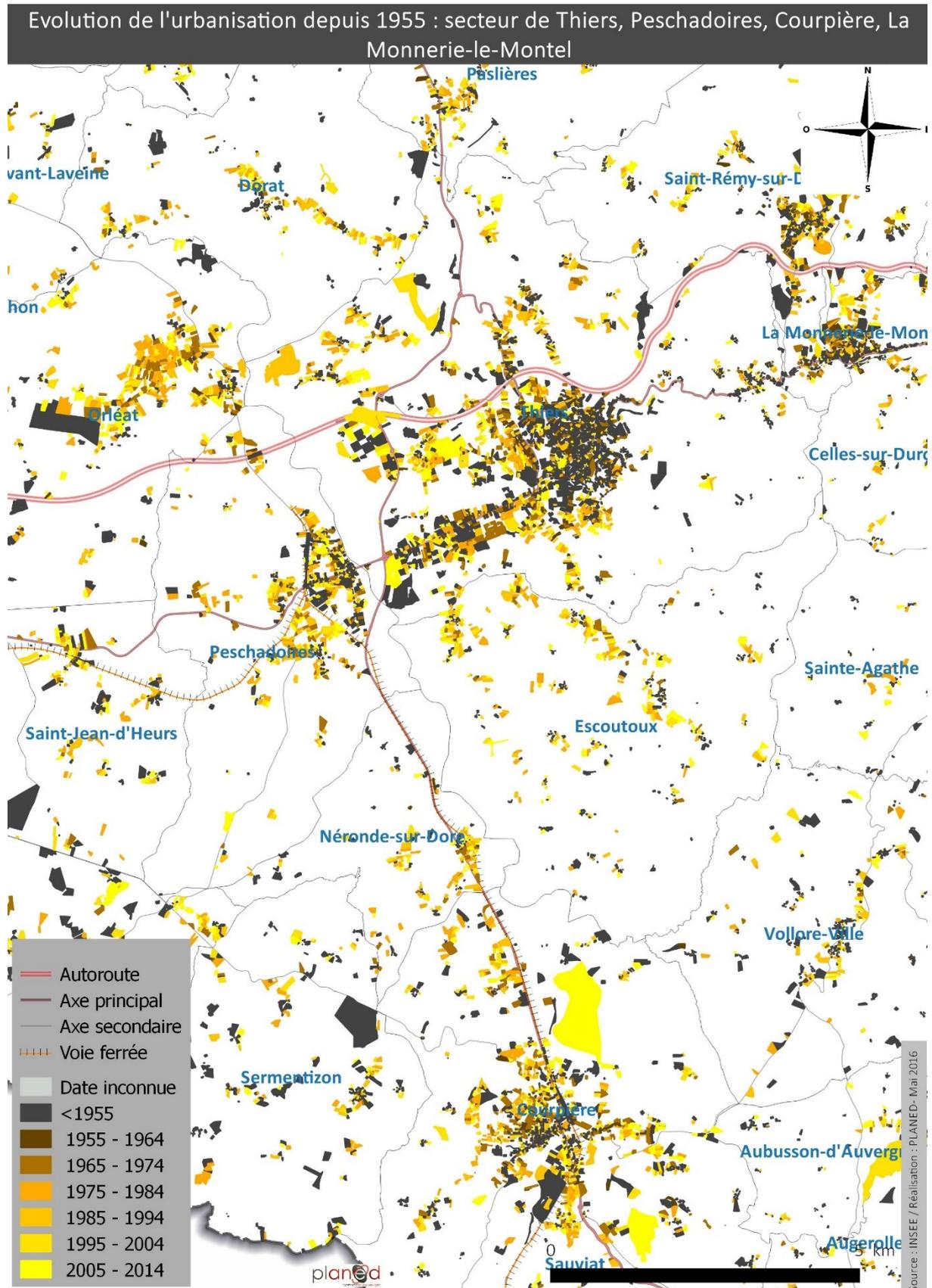
Annexe 19. Tableau occupation d'espace par destination au 1^{er} janvier 2015

	MAISON	%	APPARTEMENT	%	MIXTE	%	ACTIVITE	%	DEPENDANCE	%	TOTAL
Arconsat	32,04	56%	0,22	0%	3,95	7%	17,20	30%	3,37	6%	56,78
Celles-sur-Durolle	92,11	72%	1,49	1%	2,22	2%	18,26	14%	14,24	11%	128,32
Chabreloche	61,69	68%	3,29	4%	6,35	7%	13,68	15%	6,28	7%	91,29
La Monnerie-le-Montel	64,80	57%	3,02	3%	6,90	6%	30,03	26%	9,05	8%	113,80
Palladuc	67,25	72%	0,47	0%	1,41	2%	20,36	22%	4,51	5%	94,01
Sainte-Agathe	17,66	74%	0,22	1%	0,96	4%	4,45	19%	0,50	2%	23,78
Saint-Victor-Montvianeix	18,19	63%	0,05	0%	0,36	1%	7,39	26%	2,70	9%	28,69
Viscomtat	35,44	75%	0,69	1%	1,68	4%	5,05	11%	4,53	10%	47,40
Vollore-Montagne	28,31	62%	0,62	1%	1,38	3%	11,28	25%	3,73	8%	45,32
Baffie	10,97	79%	0,14	1%	0,29	2%	0,61	4%	1,95	14%	13,97
La Chaulme	13,62	73%	0,29	2%	0,35	2%	0,66	4%	3,85	21%	18,77
Eglisolles	23,14	83%	0,23	1%	0,64	2%	2,40	9%	1,56	6%	27,97
Medeyrolles	12,81	92%	0,17	1%	0,31	2%	0,00	0%	0,58	4%	13,87
Saillant	28,53	87%	0,38	1%	1,02	3%	1,48	4%	1,50	5%	32,90
Saint-Anthème	66,10	62%	1,42	1%	4,09	4%	25,27	24%	10,00	9%	106,89
Saint-Clément-de-Valorgue	22,76	77%	0,11	0%	0,85	3%	1,86	6%	3,90	13%	29,49
Saint-Romain	24,04	84%	0,11	0%	0,67	2%	1,22	4%	2,45	9%	28,48
Sauvessanges	37,49	79%	0,81	2%	1,80	4%	4,08	9%	3,23	7%	47,40
Viverols	26,04	73%	0,60	2%	2,48	7%	4,00	11%	2,36	7%	35,48
Grandrif	16,98	28%	0,24	0%	0,61	1%	37,93	62%	4,99	8%	60,75
Marsac-en-Livradois	167,66	71%	3,45	1%	7,64	3%	42,77	18%	13,37	6%	234,89
Saint-Just	14,10	86%	0,17	1%	0,10	1%	0,52	3%	1,51	9%	16,41
Saint-Martin-des-Olmes	31,78	74%	0,45	1%	2,78	7%	3,91	9%	3,79	9%	42,70
Aix-la-Fayette	9,53	83%	0,00	0%	0,10	1%	1,29	11%	0,61	5%	11,53
Bertignat	31,26	76%	0,61	1%	1,10	3%	2,28	6%	5,82	14%	41,07
Chambon-sur-Dolore	13,66	81%	0,42	2%	0,28	2%	0,21	1%	2,36	14%	16,92
Condat-lès-Montboissier	23,77	83%	0,23	1%	0,33	1%	4,12	14%	0,28	1%	28,73
Echandelys	54,39	80%	0,41	1%	1,55	2%	9,50	14%	2,28	3%	68,12
Fayet-Ronaye	13,00	84%	0,38	2%	0,19	1%	0,68	4%	1,25	8%	15,50
Fournols	31,50	58%	0,47	1%	2,56	5%	18,66	34%	1,45	3%	54,64
Grandval	8,06	93%	0,08	1%	0,00	0%	0,52	6%	0,04	0%	8,70
Le Monestier	20,34	80%	0,10	0%	0,09	0%	2,85	11%	1,91	8%	25,28
Saint-Amant-Roche-Savine	70,60	75%	0,89	1%	3,17	3%	12,08	13%	7,67	8%	94,40
Saint-Bonnet-le-Bourg	36,41	80%	0,33	1%	1,54	3%	7,25	16%	0,15	0%	45,68
Saint-Bonnet-le-Chastel	41,69	86%	0,12	0%	1,61	3%	4,43	9%	0,60	1%	48,45
Sainte-Catherine	3,77	77%	0,00	0%	0,22	4%	0,42	9%	0,50	10%	4,90
Saint-Eloy-la-Glacière	4,12	92%	0,02	1%	0,03	1%	0,19	4%	0,13	3%	4,50
Saint-Germain-l'Herm	76,07	67%	2,53	2%	4,91	4%	27,45	24%	3,18	3%	114,14
Ambert	384,80	64%	15,34	3%	37,15	6%	137,46	23%	28,91	5%	603,66
Champétières	14,06	68%	0,20	1%	0,04	0%	5,08	25%	1,16	6%	20,54
La Forie	16,28	58%	1,10	4%	1,17	4%	7,40	26%	2,04	7%	27,98
Job	165,41	74%	3,35	1%	10,88	5%	21,82	10%	21,99	10%	223,44
Saint-Ferréol-des-Côtes	49,27	81%	0,48	1%	2,75	4%	5,52	9%	3,11	5%	61,13
Thiolières	10,89	84%	0,00	0%	0,56	4%	0,56	4%	0,90	7%	12,91
Valcivières	20,69	64%	0,13	0%	2,50	8%	5,28	16%	3,64	11%	32,24
Arlanc	132,73	70%	2,06	1%	8,39	4%	37,79	20%	9,15	5%	190,12
Beurières	25,14	83%	0,16	1%	0,28	1%	3,09	10%	1,64	5%	30,31
Chaumont-le-Bourg	13,56	70%	0,08	0%	0,53	3%	3,66	19%	1,56	8%	19,39
Doranges	19,97	83%	0,02	0%	0,40	2%	2,15	9%	1,54	6%	24,09
Dore-l'Eglise	102,74	79%	0,84	1%	4,59	4%	15,66	12%	5,80	4%	129,62
Mayres	47,68	90%	0,48	1%	0,13	0%	2,84	5%	1,57	3%	52,70
Novacelles	39,42	91%	0,07	0%	0,72	2%	2,87	7%	0,30	1%	43,37
Saint-Alyre-d'Arlanc	18,84	71%	0,29	1%	0,61	2%	3,95	15%	2,87	11%	26,57
Saint-Sauveur-la-Sagne	10,87	84%	0,41	3%	0,44	3%	0,56	4%	0,67	5%	12,95
Aubusson-d'Auvergne	9,37	14%	0,15	0%	2,18	3%	52,79	79%	2,53	4%	67,02
Augerolles	51,91	60%	1,11	1%	2,87	3%	21,56	25%	9,62	11%	87,06
Courpière	226,79	41%	8,15	1%	22,58	4%	271,17	49%	19,83	4%	548,51
Néronde-sur-Dore	38,61	86%	0,00	0%	0,44	1%	4,12	9%	1,97	4%	45,14
Olmet	11,56	68%	0,04	0%	0,32	2%	3,18	19%	1,83	11%	16,93
La Renaudie	12,11	82%	0,05	0%	0,23	2%	1,13	8%	1,24	8%	14,76
Saint-Flour	18,82	74%	0,18	1%	0,14	1%	2,80	11%	3,35	13%	25,28
Sauviat	52,80	84%	0,12	0%	2,08	3%	3,55	6%	4,65	7%	63,21
Sermentizon	86,12	63%	0,44	0%	3,42	2%	40,08	29%	7,73	6%	137,78
Vollore-Ville	76,88	65%	0,44	0%	1,84	2%	35,03	29%	4,57	4%	118,75
Auzelles	23,78	79%	0,19	1%	1,14	4%	3,53	12%	1,59	5%	30,23
Brousse	23,80	70%	0,08	0%	0,43	1%	5,67	17%	3,80	11%	33,79
Ceiloux	13,28	81%	0,09	1%	0,22	1%	0,06	0%	2,71	17%	16,37
La Chapelle-Agnon	29,04	72%	0,20	0%	0,51	1%	6,71	17%	3,90	10%	40,36
Cunhat	43,87	41%	1,45	1%	4,40	4%	49,30	46%	7,00	7%	106,02

DIAGNOSTIC TERRITORIAL, SOCIO-ECONOMIQUE ET SPATIAL - VERSION APPROUVEE LE 15 JANVIER 2020

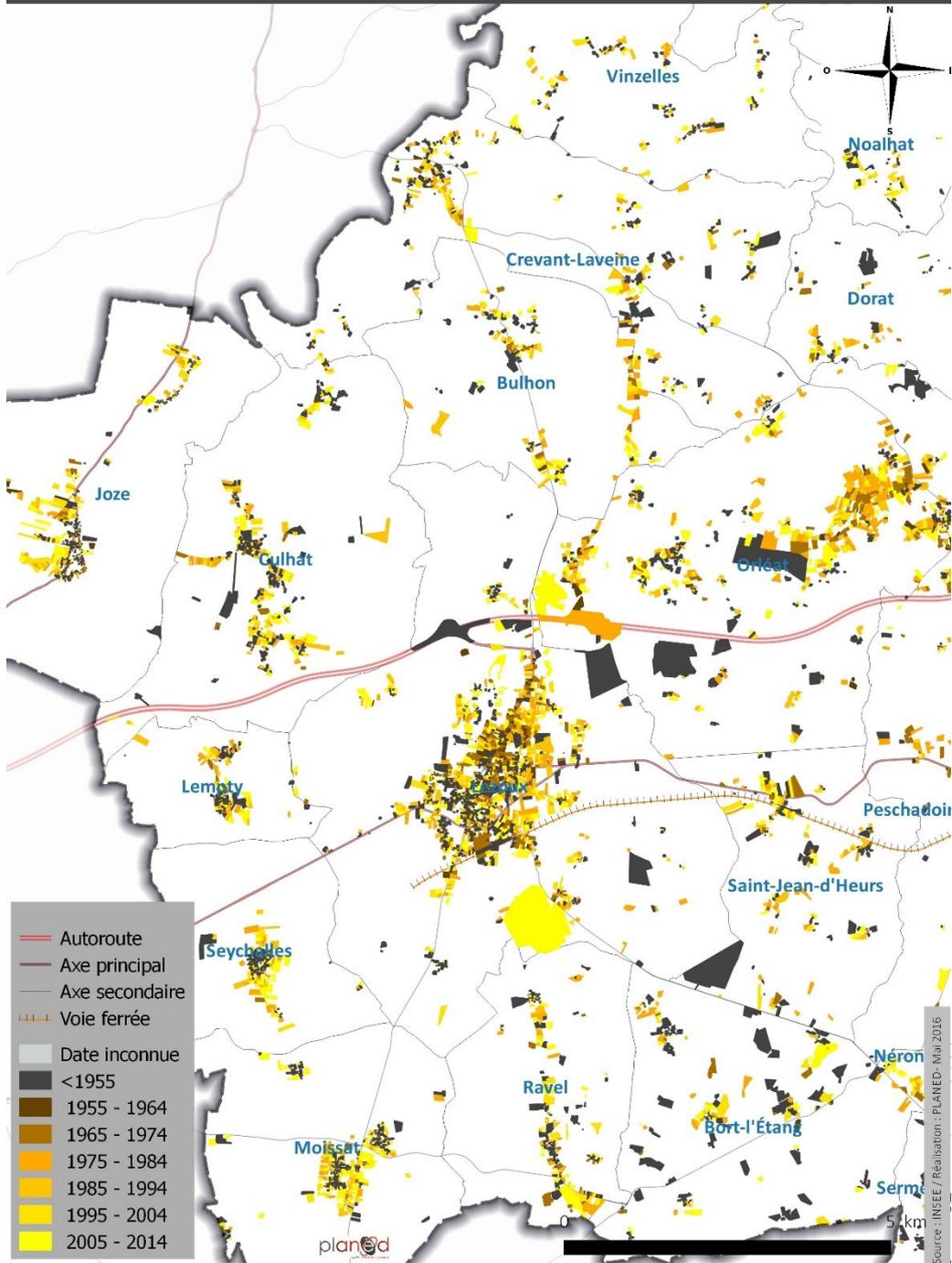
Domaize	62,52	77%	1,64	2%	3,54	4%	9,09	11%	4,60	6%	81,38
Tours-sur-Meymont	50,28	75%	1,62	2%	1,88	3%	8,93	13%	4,60	7%	67,31
Le Brugeron	29,66	49%	0,12	0%	2,38	4%	27,63	45%	1,33	2%	61,12
Marat	69,99	71%	0,60	1%	3,96	4%	9,12	9%	14,56	15%	98,23
Olliergues	58,09	60%	0,66	1%	6,34	7%	29,14	30%	2,63	3%	96,87
Saint-Gervais-sous-Meymo	24,49	76%	0,14	0%	1,03	3%	1,33	4%	5,18	16%	32,18
Saint-Pierre-la-Bourlhonne	19,58	71%	0,13	0%	0,28	1%	2,84	10%	4,80	17%	27,62
Vertolaye	26,28	49%	1,14	2%	4,51	8%	19,26	36%	2,46	5%	53,65
Charnat	10,96	95%	0,00	0%	0,12	1%	0,24	2%	0,26	2%	11,58
Châteldon	34,34	58%	0,62	1%	1,52	3%	18,03	30%	4,93	8%	59,43
Lachaux	25,00	80%	0,91	3%	0,30	1%	2,76	9%	2,42	8%	31,39
Noalhat	17,38	86%	0,09	0%	0,28	1%	1,06	5%	1,47	7%	20,28
Paslières	118,89	84%	0,29	0%	3,39	2%	9,45	7%	10,22	7%	142,25
Puy-Guillaume	124,23	58%	2,47	1%	14,21	7%	56,55	26%	16,15	8%	213,61
Ris	69,69	82%	0,49	1%	3,58	4%	8,39	10%	2,91	3%	85,07
Bort-l'Etang	84,92	71%	0,08	0%	3,02	3%	23,26	19%	9,12	8%	120,41
Bulhon	49,30	76%	0,00	0%	1,29	2%	6,63	10%	7,73	12%	64,94
Crevant-Laveine	73,45	72%	0,65	1%	4,22	4%	18,02	18%	5,14	5%	101,49
Culhat	74,19	72%	0,31	0%	2,97	3%	20,60	20%	5,66	5%	103,74
Joze	47,85	69%	0,24	0%	0,74	1%	14,13	20%	6,53	9%	69,49
Lempty	22,91	83%	0,01	0%	1,28	5%	1,00	4%	2,34	8%	27,54
Lezoux	218,30	49%	4,77	1%	21,06	5%	185,06	41%	20,54	5%	449,73
Moissat	48,61	70%	0,53	1%	2,73	4%	7,29	11%	10,00	14%	69,16
Orléat	205,70	55%	2,23	1%	8,98	2%	141,05	38%	16,86	4%	374,82
Peschadoires	120,51	66%	1,17	1%	15,59	9%	33,13	18%	11,54	6%	181,94
Ravel	41,71	64%	0,04	0%	1,71	3%	14,57	22%	7,13	11%	65,15
Saint-Jean-d'Heurs	45,63	48%	0,00	0%	2,74	3%	43,95	46%	3,45	4%	95,76
Seychalles	31,12	78%	0,22	1%	0,17	0%	7,35	18%	1,01	3%	39,87
Vinzelles	27,07	86%	0,59	2%	0,40	1%	0,47	1%	2,91	9%	31,44
Dorat	48,45	64%	0,36	0%	0,64	1%	20,39	27%	6,15	8%	76,00
Escoutoux	90,77	84%	2,27	2%	3,21	3%	6,65	6%	5,53	5%	108,43
Saint-Rémy-sur-Durolle	85,61	45%	4,17	2%	6,61	3%	86,31	45%	9,10	5%	191,81
Thiers	349,94	45%	23,63	3%	65,32	8%	307,32	39%	32,20	4%	778,41
TOTAL SCoT	5550,21	63%	115,14	1%	370,43	4%	2243,74	25%	536,79	6%	8816,31

Annexe 20. Évolution de l'urbanisation depuis 1955, secteur de Thiers

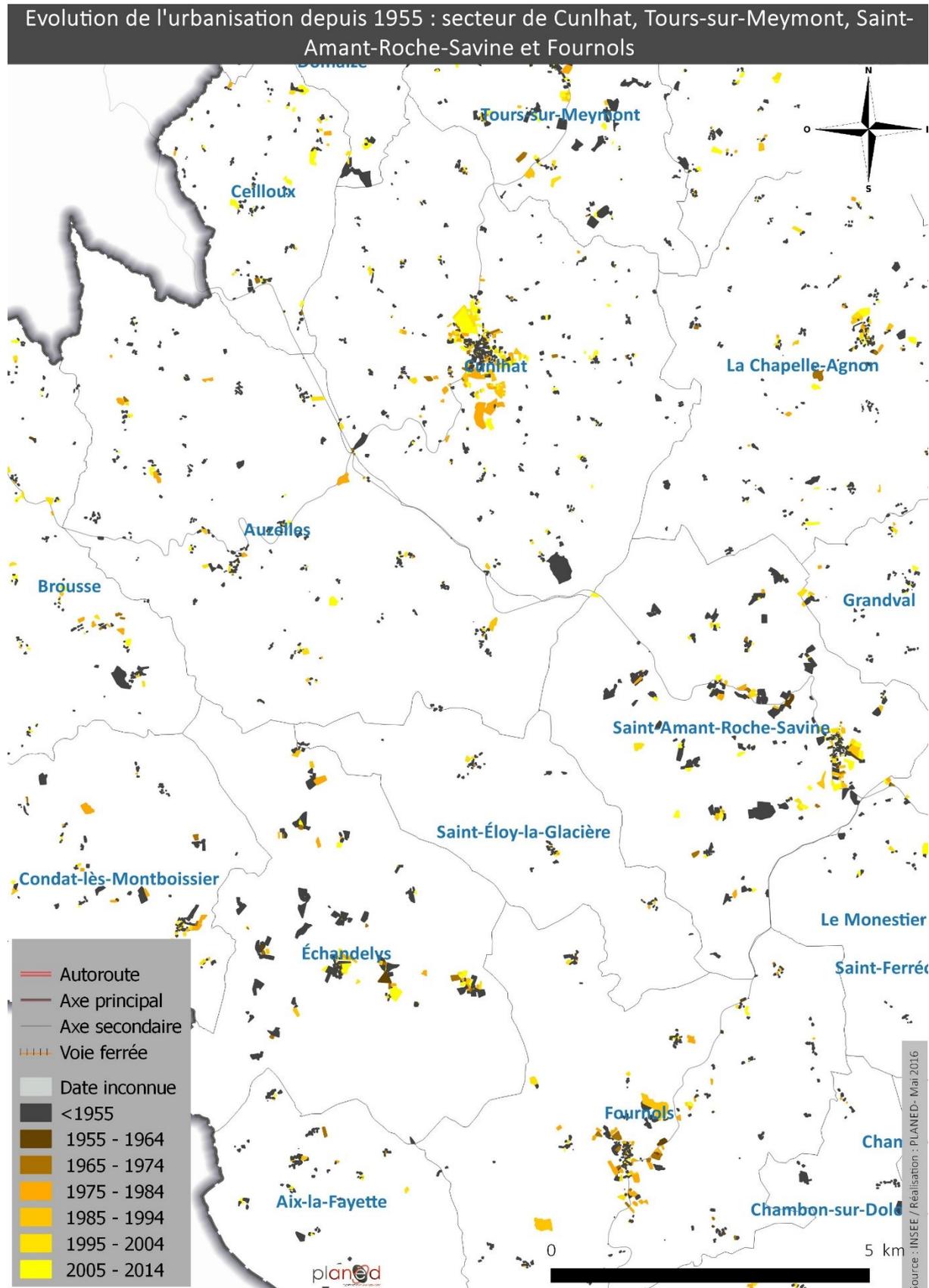


Annexe 21. Évolution de l'urbanisation depuis 1955, secteur de Lezoux

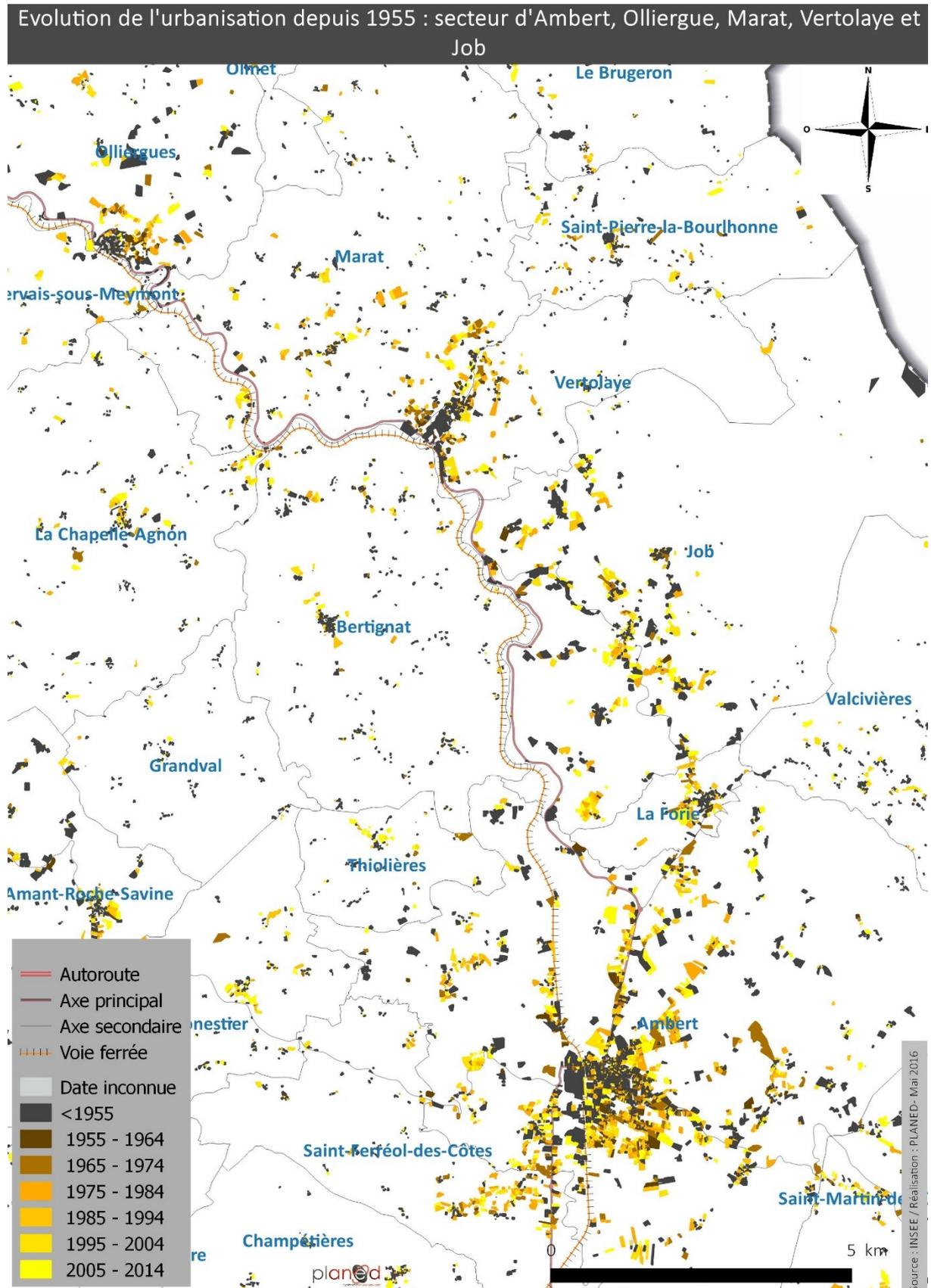
Evolution de l'urbanisation depuis 1955 : secteur de Lezoux, Orléat, Culhat et Joze



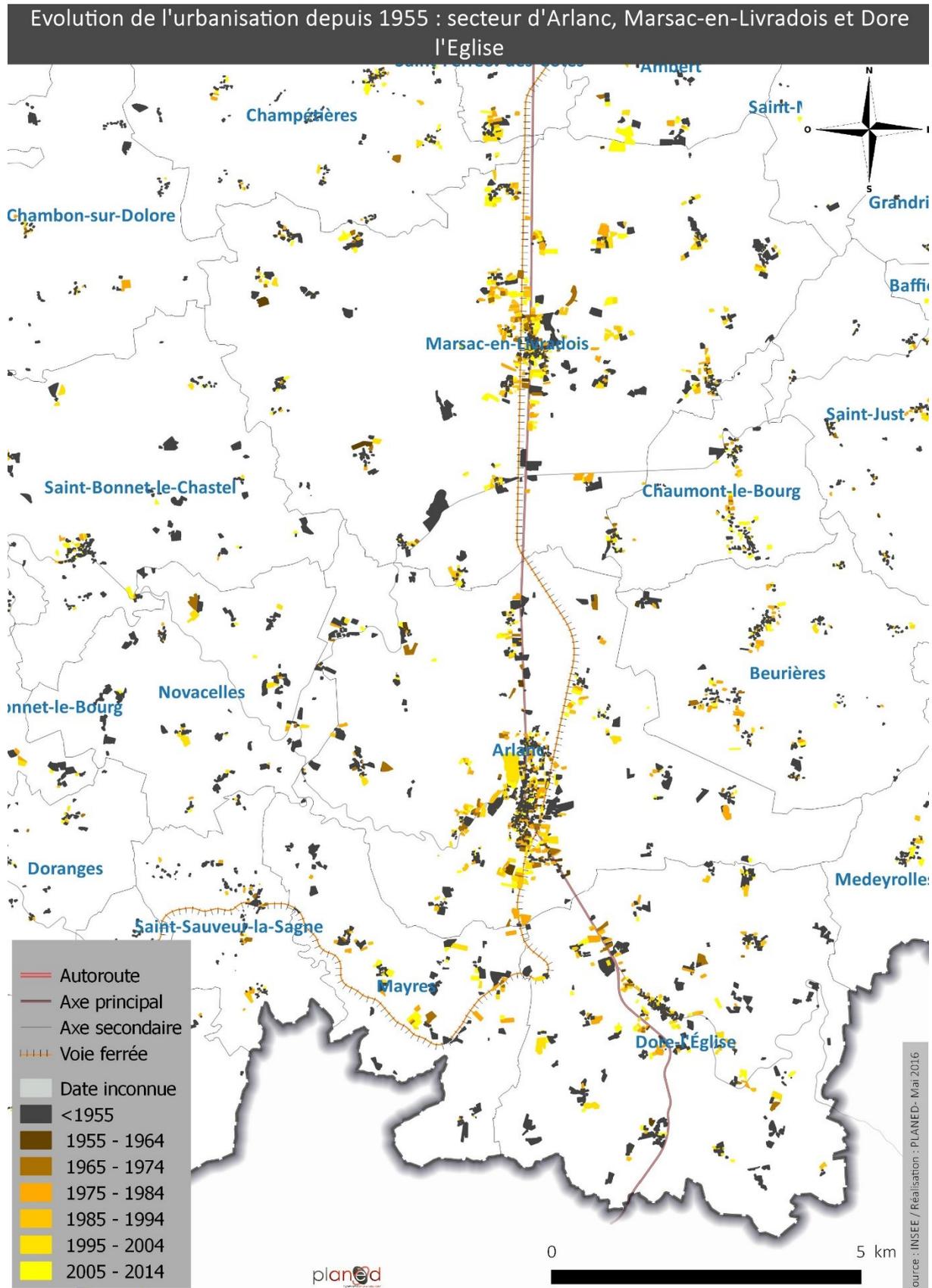
Annexe 22. Évolution de l'urbanisation depuis 1955, secteur de Cunlhat



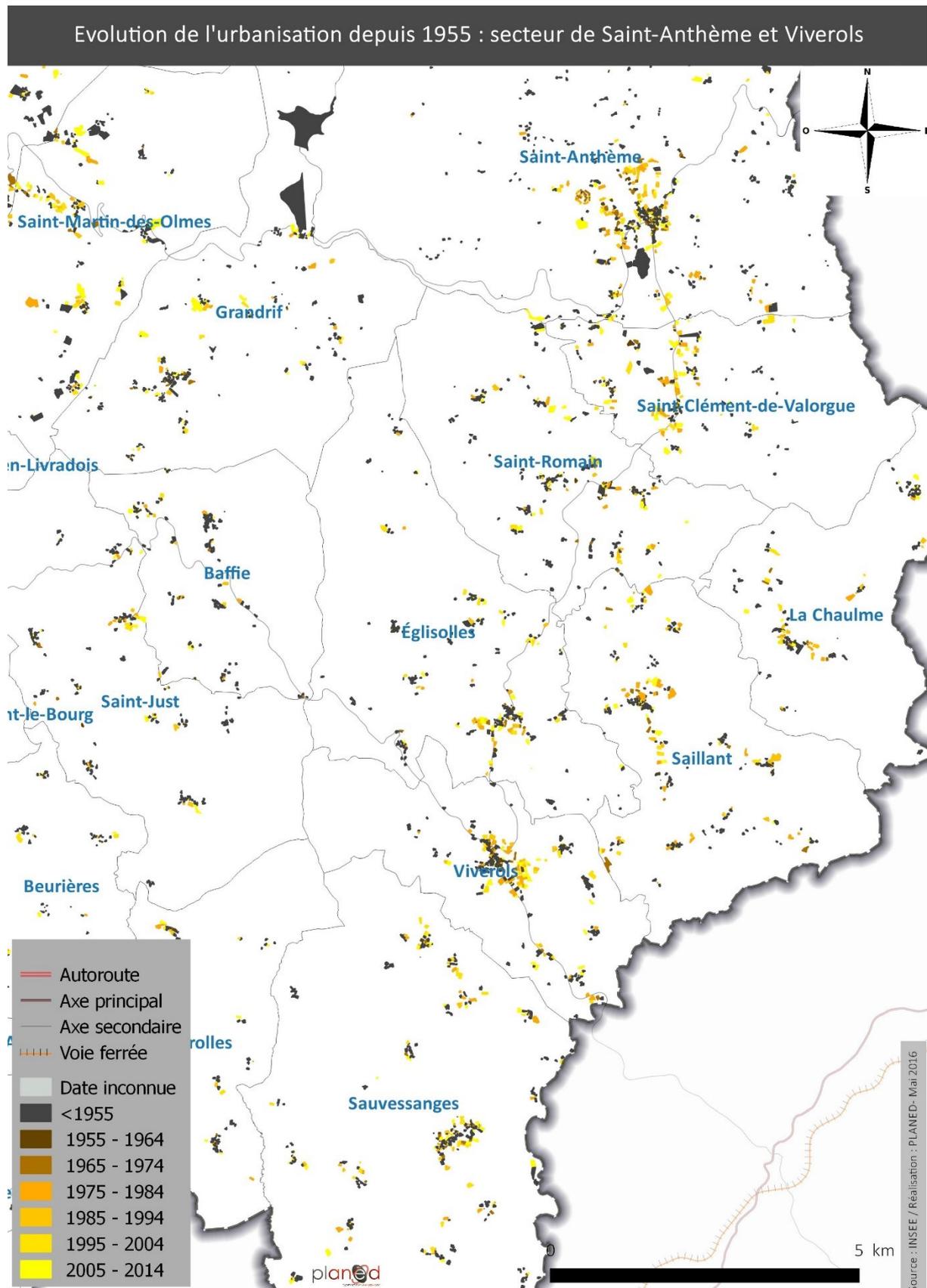
Annexe 23. Évolution de l'urbanisation depuis 1955, secteur d'Ambert



Annexe 24. Évolution de l'urbanisation depuis 1955, secteur d'Arzac



Annexe 25. Évolution de l'urbanisation depuis 1955, secteur de Saint-Anthème



Annexe 26. Tableau Consommation d'espaces depuis 1953 par période de 10 ans par commune

		Consommation d'espace totale						
		< 1955	1955 - 1964	1965 - 1974	1975 - 1984	1985 - 1994	1995 - 2004	2005 - 2014
63008	Arconsat	8,92	1,65	2,91	11,90	4,78	6,93	6,78
63066	Celles-sur-Durolle	21,44	6,09	13,87	23,24	17,08	15,41	14,18
63072	Chabreloche	29,63	4,17	10,13	7,30	8,97	8,22	8,66
63231	La Monnerie-le-Montel	21,23	11,26	12,33	18,17	10,90	6,77	8,64
63267	Palladuc	27,28	3,75	3,79	12,03	5,79	7,08	15,58
63310	Sainte-Agathe	8,87	0,06	2,51	4,05	0,34	0,13	2,74
63402	Saint-Victor-Montvianeix	13,96	0,21	0,32	1,31	0,51	2,06	1,58
63463	Viscomtat	14,35	2,23	2,61	5,97	10,77	4,54	2,81
63468	Vollore-Montagne	12,32	1,00	3,21	3,71	2,77	7,29	4,99
63027	Baffie	8,95	0,00	0,29	0,85	0,83	0,88	1,34
63104	La Chaulme	7,81	0,03	0,71	2,28	1,72	2,86	1,26
63147	Eglisolles	13,54	0,40	0,96	1,89	2,51	2,69	3,87
63221	Medeyrolles	7,13	0,36	0,16	0,64	2,89	0,64	1,84
63309	Saillant	11,33	0,37	3,37	7,40	3,38	2,40	3,49
63319	Saint-Anthème	39,28	1,08	5,97	9,59	8,94	6,56	10,98
63331	Saint-Clément-de-Valorg	8,64	0,54	1,03	5,13	0,88	5,48	5,22
63394	Saint-Romain	14,82	0,64	0,58	2,80	1,86	2,47	4,06
63412	Sauvessanges	22,08	0,66	2,24	4,79	3,35	5,79	5,96
63465	Viverols	12,87	0,42	1,37	5,50	2,93	3,69	4,67
63173	Grandrif	11,26	0,02	0,89	1,89	1,58	1,37	5,29
63211	Marsac-en-Livradois	91,24	6,95	10,39	24,48	17,17	20,94	26,97
63371	Saint-Just	11,17	0,35	0,50	0,85	1,17	0,94	1,31
63374	Saint-Martin-des-Olmes	19,19	0,26	1,10	3,43	3,14	5,12	9,35
63002	Aix-la-Fayette	8,16	0,00	0,58	0,15	0,63	0,33	0,44
63037	Bertignat	20,01	0,60	1,21	3,26	3,55	4,24	3,07
63076	Chambon-sur-Dolore	9,85	0,29	0,28	2,31	0,83	0,50	0,47
63119	Condat-lès-Montboissier	18,55	0,16	0,90	4,45	0,59	1,45	0,88
63142	Echandelys	41,71	2,21	2,90	3,85	4,09	1,99	7,00
63158	Fayet-Ronaye	7,28	0,84	1,03	0,34	2,21	1,86	1,54
63162	Fournols	16,48	1,81	4,31	8,70	4,74	2,72	1,13
63174	Grandval	6,28	0,00	0,00	0,20	0,26	1,18	0,71
63230	Le Monestier	10,19	0,14	0,44	0,37	2,70	3,25	5,62
63314	Saint-Amant-Roche-Savir	53,74	2,84	1,90	2,88	7,94	4,88	8,04
63323	Saint-Bonnet-le-Bourg	32,69	0,31	1,97	4,38	0,85	1,35	0,68
63324	Saint-Bonnet-le-Chastel	36,18	0,17	0,00	1,16	0,43	2,57	2,67
63328	Sainte-Catherine	3,08	0,00	0,02	0,26	0,03	0,38	0,70
63337	Saint-Eloy-la-Glacière	3,43	0,00	0,10	0,22	0,00	0,54	0,15
63353	Saint-Germain-l'Herm	58,18	0,74	4,75	5,00	8,92	8,63	17,84
63003	Ambert	176,91	28,22	68,39	65,64	47,70	52,63	72,99
63081	Champétières	9,20	0,04	1,07	1,12	1,23	1,41	2,92
63161	La Forie	5,70	0,79	2,51	2,88	4,16	2,01	6,21
63179	Job	97,54	5,29	7,50	20,80	20,33	23,76	22,63
63341	Saint-Ferréol-des-Côtes	14,48	0,86	5,46	15,14	6,15	8,39	4,81
63431	Thiolières	4,94	0,08	2,12	0,25	0,14	1,42	3,16
63441	Valcivières	13,41	0,18	0,15	0,85	1,55	6,91	6,79
63010	Arlanc	68,29	5,56	15,41	23,83	13,38	26,19	13,44
63039	Beurières	14,89	0,19	1,13	5,73	1,71	1,40	2,65
63105	Chaumont-le-Bourg	7,12	0,32	0,92	1,98	0,68	0,96	3,19
63137	Doranges	16,11	0,09	0,25	1,26	0,45	1,38	1,89
63139	Dore-l'Eglise	73,56	1,35	6,09	10,84	7,97	11,18	7,76
63218	Mayres	30,50	0,55	2,58	6,02	1,39	3,20	6,21
63256	Novacelles	31,62	0,09	0,17	0,68	0,26	5,67	0,72
63312	Saint-Alyre-d'Arlanc	11,95	0,26	1,38	2,77	0,66	3,45	1,73
63398	Saint-Sauveur-la-Sagne	7,23	0,09	1,21	1,50	1,42	0,08	0,14
63015	Aubusson-d'Auvergne	5,46	0,34	1,57	0,67	0,96	26,05	4,19
63016	Augerolles	25,60	0,87	6,22	8,94	10,93	5,21	7,00
63125	Courpière	167,90	10,45	52,57	45,46	32,25	30,94	58,65
63249	Néronde-sur-Dore	9,51	0,94	3,89	11,18	6,27	6,47	3,15

DIAGNOSTIC TERRITORIAL, SOCIO-ECONOMIQUE ET SPATIAL - VERSION APPROUVEE LE 15 JANVIER 2020

63260	Olmet	7,66	0,17	0,25	2,81	0,55	0,73	3,13
63298	La Renaudie	8,54	0,52	0,09	0,63	1,50	1,26	0,47
63343	Saint-Flour	9,29	0,00	1,18	2,42	1,73	2,98	5,06
63414	Sauviat	22,31	0,74	4,26	7,81	8,14	4,95	8,90
63418	Sermentizon	52,14	0,16	2,54	17,58	6,01	9,12	7,88
63469	Vollore-Ville	44,99	1,70	3,97	7,97	9,25	8,22	5,77
63023	Auzelles	16,09	0,20	0,29	4,40	1,76	2,94	2,47
63056	Brousse	11,81	0,34	0,62	4,42	1,11	4,35	3,61
63065	Ceilloux	7,65	0,03	0,47	0,95	0,21	1,18	5,26
63086	La Chapelle-Agnon	15,44	0,20	3,10	1,90	3,25	3,94	6,47
63132	Cunlhat	22,97	0,62	3,24	7,50	6,93	14,77	15,15
63136	Domaize	52,96	0,44	0,65	0,56	1,78	8,66	8,77
63434	Tours-sur-Meymont	38,67	0,18	3,09	2,88	2,51	2,53	8,08
63057	Le Brugeron	18,15	0,45	1,12	4,38	23,56	3,61	2,86
63207	Marat	26,30	2,71	12,18	13,63	9,85	11,48	7,57
63258	Olliergues	32,89	3,37	7,61	13,86	4,17	6,14	9,74
63355	Saint-Gervais-sous-Meyr	14,06	1,82	0,88	2,32	2,94	3,48	3,96
63384	Saint-Pierre-la-Bourlhonn	10,24	0,29	2,38	2,56	2,45	3,85	2,34
63454	Vertolaye	11,19	2,14	4,05	6,60	4,00	6,86	2,06
63095	Charnat	5,16	0,21	0,63	1,20	1,32	1,29	1,54
63102	Châteldon	17,68	1,85	2,95	7,12	2,29	2,70	6,09
63184	Lachaux	12,54	1,18	1,25	3,29	3,47	1,00	4,57
63253	Noalhat	4,97	0,00	0,03	0,74	3,23	6,69	3,41
63271	Paslières	27,04	1,49	11,36	30,73	14,89	24,04	22,75
63291	Puy-Guillaume	42,67	5,28	24,00	24,41	18,71	16,20	26,98
63301	Ris	32,33	2,95	9,10	14,63	6,23	6,11	8,32
63045	Bort-l'Etang	49,76	1,15	5,87	11,39	4,64	13,43	17,34
63058	Bulhon	12,66	0,93	4,96	10,47	9,11	10,81	10,64
63128	Crevant-Laveine	28,04	2,73	3,72	17,28	9,67	12,97	14,37
63131	Culhat	30,92	1,08	5,84	11,37	11,03	10,81	16,91
63180	Joze	10,02	1,90	3,75	8,22	7,20	12,39	14,11
63194	Lempty	8,81	0,51	1,92	4,24	4,44	1,79	4,93
63195	Lezoux	60,58	17,64	41,96	43,20	24,26	43,92	118,44
63229	Moissat	14,74	0,32	2,45	6,83	7,71	13,18	18,75
63265	Orléat	36,92	8,31	33,08	54,39	31,27	23,74	61,11
63276	Peschadoires	34,12	3,73	24,48	29,69	25,18	15,93	20,62
63296	Ravel	14,86	0,84	5,89	8,19	5,11	10,23	13,82
63364	Saint-Jean-d'Heurs	49,04	0,13	3,11	10,12	6,67	8,59	8,65
63420	Seychalles	5,53	0,17	0,97	6,61	5,79	4,82	9,93
63461	Vinzelles	10,99	0,17	0,48	5,90	2,71	3,53	5,37
63138	Dorat	11,43	0,90	4,63	11,51	7,60	8,12	7,03
63151	Escoutoux	15,43	0,01	8,42	22,00	17,02	18,00	20,58
63393	Saint-Rémy-sur-Durolle	24,31	6,31	11,86	26,98	16,37	11,28	32,84
63430	Thiers	193,87	28,09	68,12	79,40	85,03	72,34	97,15
TOTAL		2732,7691	213,13	615,03	979,33	734,21	829,79	1108,54
Par an		273,27691	21,31	61,50	97,93	73,42	82,98	110,85

Annexe 27. Tableau Consommation d'espace due au logement depuis 1953 par période de 10 ans par commune

		Consommation d'espace pour le logement						
		< 1955	1955 -1964	1965 -1974	1975 -1984	1985 -1994	1995 -2004	2005 -2014
63008	Arconsat	6,67	1,50	2,36	10,04	2,59	5,94	3,37
63066	Celles-sur-Durolle	20,04	5,24	13,42	22,94	11,85	11,10	8,80
63072	Chabreloche	26,32	2,92	9,39	6,40	7,74	4,99	6,38
63231	La Monnerie-le-Montel	17,53	10,33	10,95	13,19	4,67	5,86	4,19
63267	Palladuc	25,60	3,62	3,79	11,91	5,08	5,88	11,84
63310	Sainte-Agathe	8,59	0,06	2,51	4,05	0,31	0,00	2,36
63402	Saint-Victor-Montvianeix	13,75	0,20	0,27	1,22	0,05	1,47	1,27
63463	Viscomtat	12,76	1,81	2,37	5,90	8,55	3,63	1,02
63468	Vollore-Montagne	11,01	1,00	1,99	3,64	2,20	5,17	3,91
63027	Baffie	8,67	0,00	0,24	0,85	0,62	0,28	0,46
63104	La Chaulme	7,54	0,03	0,71	2,28	1,08	1,17	1,05
63147	Eglisolles	13,25	0,33	0,89	1,89	2,34	2,03	2,35
63221	Medeyrolles	7,06	0,28	0,16	0,64	2,89	0,53	1,42
63309	Saillant	11,23	0,27	3,37	7,12	3,21	1,39	2,64
63319	Saint-Anthème	35,86	1,08	5,68	9,26	7,48	3,04	4,96
63331	Saint-Clément-de-Valorgue	8,08	0,54	1,03	4,90	0,88	3,33	4,18
63394	Saint-Romain	14,63	0,58	0,51	2,80	1,61	1,84	2,17
63412	Sauvessanges	20,94	0,63	2,11	4,75	1,54	4,64	3,62
63465	Viverols	12,16	0,26	1,15	3,86	2,42	2,97	3,78
63173	Grandrif	10,66	0,02	0,89	1,88	0,45	0,60	2,72
63211	Marsac-en-Livradois	86,61	6,41	9,16	21,69	14,17	15,74	16,67
63371	Saint-Just	11,08	0,32	0,50	0,85	0,88	0,29	0,36
63374	Saint-Martin-des-Olmes	19,00	0,26	1,10	3,26	3,04	2,90	3,64
63002	Aix-la-Fayette	7,96	0,00	0,58	0,15	0,51	0,00	0,32
63037	Bertignat	18,76	0,60	1,02	3,26	3,16	2,41	2,59
63076	Chambon-sur-Dolore	9,65	0,29	0,21	2,31	0,83	0,41	0,41
63119	Condat-lès-Montboissier	16,30	0,00	0,90	4,45	0,57	1,03	0,71
63142	Echandelys	38,73	2,21	2,90	3,78	2,71	1,70	2,65
63158	Fayet-Ronaye	6,80	0,84	0,99	0,34	1,99	1,00	1,44
63162	Fournols	16,00	0,85	3,98	7,92	0,61	1,00	1,01
63174	Grandval	6,26	0,00	0,00	0,20	0,26	0,88	0,54
63230	Le Monestier	10,08	0,14	0,44	0,37	2,39	2,77	4,24
63314	Saint-Amant-Roche-Savine	51,41	2,84	1,90	2,32	5,82	2,58	4,65
63323	Saint-Bonnet-le-Bourg	28,89	0,31	1,97	2,94	0,85	1,33	0,34
63324	Saint-Bonnet-le-Chastel	35,99	0,17	0,00	1,16	0,28	2,57	1,52
63328	Sainte-Catherine	2,83	0,00	0,02	0,26	0,03	0,38	0,24
63337	Saint-Eloy-la-Glacière	3,33	0,00	0,10	0,22	0,00	0,51	0,01
63353	Saint-Germain-l'Herm	54,01	0,53	4,61	4,87	5,74	2,51	6,97
63003	Ambert	153,05	23,98	49,90	61,50	36,90	40,58	32,23
63081	Champétières	8,86	0,04	1,07	1,04	0,85	1,17	1,15
63161	La Forie	4,43	0,79	1,77	2,75	3,96	1,78	1,12
63179	Job	89,86	5,23	6,78	20,25	15,66	14,12	15,65
63341	Saint-Ferréol-des-Côtes	14,16	0,86	5,46	14,06	3,95	7,35	3,72
63431	Thiolières	4,84	0,08	2,12	0,25	0,14	1,42	2,03
63441	Valcivières	12,71	0,18	0,15	0,81	1,36	2,98	2,82
63010	Arlanc	62,55	5,34	13,99	23,07	11,43	7,94	9,94
63039	Beurières	14,59	0,19	0,27	5,73	1,21	0,67	2,65
63105	Chaumont-le-Bourg	6,60	0,32	0,92	1,98	0,60	0,57	2,62
63137	Doranges	15,88	0,02	0,25	1,26	0,37	0,92	1,38
63139	Dore-l'Eglise	68,51	1,15	5,60	9,29	6,35	6,49	6,18
63218	Mayres	30,37	0,55	2,58	6,02	0,60	2,66	5,01
63256	Novacelles	31,51	0,00	0,17	0,68	0,07	5,67	0,72
63312	Saint-Alyre-d'Arlanc	11,35	0,23	1,38	2,65	0,64	2,12	0,56
63398	Saint-Sauveur-la-Sagne	6,76	0,09	1,21	1,37	1,42	0,08	0,13
63015	Aubusson-d'Auvergne	4,65	0,01	0,81	0,67	0,96	1,06	1,34
63016	Augerolles	21,35	0,84	5,03	8,63	8,49	3,04	5,56
63125	Courpière	76,82	8,03	41,17	42,09	22,22	22,56	23,11

DIAGNOSTIC TERRITORIAL, SOCIO-ECONOMIQUE ET SPATIAL - VERSION APPROUVEE LE 15 JANVIER 2020

63249	Néronde-sur-Dore	9,37	0,94	3,44	10,86	5,70	5,89	2,43
63260	Olmét	7,49	0,17	0,25	2,81	0,02	0,44	0,27
63298	La Renaudie	8,14	0,48	0,02	0,63	1,23	1,18	0,33
63343	Saint-Flour	8,92	0,00	1,18	2,42	1,35	0,94	4,18
63414	Sauviat	22,11	0,74	4,26	7,28	5,86	4,42	7,19
63418	Sermentizon	47,42	0,16	2,51	17,48	5,82	6,92	6,26
63469	Vollre-Ville	43,19	1,69	3,86	7,73	8,59	8,08	4,16
63023	Auzelles	14,90	0,15	0,29	4,36	1,74	1,54	1,10
63056	Brousse	11,39	0,34	0,62	4,39	1,11	3,70	2,37
63065	Ceilloux	7,25	0,03	0,47	0,95	0,21	0,70	3,76
63086	La Chapelle-Agnon	14,85	0,20	3,10	1,40	2,48	2,47	4,70
63132	Cunhat	21,26	0,47	2,75	6,55	5,88	4,33	4,12
63136	Domaize	49,94	0,44	0,65	0,56	1,77	3,46	7,34
63434	Tours-sur-Meymont	37,74	0,18	2,83	2,88	0,84	2,13	5,86
63057	Le Brugeron	14,96	0,45	0,96	4,23	4,69	3,28	1,20
63207	Marat	24,14	2,46	11,73	12,34	8,37	6,60	4,73
63258	Olliergues	25,68	1,67	7,17	11,29	3,90	3,66	5,36
63355	Saint-Gervais-sous-Meymont	12,65	1,82	0,87	2,32	2,78	1,16	3,00
63384	Saint-Pierre-la-Bourlhonne	10,08	0,29	2,36	2,56	2,08	1,75	0,34
63454	Vertolaye	9,37	2,10	3,84	4,98	3,04	3,59	0,51
63095	Charnat	4,91	0,21	0,63	1,20	1,30	1,28	1,44
63102	Châteldon	16,48	1,85	2,61	7,09	1,53	1,23	3,85
63184	Lachaux	12,19	1,18	1,25	3,27	3,19	0,72	4,07
63253	Noalhat	4,97	0,00	0,03	0,74	1,95	6,48	3,31
63271	Paslières	25,17	1,49	11,01	29,85	12,21	20,42	18,39
63291	Puy-Guillaume	34,54	5,05	21,84	22,77	9,77	12,69	20,77
63301	Ris	31,24	2,95	7,42	13,58	3,34	4,59	7,06
63045	Bort-l'Etang	47,39	1,15	5,87	10,37	3,66	7,31	9,25
63058	Bulhon	12,38	0,93	4,96	10,31	4,22	8,46	8,04
63128	Crevant-Laveine	27,66	2,41	3,24	15,04	7,20	8,89	9,57
63131	Culhat	25,86	1,08	5,40	9,48	9,40	8,79	14,50
63180	Joze	8,23	1,71	3,73	8,00	5,06	11,53	9,80
63194	Lempty	7,65	0,51	1,73	4,13	2,50	1,73	4,68
63195	Lezoux	48,16	13,79	34,02	40,51	19,19	33,50	33,62
63229	Moissat	14,02	0,32	2,43	6,72	5,40	9,62	10,45
63265	Orléat	34,75	8,31	31,83	51,18	22,87	22,10	36,75
63276	Peschadoires	25,37	3,64	22,67	27,94	18,53	12,46	11,21
63296	Ravel	13,31	0,84	3,55	8,19	4,89	5,07	5,90
63364	Saint-Jean-d'Heurs	14,37	0,13	2,68	8,60	6,32	6,48	7,05
63420	Seychalles	5,07	0,17	0,97	6,54	5,71	4,04	8,75
63461	Vinzelles	10,84	0,17	0,48	5,90	2,63	2,79	4,86
63138	Dorat	11,15	0,90	4,63	11,06	7,43	7,30	6,35
63151	Escoutoux	14,12	0,01	6,73	21,82	16,37	14,90	18,82
63393	Saint-Rémy-sur-Durolle	20,84	4,94	9,81	20,67	11,33	10,04	10,78
63430	Thiers	122,38	21,22	53,33	68,26	29,79	29,25	47,46
TOTAL		2348,77	184,12	530,80	905,19	511,80	546,96	624,68
Par an		234,88	18,41	53,08	90,52	51,18	54,70	62,47

Annexe 28. Tableau Consommation foncière due au logement par commune

	1995 - 2004			2005 - 2014		
	Consommation foncière (en hectares)	Nombre de logements	Productivité foncière (log./ha)	Consommation foncière (en hectares)	Nombre de logements	Productivité foncière (log./ha)
Arconsat	5,94	21	3,5	3,37	18	5,3
Celles-sur-Durolle	11,10	58	5,2	8,80	55	6,2
Chabreloche	4,99	40	8,0	6,38	57	8,9
La Monnerie-le-Montel	5,86	32	5,5	4,19	33	7,9
Palladuc	5,88	27	4,6	11,84	35	3,0
Sainte-Agathe	0,00	0	-	2,36	10	4,2
Saint-Victor-Montvianeix	1,47	4	2,7	1,27	8	6,3
Viscomtat	3,63	9	2,5	1,02	10	9,8
Vollore-Montagne	5,17	11	2,1	3,91	16	4,1
Baffie	0,28	2	7,3	0,46	4	8,7
La Chaulme	1,17	5	4,3	1,05	7	6,7
Eglisolles	2,03	11	5,4	2,35	10	4,3
Medeyrolles	0,53	4	7,6	1,42	5	3,5
Saillant	1,39	9	6,5	2,64	18	6,8
Saint-Anthème	3,04	33	10,9	4,96	35	7,1
Saint-Clément-de-Valorgue	3,33	16	4,8	4,18	23	5,5
Saint-Romain	1,84	9	4,9	2,17	14	6,5
Sauvessanges	4,64	29	6,3	3,62	21	5,8
Viverols	2,97	13	4,4	3,78	23	6,1
Grandrif	0,60	6	10,0	2,72	14	5,1
Marsac-en-Livradois	15,74	63	4,0	16,67	79	4,7
Saint-Just	0,29	3	10,2	0,36	6	16,9
Saint-Martin-des-Olmes	2,90	15	5,2	3,64	20	5,5
Aix-la-Fayette	0,00	0	-	0,32	4	12,3
Bertignat	2,41	7	2,9	2,59	18	7,0
Chambon-sur-Dolore	0,41	7	17,0	0,41	5	12,1
Condat-lès-Montboissier	1,03	7	6,8	0,71	7	9,8
Echandelys	1,70	7	4,1	2,65	7	2,6
Fayet-Ronaye	1,00	3	3,0	1,44	9	6,3
Fournols	1,00	9	9,0	1,01	9	8,9
Grandval	0,88	2	2,3	0,54	4	7,4
Le Monestier	2,77	17	6,1	4,24	26	6,1
Saint-Amant-Roche-Savine	2,58	11	4,3	4,65	38	8,2
Saint-Bonnet-le-Bourg	1,33	6	4,5	0,34	3	8,7
Saint-Bonnet-le-Chastel	2,57	15	5,8	1,52	10	6,6
Sainte-Catherine	0,38	2	5,2	0,24	2	8,2
Saint-Eloy-la-Glacière	0,51	2	3,9	0,01	1	200,0
Saint-Germain-l'Herm	2,51	9	3,6	6,97	22	3,2
Ambert	40,58	275	6,8	32,23	219	6,8
Champétières	1,17	4	3,4	1,15	12	10,4
La Forie	1,78	16	9,0	1,12	11	9,8
Job	14,12	48	3,4	15,65	59	3,8
Saint-Ferréol-des-Côtes	7,35	28	3,8	3,72	27	7,3
Thiolières	1,42	7	4,9	2,03	17	8,4
Valcivières	2,98	15	5,0	2,82	12	4,3
Arlanc	7,94	53	6,7	9,94	73	7,3
Beurières	0,67	6	8,9	2,65	13	4,9
Chaumont-le-Bourg	0,57	5	8,8	2,62	15	5,7
Doranges	0,92	8	8,7	1,38	5	3,6
Dore-l'Eglise	6,49	21	3,2	6,18	30	4,9
Mayres	2,66	8	3,0	5,01	10	2,0
Novacelles	5,67	9	1,6	0,72	4	5,5
Saint-Alyre-d'Arlanc	2,12	9	4,2	0,56	6	10,6
Saint-Sauveur-la-Sagne	0,08	1	13,0	0,13	2	15,9
Aubusson-d'Auvergne	1,06	13	12,2	1,34	15	11,2
Augerolles	3,04	16	5,3	5,56	32	5,8
Courpière	22,56	129	5,7	23,11	133	5,8
Néronde-sur-Dore	5,89	26	4,4	2,43	24	9,9
Olmet	0,44	6	13,7	0,27	4	14,9
La Renaudie	1,18	3	2,6	0,33	3	9,1
Saint-Flour	0,94	9	9,6	4,18	19	4,5
Sauviat	4,42	21	4,7	7,19	38	5,3
Sermentizon	6,92	17	2,5	6,26	22	3,5

DIAGNOSTIC TERRITORIAL, SOCIO-ECONOMIQUE ET SPATIAL - VERSION APPROUVEE LE 15 JANVIER 2020

Vollore-Ville	8,08	24	3,0	4,16	26	6,2
Auzelles	1,54	6	3,9	1,10	12	10,9
Brousse	3,70	14	3,8	2,37	16	6,7
Ceilloux	0,70	9	12,9	3,76	10	2,7
La Chapelle-Agnon	2,47	11	4,5	4,70	20	4,3
Cunhat	4,33	35	8,1	4,12	57	13,8
Domaize	3,46	20	5,8	7,34	20	2,7
Tours-sur-Meymont	2,13	14	6,6	5,86	27	4,6
Le Brugeron	3,28	13	4,0	1,20	8	6,7
Marat	6,60	22	3,3	4,73	39	8,2
Olliergues	3,66	14	3,8	5,36	32	6,0
Saint-Gervais-sous-Meymont	1,16	9	7,7	3,00	13	4,3
Saint-Pierre-la-Bourlhonne	1,75	7	4,0	0,34	7	20,7
Vertolaye	3,59	25	7,0	0,51	9	17,8
Charnat	1,28	10	7,8	1,44	9	6,3
Châteldon	1,23	16	13,0	3,85	20	5,2
Lachaux	0,72	6	8,4	4,07	10	2,5
Noalhat	6,48	22	3,4	3,31	20	6,0
Paslières	20,42	81	4,0	18,39	92	5,0
Puy-Guillaume	12,69	113	8,9	20,77	141	6,8
Ris	4,59	20	4,4	7,06	40	5,7
Bort-l'Etang	7,31	18	2,5	9,25	45	4,9
Bulhon	8,46	21	2,5	8,04	53	6,6
Crevant-Laveine	8,89	35	3,9	9,57	47	4,9
Culhat	8,79	40	4,5	14,50	79	5,5
Joze	11,53	68	5,9	9,80	67	6,8
Lempty	1,73	11	6,4	4,68	41	8,8
Lezoux	33,50	240	7,2	33,62	403	12,0
Moissat	9,62	83	8,6	10,45	116	11,1
Orléat	22,10	84	3,8	36,75	181	4,9
Peschadoires	12,46	95	7,6	11,21	97	8,7
Ravel	5,07	28	5,5	5,90	44	7,5
Saint-Jean-d'Heurs	6,48	19	2,9	7,05	44	6,2
Seychalles	4,04	27	6,7	8,75	82	9,4
Vinzelles	2,79	6	2,2	4,86	33	6,8
Dorat	7,30	36	4,9	6,35	40	6,3
Escoutoux	14,90	79	5,3	18,82	96	5,1
Saint-Rémy-sur-Durolle	10,04	91	9,1	10,78	80	7,4
Thiers	29,25	312	10,7	47,46	458	9,7
TOTAL	546,96	3 061	5,6	624,68	4 125	6,6

Crédits photos : Parc Livradois-Forez

Mission pour l'élaboration du Schéma de cohérence territoriale Livradois-Forez
confiée aux bureaux d'études Planèd et EcoVia



Maison du Parc

63880 Saint-Gervais-sous-Meymont

Tél. 04 73 95 57 57

Fax 04 73 95 57 84

Courriel info@parc-livradois-forez.org

www.scot-livradois-forez.fr

